Quatre-vingt-troisième année. — N° 130. Le Numéro : 25 francs. Dimanche 3 Juin 1951.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Débats de l'Assemblée nationale	Débats du Conseil de la République	Débats de l'Assemblée de l'Union française	Avis et Rapports du Conseil économique	ÉDITION COMPLÈTE		
Compte Chèque postal : 9063.13, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et France d'outre-mer .	3.450	1.800	950	800	600	400	250	5.000	2.800	1.600
Etranger	6.600	3.400	1.750	2.100	1.600	800	450	12.500	6.550	3.500

L'Edition des LOIS ET DÉCRETS comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et les annonces. Les tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée nationale, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE comprend le compte rendu *in extenso* des séances du Conseil de la République, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée de l'Union française et la table annuelle.

L'Edition des AVIS ET RAPPORTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE comprend les avis et rapports du Conseil économique et la table annuelle.

L'Edition COMPLÈTE comprend : outre l'Édition des Lois et Décrets et les Éditions des Débats de l'Assemblée nationale, du Conseil de la République et de l'Assemblée de l'Union française, les Avis et Rapports du Conseil économique, les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes. Toutes les Tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations | DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e | POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 20 FRANCS

SOMMAIRE

LOIS

Loi n° 51-691 du 24 mai 1951 autorisant le Président de la République à ratifier la convention entre la France et la Suisse relative à l'exercice des professions d'expert comptable et de comptable agréé, signée à Lugano le 27 avril 1948 (p. 5851).

Loi n° 51-692 du 24 mai 1951 relative à la mise en vente des appareils, machines ou éléments de machines dangereux et des produits, appareils ou dispositifs de protection (p. 5851).

Loi n° 51-693 du 24 mai 1951 complétant l'acte dit loi du 24 septembre 1941 sur l'alcoolisme et autorisant le transfert des débits de boissons sur les aérodromes civils (p. 5852).

Loi n° 51-694 créant des promotions hors concours dans la Légion d'honneur au profit d'anciens combattants de la guerre 1914-1918, en supplément de celles prévues par la loi n° 49-588 du 25 avril 1949, modifiée par la loi n° 50-917 du 9 août 1950 (rectificatif) (p. 5852).

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

Présidence du conseil.

Arrêté portant mise en position de délégation d'un maître des requêtes au conseil d'Etat (p. 5852).

Ministère d'Etat.

RELATIONS AVEC LES ÉTATS ASSOCIÉS

Citation à l'ordre de la Nation (p. 5852).

Ministère de la justice.

Décret du 24 mai 1951 portant nomination d'un magistrat (p. 5852).

Décret du 1er juin 1951 nommant un officier public (p. 5852).

Décret du 2 juin 1951 portant nomination de secrétaires en chef des parquets généraux dans les cours d'appel de Basse-Terre, Fort-de-France et Saint-Denis (p. 5852).

Arrêté portant intégration des commis et aides-greffiers des secrétariats des parquets généraux, des parquets et des greffes des juridictions des départements de la Guadeloupe, de la Guyane française, de la Martinique et de la Réunion (p. 5853).

Arrêté portant élévation de classe de commis greffiers et aides-greffiers des juridictions des départements de la Guadeloupe, de la Guyane française, de la Martinique et de la Réunion (p. 5853).

Arrêté portant nomination des membres du jury de l'examen professionnel d'entrée dans la magistrature de la France d'outre-mer (p. 5853).

Arrêtés portant nominations :

Administration pénitentiaire (p. 5854).

Greffiers (p. 5854).

Tribunaux pour enfants (p. 5854).

Instruction interministérielle du 1er juin 1951 sur l'application de l'article 15 de la loi n° 51-18 du 5 janvier 1951 portant amnistie (réintégration dans l'ordre de la Légion d'honneur ou dans le droit au port de la médaille militaire) (p. 5854).

Ministère des affaires étrangères.

Décret du 1er juin 1951 plaçant un contrôleur civil adjoint dans la position hors cadres (p. 5856).

Ministère de l'intérieur.

Arrêté du 23 mai 1951 relatif à l'attribution de certaines indemnités aux fonctionnaires des collectivités locales (p. 5855).

Arrêté du 29 mai 1951 portant application du décret n° 48-1879 du 10 décembre 1948 au jury de l'examen ouvert en vue de l'inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de chef de cabinet de préfet (p. 5855).

Arrêtés portant promotions et détachements (administrateurs des services civils de l'Algérie et personnel du cadre des préfectures) (p. 5856).

Ministère de la défense nationale.

Arrêtés portant mise hors cadres, en mission, et changement d'arme (armée de terre, active) (p. 5856).

Arrêtés portant titularisations (personnels civils extérieurs de la guerre) (p. 5856).

Liste d'aptitude au grade d'ingénieur militaire de 1re classe des fabrications d'armement (p. 5857).

Tableaux d'avancement pour l'année 1950 (armée de terre, réserve) (p. 5858).

Ministères des finances et des affaires économiques et du budget.

Décret n° 51-590 portant codification des textes législatifs concernant les pensions civiles et militaires de retraite (rectificatif) (p. 5887).

Arrêté du 28 mai 1951 fixant les traitements applicables, à compter des 1er janvier et 1er juillet 1950, aux fonctionnaires de l'école centrale des arts et manufactures (p. 5888).

Arrêté du 28 mai 1951 portant remise de débet (p. 5890).

Arrêté du 31 mai 1951 portant ouverture de crédits spéciaux sur exercice clos (p. 5890).

Arrêtés portant détachements:

Inspection générale des finances (p. 5890).

Administration centrale (p. 5890).

Contrôle et enquêtes économiques (p. 5890).

Institut national de la statistique et des études économiques (p. 5890).

Ministère de l'éducation nationale.

Décret du 1er juin 1951 portant recrutement du personnel de l'intendance et de l'économat (p. 5890).

Décret du 1er juin 1951 relatif à l'acceptation d'un legs universel consenti à la faculté de médecine et de pharmacie de l'université de Bordeaux (p. 5890).

Décrets du 1er juin 1951 portant approbation des élections de membres de l'académie des inscriptions et belles-lettres et de l'académie nationale de médecine (p. 5890).

Décrets du 1er juin 1951 portant transformation de chaire et nomination de professeurs (enseignement supérieur) (p. 5891).

Décret portant affectation au ministère de l'éducation nationale d'une partie de la caserne Condé, à Besançon (Doubs) (rectificatif) (p. 5891).

Arrêté du 23 mai 1951 relatif aux rémunérations des séances de travaux pratiques et de cours pour la préparation des diplômes des P. C. B., M. P. C. et S. P. C. N. de la faculté des sciences de l'université de Paris (p. 5891).

Arrêté du 23 mai 1951 portant création d'une commission consultative permanente pour les études d'anesthésiologie (p. 5891).

Liste des universités dans lesquelles pourront être subies en 1951 les épreuves de langues arabe, russe et portugaise au baccalauréat de l'enseignement secondaire (p. 5891).

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, JEUNESSE ET SPORTS

Arrêté du 10 mai 1951 portant création d'un certificat national d'aptitude professionnelle d'opérateur géomètre (p. 5891).

Arrêté du 26 mai 1951 portant suppression de la section industrielle du cours complémentaire de garçons de Dives-sur-Mer (Calvados) (p. 5891).

Arrêté du 30 mai 1951 fixant la date des élections pour la désignation des représentants du personnel aux commissions administratives paritaires (p. 5892).

Arrêtés portant détachements (enseignement technique et jeunesse et sports) (p. 5892).

Ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.

Décret du 1er juin 1951 portant autorisation de construction d'un épi en gabions métalliques sur la rive gauche de la Durance, dans la commune de Curbans (Basses-Alpes) (p. 5892).

Arrêté portant désignation des fonctionnaires chargés du contrôle local des réseaux secondaires d'intérêt général (p. 5893).

Arrêtés portant détachements (météorologie et ponts et chaussées) (p. 5895).

Ministère de l'industrie et du commerce.

Décrets du 1er juin 1951 autorisant les chambres de commerce de Bordeaux et de Chalon-sur-Saône à contracter des emprunts (p. 5895).

Arrêté du 30 mai 1951 accordant pour une durée limitée une dérogation générale aux prescriptions de l'article 101 du règlement général sur les mines de combustibles (p. 5896).

Arrêté portant attribution de dossiers à des commissions d'évaluation (rectificatif) (p. 5896).

Ministère de l'agriculture.

Arrêtés portant détachements et acceptation de démission:

Contrôle des lois sociales (p. 5896).

Répression des fraudes (p. 5896).

Services agricoles (p. 5896).

Instruction du 10 mai 1951 modifiant l'instruction du 20 septembre 1918 relative aux conditions d'admission dans les écoles nationales vétérinaires (p. 5896).

Liste d'admission aux fonctions de chef de pratique d'écoles d'agriculture (p. 5896).

Ministère de la France d'outre-mer.

Décrets du 24 mai 1951 portant mise en position hors cadres et nomination de gouverneurs généraux de la France d'outre-mer (p. 5896).

Décret du 24 mai 1951 nommant le directeur des affaires politiques à l'administration centrale du ministère de la France d'outre-mer (p. 5897).

Décret du 24 mai 1951 portant désignation du haut commissaire de la République en Afrique occidentale française par intérim (p. 5897).

Décret du 24 mai 1951 portant nomination du directeur par intérim des affaires politiques (p. 5897).

Arrêtés portant réintégration, reclassement, mise en position de mission, acceptations de démission et admissions à la retraite:

Administration générale (p. 5897).

Elevage et industries animales (p. 5897).

Météorologie (p. 5898).

Transmissions (p. 5898).

Tableau d'avancement, de l'année 1950, du personnel de l'agence économique de la France d'outre-mer et *arrêté* portant promotions (p. 5898).

Tableau d'avancement, de l'année 1951, du personnel du cadre des vétérinaires africains et *arrêté* portant promotions (p. 5898).

Tableau d'avancement, pour l'année 1951, du personnel (contremaîtres, ouvriers et assimilés) de l'administration centrale du ministère de la France d'outre-mer et *arrêté* portant promotions (p. 5899).

Tableaux d'avancement complémentaire pour l'année 1950, d'avancement pour l'année 1951 du personnel du musée de la France d'outre-mer et *arrêté* portant promotions (p. 5899).

Tableau d'avancement, pour l'année 1951, du personnel de l'école nationale de la France d'outre-mer (p. 5899).

Tableau d'avancement principal, pour l'année 1951, des personnels des services de l'agriculture et *arrêté* portant promotion (rectificatifs) (p. 5899).

Liste des candidats autorisés à participer aux épreuves du concours pour le recrutement de chiffreurs stagiaires (p. 5899).

Ministère du travail et de la sécurité sociale.

Arrêté du 31 mai 1951 approuvant les statuts modifiés d'une caisse de retraites (p. 5900).

Arrêtés portant détachements (administration centrale et directions régionales de la sécurité sociale) (p. 5900).

Décision portant homologation de machines-combinées à plusieurs outils pour le travail du bois et des matières similaires (rectificatif) (p. 5900).

Ministère de la reconstruction et de l'urbanisme.

Arrêté du 8 mai 1951 portant remise de débet (p. 5903).

Ministère de la santé publique et de la population.

Arrêté du 26 mai 1951 portant rattachement du département du Haut-Rhin à l'école de sages-femmes de Strasbourg en vue de l'organisation du concours d'entrée annuel (p. 5900).

Arrêté portant détachement (inspection de la santé) (p. 5900).

Liste d'inscription des laboratoires d'analyses médicales de l'assistance publique à Paris (cinquième liste) (p. 5900).

Ministère des postes, télégraphes et téléphones.

Décret n° 51-694 du 1er juin 1951 autorisant l'ouverture d'un concours pour l'accès à l'emploi d'agent des installations du cadre métropolitain des postes, télégraphes et téléphones et portant dérogation aux conditions de recrutement à cet emploi en faveur des fonctionnaires et agents dégagés des cadres (p. 5901).

Arrêté du 2 juin 1951 portant fixation de la rémunération allouée aux personnes chargées de la gérance des établissements secondaires postaux, télégraphiques et téléphoniques et des établissements de « correspondants postaux » de la poste automobile rurale (p. 5901).

Arrêtés portant nomination, titularisation, réintégration et détachements (administration centrale et services extérieurs) (p. 5903).

Ministère de la marine marchande.

Arrêté du 30 mai 1951 définissant la navigation côtière (p. 5892).

Naturalisations et réintégrations (p. 5903).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRES DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET DU BUDGET

Avis aux exportateurs de pommes de terre primeurs de Bretagne et de la Manche à destination de la Grande-Bretagne (rectificatif) (p. 5909).

Avis aux exportateurs de pommes de terre primeurs à destination de tous pays autres que la Grande-Bretagne (rectificatif) (p. 5909).

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Avis aux exportateurs de pommes de terre primeurs de Bretagne et de la Manche à destination de la Grande-Bretagne (rectificatif) (p. 5909).

Avis aux exportateurs de pommes de terre primeurs à destination de tous pays autres que la Grande-Bretagne (rectificatif) (p. 5909).

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Avis de concours pour le recrutement d'un directeur du bureau municipal d'hygiène de Meudon (Seine-et-Oise) (p. 5909).

Avis de concours pour le recrutement d'un économe à l'hôpital-hospice de Villefranche-sur-Saône (Rhône) (p. 5909).

Avis de vacance d'un poste d'inspecteur divisionnaire de la population dans le département de la Haute-Garonne (p. 5909).

Annonces (p. 5910).

LOIS

LOI n° 51-691 du 24 mai 1951 autorisant le Président de la République à ratifier la convention entre la France et la Suisse relative à l'exercice des professions d'expert comptable et de comptable agréé, signée à Lugano le 27 avril 1948.

L'Assemblée nationale et le Conseil de la République ont délibéré,

L'Assemblée nationale a adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article unique. — Le Président de la République est autorisé à ratifier la convention entre la France et la Suisse relative à l'exercice des professions d'expert comptable et de comptable agréé, signée à Lugano le 27 avril 1948. Le texte de cette convention est annexé à la présente loi (1).

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 24 mai 1951. VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République :

Le président du conseil des ministres,
HENRI QUEUILLE.

Le ministre des affaires étrangères,
SCHUMAN.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
MAURICE-PETSCHE.

Le ministre du budget,
EDGAR FAURE.

Le ministre de l'éducation nationale,
PIERRE-OLIVIER LAPIE.

(1) Il sera publié ultérieurement au *Journal officiel.*

LOI n° 51-692 du 24 mai 1951 relative à la mise en vente des appareils, machines ou éléments de machines dangereux et des produits, appareils ou dispositifs de protection.

L'Assemblée nationale et le Conseil de la République ont délibéré,

L'Assemblée nationale a adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Art. 1er. — Les articles 66 *c* et 66 *d* du livre II du code du travail sont modifiés et complétés comme suit :

« *Art.* 66 *c.* — Il est interdit de vendre à un utilisateur, ainsi que d'exposer, de mettre en vente ou louer des appareils, machines ou éléments de machines dangereux qui ne soient pas montés, disposés ou protégés dans des conditions assurant la sécurité des travailleurs.

« Il est interdit d'exposer, de mettre en vente ou de vendre des produits, appareils ou dispositifs de protection contre les dangers de tous ordres auxquels sont soumis les travailleurs, sans que l'efficacité de ces produits, appareils ou dispositifs ait été reconnue.

« Les appareils, machines ou éléments de machines dangereux visés à l'alinéa 1er, ainsi que les produits, appareils ou dispositifs de protection visés à l'alinéa 2 seront déterminés par des décrets pris après consultation des organisations professionnelles intéressées et après avis de la commission de sécurité du travail ou de la commission d'hygiène industrielle.

« Ces décrets fixeront les conditions dans lesquelles sera reconnue l'efficacité des produits, dispositifs ou appareils visés aux alinéas 1er et 2 du présent article ».

« *Art.* 66 *d.* — L'acheteur auquel un appareil, une machine ou un élément dangereux ou bien un produit, un appareil ou dispositif de protection aura été livré dans des conditions contraires aux dispositions de l'article 66 *c* ci-dessus, et des décrets pris pour son application, pourra, nonobstant toute clause contraire, dans le délai d'une année à compter du jour de la livraison, demander la résolution de la vente ; le tribunal qui prononcera cette résolution pourra, en outre, accorder des dommages-intérêts à l'acheteur ».

Art. 2. — Le troisième alinéa de l'article 173 du livre II du code du travail est modifié comme suit :

« Sont soumis aux mêmes pénalités et dans les mêmes conditions les autres personnes visées à l'article 66 *b*, les vendeurs

et loueurs de machines dangereuses, ainsi que les vendeurs de produits, d'appareils ou dispositifs de protection visés à l'article 66 c, les vendeurs ou distributeurs de produits nocifs à usage industriel visés à l'article 78 et les personnes visées à l'article 80 du présent livre qui auront contrevenu aux dispositions de ces articles ou des décrets, arrêtés, décisions réglementaires pris pour leur application ».

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 24 mai 1951.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,

HENRI QUEUILLE.

Le ministre des postes, télégraphes et téléphones, garde des sceaux, ministre de la justice par intérim,

CHARLES BRUNE.

Le ministre de l'industrie et du commerce,

JEAN-MARIE LOUVEL.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,

PAUL BACON.

Le ministre de la santé et de la population,

PIERRE SCHNEITER.

LOI n° 51-693 du 24 mai 1951 complétant l'acte dit loi du 24 septembre 1941 sur l'alcoolisme et autorisant le transfert des débits de boissons sur les aérodromes civils.

L'Assemblée nationale et le Conseil de la République ont délibéré,

L'Assemblée nationale a adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit:

Article unique. — Il est ajouté à l'acte dit loi du 24 septembre 1941 un article 12 *bis* rédigé comme suit:

« *Art.* 12 bis. — Nonobstant les dispositions de l'article précédent et sous réserve des zones protégées, le ministre des finances peut, à la demande du ministre chargé de l'aviation civile, autoriser le transfert sur les aérodromes civils dépourvus de débit de boissons à consommer sur place d'un débit existant dans un rayon de 100 kilomètres, quelle que soit sa catégorie.

« Il peut, dans les mêmes conditions, autoriser un transfert ayant pour objet l'exploitation d'un débit de catégorie supérieure au lieu du débit déjà exploité sur l'aérodrome.

« Les débits visés au présent article ne pourront faire l'objet d'un nouveau transfert hors de l'aérodrome ».

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 24 mai 1951.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres, ministre de l'intérieur,

HENRI QUEUILLE.

Le ministre des postes, télégraphes et téléphones, garde des sceaux, ministre de la justice par intérim,

CHARLES BRUNE.

Le ministre des finances et des affaires économiques,

MAURICE-PETSCHE.

Le ministre du budget,

EDGAR FAURE.

Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,

ANTOINE PINAY.

Le ministre de la santé publique et de la population,

PIERRE SCHNEITER.

Loi n° 51-684 créant des promotions hors concours dans la Légion d'honneur au profit d'anciens combattants de la guerre 1914-1918, en supplément de celles prévues par la loi n° 49-558 du 25 avril 1949, modifiée par la loi n° 50-917 du 9 août 1950.

Rectificatif au *Journal officiel* du 2 juin 1951: page 5819, 1re colonne, aux contreseings, ajouter:

« *Le ministre de la défense nationale,*

« JULES MOCH. ».

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

PRESIDENCE DU CONSEIL

Mise en position de délégation d'un maître des requêtes au conseil d'Etat.

Par arrêté du 1er juin 1951, M. Janot (Raymond), maître des requêtes au conseil d'Etat, est placé dans la position de délégation, à compter du 15 juin 1951, pour exercer les fonctions de conseiller économique du haut commissariat de France en Indochine.

MINISTERE D'ETAT

RELATIONS AVEC LES ETATS ASSOCIES

Citation à l'ordre de la Nation.

Le président du conseil des ministres, sur le rapport du ministre d'Etat, chargé des relations avec les Etats associés, cite à l'ordre de la Nation:

M. Gaston Dureuil, inspecteur général en Extrême-Orient de la Société S. P. E. C. I. A., mort pour la France. Fondateur à Saigon de l'agence de la Société S.P.E.C.I.A., a réussi à disperser, le 9 mars 1945, lors de la prise de pouvoir des occupants japonais, les stocks de produits pharmaceutiques, les mettant à l'abri de toutes réquisitions et permettant ainsi leur utilisation pour les besoins de la population et des formations françaises. Porté disparu lors de l'accident d'aviation de Bahrein, le 13 juin 1950, alors qu'il revenait d'un voyage d'inspection en Extrême-Orient.

Fait à Paris, le 1er juin 1951.

HENRI QUEUILLE.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre d'Etat,

chargé des relations avec les Etats associés,

JEAN LETOURNEAU.

MINISTERE DE LA JUSTICE

Décret du 24 mai 1951 portant nomination d'un magistrat.

Par décret en date du 24 mai 1951 pris sur la proposition du conseil supérieur de la magistrature, M. Voelckel, conseiller à la cour d'appel de Rabat, est nommé président de chambre à ladite cour, en remplacement de M. Luciani, décédé.

Décret du 1er juin 1951 nommant un officier public.

Par décret en date du 1er juin 1951, M. Arnet (Victor) est nommé notaire à la résidence de Sarreguemines (Moselle), en remplacement de M. Gerhard (Henri), dont la démission a été acceptée par décret du 4 octobre 1950.

Décret du 2 juin 1951 portant nomination de secrétaires en chef des parquets généraux dans les cours d'appel de Basse-Terre, Fort-de-France et Saint-Denis.

Par décret en date du 2 juin 1951, sont intégrés, à la 2e classe, dans le cadre prévu aux articles 7 et 9 du décret du 25 août 1947 et nommés secrétaires en chef des parquets généraux des cours d'appel de:

Basse-Terre. — M. Sanner.

Fort-de-France. — M. Clery.

Saint-Denis. — M. Rayeur.

Cette intégration prend effet à compter du 1er janvier 1948.

Les agents susnommés sont élevés à la 1re classe des secrétaires en chef à compter du 1er janvier 1951.

Intégration des commis et aides-greffiers des secrétariats des parquets généraux, des parquets et des greffes des juridictions des départements de la Guadeloupe, de la Guyane française, de la Martinique et de la Réunion.

Par arrêté du 2 juin 1951:

Sont intégrés dans le cadre prévu aux articles 7 et 9 du décret du 25 août 1947 et classés dans la catégorie des greffiers, aux échelons suivants.

Commis greffier de 1re classe.

(Décret du 31 octobre 1923.)

Mlle Jolivière, en fonctions à la Guadeloupe.
M. Fordant, en fonctions à la Martinique.
M. Baucelin, en fonctions a la Martinique.

Commis greffier de 2e classe.

(Décret du 31 octobre 1923.)

M. Charles-Helene, en fonctions à la Martinique.
M. Nativel, en fonctions à la Réunion.
M. Sparton, en fonctions à la Réunion.

Commis greffier de 3e classe.

(Décret du 31 octobre 1923.)

M. Jarnac, en fonctions à la Guyane.

Commis greffier de 4e classe.

(Décret du 31 octobre 1923.)

M. Clarin, en fonctions à la Guadeloupe

Commis greffier de 5e classe.

(Décret du 31 octobre 1923.)

Mlle Etienne, en fonctions à la Guadeloupe.
M. Grondin, en fonctions à la Réunion.
M. Pignolet de Fresne (André), en fonctions à la Réunion.

Sont intégrés dans les emplois créés à l'article 3 du décret du 8 février 1951 et classés dans la catégorie des aides-greffiers, aux échelons suivants:

Aides-greffiers de 1re classe.

M. Douldat, en fonctions à la Guadeloupe.
Mlle Bougenot, en fonctions à la Guadeloupe.
Mlle Rebecca, en fonctions à la Guadeloupe.
M. Ceprika, en fonctions à la Guadeloupe.
Mme Rabathaly, en fonctions à la Martinique.
Mme Luron, en fonctions à la Martinique.
Mlle Bouisson, en fonctions à la Martinique.
Mme Monlouis-Eugénie, en fonctions à la Martinique.
M. Theleste, en fonctions à la Martinique.
M. Waddy, en disponibilité, qui était en fonctions à la Martinique.

Aides-greffiers de 2e classe.

Mlle Martin, en fonctions à la Guadeloupe.
Mme Lisette, en fonctions à la Guadeloupe.
Mme Alexandre, en fonctions à la Guadeloupe.
Mlle Bruno, en fonctions à la Guadeloupe.
Mlle Liensol, en fonctions à la Guadeloupe.
Mlle Brosius, en fonctions à la Guadeloupe.
Mme de Lafargues, en fonctions à la Guadeloupe.
Mlle Cirany, en fonctions à la Guadeloupe.

Aides-greffiers de 3e classe.

Mme Nitusgau-Griponne, en fonctions à la Guadeloupe.
M Doucement, en fonctions à la Guadeloupe.
Mlle Florus, en fonctions à la Martinique.
Mme Laurent, en fonctions à la Martinique.
Mme Tangre (décédée), qui était en fonctions à la Guadeloupe.

Aides-greffiers de 5e classe.

Mme Lawrence, en fonctions à la Guyane.
Mme Ribal, en fonctions à la Guyane.
Mlle Fortune, en fonctions à la Guyane.
Mlle Walter, en disponibilité, qui était en fonctions à la Guyane.
M. Michel, en fonctions à la Guyane.

Aides-greffiers de 6e classe.

Mlle Zenobie, en disponibilité, qui était en fonctions à la Guyane.

L'intégration des agents susnommés aura effet à compter du 1er janvier 1948.

Le classement de Mme Laurent (Martinique), en qualité d'aide-greffier de 3e classe, n'aura pas d'effet pécuniaire antérieur au 4 août 1949.

Les aides-greffiers de 1re classe dont les noms suivent sont élevés à la classe exceptionnelle instituée par le décret du 27 février 1950:

Mme Rabathaly (Martinique), à compter du 1er janvier 1949.
Mme Luron (Martinique), à compter du 1er janvier 1949.
Mlle Bouisson (Martinique), à compter du 1er janvier 1949.
Mme Monlouis-Eugénie (Martinique), à compter du 1er janvier 1949.
M. Douldat (Guadeloupe), à compter du 1er janvier 1949.
Mlle Bougenot (Guadeloupe), à compter du 1er janvier 1949.
Mme Waddy (Martinique), à compter du 1er janvier 1950.
Mlle Rebecca (Guadeloupe), à compter du 1er janvier 1950.
M. Theleste (Martinique), à compter du 1er janvier 1951.
M. Ceprika (Guadeloupe), à compter du 1er janvier 1951.

Elévation de classe de commis greffiers et aides-greffiers des juridictions des départements de la Guadeloupe, de la Guyane française, de la Martinique et de la Réunion.

Par arrêté du 2 juin 1951:

Sont élevés aux classes ci-après, pour compter du 1er janvier 1951, les greffiers dont les noms suivent:

Commis greffiers de 1re classe.

(Décret du 31 octobre 1923.)

M Charles-Helene, greffier à la Martinique.
M. Nativel, greffier à la Réunion.
M. Sparton, greffier à la Réunion.

Commis greffiers de 2e classe.

(Décret du 31 octobre 1923.)

M. Jarnac, greffier à la Guyane.

Commis greffier de 3e classe.

(Décret du 31 octobre 1923.)

M. Clarin, greffier à la Guadeloupe.

Commis greffier de 4e classe.

(Décret du 31 octobre 1923.)

Mlle Etienne, greffier à la Guadeloupe.
M. Grondin, greffier à la Réunion.
M. Pignolet de Fresne (André), greffier à la Réunion.

Sont élevés aux classes ci-après, pour compter du 1er janvier 1951, les aides-greffiers dont les noms suivent:

1re classe.

Mlle Martin, Mme Lisette, Mme Alexandre, Mlle Bruno, Mlle Liensol, Mlle Brosius, Mme de Lafargues, Mlle Cirany, aides-greffiers à la Guadeloupe.

2e classe.

Mme Nitusgau-Griponne, M. Doucement, aides-greffiers à la Guadeloupe.

Mlle Florus, aide-greffier à la Martinique.

4e classe.

Mme Lawrence, Mme Ribal, Mlle Fortune, aides-greffiers à la Guyane.

Jury de l'examen professionnel d'entrée dans la magistrature de la France d'outre-mer.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu l'article 11 du décret du 22 août 1928;

Vu l'arrêté du 30 janvier 1951 portant ouverture de la 1re session de l'examen professionnel d'entrée dans la magistrature de la France d'outre-mer,

Arrête:

Art. 1er — Sont nommés membres du jury de l'examen professionnel d'entrée dans la magistrature de la France d'outre-mer (1re session de l'année 1951):

M. Attuly, conseiller à la cour de cassation.
M. Tallec, directeur du personnel au ministère de la France d'outre-mer.
M. Constant, conseiller à la cour d'appel de Paris.
M. Turlan, substitut du procureur général près la cour d'appel de Paris.
M. Boucly, substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance de la Seine.

Art. 2. — M. Attuly exercera les fonctions de président du jury.

Art. 3. — M. Tallec, directeur du personnel au ministère de la France d'outre-mer, pourra être remplacé, en cas d'empêchement, par M. Combes, sous-directeur du personnel.

Fait à Paris, le 30 mai 1951.

Pour le garde des sceaux, ministre de la justice, et par délégation:
Le directeur du cabinet,
JACQUES DONNEDIEU DE VABRES.

Administration pénitentiaire.

Par arrêté du 28 mai 1951, M. Delattre (Jacques), domicilié rue Colledèbœuf, 1, à Paris (16e), est nommé interne en médecine au centre de triage des prisons de Fresnes.

Par arrêté du 31 mai 1951:

Sont nommés éducateurs stagiaires:

Aux prisons de Mulhouse: M. Parvery (Hubert), surveillant auxiliaire aux prisons de Mulhouse.

A la maison centrale de Poissy: M. Sansenacq (Jean), demeurant 28, place de la République, à Bayonne (Basses-Pyrénées).

A la maison centrale de Melun: M. Siret (Félix), surveillant auxiliaire à la maison centrale de Melun.

Sont nommées éducatrices stagiaires:

A la maison centrale de Rennes: Mme Gerin-Ricard (Denise), demeurant 84, rue d'Assas, à Paris (6e).

A la maison centrale de Haguenau: Mme Dewispelaere (Marie), surveillante auxiliaire à la maison centrale de Haguenau.

A la maison centrale de Rennes: Mlle Isner (Elisabeth), demeurant 25, rue de l'Argonne, à Mulhouse (Haut-Rhin).

A la prison centrale de Doullens: Mlle Benoist (Christiane), surveillante auxiliaire à la prison centrale de Doullens.

A la maison centrale de Rennes: Mlle Beigoul (Geneviève), demeurant rue de la Châtaigneraie, à Beaumont (Puy-de-Dôme).

A la maison centrale de Rennes: Mme Richard (Jeanne), demeurant 2, rue Saint-Walloy, à Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais).

Greffiers.

Par arrêté du 30 mai 1951, sont nommés greffiers de 6e classe personnelle et affectés, en qualité de greffiers de chambre au tribunal de première instance d'Alger (postes créés), les candidats, admis au concours de 1950, dont les noms suivent:

MM. Habchi (Ali), Parenti (Roméo), Mesbah (Nacer).

Tribunaux pour enfants.

Par arrêté du 30 mai 1951, M. Oscar Ricque est désigné pour exercer, jusqu'au 1er octobre 1951, les fonctions d'assesseur au tribunal pour enfants de Saint-Pol-sur-Ternoise, en remplacement de M. Andrieux, décédé.

Instruction interministérielle sur l'application de l'article 15 de la loi n° 51-18 du 5 janvier 1951 portant amnistie (réintégration dans l'ordre de la Légion d'honneur ou dans le droit au port de la médaille militaire).

Aux termes de l'article 15 de la loi n° 51-18 du 5 janvier 1951 (*Journal officiel* du 6 janvier 1951), la réintégration dans l'ordre de la Légion d'honneur ou dans le droit au port de la médaille militaire ne résulte pas de plein droit de l'amnistie prévue aux articles 1er à 12 de ladite loi, mais doit faire l'objet, dans chaque cas individuel, d'une décision de la grande chancellerie, sur la proposition du garde des sceaux, ministre de la justice, ou du ministre de la défense nationale.

Dans la plupart des cas, cette réintégration ne pourra avoir lieu qu'à partir de 1953. Toutefois, ce délai, qui ne permet pas de prendre immédiatement les mesures de réintégration, ne doit pas faire considérer comme irrecevables les demandes présentées avant son expiration, demandes à l'instruction desquelles il peut être procédé immédiatement.

La présente instruction détermine la procédure à suivre pour demander cette réintégration.

I. — *Forme des demandes.*

Les demandes en réintégration doivent mentionner:

a) Les nom, prénoms, date et lieu de naissance et domicile actuel du requérant;

b) La date de la condamnation amnistiée, la juridiction de qui elle émanait et la peine qui avait été prononcée;

c) La date du décret ou arrêté qui avait nommé ou promu dans la Légion d'honneur, ou décoré de la médaille militaire. Si le demandeur détient le texte de ce décret ou arrêté, il en joindra une copie certifiée conforme.

Dans tous les cas, l'intéressé devra joindre à sa demande les copies certifiées conformes:

a) Des citations dont il aurait fait l'objet, le cas échéant, pour faits de guerre;

b) Des pièces délivrées par l'autorité militaire ou les services relevant du ministère des anciens combattants et justifiant des blessures de guerre;

c) De tous autres documents qu'il estimerait susceptibles de fournir des éléments d'appréciation utiles.

Il est rappelé, à cet égard, que pour être dispensé du délai de deux ans prévu au troisième alinéa de l'article 15, le bénéficiaire de l'amnistie doit justifier:

Soit de cinq titres de guerre (blessures ou citations);
Soit d'une citation ou décoration attribuée pour faits postérieurs à l'infraction amnistiée;
Soit d'une citation ou décoration au titre de la Résistance.

Les personnes qui, par suite d'un cas de force majeure (destructions résultant d'événements de guerre, par exemple), se trouveraient dans l'impossibilité de réunir les pièces ci-dessus devront mentionner cette impossibilité et donner toutes précisions susceptibles de faciliter les recherches.

II. — *Transmission des demandes.*

En l'absence de toute précision dans le texte de l'article 15 (alinéa 2) de la loi du 5 janvier 1951, il y a lieu de considérer que le législateur a entendu se référer aux solutions consacrées par les lois des 11 août 1936 (art. 3), 12 juillet 1937 (art. 13) et 12 août 1947 (art. 32).

En conséquence, et quelle que soit la juridiction de qui émanait la condamnation amnistiée, la demande doit être adressée:

Au garde des sceaux, ministre de la justice, en ce qui concerne la Légion d'honneur;
Au ministre de la défense nationale en ce qui concerne la médaille militaire.

Si la demande vise à la fois la Légion d'honneur et la médaille militaire, elle sera adressée à l'un de ces deux ministres.

En aucune hypothèse les demandes en réintégration ne doivent être adressées directement au grand chancelier de la Légion d'honneur.

Dans tous les cas, la décision prise sur la demande en réintégration sera notifiée au requérant aussitôt qu'elle sera intervenue.

Observations générales.

1° La demande en réintégration ne doit pas être formée avant que l'amnistie soit effectivement intervenue. En conséquence:

a) Les condamnés qui ne bénéficient pas de l'amnistie de plein droit et remplissent seulement les conditions de l'amnistie par décret doivent attendre qu'il ait été statué sur leur requête aux fins d'amnistie;

b) En ce qui concerne les faits commis en Indochine ou ceux jugés au Maroc ou en Tunisie, les intéressés devront attendre que la loi du 5 janvier 1951 ait été déclarée, par décrets, applicable dans ces États;

2° Les dispositions ci-dessus ne concernent que les cas où l'amnistie résulte des articles 1er à 12 de la loi du 5 janvier 1951.

Lorsque l'amnistie résulte de l'un des articles 30 et suivants de ladite loi, ou d'une disposition d'une loi antérieure, la demande de réintégration peut être soumise directement au grand chancelier de la Légion d'honneur.

Fait à Paris, le 1er juin 1951.

Pour le garde des sceaux, ministre de la justice, et par délégation:
Le directeur du cabinet,
JACQUES DONNEDIEU DE VABRES.

Le ministre de la défense nationale,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
FRANÇOIS COTTAVERI.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Attribution de certaines indemnités aux fonctionnaires des collectivités locales.

Le président du conseil, ministre de l'intérieur et le ministre du budget,

Vu l'ordonnance du 17 mai 1945, relative aux services publics des départements, des communes et de leurs établissements publics et notamment son article premier;

Vu l'arrêté du 19 novembre 1948, relatif au classement indiciaire des fonctionnaires et agents communaux, modifié par l'arrêté du 3 mars 1950, et notamment l'alinéa 2 de son article 3;

Vu l'arrêté du 16 mars 1949, concernant le classement indiciaire des fonctionnaires et agents départementaux, modifié par l'arrêté du 11 mai 1950 et notamment l'alinéa 2 de son article 3;

Vu l'avis du conseil national des services publics départementaux et communaux,

Arrêtent:

Art. 1er. — Les conseils municipaux et les conseils généraux pourront allouer à leurs fonctionnaires et agents les indemnités spéciales prévues aux alinéas 2 des articles 3 des arrêtés susvisés des 19 novembre 1948 et 16 mars 1949, dans le cadre des dispositions du présent arrêté.

SECTION I

Indemnités représentatives de frais.

Art. 2. — Les dispositions du décret du 4 octobre 1945, relatif aux indemnités pour frais de déplacement attribuées aux fonctionnaires de l'Etat, modifié par les décrets des 9 août 1946, 19 mars et 25 octobre 1947, 31 mai 1948, 30 mars et 28 décembre 1949, peuvent être appliquées aux agents des collectivités locales ayant accompli des missions en dehors des limites de la commune de résidence fonctionnelle.

Art. 3. — Les chefs de service municipaux ou départementaux pourront être autorisés à faire usage, pour les besoins du service, de leur voiture automobile personnelle et bénéficier, à ce titre, d'indemnités kilométriques calculées conformément aux dispositions du tableau suivant:

PUISSANCE DES VOITURES	VILLES de la région parisienne.		VILLES de plus de 100.000 habitants.		VILLES de 5.000 à 100.000 habitants.		LOCALITÉS de moins de 5.000 habitants.	
	Jusqu'à 5.000 km.	Après 5.000 km.	Jusqu'à 5.000 km.	Après 5.000 km.	Jusqu'à 5.000 km.	Après 5.000 km.	Jusqu'à 5.000 km.	Après 5.000 km.
	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.
5 CV et au-dessous	22 »	9 50	20 »	8 50	18 »	7 50	16 »	7 50
6, 7 et 8 CV	25 »	11 »	23 »	10 »	21 »	9 »	19 »	9 »
9 CV et au-dessus	27 »	12 »	25 »	11 »	23 »	10 »	21 »	10 »

Art. 4. — Lorsque des agents auront été exceptionnellement autorisés à faire usage d'une motocyclette ou d'un vélomoteur personnel en vue de faciliter l'exercice de leurs fonctions, il pourra leur être alloué une indemnité dont le taux maximum est fixé dans le premier cas à 6,50 F et dans le second à 3,50 F par kilomètre.

Art. 5. — Les agents autorisés à utiliser leur bicyclette personnelle pour les besoins du service pourront percevoir une indemnité de première mise qui ne dépassera pas 3.500 F et une indemnité mensuelle d'entretien au plus égale à 250 F.

Art. 6. — Une indemnité annuelle de chaussures de 3.000 F et de petit équipement de 2.500 F pourra être accordée aux agents dont les fonctions entraînent une usure anormalement rapide des chaussures ou des vêtements de travail sans que ceux-ci soient fournis par la collectivité.

Art. 7. — Les ouvriers utilisant dans l'accomplissement de leur tâche un outillage personnel pourront prétendre à une indemnité dont le taux maximum est fixé à 2.400 F par an.

SECTION II

Indemnités pour travaux pénibles, insalubres ou salissants.

Art. 8. — Les agents appelés à exécuter, occasionnellement, des travaux particulièrement pénibles, dangereux, insalubres ou salissants et ne bénéficiant pas à ce titre d'une échelle de traitement spéciale pourront percevoir des indemnités dont les taux maximum sont déterminés ci-après:

1°) Indemnité de collecte et d'élimination des immondices: 5 F par heure de travail.

2°) Indemnité de goudronnage des voies publiques. — Indemnité pour curage de cours d'eau: 21 F par journée de travail.

3°) Indemnité de désinfection des locaux privés ou publics contaminés: 6,50 F par heure de travail

4°) Indemnité pour travaux dangereux:

a) Exécutés à l'aide d'une corde à nœuds: 27 F par demi-journée;

b) Exécutés sur des toitures ou marquises: 18 F par demi-journée.

5°) Indemnité de nettoyage ou de réfection des égouts: le taux de cette indemnité fixé à 18 F par demi-journée pourra être porté à 36 F par demi-journée lorsque le travail sera effectué à l'intérieur d'égouts dont l'exiguïté ne permet pas la station debout.

6°) Indemnité pour l'alimentation de chaudières de calorifères: 30 F par journée.

7°) Indemnité de panier: cette indemnité dont le taux est fixé à 75 F ne pourra être accordée qu'aux agents assurant un service effectif de nuit d'une durée normale.

8°) Indemnité de mise en bière: 30 F par corps.

9°) Exhumations: 40 F par opération.

SECTION III

Indemnités spéciales au personnel des corps de protection contre l'incendie.

Art. 9. — Lorsque les fonctionnaires des corps professionnels de protection contre l'incendie ne pourront être logés dans des casernements, ils pourront percevoir une indemnité en espèces au maximum égale, annuellement, à 5 p. 100 du traitement augmenté de l'indemnité de résidence et de sa majoration familiale.

Aucun officier ou gradé ne pourra percevoir, à ce titre, une indemnité supérieure au double de l'indemnité maximum d'un sapeur de 2e classe non qualifié débutant.

Art. 10. — Les caporaux-chefs, caporaux et sapeurs auxquels est confiée la responsabilité de la conduite d'un véhicule utilisé dans les opérations de lutte contre l'incendie pourront percevoir une indemnité dont le maximum annuel ne devra pas dépasser 5 p. 100 du traitement correspondant à l'indice 100.

Art. 11. — Les sergents-chefs, sergents, caporaux-chefs et caporaux auxquels incombent les tâches de mécanicien ou de comptable et qui participent régulièrement aux opérations de protection contre l'incendie pourront percevoir une indemnité dont le taux annuel ne devra pas dépasser 10 p. 100 du traitement correspondant à l'indice 100.

Une indemnité de même taux maximum pourra être allouée aux pompiers de mêmes grades, titulaires du brevet d'aide-moniteur d'éducation physique et auxquels est confié l'entraînement physique du personnel du corps.

Art. 12. — Le directeur de l'administration générale, départementale et communale et le directeur du budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 23 mai 1951.

Pour le président du conseil, ministre de l'intérieur:
Le secrétaire d'Etat,
EUGÈNE THOMAS.

Pour le ministre du budget et par délégation.
Le directeur du cabinet,
ROBERT BLOT.

Application du décret n° 48-1879 du 10 décembre 1948 au jury de l'examen ouvert en vue de l'inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de chef de cabinet de préfet.

Le président du conseil des ministres, ministre de l'intérieur, et le ministre du budget,

Vu le décret n° 48-1879 du 10 décembre 1948 portant fixation du système général de rétribution des agents de l'Etat ou des personnels non fonctionnaires assurant, à titre d'occupation accessoire, soit une tâche d'enseignement, soit le fonctionnement de jurys d'examen ou de concours;

Vu le décret du 19 juin 1950 portant règlement d'administration publique relatif au statut particulier du corps préfectoral;

Vu l'arrêté du 11 août 1950 modifié par l'arrêté du 30 août 1950, fixant les conditions d'inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de chef de cabinet de préfet,

Arrêtent:

Art. 1er. — Pour l'application des dispositions du titre III du décret du 10 décembre 1948 susvisé, le jury de l'examen ouvert en vue de l'inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de chef de cabinet de préfet, est classé dans le groupe II.

Art. 2. — Pour l'application de l'article 13 du décret du 10 décembre 1948 susvisé, les deux épreuves écrites de l'examen visé ci-dessus sont réparties comme suit:

Taux n° 1. — Epreuve d'ordre général.
Taux n° 2. — Epreuve de droit.

Art. 3. — En application de l'article 14 (alinéas 1 et 2) du décret du 10 décembre 1948 susvisé, les fonctionnaires et agents du ministère de l'intérieur assureront sans rétribution spéciale les fonctions d'examinateurs aux épreuves orales de l'examen visé à l'article 1er du présent arrêté.

Art. 4. — Le directeur du personnel et des affaires politiques au ministère de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et prendra effet du 1er octobre 1950.

Fait à Paris, le 29 mai 1951.

Le président du conseil des ministres, ministre de l'intérieur,
Pour le président du conseil,
ministre de l'intérieur et par délégation:
Le directeur du cabinet,
PIERRE CHAUSSADE.

Le ministre du budget,
EDGAR FAURE.

Avancement de classe d'administrateurs des services civils de l'Algérie.

Par arrêté du 20 avril 1951, sont promus administrateurs de 1re classe, 1er échelon, à compter du 1er avril 1951:

M. Bost (Marcel), administrateur des services civils de 2e classe, 3e échelon, avec un reliquat de B. M. de 4 ans 4 mois et 6 jours.

M. Fenech (Edgar), administrateur des services civils de 2e classe, 3e échelon, avec un reliquat de B. M. de 1 an, 5 mois et 5 jours.

M. Dilelon (Gaston), administrateur des services civils de 2e classe, 3e échelon, sans reliquat de B. M.

M. Ancel (Roger), administrateur des services civils de 2e classe, 3e échelon, sans reliquat de B. M.

Personnel du cadre des préfectures.

Par arrêté en date du 31 mai 1951, Mlle Emile Meyran, attaché de préfecture de 2e classe, 3e échelon, en fonction à la préfecture de l'Isère, est placée en position de service détaché pour une durée de cinq ans à compter du 1er janvier 1951 pour exercer les fonctions de secrétaire permanent au conseil général de l'Isère.

Par arrêté en date du 31 mai 1951, Mme Sere de Rivières (Geneviève), agent de bureau du cadre complémentaire de 2e classe à la préfecture du Var, est maintenue en position de service détaché auprès du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme (délégation du Var), en qualité de contrôleur comptable du 3e échelon, pour une nouvelle période de cinq ans, à compter du 1er juillet 1950.

Par arrêté en date du 31 mai 1951, Mlle Bazergues (Cléis), commis adjoint de 2e classe à la préfecture de la Guadeloupe, est détachée d'office, pour la période du 1er janvier 1948 au 1er octobre 1948, auprès de l'imprimerie officielle de la Guadeloupe.

Par arrêté en date du 31 mai 1951, Mme Bride-Pierret, commis adjoint de 2e classe à la préfecture de la Guadeloupe, est détachée d'office, pour la période du 1er janvier 1948 au 1er novembre 1949, auprès de l'imprimerie officielle de la Guadeloupe.

Par arrêté en date du 31 mai 1951, Mme Baptistide-Augustin, dactylographe de 2e classe à la préfecture de la Guadeloupe, est détachée d'office, pour la période du 1er janvier 1948 au 1er novembre 1949, auprès de l'imprimerie officielle de la Guadeloupe.

Par arrêté en date du 31 mai 1951, M. Listoir (Turenne), gardien de bureau de 6e classe à la préfecture de la Guadeloupe, est détaché d'office, pour la période du 1er janvier 1948 au 1er novembre 1949, auprès de l'imprimerie officielle de la Guadeloupe.

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Décret du 1er juin 1951 plaçant un contrôleur civil adjoint dans la position hors cadres.

Par décret en date du 1er juin 1951:

M. Campredon (Jean-Pierre), contrôleur civil adjoint de 1re classe, 2e échelon, au secrétariat général de la région de Casablanca, est placé dans la position hors cadres, à compter du 16 avril 1951, pour exercer les fonctions de chef du bureau du travail de la zone de Tanger.

Dans cette position, M. Campredon (Jean-Pierre) conservera ses droits à l'avancement et à la retraite. Il supportera, sur le traitement afférent à son grade dans le corps du contrôle civil, les retenues réglementaires pour constitution de pension civile, les subventions correspondantes étant à la charge du protectorat.

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Mise hors cadres, en mission, d'un officier du corps du service de santé.

Par arrêté du 21 mai 1951, M. le médecin capitaine Fervel (Jacques-Antonin), est placé hors cadres, en mission, au titre du ministère de l'intérieur (gouvernement général de l'Algérie), à compter du 1er avril 1951.

Changement d'arme.

Par arrêté du 29 mai 1951, M. le lieutenant d'artillerie Dubourg (Léon-Albert), est admis, par voie de changement d'arme, à compter de la date du présent arrêté, avec son grade et son ancienneté de grade, dans le cadre des adjoints administratifs des corps de troupe (troupes métropolitaines).

Personnels civils extérieurs de la guerre.

TRANSMISSIONS

Par arrêté en date du 9 mai 1951, les personnels civils ci-après sont titularisés dans le cadre complémentaire de service créé par l'ordonnance n° 45-1006 du 21 mai 1943, à compter du 1er juillet 1950, et nommés à la même date aux classes ci-après:

1re RÉGION MILITAIRE

A la 3e classe: M. Pontcharaud (Elie).
A la 4e classe: M. Breugnerot (Marcel), M. Jot (Charles).
A la 5e classe: M. Colas (Georges), M. Charbonnier (Paul).
A la 6e classe: M. Lherbier (Raoul).

5e RÉGION MILITAIRE

A la 5e classe: Mme Soulage (Maria).

9e RÉGION MILITAIRE

A la 6e classe: M. Simonetti (Benjamin).

10e RÉGION MILITAIRE

A la 4e classe: M. Kouchkar Aïssa, M. Louli Hassen.

SERVICE DES POUDRES

Par arrêté du 5 mai 1951, les employés auxiliaires temporaires du service des poudres dont les noms suivent sont titularisés, à compter du 1er juillet 1950, dans le cadre complémentaire de bureau, et nommés à la même date aux emplois ci-après:

Agent de bureau de 1re classe.

Magnier (Hélène), poudrerie nationale de Sevran-Livry, ancienneté comptant du 1er octobre 1949.

Agent de bureau de 2e classe.

Huguet (Léonard), poudrerie nationale du Ripault, ancienneté comptant du 1er octobre 1949.

Lagatu (Renée), poudrerie nationale de Sevran-Livry, ancienneté comptant du 1er avril 1947.

Maynard (Marguerite), poudrerie nationale de Toulouse, ancienneté comptant du 1er janvier 1950.

Serre (Georges), atelier de chargement du Pont-de-Claix, ancienneté comptant du 1er janvier 1948.

Toutain (Marie), poudrerie nationale de Sevran-Livry, ancienneté comptant du 1er janvier 1950.

Agent de bureau de 3e classe.

Andre (Marguerite), poudrerie nationale de Bergerac, ancienneté comptant du 1er janvier 1950.
Aubry (Suzanne), laboratoire central des poudres, ancienneté comptant du 1er octobre 1949.
Bary (Lucienne), direction des poudres, ancienneté comptant du 1er octobre 1949.
Bizeau (Maurice), poudrerie nationale du Ripault, ancienneté comptant du 1er juillet 1945.
Brunel (Yvonne), direction des poudres, ancienneté comptant du 1er avril 1948.
Camousseigt (Marie-Louise), poudrerie nationale de Bergerac, ancienneté comptant du 1er avril 1950.
Fauconnier (Yvonne), direction des poudres, ancienneté comptant du 1er octobre 1949.
Lartigue (Marguerite), direction des poudres, ancienneté comptant du 1er janvier 1950.
Le Normant (Roberie), direction des poudres, ancienneté comptant du 1er octobre 1949.
Lurier (Henriette), direction des poudres, ancienneté comptant du 1er janvier 1950.
Marty (Denise), direction des poudres, ancienneté comptant du 1er avril 1950.
Maurel (Odette), laboratoire central des poudres, ancienneté comptant du 1er octobre 1948.
Perrier (Georgette), poudrerie nationale de Bergerac, anciennete comptant du 1er avril 1950.

Agent de bureau de 4e classe.

Balayn (Juliette), poudrerie nationale de Toulouse, ancienneté comptant du 1er juillet 1950.
Bardy (Clémence), poudrerie nationale de Toulouse, ancienneté comptant du 1er juillet 1947.
Bouchet (Andrée), laboratoire central des poudres, ancienneté comptant du 1er juillet 1949
Cazeneuve (Louise), poudrerie nationale de Toulouse, ancienneté comptant du 1er janvier 1950.
Chord (Yvette), poudrerie nationale de Bergerac, ancienneté comptant du 1er octobre 1947.
Conan (Rosa), direction des poudres, ancienneté comptant du 1er octobre 1949.
Conchaudron (Marcelle), agence comptable, ancienneté comptant du 1er avril 1950.
Courtois (Marie), poudrerie nationale de Saint-Médard, ancienneté comptant du 1er avril 1946.
Denoux (René), poudrerie nationale de Bergerac, ancienneté comptant du 1er janvier 1949.
Gardelle (Marguerite), poudrerie nationale de Bergerac, ancienneté comptant du 1er janvier 1948.
Guerin (Suzanne), direction des poudres, ancienneté comptant du 1er avril 1948.
Jeangeorges (Henriette), poudrerie nationale de Sevran-Livry, ancienneté comptant du 1er juillet 1950.
Laffont (Reine) (agence comptable), ancienneté comptant du 1er avril 1950.
Larrieu (Henriette), poudrerie nationale de Toulouse, ancienneté comptant du 1er janvier 1948
Parazols (Maurice), poudrerie nationale de Toulouse, ancienneté comptant du 1er janvier 1948.
Robert (Suzanne), laboratoire central des poudres, ancienneté comptant du 1er janvier 1949
Roux (Germaine), poudrerie nationale de Sorgues, ancienneté comptant du 1er avril 1950.
Sauviat (Emilie), poudrerie nationale de Saint-Médard, ancienneté comptant du 1er janvier 1950.
Thuillier (Suzanne) (agence comptable), ancienneté comptant du 1er avril 1950.

Agent de bureau de 5e classe.

Armand, poudrerie nationale de Sorgues, ancienneté comptant du 1er avril 1948.
Avajan (Roger), direction des poudres, ancienneté comptant du 1er avril 1948.
Bartoli (Yvonne), poudrerie nationale de Saint-Médard, ancienneté comptant du 1er janvier 1950.
Bereita (Berthe), poudrerie nationale de Bergerac, ancienneté comptant du 1er avril 1950.
Bezault (Lucien), poudrerie nationale de Toulouse, ancienneté comptant du 1er janvier 1948.
Boisserie (André), atelier de chargement du Pont-de-Claix, ancienneté comptant du 1er juillet 1947.
Bougreau (Yvonne), direction des poudres, ancienneté comptant du 1er avril 1948.
Bozec (Yvonne), poudrerie nationale du Ripault, ancienneté comptant du 1er avril 1950.
Cattiaux (Marie-Louise), poudrerie nationale de Sevran-Livry, ancienneté comptant du 1er avril 1948.
Chabarot (Raymond), agence comptable, ancienneté comptant du 1er janvier 1950.
Courbin (Pierre), poudrerie nationale de Saint-Médard, ancienneté comptant du 1er octobre 1949.
Cruchaudeau (Micheline), laboratoire central des poudres, ancienneté comptant du 1er avril 1948.
Dibon (Louis), poudrerie nationale de Bergerac, ancienneté comptant du 1er janvier 1948.
Ecary (Yvonne), direction des poudres, ancienneté comptant du 1er juillet 1949.
Favennec (Suzanne), poudrerie nationale du Ripault, ancienneté comptant du 1er octobre 1947.
Fontaine (Marceau), centre d'études du Bouchet, ancienneté comptant du 1er juillet 1949.
Gasc (Gilbert), poudrerie nationale de Saint-Médard, ancienneté comptant du 1er juillet 1948.
Giovannai (Flore), poudrerie nationale de Toulouse, ancienneté comptant du 1er avril 1948.
Ingivel (André), poudrerie nationale du Ripault, ancienneté comptant du 1er janvier 1948.
Jacquin (Marthe), poudrerie nationale de Toulouse, ancienneté comptant du 1er janvier 1948.
Lacroze (Roger), poudrerie nationale d'Angoulême, ancienneté comptant du 1er janvier 1950.
Lahay (Henriette), laboratoire central des poudres, ancienneté comptant du 1er avril 1950.
Laude (Marie), poudrerie nationale de Vonges, ancienneté comptant du 1er janvier 1950.
Patanchon (Michel), poudrerie nationale de Saint-Médard, ancienneté comptant du 1er janvier 1949.
Perrin (Marguerite), poudrerie nationale de Sorgues, ancienneté comptant du 1er janvier 1949.
Peyret (Huguette), direction des poudres, ancienneté comptant du 1er janvier 1948.
Real (Germaine), poudrerie nationale de Toulouse. Ancienneté comptant du 1er octobre 1947.
Tisserand (Odette), poudrerie nationale du Ripault. Ancienneté comptant du 1er avril 1948

Agent de bureau de 6e classe.

Blanc (Elise), poudrerie nationale de Bergerac. Ancienneté comptant du 1er janvier 1949
Colomban (Georges), poudrerie nationale de Saint-Chamas. Ancienneté comptant du 1er juillet 1948.
Gaillard (Marie-Louise), poudrerie nationale de Toulouse. Ancienneté comptant du 1er janvier 1947.
Gardelle (Lucette), poudrerie nationale de Bergerac. Ancienneté comptant du 1er janvier 1948.
God (Marie-Anne), poudrerie nationale de Bergerac. Ancienneté comptant du 1er janvier 1948
Heynard (Germaine), poudrerie nationale de Bergerac. Ancienneté comptant du 1er avril 1947.
Lespinasse (Suzanne), poudrerie nationale de Bergerac. Ancienneté comptant du 1er janvier 1949.
Marchetti (Sylvestre), laboratoire central des poudres. Ancienneté comptant du 1er janvier 1949.
Roblin (René), poudrerie nationale d'Angoulême. Ancienneté comptant du 1er juillet 1949.
Signoret (Lucienne), poudrerie nationale de Sorgues. Ancienneté comptant du 1er janvier 1948.
Tardy (Jeanne), poudrerie nationale de Saint-Chamas. Ancienneté comptant du 1er juillet 1947.

Agent de bureau de 7e classe.

Gonzalez (Raymonde), direction des poudres. Ancienneté comptant du 1er janvier 1949.

Ces nominations ne deviendront définitives que si, en application de l'article 23 de la loi du 19 octobre 1946, les intéressés ont été reconnus aptes aux emplois qu'ils postulent et s'ils ont satisfait à la visite médicale prescrite par l'article 10 du décret du 5 août 1947.

Liste d'aptitude au grade d'ingénieur militaire de 1re classe des fabrications d'armement.

Par décision du 23 mai 1951, la liste d'aptitude des ingénieurs de travaux d'armement de 1re classe au grade d'ingénieur militaire des fabrications d'armement de 1re classe est arrêtée ainsi qu'il suit:

1 M. Farsenq (Raymond-Marcel-Louis).
2 M. Lelong (Paul-Albert-Auguste).

TABLEAU D'AVANCEMENT DE 1950

RESERVES

Sont inscrits au tableau d'avancement pour le grade de sous-lieutenant de réserve MM. les aspirants de réserve ci-après:

TROUPES METROPOLITAINES

ARME BLINDEE ET CAVALERIE

1re RÉGION MILITAIRE

Subdivision de Chartres.

Besse (Jacques-Francis).
Bora (Paul-Joseph).
Cellot (Marc-Joseph-Yves).
Charles (Louis-Edmond-Joseph-Maurice).
Ferjoux (Roger-Hubert-Isidore).
François (Jean-Gaston).
Lentz (Michel-Jean-Louis).
Montavon (André-Ernest).
Richer (Lucien-René).
Rocfort (Gilbert-Octave-Fernand-Edouard).
Rouault de Coligny (Michel-Marie-Jean).
Villetard (Jean-Charles-René).
Wemaère (Pierre-Michel-Albert).

Subdivision d'Orléans.

Moulin (Pierre-Paul-Léon).
Rety (Pierre-Henri).
Roussel de Courcy (Aimery-Serge-Robert-Marie).
Saigot (Pierre-François-Sylvain).
Thibault (François-Marie-André).

Subdivision de Paris.

Acker (Philippe-Albert-Joseph).
Alban (Elie-Louis-Marie).
D'Aleyrac-Contaud de Coulange (Jean).
Alfassa (Jean-Paul-Henri-François-Patrice).
Algis (Jacques-Léon-Ferdinand).
Alliot (Maurice-Isidore-Archie-Elrard).
Almes (Jacques-Jean-Yves René).
Ambelouis (Lionel-Marie-Pierre).
Amedro (Edouard-François-Auguste).
Anglade (Joseph-Eugène-Marie).
D'Angiejan-Chatillon (Bruno-Marie-Joseph-François).
Anot de Maizière (Maurice-Philippe-André-François).
D'Arboussier (Jacques).
Arrighi de Casanova (Jacques-Pierre-Henri).
Ausseur (Michel-Marie).
Badel (Michel-Pierre).
Baguenault de Puchesse (Marie-Joseph-Jean).
Balenbois (Jacques-Jean-Georges).
Bapst (André-Auguste-Marie).
De Bar de La Garde (Marie-Joseph-Etienne-Guy).
Barbot (Jean-Louis-Bernard).
Barthelemy (Jean-Claude).
Bastidon (Guy-Jean).
Bazin (Benoît-Anne-Jean-Marie).
Beaufils (Marcel-Félix-Joseph).
Bechet (Claude-Lucien-Eugène).
Benard (François-Adrien).
Benazech (Claude-André-Jean).
Berducou (Yves-Georges).
Berger (Jacques-Gouzay-Lithgow).
Berlie (Michel-Maurice-Marie).
Bernard (Edgard-Albert).
Bernard (Pierre-Gaston).
Bernet-Rollande (François-Jean).
Berthelon (Roland-Auguste).
Berthier (Jacques-René-Elie).
Bertrand (Philippe-Frédéric).
Biard (Claude-Marie-Joseph).
Biarnais (Pierre).
Bidet (Gilbert-Marcellin-Albert-Gabriel).
Billoire (Pierre-Alfred).
Bineau (José-Noël-Henri-Marie).
Bizot (Christian-Marie-Eugène).
Blanc (Raymond-Léon-François).
Blanchet (Pierre-Eugène-Charles).
De Blois (Etienne-Charles-Antoine-Adrien-Marie).
Bodros (Jean-Paul).
Boisseau (André-Edouard).
Boizeau (Jean-Etienne-Edmond).
Bokanowski (Etienne-Lucien).
Bouche (Jacques-Eugène-Georges-Edmond).
Bourgoin (Albert-Pierre).
Boulard (Pierre-Gabriel).
Bouttier (Jacques-Charles-Raymond).
Bouvet (Jean-René-Henri).
Boyer (Gérard-Eugène).
Bret (Charles-Georges-René-Marie).
Brillatz (Serge-Marie-René).
Brown (Jack-Léon-Roger).
Brumpt (Francis-Henri-Edouard).
Bugat (Roger-Fernand).
Burgard (Jean-Jacques-Raymond).
Caboche (Jacques-Roger-Claude).
Caillard d'Aillières (Hubert-Paul-Denis).
Caillard d'Aillières (Michel-Fernand-Marie).
Camalte (Christian-Jacques-Noël).
Carcanague (André-Jean-Marie).
Cardot (Pierre-Edgard-Marcel).
Cargill (Patrice-Maurice).
De Cellery d'Allens (Jean-Marie-Alexandre).
Chabot (Claude-Henri-Jules).
Chartier (Maurice-Jean-René).
Chat (Roland-Louis).
Chaumat (Luc-Xavier-Henri).
Chauveau (François-Georges).
Chopin de Labruyère (Jean-Henri-Brion).
Choquet (Maurice-André-Marie).
Clement (Guy-Jean).
Clermont (Jean-Louis-Henri-Maurice).
Clos (Jacques-Albert-Etienne).
Colonge (Pierre-Robert).
Compin (Norbert-Jacques).
Coquil (Charles-Jean-Marie).
De Courrèges (Joseph-Marie-Félix-Xavier).
Couture (André-Roger).
Couvelaire (Jean-Paul).
De Crepy (François-Bon-René-Maurice).
Crepy (Michel-Henri-Germain-Marie-Joseph).
Crilout (Jacques).
Curtil (Jean-Claude-Louis).
Cuvelier (Bernard-Robert).
Dallois (Robert-Marc-Léon).
Dardart (André-Fernand-Ernest).
Darmangeat (Pierre-Jacques).
Dauchez (Alain-Marie-François).
Dauzais (José).
Davoise (Guy).
Degeorges (Claude-Pierre).
Degorge (Gaston-Marie-Bruno).
Delagrave (Charles-Fabrice).
Delandue (Jean-Ferdinand-Pierre).
Delapalme (Jean-Pierre-Marie).
Delautier (Jean-Julien-Maurice).
Delepeleer (André).
Delers (Hubert).
Delestre (René-Ernest-Léon).
Delfosse (Claude-Henri).
Delolle (André).
Delvas (André-Paul).
Desfons (Henry-Jean).
Devouge (Marcel-Pierre).
Dhulster (Georges-Jean-Marins).
Diechamps (Jean-Marie-Ange-François).
Dizien (Jean-Michel-Alfred).
Dol (Francis-Maurice-Louis).
Dolle (Jacques-René).
Dopuhet (Roland-Jules-Vincent).
Druon (Samuel-Roger-Charles).
Dubard (Jacques-André-Germain).
Dubouch (Claude-Henri-Pierre-Hugues).
Duchon (Michel-André-Albert).
Duflot (Jacques-Pierre-Charles).
Dufour (Jean-Jacques-Claude).
Dupare (Yves-Louis).
Dupau (Guy-Louis-Marie).
Dupont (Jean-Marc).
Dupré (Jean-Paul-Henri).
Duranton (Robert-Jacques-Marie).
Es-Chaseriau (Robert-Henri-Louis).
Fabius (André-Marcel).
Fabre (Alain-Camille-Maurice).
Fabre (Jean-Louis-Marie-Maurice).
Fabry (Roger-Joseph-Sylvain).
Fanton (Marcel-Robert).
Farabolini (Roland-Fernand-Philibert).
Farcy (Robert-Léon).
Feral (Louis-Daniel-Marie-Joseph-Marcel).
Fevre (André-François-Louis).
Fiorelli (André-Maurice).
Firmin-Didot (Jacques).
Fonsales (Xavier-Aimé-Marie-Louis).
De Font-Reaulx (Jacques-Paul-Marcel).
Fouchet (Henri).
Fourcade (Paul-Christian-Frédéric).
Fourniol (Pierre-Michel).
Froissart (Daniel).
Gage (Robert-Marcel-Edouard).
Gaillard (Paul-Auguste-Edouard).
Gamba (Louis-Roland).
Gandibleu (Michel-Paul).
Garlot (Christian-Marie-Roger).
Garnier (Jean-Claude-René).
Garrette (Jack-Marcel-Gabriel).
Garrigues (Marc-Jean-Honoré).
Garzend (Pierre-Augustin).
De Gaulle (Bernard-Xavier-Octave-Marie).
De Gayardon de Fenoyl (Jacques-Jean).
Geouffre de La Pradelle (Albert-Philippe-Gabriel-Marie).
Gerin (Bernard-Marie-Marc).
Giger-Magnus (Jacques-François).
Gillet (Camille-Léonce).
Giron (François-Alain).
Givelet (Noël-Marie-Gisèle-Jacques).
Gleber (André-Raoul).
Gobert (Marc-Henri).
Goetz (Jean-Nicolas).
Goll (Anselme-Jérôme-Emile).
Goumard (Jean-Fernand).
Gridel (Antoine).
Gugenheim (Jacques-Edouard-Désiré).
Guerrier de Dumast (Jacques-François-Marie).
Guibard (Henri-Louis-Paul).
Guibert (Gaston-André-Raymond).
Guillemin (Jean-Henri-Louis).
Guiller (Joseph-Marie-François-Victor).
Hahn (Jean-Marcel).
Hamelin (Jean-Achille).
Hameline (Paul-Louis-Bernard).
Hauss (Jean-Paul).
Heller (Pierre-Claude-Jean).
Hemery (Robert-Albert-René).
Henrion (Christian-Marie).
Herr (Désiré-Emile).
Hodouin (Louis-Auguste-Mathurin-Guy).
Houdart (Philippe-Marcel-Lucien).
Hubin (Philippe-Roger).
Hubin (Pierre-Robert).
Huteau (Jacques-Pierre-Charles).
Ipanema de Moreira (Daniel-Albert-Alfred).
Ivoy (Bernard-Louis).
Jacquot (René-Raoul).
Jagu (François-Emile-Norbert).
Jannot (Marcel-Adolphe).
Jouannon (Jacques-Paul).
Joubert (Jean-Emile-Pierre).
De Julien de Zelicourt (Emmanuel-Marie-Joseph-Albert-Michel).
Kienzlen (Georges).
Krafft (Daniel-Jean-Marie-Louis).
Kuczynski (Gérard-Claude).
Labouret (Henri).
De Labriffe (Antoine-Pierre-Arnauld-Jean).
Lacorne (Francis).
De Ladoucette (Armand-Gabriel-Maurice).
Lafont (Charles-Louis-Pierre).
De Laforcade (Roger-Marie).
Laisne (Claude-Marc).
Lalloz (Xavier-Marie-Pierre).
Lamache (Paul-Vincent-Marie-Joseph).
Lambert (Raymond-Désiré).
Lange (Louis-Charles-Henri).
Laporte-Many (Georges-Marie-Joseph-Henri).
Larvor (Jean-Claude-Charles-Lucien).
De La Selle (Gérard-Marie-Suzanne-Henri).
Lasnier de Lavalette (Edmond-Pierre-Michel-Marie).
Lassere du Rozel (Pierre-Albert).
Latruffe (Marcel-Marie-Gustave-Joseph).
Lavenir (Robert-Marie-Louis).
Le Blan (Pierre-Vincent).
Le Blanc (Charles-Roger).
Le Boucher d'Herouville (Marie-Raoul-Hervé).
Lefebure (Claude-François).
Lefebvre (Pierre).
Lefevre (Jean-Louis-Georges-Henri).
Lemaigre-Dubreuil (Jean-Pierre).
Lemarie (Gilbert-Mathurin-Marie).
Le Mée (Jean-Pierre).
Le Pape (François-Pierre-Bertrand).
Le Poupon (Guy-Alain-Marie).
Le Roy (Pierre-Franck-Charles-Marie).
Lesestre (Roger-Maurice).
Lesieur (Robert-Maurice-Marcel).
Lienard (Claude-Etienne-Jules).
Lion (Roger-Fernand-Robert).
Lodigiani (Raymond-Jean).
Loriot de Rouvray (Bernard-Marie).

Lorne (Maurice-Fernand-René).
Luton (Jean-Jacques-Jules).
Machard (Jacques-Paul-Louis).
Maes-Place (Norbert-Germain-Albert).
Maggiar (Claude-Paul-Octave).
Magnol (Georges-Paul-Joseh).
Magny (Claude-Edmond-Jean-Marie).
Mailliet (François-Charles-Ernets).
Malan (Claude-François).
De Malherbe (Patrice-Marie-René).
Mandil (Jacques).
Manigand (Jean-Joseph).
Marcillaud de Goursac (Jean).
Mariaux (Yves-Robert).
Marichal (Bertrand-Charles).
Marill (Claude-Albert-Louis).
Mariet (Bernard-Marie-Philippe).
Marquiset (Jean).
Martin (Claude-Frédéric-Noël).
Martin (Marcel-Antoine-Jacques).
Martin (René-Adrien).
Mathelin-Moreaux (Jean-Charles-Albert-Edmond).
Mazabraud (Jean-Louis).
Mazeraud (Pierre-Auguste-René).
Mechin (Bernard-Georges-Eugène)
Mercier (Georges-Henri-Marie).
Merli (Pierre-Auguste).
Mesnil (Jacques-Louis-François-Gabriel).
Michel (Pierre-Marie-André).
Michot (Pierre-Georges).
Mignon (Jacques-Georges-Henri-Hippolyte-Maurice).
Miquel (Gérard-Jacques-Jean).
Mirabaud (Lionel-Christian-Pierre)
Mirman (Louis-Etienne).
Mollet-Vieville (Francis-Jacques-Edouard).
Mollie (Philippe-Joachim).
Moriceau (André-René-Gabriel).
Morizet (Marie-Jacques-André).
Mothiron (Bernard-Eugène-Marie-Henry).
Mounie (Roger-François-Laurent).
Mouret (François-Xavier-Philippe-Gabriel).
Murat (Louis-Marie-Xavier-Joachim-Napoléon).
Murat (Pierre-Jean).
Naboulet (Paul-Louis-Joseph).
Nageotte (Pierre-Raymond).
Nave (Guy-Jacques-Pierre).
Neny (Alexis-Pierre-Marie).
Nicolas (René-Camille-Lucien).
Nicolay (François-Marie-Georges-Edmond).
Noury (Jacques-René).
Oleron (Pierre-André-Philippe).
Panard (Pierre-Marie-Maurice).
Parent (Jean).
Parmentier (François-Louis-Napoléon-Gabriel).
Patel (Joseph-Julien).
Paulin (André-Théophile-Gustave).
De Pechpeyrou-Comminges de Guilaut (Hervé-Marie-Nicolas-Georges-Albert).
Peltier (Michel-Henri).
Penin (Pierre-René-Frédéric).
Penin de La Raudière (Henry-Marie-Gilles-Elie).
Perret du Cray (Guy-Claude-René-Marie-Joseph-Pierre).
Pesty (André-Alfred-Paul).
Petiet (Hubert-Marie-Raymond).
Petiet (Roger-Marie-Robert).
Peugeot (Roland-Robert-Edouard-Jean-Pierre).
Pillet (Michel-Louis-Roger).
Pilleverdier (Jean-Pierre).
Pinon (Henri-Marie-Joseph).
Pirmez (Henri).
Pittet (Jean-Fernand-Charles)
Plion (André-Jacques).
Poidevin (Jacques-Yves).
Poindron (Francis).
De Polignac (Armand-Louis-Marie-Héracle).
Pouech (Robert-Auguste).
Pouradier (Jean-André-Louis).
De Pourtales (Christian-Hubert).
Prot (Jean-Marie-Félix-Armand-Paul).
Protti (Jacques-Emile).
Provansal (Paul-Marie-Georges).
Quarez (Paul-Marcel-Louis).
Rabier (Jacques-René-Charles).
De Rarecourt de La Vallée de Pimodan (Pierre-Henri-Gabriel-Georges-Aymar-François).
Reach (Jean).
Redoute (Daniel-Henri-Robert).
Regnier (Alain-Pierre-Emile).
Reinhart (Michel-Jacques-Marcel).
Retore (Jacques)
Rey (Pierre-Edmond).
Reynard (Jean-Jacques-Jérôme).
Rocher (Alphonse-Julien).
Roland-Gosselin (Xavier-Marie-Alphonse).
Rondet (Jacques-Alfred-Jean-Marie).
Roser (Jean-François-Henri).
De Rostolan (Michel-Maurice-Joseph-Marie).
Rouanet (François-Xavier-Marie-Daniel).
Roubaudi (Patrice-Maurice-Pierre-Marie).
De Rouge (Jacques-Hubert-Eugène-Marie).
Roulin (Jean-Pierre).
Roux (Michel-Arnold-André).
Roux (Pierre-Jean).
Rouzée (Guy-Jean-Marie).
Sabatier (Guy-Adolphe-Marie-Lucien).
De Saint-Germain (Alain-Gérard-Bernard-Anne-Marie).
Sarrazin (Jean-Maurice).
Sauzey (Noël-Antoine-Jean-Camille).
Savale (René).
Schricke (Etienne-Jean-Marcel).
Sejournet (Robert-Louis).
Seneque (Michel-Marie-François).
De Seroux (Maurice-Robert-Louis-Joseph).
Sichel-Dulong (Philippe-Richard-Sylvestre).
Suchard (Fernand-Marie-Ernest).
De Susanne d'Epinay (Etienne-Pierre-Albert).
Tagu (Claude-Jean-Marcel).
Taittinger (Guy-Napoléon-Pierre-Marie-Jules).
Tassel (Michel-Léon-Paul).
Tenot (André-Lucien-Jean-Jacques).
Thiébaud (Maurice-Henri).
Thirriot (Paul-Charles-Jean).
Thomas (Henri-Adrien-Paul).
Thomassin (Dominique-Léon-Marie).
Torres (Damien).
Touche (Pierre-Joseph-Paul).
Toute (Pierre-Paul).
Tricon (Pierre-Joël-Paul).
Trotry (René-Marie).
Van Leckwyck (Bernard-Charles).
Veilleux (Jacques-Henri).
Velicitat (Jacques-André-François-Guy).
Verdier (René-Jean-Germain).
Vernet (Charles-Henri-Victor).
Viards (Guy-Henri).
Vidal (Jacques-Marie-Joseph).
Viel (Claude-Jean-Louis).
Vienot (Alain-Emile-Georges).
Vigier (François-Edouard).
Voisin (Roger-Jacques).
Wahl (Jean-Henri).
Walhain (Michel-Octave-Marie-Louis).
De Waresquiel (Arnold-Maurice-Berckmans-Marie).
Watkin (Gaston-Louis-Clotaire).
Weber (Jacques-Anatole-Marie).
Yvon (Michel-Louis).
Zacharie (Charles-Lucien).
Zetter (Claude-Robert-Yves).

Subdivision de Versailles.

Alletrux (Jean-Michel-Henri-Léopold).
Archimbaud (André-Francis-Eugène).
Bailly (Claude-Jean-Maurice).
Bally (Henri-Charles-Gabriel).
Balon (Pierre-Georges-Laurent-Ghislain).
Bandelier (Paul-Marie-Marc-René).
Barranco (Caijetano-Flores-Lorman).
Belpomme (Maurice-Jean-Jules-Adrien).
Beullier (Yves-René).
Bonnet (Michel-Jean-Pierre).
Bouet (Pierre-Vincent-Louis).
Bouscharain (Jacques-Albert).
Briot (Gilles-Marie-Olivier-Noël).
Busson (Jean-Joseph-Lucien).
Camelin (Pierre-Emile-Basile).
Chevallier (Jean-Louis).
Chuard (André-Charles).
Clerat (Jean-Aristide-Henri).
Cohadon (Pierre-André-François).
Creff (Pierre-Georges).
Daire (André-Joseph).
Darnet (Jacques-Emile-Auguste-Marie).
Delage (Raoul-François-Louis-Gabriel).
Deluce (Pierre-Jean).
Demathieu (Maxime-Léon).
Dumont (Paul-Hubert-Isidore).
Fouquet (Marc-Jacques).
France (Pierre-Eugène).
Girard-Buttoz (François-Marie).
Girardier (Hubert-Aimé).
Godard (Claude-Maurice-Justin).
Gouere (André-Armand-Achille).
Henri (Jacques-André).
Hirt (Denis-Prosper).
Hubert-Brierre (Etienne-Charles-Alphonse).
Judith (Pierre-Léon-François-Joseph).
Laflèche (Roger-Henry-Paul).
Lapouge (Henri).
Lemaire (Jacques-Henri-Stéphane).
L'Huillier (Claude-Charles-Camille-Marie).
Macquin (Jacques-Georges-Edouard).
Mazeaud (Roger-Maurice).
Millereau (Bernard-Jean-Eugène-Charles).
Mollet (Raymond-Georges).
Mulquin (Jean-Pierre-Luc).
Néron (René-Paul).
Penaud (Charles-Raymond).
Petavy (Marcel-Félix-Jean-Philippe).
Philippe (Emile-Victor).
Pillias (Georges-Louis-Frédéric).
Point (Maurice-Charles-Yves).
Quiquand (Jean).
Rouillard (Jean-Marie-Mathurin).
Saget (Hervé-Michel)
Sénéchal (Guy-René).
Sermanet (Francis-Pierre-Hubert).
Timmel (Jean-François-Xavier).
Vidal (André-Georges-Simon).
Vouillemont (Charles-Benoit-Yvan).

2e Région militaire

Subdivision d'Amiens.

De Boissonneaux de Chevigny (Marie-Antoine-Philippe).
Boucher (Guy-Eugène).
De Chabot (Philippe-Marie-Claude-François-Bernard).
De Cornois (Georges-Edouard).
Desjobert (Christian-Marie-Xavier).
Duquenne (André-Désiré-Adolphe).
Duteurtre (Jacques-Gaston-Gabriel).
Giroux (René-Marie-Emile).
Jaskowiec (Stanislas).
Meniel (Jean-Marie-Henri-Edouard)
Scholl (René-Gaston-Léopold).
Vanderbecken (Jacques-Raymond).

Subdivision d'Arras.

Adam (Bernard-Henri-Fernand).
Arquembourg (René-Marcel-Jean).
Badre (Guy-Emile-Jean-Philippe).
Bernard (Georges-Jean-Francis-Hubert).
Bernard (René-Alfred).
Cambier (Jacques-Marie-Louis-Jules).
Coupe (René).
Delahodde (Jean-Louis-Paul-Ernest).
Dubois (Augustin).
Dubois (Raymond).
Fondeur (Claude-Albert-Léon).
Honriez (André-Marius-Jules).
Laurent (René-Emile).
Louf (Michel-Gaston-Adrien).
Paillart (Aimable-Zéphirin).
Paty (Ferdinand-Albert).
Pille (Claude-Raymond).
Pont (François-René-Marie).
Prevost (André-Emile-César-Joseph).
Pryen (Gaston-Arthur).
Taverne (Alain-Joseph).
Tétart (Henri-Paul-Emile).
Vallet (Paul-René).
Wacheux (Jean-Léon).
Wiscart (Jacques-Charles).

Subdivision de Laon.

Billy (André).
Bonneville (Robert-Virgile-Henri).
Bourdeau de Fontenay (Robert).
Campagne (Claude-Eugène-Charles).
Dury (Philippe-Jean).
Evain (Jean-Claude-Marie).
Fagneux (Guy-Georges-Eugène-Marie-Joseph).
Jubert (Michel-Marie-René).
Kammerer (Marie-Pierre-Louis-Gérard).
Lassaux (Marc-Pierre-Léopold).
Mulot (Marcel-Jean-Arthur).
Thiéry (Lionel-Jean).
Wald (Bernard).

Subdivision de Lille.

Allard (Jean-Paul-Arthur-Léon-Joseph).
Basier (Jacques-Adelson-Octave).
Blervaque (Albert-Jean-Joseph).
Bonte (Gérard-Ignace-Marie-Joseph).
Cailleaux (Jean-Robert-André).
De Canongettes de Canecaude (Marie-Joseph-Charles).
Collier (Georges-Maurice).
Colombier (André-Marie-Auguste-Ghislain).
Courtecuisse (Bernard-Jacques-Joseph).

Cuvelier (Philippe-François-Maurice-Gérard).
Darioseeq (Pierre-Georges).
Decoopman (Joseph-Alfred).
Delafosse (Jean-Antoine).
Delattre (Jean-Henri-Achille).
Delboe (Paul-Léon).
Delequeuche (Jean-Alphonse-Henri).
Delobelle (Joseph-Marie-Albert).
Derville (René-Jean-Marie-Joseph).
Desurmont (Maurice-Emile-Paul-Marie-Joseph).
Dewavrin (Marc-Henri-Joseph).
Dewulf (Patrick-Guy-Paul).
Douniaux (Pierre-Louis-Paul).
Dufour (Eugène).
Dumortier (Raymond-Louis).
Fabre (Jean-Henri).
Fallot (Christian-Robert-Gérard).
Filez (Pierre-Georges-Henri-Emile).
Fourmeaux (Etienne-Pierre-Jacques-Marie-Joseph).
Fremaux (Robert-Cyrille-Louis).
Gelin (Yves-André-Fernand).
Gheysen (Jacques-André-Pierre).
Govaerts (Jacques-Louis-Lucien).
Harduin de Grosville (Pierre-Marie André).
Her (Maurice-Jules-Albert).
Jaubert (Antoine-Georges-Pierre).
Knidler (Bernard-Marie-Xavier).
Legrand (Francis-Luc-Marcel).
Masurel (Yves-Edmond-Jean-François).
Noirot (Jean-Jacques).
Petitprez (Jean-Constantin-Paul-Maurice).
Ramon (Gaston-André-Joseph).
De Rocco (Roger-Victorien).
Roquit (Jean-Marc-Louis).
Rottier (Marcel-Paul).
Roussel (Jean-Pierre-Marie-Joseph).
Roziès (Robert-Eugène).
Salmon (René-Auguste-Albert-Joseph).
Taufflieb (Jacques-Pierre-Charles-Adolphe).
Toulemonde (Pierre-Paul-Eugène-Marie-Joseph).
Toussaint (Pierre-Marie-Joseph).
Vandesmet (Adolphe-Henri-Marie-Joseph).
Van-Wynsberghe (Claude-Francis).
Willaert (Robert-Georges-Louis).

Subdivision de Rouen.

Basuyau (Marcel-Jean-Paul).
Buisson (Jean-Pierre-Louis-Augustin).
Chesneau (Pierre-Robert-Eugène).
Delatouche (Michel-Marcel-Marie).
Desjonquères (Patrick-Jean-Marie).
Gaston-Lagorre (Anicet-Jean).
Hornus (François-Pierre-Maurice).
Jaspar (Patrick-Marie-Joseph).
Jochaud du Plessix (Joël-André-Marie).
Lardans (Daniel-Raymond).
Le Prévost de la Moissonnière-Cauvin (Philippe-Claude-Ernest-René-Louis-François).
Levillain (André-Charles-Marie).
Louvel (Paul-Jean-Marie).
Mace (Robert-Jean-Marcel).
Mercier (Jean-Louis-Georges).
Paitre (François-André).
Rivière (Georges-Henri-Sylvain).
Rouen (Hubert-André).
Sacquepée (Max-Georges-Aimé).

3e Région militaire

Subdivision de Caen.

Aumont (Philippe-Georges-Paul-Arsène).
Bourdon (Michel-Abel-Auguste).
Caillian (Gilbert-Joseph-Pierre).
Campion (Philippe-Gabriel-Pierre).
Fbrard (Guy-Jean-Bernard).
De Foucault (Henri-Marie-Joseph).
Lallemand (Albert-Georges-Marcel).
Reine (Léon-Lucien).
Vincent (Jacques-Marie-Joseph).

Subdivision du Mans.

D'Andigné de Beauregard (Hubert-Marie-Joseph-Olivier-René).
D'Andigné de Beauregard (Olivier-René-Marie-Joseph-Gabriel).
Planchet (Jean-René-Alexandre).
Bouchet (Robert).
Duchemin (Marc-Marie-Maurice).
Duval (Jacques-Yves-Michel-Georges).
Fournigault (Bernard-Maurice-Victor-Elie).
Genest (Bernard-Paul).
Guillemin (Auguste-Germain-Lucien).
Lebert (Guy-Marie-Jossien).
Lejeune de Bellecour (Jean-Hippolyte-Marie).
Le Sassier-Boisaune (Jean-Marie-Gabriel).
Mazet (Georges-René).
Roulleaux-Dugage (Jacques-Henry-Christian).
Savare (Jean-Marie-Louis).
Yvon (André-Alfred-Edouard).

Subdivision de Nantes.

Bernier (Albert-Arthur-Georges).
Bielle (Luc-Marie-Alexis-Maurice).
Bouricand (Pierre-Etienne).
Brousseau (Paul-Louis-Marie).
Broussel (Gilles-Stéphane-Marie).
Cailleton (Jacques-Etienne).
Clergeau (Yves-Marie-Louis).
Constant (René-Auguste-Camille).
Defois (Marcel-Joseph).
Fortin (Jacques-Clovis-Emile).
Gaeremynck (Robert-Michel-Jules).
Gaulier (Alexandre-Henri-Marie-Joseph-Antoine).
Grondin (Jacques-Pierre-Edouard).
Henry (Michel-Marie-Joseph).
Le Ray (Yves).
Lery (Yves).
Martin (Henri-Joseph-Auguste).
Massiet (René-Bernard-Raoul).
Parpaillon (Robert-Samuel).
Poisson (Jacques-Marie-Charles).
Ripoche (Jean).
Tertrais (Xavier-Jules-Marie).
De Torquat de la Coulerie (Alain-Marie-Gabriel).

Subdivision de Rennes

Bagot (Jean-Pierre-Henri).
Bastide (Roger-Lucien).
Du Breil de Pontbriand (Christian-Marie-Joseph-Gonzague).
Caro (Henri-Joseph-Alexandre).
Coelenbier (Jean-Paul).
Dheilly (Lionel-Jean).
De Freslon de la Freslonnière (Pierre-Marie-Anne-René).
Gasrel (Eugène-Claude).
Lebuède (Georges-Auguste-Armand).
Lenormand (Marc-Marie-Joseph).
Letellier (Lucien-Marie-Joseph).
Racape (Jean-François-Henri-Louis).
Robin (Adolphe-Paul-Marie).
Simon (Louis-Marie).

Subdivision de Vannes.

Bazin (Marcel-André-Jean).
Branellec (Alexandre).
Dreau (Germain-Roger).
Le Goan (Paul-Marie).
Le Page (Eugène-Maurice).
Le Rest (Hervé-Jean).
Paturel (Franck-Louis).
Poux (Jacques-Henri).

4e Région militaire

Subdivision d'Angoulême.

Andribet (Pierre-Henri-Barthélemy).
D'Arche (Etienne-Marie-Jean).
De Batz (Henri-Pierre-Charles-Adrien-Marie).
Bremont (François-Albert).
Bridier (Jean-Raymond).
Castaing (Joseph-Robert-Jean-Paul).
Cornée (Pierre-Emile-Alfred).
Delmas (Pierre-Gabriel-Joseph).
Dore (Jacques-Pierre).
Grangier (Charles-Antoine-Marius).
De Jarnac de Gardepée de Saignac (Hervé-Joseph-Maurice).
Lambert (Bernard-Frédéric-André).
Maze-Sencier (Guy-Marie-Jacques-Alphonse).
Megard (Raymond-Louis-Léon).
Menu (Jean-Claude).
Quinque (Jean-Marcel).
Veyret (Jacques-André).

Subdivision de Bordeaux.

Amblard (Gabriel-Jean).
D'Arlot de Cumond (François-Marie-Jean-Charles).
Augustin (Jean-Marie).
Barre (François-Pierre).
Bigot (Jacques-Jean).
Bon (Marcel-Pierre).
Bouthier (Francis-Henri).
Brousse (Claude-Henri-Adrien).
Caltran (Joseph).
Cortina (Etienne-François).
Daury (André-Marc-Louis).
Delmas (Marie-François-Charles-Claude).
Delorme (Gilles-Marie-Henri-Louis).
Duffau-Lagarrosse (Bernard-Marie-Pierre-Hugon).
Eymeri (Roger-Jean).
Fabre (Robert-Léon-Marie-Michel).
Fabre (Roger-André-Bernard).
De Fayolle (Alain-Henri-Marie-Félix).
Froidefond (Jacques-Jean-François).
Gard (Joseph-Marie-Albert).
Grangier (René-Robert).
Hèle (Jean).
Huet (Raymond-Georges-Aimé-Marie).
Imbert (Pierre-Jacques).
Isnard (Christian-Paul-Joseph).
Koehler (Jean-Louis-Henri).
Labuzan (Jean-Jules).
Latouche (Jean-Jacques-Pierre).
Marrot (Pierre-Louis-Marc).
Mauriac (Jacques-Marie-Jean).
Meisser (Georges-Victor).
Mignon (Jean-Pierre-Roger).
Nadal (Pierre-Gratien-Claude).
Perromat (Pierre-Jacques-Marie).
Ralle (Gérard-Rémy).
De Rasilly (Hubert-Marie-Joseph).
Rauget (André-Paul).
Rieunier (Bernard-François-Marie).
Robine (Claude).
Roche (Lucien-Marie-Charles-Emile).
Tournier (Georges-Maurice).
Turon (Pierre-Jean-Fernand).
Vergely (Pierre-Dominique).
Vital (André-Claude).

Subdivision de Limoges.

Bethoule (Jean-Marcel).
Dupouy (Max-Roger-Albert).
Dupuis (André-Jean).
Gouyon (Antoine-Jean).
Guillard (Roger-Jacques-Xavier).
Guillout (Yves-Armand-Marie).
Perissay (François-Marie).
Kaufmann (Jacques).
Kervella (Claude).
Limoujoux (Alix-Louis).
Martinet (Henri-Firmin-Jean).
Ravel (Lucien-Louis).
Rioualion (Jacques-Marie-Etienne).
Ronteix (Maurice).
Roques (Jean-Joseph).
Rouchaud (Pierre-Charles-Lucien).
Soulat (Robert-Jean-Marie-Pierre).
Teyssier (Jean-Charles).
Vareille (Jean-Alexandre-Léonard).
Vielle (Louis-André).

Subdivision de Poitiers.

Auger (Gabriel-Marie).
De Bony (Aymard-Joseph-Marie-Gaston).
Brugerolle de Fraissinette (Marie-Jean-René-Jacques).
Criton (Omer-Louis-Serge).
Delaveau (Claude-Charles-Marie).
Descheemaekere (Philippe-Marie-Henri).
Geskis (Robert-Jean).
Guérin (Edmond-François).
Laverre (Pierre-Paul-André).
Lefebvre (Christophe-Louis-Georges-Marie).
Loubeau (Robert-Clément-Maximin).
Normand (Claude-Charles-Alfred).
Perrigault (Jean-Claude-Marie-Edmond).
Touraine (Jacques-Marie-Joseph).

Subdivision de Tours.

Aujay (Bernard-Marie-Joseph).
Baisan (Charles-Henri-Marie).
Cave (Pierre-Marie-Henri).
Gaignault (Philippe-Henri-Eugène).
Geay (Paul-Michel).
Guinnepain (Christian-Gabriel-Louis).
Lavedrine (Gaston).
Meyer (Charles-Francisque).
De Sinety (Jean-Cœur-Marie-Alphonse).

5e Région militaire

Subdivision d'Albi.

Augier (Pierre-Edmond-André-Jean).
Bardou (Jean-Michel-Pierre-Marie).
Bessières (Yves-Emile).
Boyer (Maurice-Théodore-Louis).
Calmet (Pierre-Albert-Clément).
Chanoux (Georges-Marie-Emile-Jean).
Dieude (Laurent-Paul-Jean-Marie).
Esteve (Gérard-Louis-Marie-Joseph).

Fisson-Jaubert d'Aubry de Puymorin (Gérard-Gaston-Marie).
De la Croix de Chanterac (Marie-Joseph-Emile-Nicolas-François).
Mathieu (Laurent-Louis).
Pages (Louis-Raymond-Jules-Fernand).
Van Elstraete (Roger-Marcel-Robert).

Subdivision de Montauban.

Ancel (Christian-Marie-Roger).
De Ferre (Jean-Louis-Edouard).
Gisbert (Louis-Jacques-Marie-André).
Vie (Antonin-Pierre-Marius).

Subdivision de Pau.

Barrère (Pierre-Jean-Antoine).
Bidegain (Joseph-Jean).
Cassou (Jean-Henri).
Damestoy (Henri).
Darroussat (Pierre-Michel).
Fourticq-Loustalet (Paul-Jacques-Louis).
Garcia (Robert-Julien-Marie).
Laporte (Edmond).
Lavigne (François-Victor-André).
De Masin (Roland-Fernand-Marie-Joseph).
Nadeau (Antoine-Marie-Jacques).
Perie (Paul-Francis-Maurice).
Seize (Henri-Auguste).
Soule (Jean-Paul).
Tarrieu (Jean-Marie-Jacques-Paul).

Subdivision de Perpignan.

Bertran (Louis-Jean-Marie).
Brail (Albert-Louis-Gustave).
Cazenobe (Félix).
Filo (Jean-Vincent-François).
Herail (Georges-Marie-Bernard-Antoine).
Larregain (Alfred-Salvator-Noémie).
Lordant (Jean-Louis).
Pams (Gaston-Georges).
Ponrouch (Jules-Marie-Marcel-Louis).
Ricard (Robert).
Voelckel (Charles-Albert).

Subdivision de Toulouse.

Aragon (Roger-Joseph-Honoré).
Arquier (Germain-Pierre).
De Bénitez d'Avila (Jean-Emile-Louis).
Bessières (Louis-Paul-Camille).
Bonnemaison (Marie-André-Jean).
Boulanger (Louis-Michel-Joseph).
De Castelbajac (Robert-Marie-Raymond).
Cazes (Pierre-Fernand-Lucien-Albert).
Clamagirand (Georges-Jean).
Dabernat (Lucien).
Darcourt-Lezat (Emmanuel-Marie-Joseph-François-Antoine-Maurice-Gaston-Germain).
Demblans-Dechans (Jean-Henri-André).
Eymes (Serge-Lucien).
Fontan (André-Joseph).
Fourcade (Georges-Albert).
De Lapasse (Bertrand - Marie - Joseph-Albert-Henry).
Maurin (Marcel-André-Paul).
Meunier (Jacques-Alain).
Mollard (Jean-Louis).
Mouisset (Gérard-Marie-Alexandre).
Munico (Hubert-Lucien).
Poletti (Antoine-Elie-Georges).
Fourailly (François-Paul-Albin).
De Puybusque-Toutens (Jean-François-Marie).
Rey (Paul-Augustin-Louis).
Rollier (Jean-Louis).
Saint-Alary (Roger-Albert).

6e RÉGION MILITAIRE

Subdivision de Châlons-sur-Marne.

Cestre (André-Jean-Jules-Auguste).
Chere (Georges-Charles-Louis).
Didier (François-Jacques-Jean).
Huot (René-Léon-Albert).
Huiin (Gérard-Marie-Henri).
Martini (Jean-François).
Michaut (Pierre).
Tonneaux (Georges).

Subdivision de Metz.

Brandmeyer (Roger-Joseph).
Hartmann (Raymond).
Jacobs (André-Roland).

Subdivision de Nancy.

Beurdouche (Jean-Georges-Marie).
Didierjean (Emmanuel-Victor-Pierre).
Dugny (Jacques-Jean-Joseph).
Gendré (Michel-Roger).
Hann (Maurice-Joseph-Georges).
Mantini (Hubert).
Mathieu (Pierre-Léon-Marcel).
Maneveau (François-Félix-Amédée).
Milot (André).
Nicolas (Jean-Marie-Louis).
Paroni (René-Orlando).
Riston (Jean-Marie).
Simon (Roger-René-Marie-Henri).
Schluck (Roger-Henri-Justin).
Thiétry (Noël-Victor-Joseph).
Turquet (Pierre-Clément-Irénée-Aristide).

Subdivision de la Sarre.

Antoine (Michel-Anik).
Gauthier (Henri-Louis-Jules-Ernest).
De Gouberville (Michel-Marie-Joseph).
Piquemal (Raymond-Jean-Marcel-Bel).

Subdivision de Strasbourg.

Eschbach (Paul-Pierre).
Hauss (Jean-Paul).
Holl (Michel-Maurice).
Laroulandie (Fernand).
Lecomte (Gilbert-Michel-Marie).
Rosenkranz (Joseph-Albert-Désiré)
Weiss (Louis-Henri).

7e RÉGION MILITAIRE

Subdivision de Besançon.

Anouilh (Gaston-Jacques-Séraphin).
Bonnard (Samuel-André-René).
Chalot (Marcel-Eugène-Auguste).
Gentier (Michel-Octave-Frédéric).
Guillaume (Achille-Joseph-Léon).
Hellio (Serge-Marie-Emmanuel).
Leculier (Jean-Raymond).
Madajewski (Stanislas).
Marchand (Jean-Abel-Emile).
Pacaut (René).
Vermot (Claude-Henri).

Subdivision de Dijon.

De Cambourg (Bernard-Marie-Jean-Jacques).
Carlot (Roger-Louis).
Charmeau (Jean-Jacques-Louis).
Condemine (René).
Cureau (Eugène-Auguste).
Favotte (Michel-Denis-Joseph).
Manuel (René-François-Marie).
Parnotte (Maurice-Henri).
Patriarche (Jean-Claude).
Perriaux (Jean-Dominique-Claude)
Picaud (Xavier-Marie-André).
Poinsot (Pierre-Henri).
Prost (André-François).
Ragot (Jean-Marie-Henri-Ferréol).
Rouan (Maurice-Séverin-René).
De Vogue (Bernard-Melchior-Marie-Simon).

Subdivision de Nevers.

Chapuis (Roger-Georges-Pierre).
Fortin (Robert-Edmond).
Guichard (Hubert-Jules-Victor-Robert).
Guyot (Pierre).
Martinet (Paul-Léopold).
Meffre (Philippe-Marie-Jacques-Joseph-Germain).
Du Pré de Saint-Maur (Pierre-René-Marie-François).
Rabeau (Jean-Camille-Marie-Frédéric).
Rouchonnat (Julien-Antoine-Marie-Joseph-Etienne).
Villemin (Jean-Louis-Henri).

8e RÉGION MILITAIRE

Etat-major.

Rapin (Ernest-Marcel-Jean).

Subdivision de Chambéry.

Bonnaz (Théophile-André-Aimé).
Carrier (René-Gabriel-Gilbert).
De La Flechère (Roger-Michel-Henri-François-Marie).
Rollier (François - Jacques-Marie Michel).
Roulet (Pierre-Laurent).
Roux (Michel-Louis-François).
Roux de La Plagne (Clément-Marie-François).

Subdivision de Clermont-Ferrand.

Badiou (Pierre-Marius-Eugène).
Barnerias (Antoine-Joseph).
Boucaumont (Elie-Louis-Etienne).
Chaput (Robert-Michel-Pierre).
Combier (Gérard-Louis-Jean).
Devaulx de Chambord (Hervé-Marie-Albéric).
Guionin (Hubert-Marie-André).
Le Nestour (André).
Lherme (Marius-Antoine).
Merle (Alix-Charles-Vital-Paul).
Merlin (René-Jean).
Perrin (René-Jean-Marie).
Portejoie (André).
Robinet (Michel-Gabriel-Clément).
Rochon (Gérard-Joseph-Marcel).
Sarrot (Michel-Marie-Gérard).

Subdivision de Grenoble.

Baret (Emile-Louis-Pierre).
Cagnat (Jacques-Maurice-Abel).
Coquilhat (André).
Eyssartier (Jacques-André).
Girier (Paul-Antoine-Marie).
Louche-Pelissier (Marc-Eugène-Joseph-Marie).
Marcoz (Jean-Gabriel).
Merle (Louis-Paul-Auguste).
De Miol-Flavard (Jean-Louis-Marie-Régis).
Mony (Daniel-Gabriel).
Peronnard (René-Georges-Joseph).
Pison (Claude-Marie-Hippolyte).
Rhodes (Pierre-Roland).
Rougon (Jean-Marie-Gaston).
Roux (Jacques-Jules-Clément).
Thuillier (Fernand-Pierre).

Subdivision de Lyon.

Agi (Maurice-Moche).
Barut (Alphonse-Eugène-Vital).
Baudry (Guy - Robert - Marie-Raphaël).
Bernard (René).
Beroud (Pierre-Joseph-Marie).
Berthelon (Antoine-Henri-Albert).
Billard de Saint-Laumer (Alain-Marie-François-Thérèse).
De Boissieu Dean de Luigne (Christian-Edmond-Henry-Marie-Joseph).
Bouvard (Aimé-Martial-René).
Bret (Marc-Jean-Joseph).
Brunaud (Georges-Lucien-Henri).
Bry (Albert-Claude-Marie).
Capiod (Elie).
Chanay (Maurice-Jean-Etienne).
Charlin (Pierre-Albert).
Chatelet (Paul-Raymond-Valentin).
Chomel (Amédée-Antonin-Paul).
Claraz (Yvon-Robert-Maurice).
Corbet (Jacques-Laurent).
Courbon (Jean-Simon).
Deletraz (Louis-Marius-Auguste).
Donguy (Daniel-Roger).
Dupont (Henry-Marie-André).
Emain (Maurice-Jules-Marie).
Etienne (Julien-Robert).
Favier (Jean-Marie-Joseph).
Ferrez (Marcel-Claude-Marie-Elie).
Gabriel (Paul-Louis).
Galseran (Joseph-Antoine).
Genin (Pierre-Yves).
George (Edouard-Marie-Louis).
Girard (Maurice-René-Emile).
Grosgurin (Raymond-Pierre).
Haehl (Victor).
D'Harcourt (Charles-Henri-Joseph-Marie).
Humbert (Marcel-Marie).
Jacques (André-Antoine).
Janet (Charles-Joseph).
Joquel (Henry-Victor).
Laderach (Paul-Jean).
Lanfrey (Albert-Auguste).
Malapert (Paul-Marie-Georges).
Merminod (Louis).
Meuneret (Paul-André).
Meunier (Louis).
Monfourny (Paul-Henri-Marie).
Montagne (Marie-Jean-Laurent).
Nicolle (Henry-Jean-Edouard).
Nicollet (Louis-Charles).
Page (Jack-Charles).
Pautre dit Choisy (Georges-Jacques-Roland).
Pelissard (Jean-Ernest-Robert).
Pochet (Paul-Alphonse).
Poulet (Jean-Lucien).
Pradat (Marcel-Auguste).
Prenat (Jean-Edouard-Adelin-Marie).
Rebillard (Jean-Georges-Baptiste-Marie).
Reix (Jean-Claude-Léonard-Louis).
Riboud (Jean-Léon-Marie-Jules).
Rivet (Joseph - Marie - Charles-Adrien).
Roubi (David).
Roulier (Pierre-Emile-Jean).
Sanson (Henri-Marcel).
Sautier (François - Marie - Philibert).
Sauzay (Jacques-André).

Simonet (André-Julien).
Sultani (Isaac-Raymond).
Tenet (Pierre-François-Victor).
Theynard (Paul-Louis).
Traverse (Achille - Claude-Marie-Pierre).
Truchon (Georges - Joseph - Delphin-Louis).
Vaisselet (Léon-Lucien).
Vavin (Eugène-Henri-Noël).
Vicard (Pierre-Antoine-François).

Subdivision de Saint-Etienne.

Aubert (Roger-René).
Becaud (Antonin).
Bonileau (Claude-Maurice-Marie).
Brouillet (Claude-Pierre).
Bussac (Jean).
Carudel (Robert).
Chambert (Jean-Régis).
Chatelet (Louis-François).
Combeuil (Jean-Baptiste - Emile-Joseph).
DaCole (Louis - François - Marie-Mathieu).
Delomier (Georges - Marie - Antoine).
Freydeire (Roger - Georges - Antoine).
Garonnaire (Gustave - Aimé - Antoine).
De Gueizl (Alexis).
Jamon (Henri).
Lassablière (Louis-Jean).
Marjolet (Georges-Roger).
Paponaud (Claude-Charles).
Paradis (Henri-Marie-Léon).
Sandrier (Joseph - Elie - Pierre-Marie-Jacques).
Tournier (Paul-Alphonse-Adrien).
Villard (Claude).
Weill (Jean-Robert).

9e RÉGION MILITAIRE

Subdivision de Marseille.

D'Abel de Libran (Henri-Gaspard-Raymond-Maxime).
Allegre (Pierre - Adrien - Marie-Romain).
Arnaud (Franc-Edouard-Julien).
Ay (Etienne-Yves-François).
Bech (André-Joseph-Henri).
Benas (Georges-Henri).
Benoît (Henri-Francis-Antonin).
Bernard (Joseph-Ernest-Alfred).
De Braquilanges (Guy - Marie-Henri).
Capelier (Jacques-Marie).
Cordesse (Jean - Louis - René-Pierre-Paul).
Degremont (Gilbert - Aldebert-Emile).
Dolle (Gérard-René-Paul).
Domezon (Jacques-André-Vital).
Gamet (Jean-Louis).
De Gasquet (Médéric-Marie-Georges-Henri).
Gines (Abel-Claude-Ramon).
Grandchamp des Raux (Gérard-Marcel-Gaston).
Granet (Claude-André-Auguste).
Guérin (Philippe-Dominique-Gaston-Marie).
Jacquel (Robert-Paul).
Jaillet (Michel-Marie).
Jeanroy (Antoine - Max - Charles - Joseph).
Longuet (Jean-Claude-Georges).
Mallet (Jean-Emmanuel-Georges).
Marion (Robert-Michel).
Mazouillier (Louis).
Noé (Roger-Henri-Jean).
Pamard (Antoine-Jean-Baptiste).
Perrin (Jean-Albert).
Philippon (Henri-Raoul).
Principe (Bernard-Max-Georges).
Reynaud (Francis-Edmond-Gérard-Jean-Philippe).
Ronlein (Alfred - Marie - Joseph - Jean).
Schaedelin (François-Marie-Félix).
Teule (Jean-Jacques-Charles).
Turpin (André-Robert-Louis).
Viala (Régis-Jules-Marius).

Subdivision de Montpellier.

D'Andoque de Seriège (Gilles-Simon-Pierre).
Anglade (Jean-Pierre-Marie-Paul).
Beneze (Gérard-Paul-Ernest).
Berry (Louis-Antoine-Auguste).
Biales (Pierre-Albert).
Bordarier (René-Samuel).
Bousquet (René-François-Joseph).
Domergue (Pierre-Eugène-Albert).
Durif (Michel-Jack).
Fiol (Robert-Jean).
Jouyaux (Pierre-François).
Larguier (Maurice-Aimé).
Maurin (Louis-Henri).
Mitaranga (Théodore-Emmanuel).
Mougenot (Pierre).
Palatan (Claude-Pierre-Paul).
Prieur (Jean-Auguste).
Raynaud (René-Joseph-Charles).
Robert (Jean-Justin-Marie).
Servet (Jean-Denis-Louis).
Tarniquet (Joseph-André-Victor).

Subdivision de Toulon.

Barre (Gilbert-Denis-Albert).
Berr (Jacques-Claude).
Cabrillac (Pierre-Désiré).
Dalby (Paul-Louis-André).
Dallon (Lucien-Félix-Joseph).
Dautel (Robert-Alfred).
Laugie (Honoré).
Le Corre (Henry-Yves-René).
Michaud-Fidey (René - Maurice - Léon).
Paltrinieri (Jean-Pierre-Daniel).
Rambaud (Jacques-Jean-Marie).
Renaud (Jacques-Jean-Julien).
Richard (Léo-Paul-Jean-Sylvestre).
Riols (René-Marie).

10e RÉGION MILITAIRE

Division d'Alger.

Augy (Henri-Denis).
Busin (Edmond-Jean).
Cabanes (Michel-Auguste-Marie-Alfred).
Calavassy (Georges).
Cazaux (Lucien-Jean).
Chaffarod (Jacques-Joseph-Eugène).
Coulaud (Gabriel-Pierre).
Cousin de Mauvaisin (François).
Delbays (Jean-Emile-Charles).
Detienne (André-Gabriel).
Dias (Charles-Albert-François).
Durafour (Jean-Michel-Louis).
Exiga (Jean-François-Xavier).
Faizant (Raoul).
Gabriel (Yves-René).
Garcin (Clément - Gustave - Maurice).
Isaac-Friang (Max-Marcel).
Jeanne (Robert-Pierre-Charles).
Lacurie (Henry-Edouard).
Laquière (Claude-Emmanuel-Prosper-Pierre).
Lavaud (Jean-Louis).
Léger (Jean-Georges-Henri).
Lepoutre (Gérard-Edouard-Adolphe).
Mazon (Henri-Marcel).
Rainero (Marcel-Albert).
Rodrigues (Albert-Charles).
Servoles (Gaston-Emile-Lucien).
Sire (Raymond).
Tour (Aimé-Léon).

Division de Constantine.

Alahoum (Mohammed).
Cœurdacier de Gesnes (Marie-Ange-François-Michel).
Denis (Jacques-Hippolyte).
Fernandez (Gilbert-Jean-Jacques).
Fromont (Augustin).
Gandus (Abraham-Robert).
Gazzeri (Georges-Raymond).
Gresse (Victor).
Jourdan (Auguste-Roger-Aimé).
Laurens (Marcel-Léon).
Palmieri (Henri-Pierre).
Pericat (René-Julien-Louis).
Rosenthal (Maurice-Armand-Hippolyte).

Division d'Oran.

Beaudet (René).
Cabal (René-Paul-Silvain).
Lafage (Maurice-Henri).
Peretti (André-Jean-Louis-Léon).
Periard (Prosper).

TROUPES DU MAROC

Avril (Michel-Walter-Georges-André).
De Bardon de Segonzac (Etienne-Marie-Hubert).
Barthelemy (Jean-Julien-Robert).
Boillon (Edmond-Alexis).
Bouston (François-Louis-Pierre).
Brosset-Heckel (Maurice-Marie-Louis).
Brunier (Pierre-François-Baptiste).
Cizeron (Jean-François-Joseph).
De Crozals (Etienne-Louis).
Debelle (Daniel-Fernand-Eugène).
Defrasne (François-Pierre).
Delaye (Raoul-Paul).
Delecluse (Roger).
Ealet (Edouard-Jules-Antoine-Marie).
Estors (Jean-Joseph-Georges).
Falandry (Fernand-Henri).
Goenaga (Edmond-Jean).
Grieb (Robert).
Guérin (Ernest-Joseph-Clément).
Guironnet (Max-Jean-Paul).
Hermet (Louis-Emile-Félix).
Imbert (Christian-Jean-Simon).
Juncqua (Gabriel-Léon-Eugène).
Laforgue (Jean-Jules-Gustave).
Lasaugе (Emile-Paul-Olympe).
De La Taille-Tretinville (Marie-Edmond-Arnaud).
Lecante (Guy-Marcel-Claude-Henri).
Lescouret (Marcel-Antoine-Jean).
Loubier Detaille (Jean-Charles-Elie).
Muraccioli (Ange-Marie).
Paoli (Jacques-Robert-Albert-Stéphan).
Pedelucq (Jean-Alexis-Henri).
Perrou (Armand-Auguste).
Pillet (Chislian-Jacques-Germain).
Pommeret (Jacques-Agnan-Joseph-Maurice).
Reinaud (Franc-Georges-Henri).
Robert (Gonzague-Marie).
Roussel (Bernard).
Sablayrolles (Alain-Joseph).
De Saint-Agathe (Joseph-Louis-Jean).
De Sarrieu (Yves-Marie-Charles-André-Bertrand).
Sert (Jean).
Solanet (Aymard-François).
Tacussel (Raoul-Paul-Marius).
Vidal (Pierre-René).

TROUPES DE TUNISIE

Blanc (Pierre-Léon).
Deport (Henri-Jean-Baptiste).
Duval (Armand-Marcel-Joseph).
Herry (Michel-Yves).
Labachot (Jean-Albert).
Lhomme (Pierre-Max).
Mottes (Paul-Victor-Emile).

FORCES FRANÇAISES EN ALLEMAGNE

Aublant (Anne-Marie-Mathieu-Bernard).
Braconnier (Louis-Armand-Jean-Marie).
Capron (Roger-André).
Couturaud (Camille-Adolphe-Julien).
De Daran (Martial-Marie-Gabriel-Jacques).
Wuilliez (Roger-Fernand).
Xavier (Claude-Etienne-Edouard).

FORCES FRANÇAISES EN AUTRICHE

Sarraulte (Jean-Paul).

AFRIQUE ÉQUATORIALE FRANÇAISE

Rose (Henri-Léon-Ludovic).

TRANSMISSIONS

1re RÉGION MILITAIRE

Subdivision de Chartres.

Audat (Raymond-Roland).
Delanoë (José-Marie-Raymond).
Fortoul (Pierre-Auguste).
Guillebaud (André).
Havet (Bernard-Gilbert-Robert).
Larsimon (Marcel - Raymond-Louis).
Mallet (Jean-Gustave).
Philippe (Michel-Louis-Jules-Noël).

Subdivision d'Orléans.

Le Boucher (Henri-Robert).
Morceaux (Paul-Maurice-Jean).
Saclier (Louis-Paul).
Thomasset (René-Marcel).
Vrinat (Paul-René-Albert).

Subdivision de Paris.

Abouchanem (Georges-Paul).
Agnesetta (Marcel).
Astor (Raymond-Auguste).
Aurejac (André-Antoine).
Ballet (Jean-Marcel).
Baillon (Etienne-Joseph-Robert).
Baleslie (Guy-Jean-Raymond).
Barassin (Roger-René).
Beguet (André-Octave).
Belanger (Xavier - Paul-Raymond-Marie).
Benezech (Jacques-Henri).
Benquet (Claude-Aimé).
Bernabei (François-Jacques).
Bertaux (André-Louis).
Bessou (Paul-Firmin).
Blondeau (René-Louis-Albert).
Boisvieux (Jean-Eloi-Victor).
Bonald (Claude-Jean-Louis).
Bonizec (Roger-Yves).

Boutet (Louis-François-Henri).
Boulongne (Jean-Léo-Maurice).
Boyon (Maurice-Georges-André).
Braconnier (Jacques-Germain-Louis).
Bras (Robert-René).
Bruley (Maurice-Georges-Marie).
Brunel (Guy).
Buchet (Henri-Martial-Alfred).
Bussard (Alain-Edouard-Daniel).
Cadours (Jean-Pierre).
Cailleton (Pierre-Maurice-Jacques).
Camand (Paul-Georges).
Camus (Jacques-Gaston-Bernard).
Canard (Marcel).
Cani (Edmond-Jean-Joseph).
Cantrelle (Jean-René-Lucien).
Capdevielle (Pierre-Théodore).
Carre (Jacques-Henri-Charles).
Carton (Georges-André-Jean).
Casays (Léonce-Francis).
Cayez (Jacques-Raoul).
Champlon (Georges-Ernest-Adrien).
Chantemargue (Paul-Emile-Georges).
Chassaing (André-Henri-Gilbert).
Chaste (Roger-Georges).
Chatelain (Jean-Jacques).
Chaumonnot (Jean-Raymond-Gabriel-Désiré).
Chobillon (Guy-Lucien).
Chouteau (Henri-Claude-Augustin).
Coenca (Henry-Barouch).
Coinde (Claude-Amédée-Martial-Jean-Ernest).
Combeau (Philippe-Albert-Paul-Louis).
Cordurie (Pierre-Lucien).
Cornu (Maurice-Fernand).
Coulon (Jacques-Jean-Marcel).
Courteaux (Michel-Léon).
Crouet (Jean-Yves).
Dany (Pierre-Albert).
Darragon (Jean-Edmond-Marie).
David (Yves-Francis).
Dechamp (Jean-Louis-Cyrille).
Delisse (René-Léon).
Delouvrier (Jacques-Louis-Gaston).
Demarquette (Jean-Henri-Lucien).
Depeige (Michel-Auguste).
Desolneux (Albert-Edouard).
Doublet (Xavier-Edmond-Joseph).
Dousteyssier (André-René).
Dreyfus (Jacques-Francis).
Drouard (René-Louis-Abel).
Dubois (Claude-Emile-Edouard).
Duchateau (Pierre).
Duflot (André-Maurice-Jean).
Dumas (Jean-Théodore-Daniel).
Durupt (Paul-Auguste-Charles-Eugène-Georges).
Duvernoy (Jean-Charles-Bernard).
Espinasse (André-Gilbert).
Etienne (Michel-Georges-André).
Etourneau (Pierre-Gabriel).
Fabre (Jean-François).
Fangeat (André-Louis-Clément).
Ferrieu (Robert-Lucien-Georges).
Fegueux (Emilien-André-Joseph).
Ferry (André-Louis).
Fillioux (Maurice-Raymond).
Fleury (André-Albert-Louis).
Fluhr (Francis).
Franc (André-Paul).
Frédéric (Pierre-Gaston).
Frei (Armand-André).
Gaillard (Emmanuel-Emile-Joseph).
Garsault (Jean-Maurice).
Gaudy (Robert-Edouard).
Gaullier (Pierre-Henri-Ernest).
Gensbittel (Gérard-Henri-Jean).
De Gentil Baichis (Henry-Marie-Guy).
Gernigon (Yves-Georges).
Giet (Robert).
Girault (Serge-Pierre).
Grandjean (Robert-Jean).
Grangeret (Claude-Louis-Albert).
Greaud (Gilles-Alphonse-Arthur).
Gueguen (Albert-Jean-Marie).
Gueldry (René-Laurent-Eugène).
Guery (Jacques-Marie-Joseph).
Guilleron (Pierre-Henri).
Guinchard (Paul-Marie-Alain).
Habian (Albert).
Halley (Paul-Auguste-Marie-Joseph).
Hamard (Roger-Fernand).
Hannequin (Maurice-François).
Hauville (Jacques).
Hauw (Jacques-Emile-Henry).
Hostalier (Fernand).
Hostalier (Pierre).
Houlon (Jacques-Henri-Alexandre).
Hubert (Jean-Jacques-René).
Huet (Charles-Louis-Victor).
Jacques (Claude-Albert-Gaston-Léon).
Jammes (Lucien).
Jouanigot (Jean-Etienne).
Juillon (Gilbert-Robert-Jean).
Kahn (Serge).
Klaus (Edouard).
Krief (Georges-Roger).
Lacombe (Marc-Michel).
Lacoste (Claude-René).
Lafforgue (Jacques-Marie-Louis-François).
Laloux (Roger-René-Henri).
Lamboux (André-Jacques).
Lamic (Robert-Léon).
Lamy (Paul-Albert-Jean).
Laplace (René-Maurice-Pierre).
Le Borgne (Jean-Dominique).
Le Conte (Hubert-Louis-Marie).
Le Dauphin (Robert-Yves).
Le Grumelec (Jean-Victor-Emmanuel-Marie).
Lejon (Jean-Charles-Jacques).
Lemoine (Jacques).
Lesage (Lucien-Raymond).
Le Vaillant de Folleville (Jacques-Auguste-Ludovic-Roger).
Le Vert (Jean-François-Eugène).
Lhuissier (Jean-Antonin).
Lizabault (Lucien).
Lourdin (Lucien-Georges-Michel).
Maison (Jean-Albert).
Maraval (Henri-Antoine).
Marc (Jean-Marcel).
Marcq (Jean-Claude-Auguste).
Marques (Robert-Jules-Prosper).
Marty (Philippe-Charles).
Mary (Jean-Robert).
Masson (René-Jean-Pierre).
Mattei (Jean-Pierre-Maxime).
Maynadier (Pierre-Eugène-Denis).
Mesle (Gilbert-Henri).
Messager (Jacques-Léonce).
Miard (Michel-Charles).
Missier (François-Jules-Marie-Victor).
Monneret (Jacques-Jean-Etienne-André).
Monteil (Georges-Jean-René).
Morisset (Jacques-Nicolas-Marie).
Moussy (Marcel-Paul-Jean).
Mouton (Michel-Gabriel-Pierre-Charles).
Murot (Pierre-René-Auguste).
Naywosz-Paszkiewicz (Jean-Joseph).
Nègre (Henri-Georges).
Nitzer (Michel-Gaston).
Noïk (Simon-Philippe).
Normand (Jacques).
Oudot (Pierre-André-Yves).
Pasqualini (Joseph).
Pelloille (Claude-François-Roger).
Perdigeon (Claude-André).
Périé (Jean-Pierre-Caude).
Permilleux (Jacques-Paul-Emile-Jean).
Peronnet (Albert-Louis).
Perrin (Jean-Joseph-Auguste).
Perrot (Jacques-François).
Peter (Roland-Henri-Michel).
Picasso (Jean).
Pietri (Georges-Adolphe-Vincent).
Pillet (Robert-René-Antoine).
Pinot (Raymond-Alphonse-François).
Place (Yves-Marie-Ghislain).
Plaudet (Max-Robert).
Poirier (Jacques-Alfred).
Poisbeau (Henri-Alphonse-Gilbert).
Poly (Guy-Mary).
Pons (Michel).
Pouget (Jean-Eugène-Antoine).
Poussou (René-Marcel-Pascal).
Poulonnet (Raymond-Lucien-Jules).
Prugnaud (Maurice-Henri-Jean).
Purorge (Guy-Gustave-Charles).
Pusterie de Cidrac (Charles-Savinien-Raoul-Marie).
Quillevere (Jean-Emile).
Rafaut (Claude).
Raduron (Jean).
Raibaud (René-Jean).
Regeasse (Annetti-Henri).
Renaudin (Robert-Louis).
Rignon (Roger-Louis).
Ripplinger (Gilbert-André-Joseph).
Roche (Henry-Léon).
Rolbart (Guy-Maurice-Charles).
Rousseau (Jean-Gérard-Antony).
Roy (Guy-Maurice).
Sabatie-Garat (Paul-Jean-Marie).
Savoye (Jean-Claude-Henri).
Schintowcki (Claude-Michel).
Schmitt (Marcel-Gaston).
Schneider (Pierre-Edouard).
De Seroux (Gilbert-Henri).
De Seynes (Robert-François).
Sicard (Edouard).
Siret (Michel).
Sirugue (Serge).
Sourd (Sylvain-Simon).
Stactchenko (Stéphane).
Sureau (Francis-Georges-Edmond).
Taisant (Lucien-Pierre-Fernand).
Tarze (Robert-Maurice-Antoine).
Tessier (René-Joseph-Louis).
Thiry (Francis-Georges-Joseph).
Tournier (Jacques-Lucien-Paul).
Trembelland (Claude-Basile-Georges).
Troncin (Claude-André-Paul).
Valat (Roger-Charles-Ernest).
Vassel (Raymond-Pierre-Louis).
Vautrin (Roland-Camille).
Veilhan (Michel-Pierre-Antoine).
Verger (Robert-Gustave).
Villedieu (Georges-Alfred-André).
Villiers-Moriame (Claude-Marie-Jacques).
Zermati (Joseph-Fernand).
Zivi (Jacques-Marcel).

Subdivision de Versailles.

Annel (Gérard-Joseph-Germain).
Auger (Pierre-André-Célestin-Gabriel).
Badia (Jacques-Jean).
Balland (Jean-Ferdinand-Henri).
Bareille-Saint-Gaudens (Jacques).
Bassegny (Jean-Georges-Jacques).
Bernuzeau (Roland-Guy-Georges-Marcel).
Bescond (François-Joseph-Marie).
Besle (Claude-André-Robert).
Bethenon (Robert-Paul-Louis).
Bigot (André-Hubert).
Billard (Roger-Jean-Julien).
Blanc-Francard (Jean-Marie-Pierre).
Blondeau (Julien-Jean-Etienne).
Bordet (Roger-Pierre-Edouard).
Brayer (Jean-Pierre-Gustave).
Cazalis (Jean).
Chapel (Paul-Antoine).
Chateau (Jacques).
Cherer (Jean-Paul-Marie).
Culot (Robert-Henri).
Dauga (Paul-René).
Debord (Roland-Lucien).
Désiré (Charles-Georges).
Dumas (Jean-Alexis-Eloi).
Engerran (Pierre-Léopold-Eugène).
Fabre (Pierre).
Froidefond (Jacques-André-Pierre).
Gallayrand (Maurice-Henri).
Gomez (Gérard).
Guyard (Jacques-Louis-Eugène).
Joly (Pierre-Marcel).
Julien-Saint-Amand (Gérard-Eugène).
De la Condamine (Jean-Joseph-Pierre-Charles-Marie).
Lafièvre (Daniel-Charles-Edmond).
Lallot (Pierre-Lucien-Henri).
Lapeyrère (Henry-Joseph).
Launay (Jean-Léon-Pierre).
Lavaille (André-Jean-Albert).
Le Bacquer (Roger-Yves-Marie).
Le Mouëllic (Yves-Marie).
De Liége (Jacques-Georges).
Lombard (Jean-Marius).
Lompech (Serge-Maurice).
Manceau (Georges-Julien).
Maretheu (André-Pierre-Marie).
Massot (Roland-Alphonse-Alfred).
Mercier (Jean-Henri-Albert).
Meunier (Roger-Camille-Emilien).
Monzer (Paul-Roger).
Obert (Henri-Fernand-Jacques).
Nadaud (Serge-Henri).
Panaye (Jacques-Arnold-Raphaël).
Pavis (Claude-Marie-Georges).
Pesier (Guy-Pierre-Emile).
Rey (Raymond-Jean-Baptiste).
Royer (Jacques-Marie-Marcel).
Servoles (Michel-Lucien-Georges).
Trocelli (Lucien-Alexandre-Jean).
Villard (Gaston).
Weill (Camille).
Wendling (Robert-Guy).
Zabraney (Maurice).

2e RÉGION MILITAIRE

Subdivision d'Amiens.

Allard (Jean-Edmond-Marius).
Choquet (Roger-Augustin-Charles).
Devisme (Gérard-Emile-Joseph).
Fougerolle (Antonin-Jean).
Henrion (Michel-Eugène).
Lacourile (René-Théodore).
Toehon (Jean).
Troivaux (Jacques-Paul-Robert).

Subdivision d'Arras.

Bergot (Michel-Victor-Henri-Joseph).
Bournaille (Alex-Roger-Léon).
Boyaval (René-Louis).
Carnel (Roland-Benoît-Auguste).
Coquard (Jean-Daniel).
Cuvelle (Daniel-Marie-Joseph).
Guerlain (Claude).
Debret (Claude-Albert-Emile).
Henot (Florent-Fernand-Albert).
Hode (Pierre-Maurice-Jacques-Joseph).
Houbron (Yves-Louis-René).
Lekieffre (Jean-Léon-Albert).
Marquis (Robert-Gilbert).
Specque (René-Jules-Napoléon).
Vaceler (Pierre-Camille-Désiré).
Vandewalle (André-Théophile-Marcel).
Walbecque (Daniel-Emile-Justin).

Subdivision de Laon.

Aubry (Jean-Charles).
Barbier (André-Alexandre).
Baron (Jean-Raoul).
Briet (Serge-Jean-Marius).
Cochon (René-Jules).
Courtehoux (Jean).
Delville (Raymond-Désiré-Jules).
Dussart (Robert-Fernand-Jules).
Lelarge (Marcel-Désiré).
Mercklen (Michel-Marie-Antoine).
Oudet (Daniel-Louis-Jean).
Ponchon (Jules-Fernand).
Thelu (Raymond-Nicolas-Auguste).
Venuti (Raymond).

Subdivision de Lille.

Bertin (Pierre-Maurice-Georges).
Brochut (Robert-Louis-Victor).
Carton (Michel-Gustave-Marie).
Chatillon (Félix-René).
Cordonnier (Etienne - Bernard - Marie).
Damien (André-Rosa-Joseph).
Debailleux (Louis-Pierre).
Debeir (René-Pierre).
Debruyne (Guy-Christian).
Dehaene (Roger-Amand-Louis).
Delaunay (Loïs - François - Alphonse).
Dengremont (Francis-Alfred).
de Pelchen (Arthur-Joseph).
Fatoux (André-Jules-Camille).
Foüan (Georges-Paul-Joseph).
Frevin (Marcel-Georges-Fernand).
Gally (Gratien-Georges).
Grysole (Fernand-Félix-Charles).
Guibert (Henri).
Hereng (Roger-Jean-Joseph).
Hosdey (Roger-Joseph-Cornil).
Jacquin (Jean-Marie-Paul-Joseph).
Klœckner (Edmond - André-Henri-Jean-Marc).
Leflon (Jules-Maurice).
Leleu (André-Arthur-Julien).
Linquette (Philippe-Joseph).
Lustremant (Gérard-Jacques-Louis-Marcel).
Lution (Claude-Gustave-Gabriel).
Mann (Oscar).
Moutier (Alfred-Eugène-Emile).
Negre (Clément-Vincent).
Nugues (Jacques-Louis-Noël).
Pagniez (Lucien-Jacques).
Prevot (Daniel-Emile-Jules).
Roussel (Jacques-Alfred).
Ruck (Isaac).
Santer (Robert).
Taillard (Marc-Paul).
Tissier (Jean-Victor-Charles).
Tranain (Daniel-Henri-Jules).
Urbaniak (Henrik).
Wangermee (Jean-Marie-Joseph).
Wecxteen (Jean - Marcel - Joseph-Corneille).

Subdivision de Rouen.

Bertran (Michel - Charles - Joseph-Fernand).
Billon (Jean).
Blondel (Marcel-Albert-Georges).
Bouchet (Jean-Vincent).
Boulnois (Guy-Jean-André).
Fehrenbach (André - Gabriel-Michel).
Fouard (Christian - Jean - Félix-Constant).
Grault (Jacques-Jean).
Hinfray (Bernard-André-Claude).
Hinfray (Michel-François-Marie).
Legoy (Jean-Albert-Gaston).
Panchout (Pierre-Jean-Henri).
Vincent (Henri-Marie-Edmond).

3e RÉGION MILITAIRE

Subdivision de Caen.

Beauquet (Jean-Joseph).
Brossault (Michel-Ernest-Pierre).
Dare (André-Désiré-Jean).
Fuzeau (Robert-Louis-Marcel).
Lavaud (Jean-Jacques).
Leclerc (Henri-Gustave-Octave).
Mallet (Pierre-Jacques-Marie).
Pelvet (André-Marie-Emmanuel-Guillaume).
Poirier (Jean-Marcel).
Poisson (Michel-Pierre).
Sueur (Daniel-Jean).
Vosluisant (Antoine - Lucien-Louis).

Subdivision du Mans.

Buisson (Auguste-Benjamin).
Chaumont (René-Eugène-Marie).
Cheruzel (Maurice-Jean-Henri).
Gandon (Raymond-Michel-René).
Gérard (Louis-Jean-Paul-André).
Herpin (Pierre-Marie-Jean).
Montouchet (Roland-Gérard-Albert).
Nouet (Marcel - Louis - Alphonse-Henri).

Subdivision de Nantes.

Bracquart (Jean-Marie-Gustave).
Chevalier (Michel - Célestin - Robert).
Dejoie (René-Henri).
Esterle (Fernand-Robert).
Griffon (Georges-Henri).
Hervouet (Roger-Eugène-Joseph).
Landreau (Jacques-François).
Leblais (Paul - Louis - Julien-Marie).
Le Clerc (Yves-Marie-André).
Letertre (Marcel-Emile-Julien).
Mahé (Roger-Henri-Aimé).
Marchand (Robert).
Martin (Raymond-Louis-Michel).
Martin (Victor-Emilien-André).
Migne (Maurice-Louis-Jacques).
Pointeau (Georges-Henri-Augustin-Elie-Frantz).
Raveleau (Gérard-Yves-René).
Richard (Gaston - Félix - Eugène-Emile).
Veñuet (Jean-Louis-Ludovic).

Subdivision de Rennes.

Chevalier (Raymond-Marcel).
Delfosse (Michel-Georges-Victor).
Gallaud (Georges-Jean - Yves-Marie).
Guervilly (Emile-Jean-Arsène-Marie).
Horvais (Roger-Guy).
Julo (Yves-Georges).
Kerguenou (Jean).
Krantz (Roger-Paul-Julien).
Laurent (Louis-Yves-Marie).
Maugere (Michel-Auguste).
Rouxel (Emile-Thomas-François).
Yris (Georges-Jean-Auguste).

Subdivision de Vannes.

Berthou (Jean - Marie - François-Louis).
Briant (Jean-François-Marie).
Cariou (Pierre-Yves).
Gautier (Jacques).
Hemon (Joseph-Albin-Marie).
Jourdain (René-Mathieu).
Marrec (Pierre-Emile-Louis-Marc).
Pirlou (Jean-Mathieu).

4e RÉGION MILITAIRE

Subdivision d'Angoulême.

Chabot (Yves-Paul-Ernest-André).
Delpech (Jean-Georges-Maurice).
Gourraud (Jack-Pierre-Joseph).
Pinaud (Jacques-Jean-Marie).
Suet (Raymond-Joseph-Alphonse).

Subdivision de Bordeaux.

Bosselut (Claude - René-Germain-Robert).
Bousseau (Gérard-Victor).
Cambou (Jean-Edouard).
Castanier (Jean).
Checa (Raymond).
Dufauret (Pierre).
Fouche (Jean).
Lavergne (Jean-Henri-Charles-Joseph).
Lespeau (Bernard-Robert).
Peremarti (Henri).
Rappard (Jean-Maurice).
Rouquet (Victor-Adolphe-Henri).
Roustaing (Louis-René).
Tauzin (Claude-Edouard).

Subdivision de Limoges.

Bernard (Georges-Eugène).
Doucet (Raymond).
Gondard (Jean-Albert).
Jolivet (Jean).
Laget (Roger-Aimé).
Laplagne (Serge-Paul).
Lurdos (René-Albert-Antoine).
Marchessou (Maurice-Louis).
Masdehors (François-André).
Mocœur (Marcel-Julien).
Morin (Paul-Adolphe-Alphonse).
Rougier (Jean-Georges).
Tena (Michel-Pierre-Joseph).
Verinaud (René-Alfred).

Subdivision de Poitiers.

Gibault (Guy).

Subdivision de Tours.

Ayral (Lucien-Edouard-Marc).
Bossoutrot (Claude-Jean-Charles).
Cheval (Roger-Paul-Jean).
Hellot (André-Frédéric-Henri).
Jaillais (François-Charles-Marie).
Laury (Christian - Bernard-Emmanuel).
Norel (Guy-Elie-André).
Richard (Georges-Charles-Joseph).

5e RÉGION MILITAIRE

Subdivision d'Albi.

Boutes (Robert-Jean-Clément).
Calmettes (Albert-Pierre).
Fanton (Marc-Antoine).
Pellat (Georges-Joseph-Henri).
Richard (Jean-Marc-Henri).

Subdivision de Montauban.

Arches (Raymond-Pierre).
Larribe (André-Paul-Jean).
Pages (René-Jean).

Subdivision de Pau.

Bertereiche (Pierre).
Bouquet (Jean-Eugène).
Bouzou (Roger-Charles).
Fauveau (Félix-Justin).
Lafourcade (André-Marie-Vital).
Lagraulet (Gilbert).
Lesbordes (Alexandre).
De Marcelier de Gaujac (Pierre Henri-Stanislas).
Vanuxeem (Jules-Achille-Albert).

Subdivision de Perpignan.

Candau (Jean-Maurice).
Colomines (Jean-Justin-Mathieu).
Saquer (Georges-Martin-Joseph).
Thomas (Alain-Robert).

Subdivision de Toulouse.

Benac (Bertrand - Germain-Jean-Bernard).
Bloch (Pierre-Isidore).
Boulbes (Raymond-François-René).
Cante (Marius-Joseph).
Gabrielle (Pascal-Paul-Roger).
Gallay (André-Pierre-Marcel).
Perilhou (Olivier-Auguste).
Rasson (Jean-Albert).
Rouffiac (Robert-Jean-Edouard).
Roux (Jean-Louis Emile).

6e RÉGION MILITAIRE

Subdivision de Châlons-sur-Marne

Aubry (André-Eugène-Albert).
Bouquet (Maurice-Pierre).
Bourcier (Paul - Marie - Gabriel-Henri).
Collin (Jacques-Albert-Gaston).
Dejardin (JacquesJulien-René).
Drouin (Georges-Louis-Irénée).
Houdot (Jean-Roger-Henri-Hippolyte).
Lamy (Michel-Léonce-Félix).
Laurence (Jean-Alfred-Marcel).
Lecocq (Gaston-Justin-Joseph).
Normand (Georges).
Prieur (Jean-Charles-Marie).

Subdivision de Metz.

Guerbeur (Louis-Charles).
Haag (Raymond-Lucien-Louis).
Hanotaux (Henri-Gabriel-Jean).
Hasdenteufel (Jean-Joseph-Michel).
North (Emile-Charles).
Renard (François-Louis-Henri).
Speck (Maurice-Edmond-Marie).
Wang (David).

Subdivision de Nancy.

Beaupre (Charles-Marie-Jules).
Blanc (Henri-Pierre-Félix).
Bouchard (François-Marie-René).
Chatton (Pierre - Emile-François-Charles).
Chevrier (Jean-Georges).
Cossart (Henri-Albert).
Darsonval (Raymond - Alfred-Marie).
Ferry (Georges-Robert).
Fraitini (Bernard-Louis).
Gaulier (Philippe-Eugène).
Haouy (Paul-Léon).
Henry (Robert-Louis).
Jeandel (Michel-André-Eugène).
Lambert (Guy).
Lance (René-Lucien-François).
Lenoir (Georges-Jean-Henri).
Linot (Jean).
Magnin (Jean-Pierre-François).
Maurice (Jean-Marie).
Nicolas (Jean-Jacques).
Precheur (Victor-Emile-Maurice).
Renaudie (Bernard).
Resling (Yves-François).
Richard (Paul).
Sanchis (Robert-Claude).
Stoeffler (Jean-Henri-Marcel).
Thiriet (André-Louis-Marcel).
Valentin (Jean-Joseph).
Voisin (René-Maurice-Antonin).
Wiernik (Horst-Bernhard).

Subdivision de la Sarre.

Bernos (André-Michel).

Subdivision de Strasbourg.

Campan (Bernard).
Dacin (Robert-Lucien).
Dechrisie (Jean-Pierre).
Fallot (Pierre-Georges).
Farine (Charles-Werner).
Fraichot (Gabriel-Marcel-Georges).
Guillet (Jean-Jacques).
Jacob (André-Ferdinand-Marie-Charles-Jules).
Meltauer (Antoine-Marie-Joseph).
Stockle (Roger).

7e RÉGION MILITAIRE

Subdivision de Besançon

Billon-Tyrard (André-Joseph).
Colin (Charles-Léon-Joseph).
Delhou (Jacques-Albert).
Faverjon (Barthélémy-Elie-Jean)
Pernet (Georges-Félix-Eugène).

Subdivision de Dijon.

Berland (Marie-Claudien-Régis).
Cante (Hubert-Marius).
Didier (Michel-Claude-Marie).
Duperrier (Serge-Henri-Charles).
Guillier (Robert-Jean-Emile).
Martin (Louis-Bernard).
Mazauric (Maurice-Alexandre-Augustin).
Pichon (Raymond-Louis).
Rigaud-Monin (Louis-Antoine).
Roesch (Paul-Marie-Aimé).
Rossignol (Gérard).
Rouget (Pierre-Jules-Edouard)
Thivilliers (Gabriel-Gilbert-René).

Subdivision de Nevers.

Bertrand (Jean-Louis-René).
Bes (André-Marcel-Gustave).
Besnard (Roger-René).
Bordeaux (Pierre-Emile).
Chatelain (Jean-Marie-Gilbert).
Daumares (Roger-Michel).
Duret (André).
Hebre (Jean-Marie-Gabriel)
Jean (André-Robert).
Leliard (Michel-Jacques).
Lozier (Jacques-François).
Maison (Jean-Albert).
Maréchal (Jean-Claude-Edouard-Gabriel).
Tarin (Jean-Georges).
Vivier (Jules-Léon-Aimé).
Wallet (Paul-Marie-Joseph).

8e RÉGION MILITAIRE

Subdivision de Chambéry.

Baverez (Robert-Marie-Eugène).
Canzi (Pierre).
Creuset (Marcel).
Cristina (Antoine-Hugues).
Goujet (Louis-René-Marie).
Henry (Paul-Antoine).
Poncety (Pierre-Jean-Marius).
Savarin (Guy-Louis).
Subdivision de Clermont-Ferrand.
Arizzoli (Jacques-Henri-Marie).
Barraud (Gérard-Eugène-Félix-Marius).
Bastien (Xavier-Lucien-Georges).
Beguin (Claudius-Louis).
Bouchet (Georges-Marius-François).
Ciceri (Virgile-Marius).
Desfaudais (René-Léon-Fernand-Auguste).
Dousse (Jean-Paul-Marie).
Galland (Julien-Alfred).
Maisonneuve (Joseph).
Maniere (Lucien-Henri).
Pages (Louis-Jean).
Passelaigue (Paul-Jean-Louis).
Pateille (Jean).
Pierrat (Jean-Antoine-Louis).
Portal (André-Jean).
Seive (René-Lucien).
Semetin (Raymond-Henri-Louis-Jean).
Toizat (Robert-Auguste).
Vallenet (Roger-Antoine-Marius).
Vallin (Pierre-Louis-Joseph).
Vieira-Ribeiro (Jean-Marius).

Subdivision de Grenoble.

Blanc (Roger-Yves-Henri).
Carret (Pierre-Jean-Benoit).
Cloarec (Yves-Nicolas).
Debujet (Georges-Marcel).
Durand (Georges-Albert-Auguste).
De Marliave (Henry-Antoine-Marie).
Merle (Jacques-Yves-Jean).
Michel (René-Emile-Marius).
Paret (Jean-Jacques).
Sève (Henri-Jean-Ernest-Marie).

Subdivision de Lyon.

Arcel (Roger-Marius-Henri).
Barral (Anthelme-Roger).
Blanc (André-Victor-Pierre-Marie).
Bolle (Robert-Séraphin-Victor).
Bouix (André-Raymond).
Breyton (Jacques).
Charret (Pierre-Fernand).
Charron (André-Frédéric-Lucien).
Coudert (Waren-Paul-Marie).
Cretaine (Jacques).
Davesne (Jean-Marcel-Benoit).
Deal (André-Philibert-Adrien).
Debard (Albert-Julien).
Desbois (Jean-Frédéric-Maurice).
Destugues (Robert).
Donzelle (René-Alfred).
Durillon (Henri).
Falconnet (Claude-Nicolas-Jean).
Fargues (Louis-Germain).
Flaliet (Guy-Abel-Albin).
Fougerat (Jean-Louis-Marie-Joseph).
Gabin (Jacques-Clément-Alphonse-Henri).
Gandelin (Aimé-Gaston).
Gautheron (Jacques).
Jacquel (Robert).
Martin (Jean-Pierre-Jack).
Masmejean (Noël-Marie-Régis).
Molique (Jacques-Claude-Auguste).
Nantua (Georges-Marcel-Adelin).
Papillon (François-Etienne-Ernest).
Pfeiffer (Pierre-Emile).
Pomathios (Jacques-Emile).
De Rivoyre (Bernard-Jules).
Simonet (Roger-Pierre).
Touzet (René-Louis-Henri).

Subdivision de Saint-Etienne

André (Etienne-Benjamin-Jean).
Astic (Jacques-Louis-Joseph-Régis).
Berger (Jean).
Cleret (Maurice-Gustave).
Colas des Francs (Guy-Andonin-Marie-Ghislain).
Darraud (Maurice-Henri).
Decherf (Jean-Henri-Joseph).
Domenjoud (Jean-Charles-Auguste).
Fraisse (Jean-Antoine-Louis).
Gidon (Elie-Jean-Roger).
Imbert (Louis-Marius).
Martin (René-Jean).
Massard (Georges-Léon-Joseph).
Merle (André-Marius).
Mondillon (Charles).
Mounier (Albert-Georges-Nicolas).
Namboutin (Lucien-Etienne).
Olivain (Jean-Antoine-Amable).
Orcaire (Félix-Léon-Albert).
Perret (Lucien-Jean-Alphonse).
Piperakis (Charalambos-Jean).
Poutard (André-Antoine-Claude).
Ruillière (Charles-Louis).
Sanjullian (José).

9e RÉGION MILITAIRE

Subdivision de Corse.

Mison (François-Joseph-Louis).

Subdivision de Marseille.

Allegre (Georges-Marcel).
Clement (Henri-Jules-Germain).
Deliort (Jean-Auguste-Marcel).
Dequesnes (Gilbert).
Ferrier (Pierre-Alfred).
Grand (René-Charles-Victor)
Laban (Robert-Julien-Léonce).
Leroy (Jean-François-Désiré).
Magro (Vincent-Marcel).
Manolis (Henri-Maurice).
Mattei (Yves-Marcel).
Parsy (Pierre-Louis).
Salemme (Louis-Félix-Lucien).
Talpain (Léon-Marie-Joseph).
Terras (Auguste-Léon).
Weisz-Foenquinos (Richard-Arfrad-Jean-Wecoz).

Subdivision de Montpellier.

Astier (Pierre-Urbain).
Buraud (Jean).
Chaudesaygues (René-Alfred-Jean)
Lucibello (François-Justin-Séraphin).
Poujol (Guy-Georges).
Rumeau (Henri-Roger-Joseph).
Sanson (Jules-Antoine).
Tourreau (Yvon-Auguste).
Tribillac (Baptistin-Camille-Georges).

Subdivision de Toulon.

Baconnet (James-Maurice-Emile).
Dejaeghere (Jean-Pierre-Louis-Edouard).
Jourdan (René-Louis-Nestor).
Pignon (Noël-Antoine).
Roux (Fernand-Eugène-Alphonse).
De Sievers (Alexandre).
Teissier (Pierre-Jean).
Vernin (Maurice-Antoine-Henri).
Zisman (Lucien-Maurice).

10e RÉGION MILITAIRE

Division d'Alger.

Aynie (Raymond-Albert).
Azeau (Roger-Gaston).
Baland (Marcel-Louis).
Bobbia (Maurice-Pierre).
Brouillet (Jean-Lucien).
Bucamp (Claude-Jean).
Cachon (Pierre-Louis-Arsène).
Calmen (Roger-Antoine).
Cauchi (Fernand-Henri).
Delaunay (Pierre-Marc-André).
Dubery (Henri-André).
Dufournet (Norbert-Jean-Lucien).
Gallano (Georges).
Garcia (Gérard-Gaëtan).
Haudry (Edmond-Roger).
De La Chapelle (Jacques-Marcel-Pierre).
Lamazou (Edouard-Francis).
Lavergne (Rolland-Gabriel).
Massat (Paul-Joseph).
Nabet (Marcel-Roland).
Quartero (Jacques-Charles-Constantin).
Ramon (Antoine).
Roussely (Jean-Paul-Auguste).

Division de Constantine.

Dubourg (Jean-Antoine-Gabriel).
Giorgi (Paul-Dominique-Jacques).
Pozzo di Borgo (Joseph-Samson).

Division d'Oran.

Alaguero (Jean-Charles).
Bernier (Henri-Roger).
Berthet (André-Gaston).
Candela (Gines-Félix).
Laik (Hubert).
Lantz (Yvon-Ferdinand).
Lorenzo (Gabriel).
Riera (Cyrille-Antoine-Virgile).
Sanchez (Joseph-Antoine).

TROUPES DU MAROC

Commandement des transmissions

Barbault (Roger-Fernand-Louis).
Bisson (Henri-Paul-André).
Condamin (Denis-Stéphane-André).
Guilton (Jean-Henri).
Gruet (Jean-Charles-André).
Lacrampe-Quinta (Jacques).
Perrot (Claude-François).
Roy (Pierre-Louis).
Torro (Francis-Christian-Achille).

TROUPES DE TUNISIE

Subdivision de Tunis.

Badin (Léopold-Joseph-Bernard).
Combeau (Aimé-Lucien-Claude).
Crampon (Michel-Georges-Julien)
Fabre (Robert-Antoine-Honoré).

FORCES FRANÇAISES EN ALLEMAGNE

Rodary (Daniel-Marie-Augustin Denis).
Turquois (René-François-Marie).

AFRIQUE ÉQUATORIALE FRANÇAISE

Gaffiot (Georges-Marcel).
Jacqmin (Etienne-Albert-Louis).

AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

Aucher (Yves-René).

FORCES ARMÉES EN EXTRÊME-ORIENT

Loesch (Pierre).

GROUPE ANTILLES-GUYANE

Dauzet (Guy-Pierre-Jacques).

TRAIN

1re RÉGION MILITAIRE

Etat-major région.

Hansen (Thorleif).

Subdivision de Chartres.

Adami (Lucien).
Dayt (Pierre-Isidore-Emile).
Destin (Guy-Pierre).
Dumarche (Bernard-Jean-Michel).
Grenèche (Michel-François-André).
Hamelin (Robert-Marie-Georges).
Lecuyer (Claude-Pierre-Désiré).
Leroux (André-Jacques).
Martin (Robert-Louis-André).
Marrie (Pierre-Alphonse-Jules).
Motte (Jacques-Aimable-Hippolyte).
Nicolas (Bernard-Marie-Louis).
Quemener (Pierre-François).
Vaast (Christian-Yves-Jean-Raoul).

Subdivision d'Orléans.

Desslaume (André-Julien-Georges).
Dubois (Jean-Marie-Charles).
Maffre (Albert-Maurice-Marc).
Marcueyz (Hubert-Marie-Louis-Emile).
Rebuffel (Ernest-François-Marius).
Roche (Aimé-Jean).
Ruas (Bernard-Emile-Roger).
Thibault (Jean-Aimé-Célestin).
Touquoy (Robert-Lucien).
Valentin (Bernard-Georges-Jacques).
Vasseceau (Raymond-Bernard-Emile).
Zatorsky (Georges).

Subdivision de Paris.

Agostini (Jean-Michel-Joseph).
Amiel (Jean-Paul).
Andrivot (Jean).
Antalick (Pierre-Georges).
D'Anterroches (Olivier-Guy-Marie).
Artus (Raymond-Louis).
Astier (Robert-Xavier-Jean).
Ayache (Eugène-Yaya).
Babo (Jacques-Georges-Marie).
Baldon (Guy-Raymond).
Ballay (Hubert-Edmond-Ernest).
Ballot (Pierre-François-Maurice).
Bancillon (Charles-Olivier).
Barathon (Claude-Philippe).
Barathier (Pierre-Marcel-Robert).
Barjou (Charles-Christophe-Marie).
Bazire (Bernard-Jean-Marie-Joseph).
Benhazera (Guy-Roger-Maurice-Paul-André).
Benoit (Pierre-Eugène).
Beraud (Pierre-Gilbert).
Berger (Jacques-François-Marie).
Berlin (Jacques-Clément-Marcel).
Bermann-Leonidoff (Constantin).
Bernard (Gilles-Marie-Pierre).
Bernard (Maurice-Alfred-Louis).
Berruyer (Pierre-François).
Berthelot (Pierre-Emile-Constant).
Berlin (Philippe-René).
Bertrand (Pierre-Victor).
Biaclot (Roland-Juls).
Bladinaire (Jean-Noël-Marcel).
Bodin (Max).
Bonin (Pierre-Jean-Claude).
Bonnin (Lucien-Désiré).
Bonnin (Philippe).
Boretzki (Marcel).
Bossard (Léon-Albert-Joseph).
Boudier (Claude-André).
Boulier (Pierre-Henri-Marie).
Bouilloux-Lafont (Claude-Auguste-Pierre-Marcel).
Boulanger (Philippe-Edouard-Charles).
Bourjonneau (Jacques).
Boussard (Jacques-Lucien-Bernard).
Bouvet (Henri-Pierre-Georges).
Boy (Raymond).
Brandt (Jacques-Henri-Charles).
Brière (Raymond-Georges).
Brunneau (Jean-Baptiste-Marius).
Buresi (Henri-Paul).
Butin (Pierre-Charles).
Cambon (Gilbert).
Carre (Michel-Gaston).
Casademunt (Jacques).
Castaing (Jean-Claude-Lucien).
Causel (Claude-Henri).
Cazac (Georges-Charles-Dominique).
Cellier (Jean-Baptiste).
Chabrier (Georges-Gaston-Henri).
Chamorro (Pierre-Louis).
Charles (Pierre-Maurice).
Chatelet (Pierre-Paul-Albert).
Chourreu (Jean-Jules-Antoine).
Clavel (Philippe).
Clerc-Girard (Pierre-François).
Des Cognet (Pierre-Louis-Edouard).
Collet (Jean-Pierre-Henri-Marie).
Collongues (Pierre-Michel-Yves).
Colrat (François-Marcel-Paul-Maurice).
Combier (René-Paul)
Coste (Bernard-Georges-André).
Couignoux (Jean).
Coulon (Roger-Louis-François).
Courrault (Jacques-Paul).
Couvreur (Gilles-Marie-Victor).
Couzinet (Jean-Maurice-Michel).
Dage (Jacques-Xavier-Louis)
Dallaserra (Arthur-Benvenito).
Danielou (François-Jehan-Michel-Marie)
Daviaud (Robert-Jean-Marie-Auguste-Aesène).
Delille (Pierre-Michel).
Delmas (André-Louis).
Delmouly (Claude-Jean-Arthur).
Desbornes (Charles).
Desheulles (Paul-Jules-Pierre).
Desson (Guy-Félicien).
Devouge (Jean-Gaston-Lucien).
Deyrieux (Gaston-Jean).
Douillet (René-Joseph-Edmond).
Druilhe (Robert-Paul).
Dubois (Jean-Daniel).
Dubois (François-Marie-Joseph).
Dubois (Pierre-Marie-Henri-Augustin).
Dubois (Roger-Claude-André).
Dubuisson (Jean-René-Julien).
Ducret (Jean-Charles-Marie-Jules-Louis).
Duffaud (Clément-René).
Duflot (André-Paul-Louis).
Duhamel (André-Henri-Jean).
Dumartin (Roger-Paul-Gaston).
Duperray (Henri-Jacques).
Duphot (Louis-Emile).
Dupin (Robert).
Dupont (Norbert-Gabriel-Louis).
Dupuis (Jacques-Roger).
Duruy (Charles-Pierre).
Eger (Jean-Claude-Louis-Horace).
Evain (Maurice-Charles).
Evrard (Maurice-André).
Faucqueur (Robert-Henri).
Faure (Marcel-René).
Fayard (Jean-Pierre-Sylvain).
Ferniot (Jean-Paul).
Fillon (René-Hippolyte).
Flammarion (Armand).
Fondeville (Michel-Louis-Henri-Marie).
Fouache (Claude-Raoul-Clément)
Fourmon (Jacques).
Fournier (Pierre).
Fraisse (Roger-Bernard-Francis).
François-Poncet (Bernard-Paul).
Frot (Michel).
Frottier (Jean-Raoul).
Gadesaude (Michel-Gabriel).
Gallen (Jean-René-Yves).
Ganne (Charles-Jules).
Gantier (René-Mathieu).
Gassert (Pierre).
Gautier (Francis).
Gavinet (Jean-Marcel).
Gerbail (Robert-Pierre-Antonin).
Gillet (Jean-Henri).
Giraud (Jean-Louis).
Giraud (Jean-Régis).
Giron (Robert-Elie-Joseph).
Glehen (Albert-René).
Goldschmidt (Pierre-Elie).
Goulay (Serge-Lucien).
Heitz (Jean-Marie-Georges).
Henry (Roger-René).
Heomet (Bernard-Maurice-Fernand).
Herson-Macarel (Philippe-Marie).
Horde (Michel-Daniel-Auguste).
Horstmann (Jean-Christophe).
Huard (Claude-Louis-François-Marie).
Huguet (Jean-Baptiste-Pierre-Joseph).
Huot (Roger-Raymond).
Hure (Jacques-Marie).
Huteau (Jean-Gustave-Jacques-Marie).
Hyppolite (Jean-Gaston-Constant)
Isert (Francis-Marius-Joseph).
Jaime (Claudio-Emilio).
Janet (Robert-Rolland).
Jullien (Jean-Paul).
Labadie (André-Jean-Ferdinand).
Labouebe (Philippe-Louis-Alois).
Lafarge (Charles-Marie-Raoul).
Lafarge (Roger-Pierre-Marie).
De la Gorce (Paul-Marie).
Laillier (Jean-Marie-Georges-Michel).
Lambert (Robert-André).
Lamor (Michel-François-Victor).
De La Moussaye (Jean-Elie-Henri-Marie).
Langlois (Robert-Henri).
Laporte (Jacques-Louis).
Larre (Francis-Marie-Gabriel).
Du Laurent (Charles-Guillaume-Marie-Emile).
Lecerf (Jean-Marie-Gabriel-Emile).
Lecoq (Antonin-Henri).
Le Dentu (José-Emmanuel-Edouard).
Lefèvre (André-Albert-Augustin).
Legave (Jean-Maurice).
Lenoan (Gildas-Marie-Yves).
Leroi (Robert-Lionel).
Lesacq (Henri-Victor).
Lesenne (Maurice).
Lévêque (Pierre-Jean-Antoine).
Leviel (André).
Levy (Pierre-Marcel-Ernest).
L'Henaff (Jean).
Lheureux (Pierre-Alfred-Jean).
Lichtensteiger (Yves-Victor).
Mace (André-Léon).
Madore (Guy-Robert-Auguste).
Maggiar (Alain-René-André).
Mally (Marie-Joseph).
Maintrieu (Edouard-Albert).
Malignier (Guy-Jean-Roger).
Manescau (Roland-Jean-Francis-Marie).
Mangin (Yves-Roger).
Marette (Jacques-Claude-Raymond).
Marie (Fernand-Marcel-Pierre).
Massiat (Bernard-Ernest).
Masson (Pierre-Claude).
Mathis (Raymond-Armand).
Maury (Jean-Marie-Charles).
Mazaud (Maurice-François-Théophile).
Meau (André-Marie-Joseph).
Mecchia (Hugues-Gilles).
Megret (Michel-Jean-Henri).
Menes (Jean).
Menoire (Yves-Henri-René).
Mercier (André-François).
Meriguet (Georges-Gabriel).
Metton (Robert-Albert-Gaston).
Mialet (Georges-Léon-Elie).
Michau (Etienne-Léon).
Michel (Alain-Noël-Léon).
Michel (Claude-Christian).
Michel (Georges-Roger-Henri).
Michel (Pierre-Luc).
Millot (Jean-Pierre-Auguste).
Mole (Philippe-Albert-René).
Moreau (Prbert-Albin).
Morel d'Arleux (Dominique-Marie)
Morel (André-Maurice-Paul-Marcel).
Mouret (Jean-Simon-Jacques).
Nadaud (François-Léon).
Naslet (Jacques-Pierre-Robert).
Negre (Georges-Maurice).
Nidriche (Daniel-René-Henri).
Noblet (André-René-Marcel).
Paoletti (Henri Emile).
Parel (Jacques-Hippolyte).
Parlier (François-Pierre-Eugène).
Patte (Jean Pierre).
Paumier (Yves-Armand).
Perceau (Roland-Maxime).
Perrot (Bernard-Jean-René).
Petroff (Serge).
Peulier (Roger-Albert-Pierre).
Peyret (Henri-Edmond).
Planche (Bernard-Paul).
Pont (Michel-Georges-Marie Jacques).
Porée (Robert-Henri).
Peux (Jean-Antoine-Félix).
Prats (Louis Antoine).
Prévost (Georges-Marcel).
Prevost (Jacques-André-Jules-Marcel).
Prunières (André-Gaston-Charles).
Publie (Guy).
Rapin (Pierre-Jean).
Ravard (Roger-André-Stéphan).
Reboul (Jacques-Robert-Henri).
Recope-Tilly-Blaru (Hubert-Marie-Bernard).
Reecht (François-Xavier).
Regaudière (Emile-Louis).
Regley (Alain-Emile-Gabriel).
Renaudin (Jean-Pierre-Gabriel-Joseph-Ferdinand-Louis).
Richaud (Georges).
Riquier (Yves-Henri-Louis.)
Ritegni (Jean-Henri).
Robyn (André-Maurice-Charles).
De Roffignac (François-Joseph-Marie-Martial).
Rogemont (Georges-Lucien).
Rolloy (Philippe-Marie-André).
Romeas (Claude-Raymond).
Romy (Jean-Gilbert).
Ronssin (Louis-Henri).
Roques (Jean-Joseph-Henri).
Roques (Louis-Ernest-Jean-Marie).
Rothier (Lucien-Jean-Albert-Raymond).
Roubault (Pierre-Marcel).
Rouland (Antoine-Emile-Ernest).
Rousseau (Jacques-Gabriel-Edmond).
Rousseaux (Serge-Maurice).
Roux (Marcel-Pierre-Jean).
Roz (Raymond-Eugène-Fernand).
Ryczywol (Jacques).
Sachse (Edouard-Germain).
Sagnes (Jacques-Henri).
Sandberg (René-Alphonse-Victor).

Saqui (Georges-William-Jean-Casimir).
Saudreau (Michel-Marie-Paul).
Schmidt (René-Elie).
Schwartz (Louis-Roland).
Schwartz (Robert-Eugène-Marie).
Spitzer (Jacques-Adolphe).
Spitzkop (Michel-Samuel).
Tanguy (Claude-René-André).
Teissier (Jacques-Lucien-Germain).
Testulat (Bernard-Lucien).
Therezien (Eugène).
Tournier (Pierre-René).
Tournoux (Georges-Eugène-Louis-Marie).
Trotry (Roger-Joseph-Marie).
Vandevelde (Williams).
Vareille (Lucien-André).
Varriot (Jean-Charles).
Veillard (Raymond-Charles).
Vergonjeanne (Jacques-Paul Léon).
Verlomme (François-Yves-Marie-Hector-Roger).
Vialatoux (Guy).
Wiell (François-Marc).
Vila (Raymond-Michel).
Villaume (Michel-Robert).
Villenave (Jean-Pierre-Henri).
Viriot (Jean-Charles-Marcel).
Vizomblain (Pierre-Henri).
Voigt (Jacques-Henri-Albert).
Winocour (Raymond).
Wolff (Jacques-André).
Xambo (Robert-Jacques-Aimé).
Zbinden (Michel-Paul).

Subdivision de Versailles.

Astrup (Jean-Pierre-Nicolaï).
Beaumont (Jacques-Lucien).
Bietenhader (Raymond-Jacques).
Billebault (Pierre-Victor).
Blanschong (Georges-Paul-Henri).
Boniface (Georges-Auguste-Joseph).
Bonvillain (Bernard-André).
Cabanes (Jacques-Marie).
Carrouée (Jean-Marcel-Bernard).
Cayla (Jean-Marcel).
Chapelle (Jean-Pierre-Marie-Joseph).
Chapelot (Raymond-Alfred-Bernard).
Chapron (André-Paul-Louis).
Cordonnier (Henry-Georges-Eugène).
Crincket (René-Paul).
Croo (Henri-Louis-Albert).
Debourg (Jacques-Michel).
Delis (Jacques).
Devinoy (Michel-Charles).
Dorsemaine (Jean-Marie-Moïse).
Ducher (Adolphe-Gaston).
Dufour (Maurice-Henri).
Espinasse (Georges-Eugène-Germain).
Fauconnier (René-Louis).
Faurias (Michel-Marie-Louis).
Ferriot (André-Henri-Gabriel).
Fourre (Robert-Eugène).
Franchet (Jean-Louis).
Franck de Preaumont (François-Marie-Georges).
Grégoire (Jean-Jacques-Georges).
Guinet (Roland-Henri).
Gutzwiller (Camille).
D'Huicque (Jean-Charles-Michel).
Jacquin (Fernand-Etienne).
Jouanne (Fabien-René-Eugène).
Jumeau (Roland).
Keravel (Paul).
Lamanda (Lucien-Isaac).
Lecue (Robert-Auguste).
Legris (Jean-Pierre-Marie-Charles).
Lelarge (André).
L'Heureux (Michel-Jules-Marcel-Clément).
Lisandre (Michel-Hubert).
Lomon (Pierre-Joseph-Louis).
Manoury (Robert-Eugène).
Meraud (Maurice-Yves-Gabriel).
Michelet (Philippe-René).
Mignard (Jacques-Paul-Edouard).
Minssen (Jean-Henri-Frédéric).
Moinet (Robert-Georges-Pierre).
Moreau (Guy-Maurice).
Pardon (Jacques-André).
Peuchot (Maurice-René).
Pierron (Jacques-Georges-François).
Piesse (Roger-Marcel).
Poilou (Pierre-Marcel).
Raverdy (Daniel-François-Albert-Joseph).
Reinert (Georges-Nicolas).
Robin (Claude-Maurice).
Rousseau (Jacques-Henri-Charles).
Rousset (Paul-Pierre-Désiré).
Serre (Jacques-Guy-Georges-Paul).
Soubielle (Roland-Marcel-Jean).
Suire (Jacques-Louis).
Szymanek (Thadée-Jean-Korwin).
Taralon (Jean-Théodore-Victor-René).
Teychène-Coutet (Jean-Etienne).
Thiaville (Marcel-Antoine).
Voirin (René-Pierre-Antoine).
Zamboaux (Guy-Paul).

2e RÉGION MILITAIRE

Subdivision d'Amiens.

Bringard (Henri-Jules-Jean-Claude).
Caron (Lucien-Jean-Emilien).
Champault (Dominique-Marie).
Courboin (Henri-Jules-Gaston).
Deneuveglise (Lionel-Abel-Alix).
Duchemin (Marcel-Charles-Emile).
Lamy (Philippe-Pierre-Maurice).
Le Bihan (Jean-François-Marie).
Leclerq (Edmond-Renault).
Le Maître (Paul-Noël-Jean-Julien).
Levy (Daniel-Gustave-Alfred-Albert).
Lhoyer (Michel-Raymond).
Milard (Christian).
Muselet (Roland-Maurice-Albert-Lucien).
Papens (Maurice-André-Louis).
Piazza (Guy-Etienne-Léon).
Tetelin (Daniel-Arthur-Pacifique).

Subdivision d'Arras.

Bacqueville (Paul-Louis-Augustin).
Bonnet (Gaston-Vinocq-Charles).
Courmont (Michel-Edmond-Joseph).
Crignon (Jacques-Alcide-Jules).
Deleloile (Max-Alphonse-René).
Deligny (Pierre-Aimé-Paul).
Dhalluin (Raymond-André).
Dufour (Jean-Louis-Joseph).
Dupuis (Jacques-Germain-Marcel).
Elby (Jules-Emile-Joseph).
Frauche (Aimé-Georges-Eugène).
Gambier (Emile-Benoit-Victor).
Hue (Pierre-Maurice-Joseph).
Legros (Roger-Léon-René).
Malbrancq (Henri-Victor).
Olart (Maurice-Paul-Jules).
Salmon (Henri).
Tilliette (Henry-Guislain-Edmond).
Vandewaile (Jean-Paul).

Subdivision de Laon.

Bescond (Louis-Henri).
Bour (Honoré-Marcel-Lucien).
Bry (Jacques-Charles-Florentin).
Delaby (Jean-Paul-Zéphir).
Drecq (Georges-Fernand).
Drumel (Jean-Lucien-Gustave).
Ferret (Pierre-Maxime-Edouard).
Ferte (Etienne-Martin).
Francomme (Marcel-René).
Hiernaux (Emile-Henri).
Lagrive (Robert-Jules-Emile).
Lambert (Jean-Henri-Charles).
Marchandise (Jacques-Louis-Octave).
Mehaudens (Roland-Arthur-Jules).
Merlens (Pierre-André-François).
Raillard (Jean-Edouard-Anselme-Henri).
Romilly (Pierre-René-Léon).
Val (Serge-Gérard-Robert).
Van den Bergh (André-Jacques).
Van den Bergh (Jean-Louis).
Videgrain (François-Paul).

Subdivision de Lille.

Arnaud (Jacques-Marcel).
Besse (Roland-Eugène-Urbain).
Bevière (Edouard-Marie-Eugène Lucien).
Bonnard (Marie-Charles-François).
Bouckenhove (Robert-Jules-Henri).
Boulanger (Amédée-François-Jules).
Brame (Jean-Joseph-Edouard-Ghislain).
Catloire (Lucien-René-Xavier).
Caulry (Jean-Léon).
De Clerck (Michel-Henri-Albert-Joseph).
Cloet (Jean-Edouard).
Cœugniet (Eugène-André).
Corteel (Pierre-Jules-Charles-Julien).
Corlequisse (Lionel-Alexis-Albert-François).
Daubercies (Pierre-César-Philippe).
Delattre (André-Pierre-Fernand-Cornil).
Delattre (Bernard-Marie-Pierre).
Delbe (Gérard-Charles-Adolphe).
Delepaut (Roger).
Delesalle (Robert-Jean-René).
Delgutte (Gilbert-Alphonse).
Delporte (Roger-Gaston-Albert).
Demeyere (Jean-Claude-Victor).
Demilly (Marc-Camille-Roger).
Denoyelle (Luc-René-Léon-Marie-Joseph).
Derreveau (Léonce-Oscar-Jean).
Deshayes (Claude-Joseph-Sylvain).
Desmyttere (Jacques-René-Albert-Cornil).
Dewilde (Georges-Henri-Marcel).
Doisy (Jean-Louis-Léon).
Dorne (Pierre-Gaston-Alexandre).
Dubray (Jean-Marie-Auguste).
Dubrule (Maxime-Robert-Marcel).
Dufour (Jean).
Dutoit (Robert-Paul-Léon).
Duvillaret (Henri-Marie-Ignace).
Gruffat (Maurice-Claude-Joseph).
Hache (Marcel).
Higonne (Maurice-Robert-Jules).
Layille (Georges-Maurice-Louis).
Lefebvre (René-Joseph-Jean-Mary).
Lempereur (Roger-Albert-Guilain).
Leriche (Hubert-Georges-Léon-Fernand-Marie).
Lesne (Marcel-Auguste-Clément).
Lietaert (Michel-Maurice).
Maurin (Jacques-Michel-Philippe).
Meurisse (Pierre-Julien).
Minier (Pierre-Charles-Gaston).
Montpellier (Michel-Paul-Léon).
Motte (Patrice-Ignace-François-Marie-Joseph).
Munck (André-Marie-Georges).
Nisse (Pierre-Lucien-Emile).
Poignant (Pierre-Fernand-Amédée).
Pringarbe (Roger-Auguste-Joseph).
Prouvost (Albert-Auguste).
Ramette (Paul).
Ranson (Gérard-Joseph-Henri-Isidore).
Rigondet (Jacques-Antoine).
Rubillard (Pierre-Maurice-Louis-Michel).
Rouet (Jean-Gustave).
Sapelier (Louis-Henri-Germain-Marie).
Serpet (Christian-Paul-Charles).
Soleil (François-Jules).
Tesse (André-Luc-Henri).
Tharin (Michel-Léon-Marie-Thérèse).
Tonneau (Jean-Jacques-Alfred-Raymond).
Vandenbussche (Lucien-Eugène-Jules-Auguste).
Vanneste (Gaston-Maurice).
Vidal-Soler (Romualdo-Charles-Marie-Camille).
Wallaert (Jacques-Michel-Joseph).
Wanquet (Fernand-Pierre-Joseph).
Wycart (Denys-Louis-Alfred).
Zamolo (Giovanni-Jean).

Subdivision de Rouen.

Boiffier (Willy-Jean).
Cordonnier (Roger-Maurice-Louis-Marie).
Hunault (Claude-Léon-Henri).
Le Bars (Jean-Joseph).
Lefèvre (Roger-Théophile-Jules).
Paillette (Henry-Marc-René-Raymond).
Pluss (André-Charles).
Remy (Jean).

3e RÉGION MILITAIRE

Subdivision de Caen.

Ballière (Jean-Raoul).
Burel (Robert-Jules-Baptiste).
Chambry (Michel-Maurice-Robert-Marie).
Cornet (Yves-Auguste-Joseph).
Le Gac (Guy-Joseph-Francis).
Mahé (Jacques-Paul).
Pierre (Yvon-René-Paul).
Sollet (Yves-Gustave-Louis).
Thibault (Maurice-Marie).
Vastel (Charles-Robert).

Subdivision du Mans.

Dupe (André).
Feurprier (Albert-Georges).
Gerault (Louis-Paul-Marcel-François).
Hureau (Pierre-Albert-Jules).
Jaluzot (Claude-Alfred).
Janvier (Robert-Emile).
Letessier (Fernand).
Marchand (André Germain-Charles).
Trillon (Henri-Marie-Emile).

Subdivision de Nantes.

Barrault (Paul-Armand).
Bonnot (Jacques-Henri-Pierre).
Branger (Maurice-René-Jean).
Capitaine (Paul-Alain).
Chairmartin (André-Yves-Numa).
Charon (Henri-Marie-Elie Joël).
Chene (Michel).
Corbineau (Michel-Louis-Marie).
Danto (Pierre-Jean-Marie).
Darmaillacq (Léon-Marie-Alphonse Jean).
Debarre (Jean-Roger-Gaston).
Decre (Claude-Jules-Marie).
Dugast (Jean-Alphonse-Alexis-Hubert).
Dupoiron (Jean).
Durand (Paul-Eugène-Louis).

Durand (Pierre-Alfred-Marcel).
Gagne (Claude-Marie-Alfred).
Ganuchaud (Georges-Marie-Jean).
Gautier (Raymond-Jean-Armand-Louis).
Gerigny (Paul-Jacques).
Gouin (Jacques-Marie-Joseph).
Herry (Louis-Aimé-Marie).
Holstein (Henri).
Laplanche (François-Jacques-Marie).
Leblanc (Eugène-Louis-François).
Le Blanc (Pierre-Marie).
Legendre (Jean-Marie-Julien-Charles).
Mary (Maurice-Marie-Marcel).
Noblet (Georges-Marcel-Victor-Marie).
Pasquier (Jean-François-Louis-Maurice).
Piron (Claude-Pierre).
Riom (Bernard-Maurice-Ignace-Marie-Léon).
Robert (Jean-Edouard-Léon).
Sauvetre (Olivier-Ludovic-René).
Sepeau (Guy-Georges-Christian).
Sillard (Raymond-Lucien-Gérard).
Tertrais (Patrick-Georges-Marie-Victor).
Thebaud (André-Henry-Yves).
Vignane (Jean-Louis).
Ziegler (Roger-Louis).

Subdivision de Rennes

Badouard (Joseph-Jean-Marie-Julien).
Briand (Victor-Emile-Louis-Henri).
Chaptois (René-Joseph-Jean-François).
Clerc (Joseph-Louis-Pierre).
Dumas-Milne-Edwards (François-Marie-Jacques).
Eustache (Gabriel-Marie-Henri-Joseph).
Fortin (Francis-Marie-Joseph).
Hamon (Gilbert-Fernand-Hyacinthe-François).
Julliot de la Morandière (Jacques-Marie-Pierre).
Kervern (François-Eugène).
Le Coustumer (René).
Lecrivain (Amand-Bertrand).
Le Du (Jean-Marie).
Lepetit (Joseph-Marie-Isidore).
Le Prevost (Yves-Edouard-Antoine).
Le Roch (Victor-Jules).
Maas (Jean-Marcel).
Morel (René-Joseph-Victor).
Ollivier (Gilles).
Queffeulou (Edouard-Marie).
Roullier (Michel-Aubert-François).
Sauer (Michel-Max-Eugène).

Subdivision de Vannes.

Auffret (Maxime-Paul-Louis).
Bieuzen (Joseph-Marie).
Botherel (Joseph-Pierre-François-Marie).
Cadiou (Albert).
Chauvin (Jacques-Charles-Arthur-Marie).
Cueff (Pierre-Hervé-Marie).
Dagorn (Louis).
Fave (Michel-Christophe).
Flahaut (Claude-Louis-Joseph).
Greiner (Georges-Marie).
Hamonic (Joseph-Marie-Augustin).
Jaouen (Hervé-Jean).
Jegou (Jean-Corentin-Alain).
Le Borgne (André-Louis-Marie).
Le Gall (Rémi).
Le Poul (René-Lucien-Joseph).
Le Poupon (Jean-Daniel).
Le Saout (André-Victor).
Quillec (Pierre-Joseph-Marie).
Thomas (André-Gabriel).
Uguen (François-Marie-Joseph).

4e RÉGION MILITAIRE

Subdivision d'Angoulême.

Bonneau (Guy-Marcel-Delphin).
Dumontet (Jean-Armand-Robert).
Fremond (Marc-Jean-Henri).
Grelet (Claude-Pierre-Henri).
Huneau (Jean-Samuel-Etienne).
Lafaye (Georges-Henri).
Lucas (Jean-Marcel).
Raine (James-Maurice).
Royer (André-Jacques-Louis).
Thiollet (Jacques).

Subdivision de Bordeaux.

Achener (Pierre-Yves).
Alis (Charles-Jean-Louis).
Amigues (Pierre-Jean).
Andrieu (Maurice).
Aublanc (Jean-Paul).
Balas (Jacques-Louis).
Bellot (Marc-Jean-François).
Beugniot (André-Bernard).
Boissieras (Jacques).
Bourgela (Roger).
Bourrillon (Michel-Marie-Jacques).
Busiere (Jean-Gaston).
Caussade (Yves-Jean-Robert).
Clément (Pierre-Gabriel).
Damiens (Paul-Maurice-Robert).
Deleplanque (Roland-Jules-Georges).
Derrier (Robert-Louis-Omer).
Drouillard (Maurice-Jean-Lucien).
Dubreuil (Albert-Fernand-Jean).
Dupeux (Jean-René).
Faustin (Claude-Georges).
Glemet (Jean-Roger).
Hauret (Michel-Emile-Jean).
Jougla (André-Paul).
Lacoste (René-Jean-Gabriel).
Laval (Jean-Pierre).
Lhopital, dit Burdin (Jean-Charles-Claude).
Marchal (Pierre-Joseph-François).
Marly (Michel-Jean-Claude).
Maza (Mélanus-Joseph).
Millet (Marcel-Louis-André).
Moga (Jean-Fernand).
Pionneau (Jean).
Ratier (Yves).
Rhode (René-Edmond).
Robin (Jean-Norbert-Philippe).
Roujean (Jean-Raymond).
Tatto (Lino).
Thubert (Roger).
Tramond (Jean-Bernard).
Vals (François).
Vignes (Pierre-François-René-Joseph).

Subdivision de Limoges.

Bayle (Henri).
Brun (François).
Coquillaud (Guy-Jean).
Javerliat (Martial).
Porte (Jacques-Antoine).
Veaux (Gilbert-Jean-Louis).
Virolle (François-Marcel-Léon-André).

Subdivision de Poitiers.

Baillot (Pierre-Georges-Alexandre).
Gabard (Michel-Raymond-Maurice).
Gautier (Albert-Raymond).
Kergal (Michel-Jean).
Le Roy (Yves-Pierre-Marie).

Subdivision de Tours.

Barberousse (Gérard-Emile-André).
Barrot (Fernand-Louis).
Beaumont (Bernard-André-René).
Dreux (Henri-Jules).
Duly (Bernard-René).
Dupourque (Jacques).
Grall (Jean-François-Marie).
Holstein (André-Maurice-Victor).
Lambert (Marcel-Gaëtan-André).
Laville (Eugène-André).
Lebrun (Gilbert-Paul-Maurice).
Maingault (Robert-Julien).
Malliet (Henri-Louis-Marcel).
Mery (Jean-Fernand-Jules).
Miannay (Pierre-Jean-Raoul).
Normand (Jean-Paul-Emile).
Persin (Louis-Jean).
Roumier (Jean-Henri-André).
Thizon (Michel-Henri-Alfred).
Weil (Robert-André-Etienne).

5e RÉGION MILITAIRE

Subdivision d'Albi.

Bezamat (Jean-Raymond).
Brassat (Jean-Charles-Joseph).
Cabot (Jean-Emile).
Cammas (Robert-Gabriel-André).
Cros (Jean-Joseph).
Destours (Jean-Noël-Armand).
Galibert (André-Henri-Jules-Alfred).
Gasc (Pierre).
Gorgues (André).
Raucoules (Georges).
Regis (Henri-Armand-Elie).
Saquet (Jean-René-Louis).
Seguret (Jean-François).
Verges (Clément).
Viala (Raymond-François-Marie).

Subdivision de Montauban.

Abba (Mario-Michel).
Brulis (Pierre-Jacques-André).
Guilmet (André-Roger-Louis-Eugène).
Laparre (Maurice-Jean-Elie).
Leris (Pierre-Michel-Robert).
Leroy (Jean-Henri-Albert).

Subdivision de Pau.

Achille-Fould (Etienne-Marie-Achille).
Bertereche (Pierre).
Chabagno (Jean-Maurice).
Donney (Georges-Joseph).
Dufau (Jean-Louis).
Fourcade (Jean-François-Gérard).
Goguet-Chapuis (Pierre-Louis-Marcel).
Lacoste (Roger-Joseph).
Luc (Robert-Jacques).
Mesplede (Pierre-Albert-Marie).
Morice (Jean-Claude-Victor-François).
Puyaubreau (Georges-Léon-Basile).
Ricard (Roger-Jean).
Zunzarren (Félix-Jean-Raphaël).

Subdivision de Perpignan.

Calcet (Roger-Jean-Gabriel).
Clastres (Roger-Jean-Joseph).
Domenjo (Louis).
Peytavi (Jacque-Louis-Victor).
Raynaud (Etienne-Jean-Marie).
Riera (Louis-Raymond-Marcel).

Subdivision de Toulouse.

Arnaud (André).
Arnaud (Jean-Hippolyte-Joseph).
Bernede (Joseph-Jacques-Pierre).
Birot (Maurice-Laurent).
Cardot (Alfred-Jules).
Cazes (Paul-Charles-Jean).
Delpech (Joseph).
Escafit (Henri-Joseph-Marie).
Gaussens (Jean-Marie).
Geze (Charles-Jean-Henri-Marie).
Izard (Paul-Louis-Victor).
Jouannine-Laboire (Lucien-Jean-Henri-Paul).
Pons (Jean-Louis).
Raillet (Bernard-Jean-François).
De Saint-Rapt (Jean-Paul-Marie-Louis).
Serres (Pierre-Guillaume-Léon).
Vallaud (Serge-Maurice).

6e RÉGION MILITAIRE

Subdivision de Châlons-sur-Marne.

Argenton (Marcel-Henri).
Bauchet (Raphaël-Félicien).
Benoit (Pierre).
Blard (Michel-Jacques-Joseph).
Bonnet (Louis-Stanislas-Robert-Albert).
Brigeois (Michel-Hubert-Maurice).
Bujaud (Georges-Arthur).
Cadet (Robert-François).
Cugnet (Roger-Achille-Gustave).
Dudel (Jean-Marcel).
Girardin (Jean).
Hardy (Jean-Albert).
Henriot (Roger-Maurice-Jean).
Hoffmann (Raymond-Charles-Nicolas).
Hubert (Bernard-Lucien).
Lamielle (Pierre-André).
Michel (Claude-Marcel).
Montaudon (Philippe-Robert).
Moulier (Régis-Paul-Pierre).
Noaillon (Maxime-Albert).
Pigeon (Philippe-René).
Poncy (Hubert-Christian).
Tolmer (Claude-Jacques-Auguste).
Vilchair (Bernard-Joseph-Henri).
Walter (Jean-Georges-Maurice-Marius).

Subdivision de Metz.

Denis (André-Jacques).
Frommweiller (Gérard-Joseph-Léon-François).
Maille (Roland-Marie-Joseph-François-Xavier).
Metzger (François-Victor).
Peiffert (Jean-Marie-Joseph).
Trinel (Gabriel-Marie-Joseph).
Weltz (Pierre-Abel).
Woygnet (Robert-Louis).

Subdivision de Nancy.

Aerts (Jean-Marie-Léon).
Aubry (Pierre-Georges-Albert-Nicolas).
Barthélémy (Pierre).
Bertrand (Jean-Georges).
Colin (Gilbert-Paul-Albert).
Corroy (Robert-Pol).
Cremel (Louis-Albert).
Defranoux (Jacques-Marie-Louis).
Delvallez (Jean-Marie-Louis).
Fournier (Roger-Jean).
Griessemann (Marc-Pierre).
Hacquard (Pierre-Marie-Victor).
Hagen (René-Albert).
Havette (Basle-Jean-Joseph).
Heydorff (André-Georges).
Jeanneret (Georges).
Lager (Jean-François-Xavier).
Lamotte (Pierre-André).
Leilienne (François-Marie).
Lienard (André-Charles).
Midot (Jean-Camille-Stanislas).
Mila (Roger-Joseph).
Mourey (Robert-Georges).

Munier (André-Lucien-Henri).
Patris (Jean-Emile-Nicolas).
Poisson (Louis-Joseph-Marie).
Rouget (André-Marcel).
Sacilotto (René-Emile-Paul).
Thiébaut (Maurice-René).
Thiébaut (Robert-Marie-Emile).
Touchot (Guy-Jean).
Voirin (Antoine-Marie-Del).
Weill (Lucien).

Subdivision de Strasbourg.

D'Ardenne de Tizac (Jean-Léon-Charles).
Barth (Alfred).
Delorme (Jean-Adrien-Ludovic).
Duchene (René-Jules).
Heitz (Jean-Jacques).
Marchand (Jean-Léon-Jules-Albert).

7e RÉGION MILITAIRE

Subdivision de Besançon.

Berthelon (Aristide-André).
Bessot (Jacques-Paul-Marcel).
Boehm (Jacques-Guy-Gaston).
Fleury (Maurice-Augustin-Florian).
Pellegrini (Edouard-Alfred-Charles).
Renard (Jacques-Gabriel-Albert).
Saussure (Raymond-André).
Truchot (Jean-Roger).

Subdivision de Dijon.

Antoine (Marc-Louis-Jean).
Auloy (Gaston-Lucien).
Berthier (Jean-Georges).
Chaleil (René-Jacques).
Forget (Alain-Adrien-Maurice).
Guichard (Pierre-Marie-André).
Jardel (Fernand-Henri).
Lacroix (Michel).
Liron (François-Charles).
Naudet (Jean-Georges-Henri).
Piguet (Lucien-Jean-Louis).
Prieur (André).
Rollet (Jean-Henri).
Simon (André-Pierre-Paul).

Subdivision de Nevers.

Bonnet (Jean-René).
Callens (Michel-Gaston).
Genty (Bernard-Vincent-Alfred).
Grandsire (Philippe-Albert-Gustave).
Guillemin (Léon-André).
Hardouin (André-Georges-François).
Lemarchand (Claude-Jean-François-Pierre).
Luberne (André-Lucien-Antonin).
Menteur (Maurice-Claude).
Perceau (Serge-Célestin).

8e RÉGION MILITAIRE

Etat-major région.

Dessarzin (Raymond-Xavier).
Favre (Jean-Jacques-Edouard).
Le Landais (Maurice-Louis-Gustave).
Vernier (Pierre-René-Julien).

Subdivision de Chambéry.

Bertinotti (Louis-Joseph).
Boisson (Paul-Alfred).
Bonjour (Jean-Antoine-Emile).
Clavel (Henri-Louis-Joseph).
Colly (Pierre).
Delouis (Jean-Raymond).
Didier (Jacques-Jean).
Dutruc (Antonin-Marie-Alexandre).
Faure (Pierre-Elie).
Jarno (Antoine-Gabriel-Jean).
Laporte (Jacques-Emile).
Tornafol (Jean-Charles-Marie-Louis).

Subdivision de Clermont-Ferrand.

Allary (Jean).
Bayard (Pierre-Gilbert-Emile).
Bellion (Roger-Nicolas-Pierre).
Fayard (René).
Flauraud (Jean-Guy-Antoine).
Ganne (Charles-Alfred).
Gladel (Jacques-Louis-Clément).
Joly (Claude-Marie-Alfred-Joseph).
Jouanneau (Jacques-Edouard-Alexis).
Martignat (Charles-Henri).
Mathat (Michel-Joseph-Marie).
Maymat (Marcel-André-Julien).
De Mullot de Villenaut (Jacques-Charles-Alfred-Marie).
Nargeot (Louis-Paul).
Orlat (Gilbert-Maurice).
Pistre (Jean-Joseph-François-Octave).
Pougheon (Roger-Charles-Louis).
Rialland (Marcel-Gustave-Félix).
Robert (Pierre-René).
Rondepierre (Jean).
Roux (Gilbert-Maurice).
Sollelis (Paul-Marius-André).

Subdivision de Grenoble.

Bérard (André-Edmond).
Bizot (Paul-François).
Boyer (Pierre-Auguste-Marie).
Delaye (Robert-André-Léon).
Doulcet (Léon).
Gallet (Pierre-Georges-Albert).
Gelet (Louis).
Gendre (Jean-Yves).
Gourdon (Vincent-Jules-Louis).
Grangier (Roger-Emile).
Laurent (Yves-Marceau).
Picot (Philippe-Max).
Roux (Ange-Emile-Daniel).
Sciolla (Julien-Pierre).
Tafani (François-Xavier).
Tezier (Jacques-Auguste-Marie-Joseph).
Veyrier (René-Fortuné-Maurice).

Subdivision de Lyon.

Bagni (Maurice-André-Joseph).
Barbier (Maurice-Edmond).
Breysse (Jean-Victor).
Broise (Maurice).
Brossat (Jacques-Marie-Jean-Joseph).
Cahen (Robert).
Cartier (Franck-Marius).
Cauquy (Pierre-Roger-Charles).
Cazade (Robert-Guy-René).
Césarini (Roger).
Dengler (François-Eugène-Louis).
Dolbeau (Jean-Eugène-Louis).
Fassion (Antoine-Marius-Francisque.)
Feller (Bernard).
Fuchez (Paul-Albert).
Gaillard (Pierre-Joseph-Aimé).
Garnier (Pierre-Emile).
Gasteuil (Hubert-André).
Godelle (Maurice-Jean).
Godin (Raymond-Marie-Louis).
Gonnet (Jean-Louis-Charles).
Guillaume (Jacques).
Guillermet (Victor-Eugène).
Jacquet (Daniel-Henri-François).
Jacquier (Pierre-Albert-Georges).
Larre (Claude-Louis).
Martin (Louis).
Mayoussier (Henry-Georges).
Meunier (Marc-Antoine-Etienne).
Moiroud (Charles-Jean).
Molière (André-Louis-Claude).
Neyron (Gabriel-Anne-Marie-Charles).
Petitjean (Emile-Lucien).
Philipon (Edouard).
Robin-Marieton (Edouard-Marie-Vincent).
Selzer (Paul-Alfred).
Terrier (Marcel-Joannès).
Varenat (Daniel-Raymond).
Vialatoux (Henri-Louis-Gabriel-Marie).
Villa (Laurent).

Subdivision de Saint-Etienne.

Bonnefoy (Albert-Maurice).
Bourlier (Jacques-Fleury).
Charmasson (René).
Eychenne (Eugène-François).
Gagnaire (Jean-Jacques-Guillaume).
Gondeau (Ernest-Henri).
Lacombe (Louis-Jean).
Lauriol (Emile-Victor-André).
Samouiller (Laurent-Michel).
Soulié (Michel-Victor-Gaston).

9e RÉGION MILITAIRE

Subdivision de la Corse.

Lucchini (Nicolas).

Subdivision de Marseille.

Accarie (Marius-Alphonse).
Aget (Fernand-Gustave).
Albert (Georges-André).
Albrand (Jean-Marius).
Anceschi (André-Jean-Maurice).
Antonetti (Jacques-Etienne-Thémistocle).
Barthélemy (Jacques-Marie-Jules).
Blanc (Pierre-Louis-Joseph).
Bocquet (Maurice-Léon-Hubert).
Bosc (Gérard-Michel-Guy).
Buffière (Emile-Auguste).
Calmet (Henri-François).
Calvi (Gilbert-Antoine-Marcel).
Cartier (Gérald-Christian).
Chalamon de Bernardy (Jean-Robert-Marie-Paul).
Chamfort (Louis-Silvain-Emile).
Cosimi (Roger-Quintilio).
Curial Le Pileur de Brévannes (François-Amédée-Marie).
Deranque (Julien-Camille-Claude).
Deshusses (Victor-Claudius).
Durif (Georges-Louis-Joseph).
Esclangon (Jacques-Joseph-Augustin).
Espitalier (Jean-Emile-Jules).
Flach (Georges-Gaston-Agénor).
Freling (Claude-Léon-Louis).
Giovannini (René-Roger).
Grieco (Charles-Vincent).
Guérin (Georges-Daniel-Victor).
Imbard (Robert-Jean).
Imbert (Edouard-Marie-Joseph-Henri-Germain).
Imbert (Georges-Marie-Joseph-Félix-Laurent).
Lallemand (Jean-Louis).
Landelle (Alfred-Etienne).
Meney (Pierre-François-Henri).
Nouveau (Marcel-Victorin).
Peytie (Marcel-François-Marius).
Poggi (Antoine-Joseph-Charles).
Pozzo di Borgo (Jean-Jules-André-René).
Raoult (Raymond-Elisé-Henri).
Reboul (Jacques-Georges).
Reboul (Pierre-Roger).
Reggio (Nicolas-Marie-Christian).
Renucci (Jean).
Revest (André-Marcel).
Roberty (Edouard-Victorin-Joseph).
Ulpat (Yves-Marius-Joseph).
Vergona (Armand-Louis-Antoine).
Vergoz (Yves-Stéphen-Jean-Emile).

Subdivision de Montpellier.

Ancessy (Henri).
Armanet (Albert).
Bonfils (Claude-Eugène-Florian).
Bonnard (Gilbert-Marius-Clodion).
Dulon (André-Georges).
Flamen d'Assigny (Charles-Paul-Marie-Michel).
Fulcrand (René-Hector-Gustave).
Mandin (Maurice-André-Amédée).
Saulcoy (Jean-Roger).

Subdivision de Toulon.

Carrera (Max-Ludovic-Hippolyte).
Clermidy (Charles).
Cottin (Charles-Henri-Alexandre).
Crespin (Gilbert).
Darredeau (Georges-Marie-Emile).
Dini (Roger-Honoré-Noël).
Foures (André-Emmanuel).
Groux (Alexandre).
Hervé (Jean-Pierre-Adrien-Camille).
Le Roux (Jean).
Ramus (Jacques-Henri-Lucien).
Roubert (Henry-Jacques-Paul-Robert).
Woillet (Jean-Marie-Henry).

10e RÉGION MILITAIRE

Division d'Alger.

Barthélemy (Roland-Wilhelm-André).
Bel Aich (Georges-Mardochée).
Bouzat (Jean).
Cabero (Joseph-René).
Champion (Jacques-Paul-François).
Colomer (André).
Corbin (Antoine-Pierre-Charles).
Damico (Jean-Marius).
Dreveton (Edouard-Henry).
Dubois (Aymard-Michel).
Escoffier (Yvon-Charles-Albert).
Fabre (Yvan-Pierre-Gilbert).
Fossier (Robert-Victor).
Marijon (Allain-Georges-Henri-François).
Moulias (Gilles-Raoul-Louis).
Patin (Claude-Guy).
Perroux (Jean-Raymond).
Sellam (Raoul-Prosper).
Stallano (Georges-Edmond).
Sudan (Paul-Gaston).
Vendeuil (Robert-Edouard-Eugène-Marie).
Wattebled (Jean-Pierre).

Division de Constantine.

Cazeaux (Georges-Pierre-Gilbert).
Gendrot (Pierre-Fernand-Eugène-Joseph).
Monjo (Jean-Robert).
Pellechia (Salvator-Jérôme).

Division d'Oran.

Blesson (Denis-Gaston).
Chamond (Jean-Alexandre).
Macabies (André-Marcel).
Ollivier (René-Edouard-François).
Seilles (André-Christian).

TROUPES DU MAROC

Commandement du train.

Audier (Jacques-Gabriel).
Blanchard (Jean-René).
Bolzer (Paul-François).
Bulaye (Paul-Jean-Marie).
Chaumont (Jean-Marie-Georges).
Coudin (André-Henri).
Fabre (François-Régis-Marie-Michel).
Gardey (Jean-Léon).
Geffard (Pierre-Jacques-Maurice).
Homery (Jacques-Marie-Etienne).
Houillion (Christian).
Joyeux (Daniel-Henri).
Langevin (Pierre-Jean).
Lévy (André-Mardochée).
Marlin-Prevel (Jean).
Moneron (Jean-Marie-Victor).
Morel (Jean-Alcide).
Mouillefarine (Jacques-Jean).
Redon (Dominique - Patrick - Robert).
Renoux (Jean-Pierre).
Rousseau (Paul-Marie-Georges-Evode).
Sandret (François-Georges).
Taisson (Claude-Pierre-Marcel).

TROUPES DE TUNISIE

Etat-major du commandement supérieur.

Barbusse (Pierre-Alphonse).
Chaix (Louis).
Delmas (Roland-Constant).

Subdivision de Tunis.

Barbier (Hubert-Marie-Albert).
Blanc (André-Firmin).
Didier (Paul-Charles).
Giovannetti (Roland-Louis-Pierre)
Jallu (Robert-Marcel-Henri).
Jullien (Pierre-Marie-Noël).
Oger (Michel-Henri-Jean).
Sauvaget (Marc-Hélen-Jacques-François).

Subdivision de Sousse.

Quemerais (Roger-Prosper-Fortuné-Léon).

FORCES FRANÇAISES EN ALLEMAGNE

Boulogne (Henri - Camille - Louis-Ferdinand).
Dumontet (Georges-Claude).
Francheterre (Pierre-Raymond).
Granier (Jean-Henri-Albert).
Lartigau (Gabriel-Marcel).
Soulou (André-Marie-Auguste-Louis).

AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

Catrice (André-Marie-Alphonse).
Colsenet (Jean-Pierre-Ovide).

FORCES FRANÇAISES EN EXTRÊME-ORIENT

Suel (Jacques-Maurice-Alphonse-(Louis).

GROUPE ANTILLES-GUYANE

Joly (Jacques-Eugène).

Sont inscrits au tableau d'avancement pour le grade de sous-lieutenant de réserve MM. les sous-officiers de réserve ci-après désignés:

TROUPES METROPOLITAINES

GENIE

A. — Aspirants.

1re RÉGION MILITAIRE

Subdivision de Paris.

Abelanet (Maurice-Achille).
Agard (Pierre-Paul).
Alinhac (Georges-Charles-Jean).
Aubin (Pierre).
Auriault (Raoul-René).
Aveniau (Robert-Paul).
Bachellerie (Georges-Jean).
Barateau (Bernard-Pierre-Adrien).
Barckhausen (Raymond-Ernest-Henri).
Bardot (Jacques-Ulysse-Jules).
Barthelemy (Jean-Louis-Jules).
Baumgarten (Paul-Maurice).
Baujouan (Robert-Fernand).
Benet (Michel-Victor).
Bernard (Xavier-Joseph).
Bertheiot (Michel-Gustave).
Berthet-Beaufils (Paul-Albert).
Binetruy (Claude-Michel).
Blanc (Charles-Marius-Jean-Elie).
Blangenois (Jean-Charles-Louis).
Blondel (Jean-Marie-Joseph-Eugène)
Borione (Pierre-Elie-Paul).
Bosset (Jean-Marie-Pierre).
Boufflet (André-Raymond).
Bourdon (Jean-André-Louis).
Bouteloup (François-Robert).
Braun (Georges-Edouard-René-Jean-Marie).
Brisset (Guy-Georges-Pierre).
Caffort (André-Jean-Jacques).
Cailleux (Denis-Louis-François-Pierre).
Calavas (Pierre-Jean).
Callec (Jean-François-Marie-Mathieu).
Calmels (Robert-Georges).
Campion (Maurice-Georges-Pierre)
Capelle (Victor-Pierre).
Carrer (Paul-Charles).
Cartier (Jacques-François-Henri).
Chabrier (Gilbert-Marcel).
Chaminade (Jacques).
Charamel (Marcel-Paul).
Chastagner (Philippe-Henri).
Chauvière (Jacques-Robert).
Chevalier (Marc-Jules-Henri).
Chinetti (Jean-Lucien).
Clabon (Jean).
Clement (Hubert-Gaëtan).
Coffy (André-Guy).
Collery (Bernard-Maurice).
Cossoa (Guy).
Coupechoux (Maurice-Paul).
Courtois (Robert-Fernand).
Darmant (Paul-Marius).
Davesne (Marcel-Guy-Albert).
Decombe (Roger-Adolphe).
Decrosse (Guy-Serge).
Dejouhanet (Lucien-Henri-Adolphe).
Delancray (Jean-Michel).
Demolis (André-Raymond-Germain).
Demonchaux (Pierre).
Diot (André-Alphonse-Charles).
Doncieux (Pierre-André).
Dorliat (Claude-Henri-Léon).
Doucet (Michel-Jean-Pierre).
Doz (Alain).
Dumondel (Paul-Henri).
Dumont (Pierre-Oscar-Charles).
Durey (Jacques).
Durville (Christian-André).
Emon (Guy-Roger).
Eymard (Gilbert-Etienne-François)
Eynard (Gilbert-René).
Farbos (Jean-Léon-Laurent).
Faure (Jean-Michel).
Favre (Etienne-Simon-Camille).
Finot (Jacques-Henri-Jules).
Floch (Robert-Joseph).
Fosset (Pierre-André).
Foullier (Maurice).
Gallozzi (Michel-Bernard-Gilbert).
Gauch (Robert-André).
Gautier (Jacques-Claude-Roger).
Gautier (Jean-Yves-Prosper).
Gauvain (Pierre-Jules).
Geoffray (Bernard-Jacques-Delphen).
Glen (Georges-Julien).
Goranl (Bernard-Eugène-Henri).
Goupil (Pierre-Julien-Camille).
Grange (Paul-Félix).
Grateau (Marius-Joseph).
Guinot (Roger-André).
Haimann (Roland).
Iksil (Michel-Gilbert).
Jan (Pierre-Joseph-Marie).
Jouanny (Jean-Maurice).
Jourdheuil (Pierre-Emile-Joseph).
Julien (Bernard-Paul-Bertin).
Junca (André-Bernard).
Lachieze (Louis-Firmin).
Lagrange (Claude-Pierre).
Laine (Pierre-Marcel-Raymond).
Lambert (Georges).
Lanchon (Philippe-Charles).
Laurent (Pierre-Charles).
Ledewyn (Pierre-Adolphe).
Leduc (Victor-Achille-Auguste).
Le Gemble (Pierre-Marie-François).
Levêque (André-René-Abel).
Leygue (Henri-Pierre-Marie).
Lhuillier (Jacques-Théophile-Jean).
Livache (Roger-Edmond).
Lorent (Jean-Louis-Aristide-Marie-Joseph).
Madrange (Jacques-Henri).
Mahier (Maurice-Régis-Albert).
Mandin (Jean-Henri).
Marchand (Yves-Marie-Eugène-Edouard).
Martin (Charles-Louis).
Masquerel (Jean-Emile-Louis).
Massias (Raymond-Charles-Fernand).
Menault (André-Emile-Auguste-Jules).
Mennesson (Robert-Jean-Marie).
Meraud (Pierre).
Mereuze (Jacques-Fernand).
Mesple (Paul-François-Marie-Alexandre).
Metivier (Jacques-Maurice).
Meunier (Jacques-Armand-Constant)
Meyrignac (Jean).
Miachon (Pierre-Christian).
Migeon (Jean-René).
Milleret (Pierre-Claude-Joseph).
Moreau (René-Jules).
Neel (Jacques).
Netter (Jacques-Georges).
Normand (Michel-Jacques).
Pargade (Jean-Bernard).
Parin (Michel-Marcel).
Pasque (Claude-Roland).
Patry (Roger-Lucien-Amédée).
Paupardin (Jean-René).
Pelian (André-Alexis).
Pellet (Pierre-Louis).
Petiot (Jean-Edouard).
Petrovitch (André-Christophe).
Philippe (Jean-Claude-Louis-Charles)
Picard (Jacques-Paul).
Piot (Gérard-Georges).
Piessier (Marc-Paul).
Portier (Jacques-Louis-Simon).
Poulain (Louis-Ernest-Marie).
Poupineau (André-Henri).
Prely (Louis-Jean).
Quinton (Marcel-Léon-Louis-Joseph)
Raison (André-Lucien-Paul).
Regat (Louis-Roger).
Renaudineau (Pierre-André).
Renault (Roger-Mathurin).
Rey (Roger-Julien-Eugène).
Robert (Martial-Claude).
Robert de Beauchamps (Paul-Marie).
Romand (Jean-Claude-Pierre).
Rongier (Jean-Georges).
Roussarie (Raymond-Jean-Emile).
Roux (Jean-Pierre).
Roy (Gabriel-Julien-Eugène).
Ruel (Jacques-Camille-Justin).
Saint-Picq (Pierre-Henri).
Samion (Jean-Paul-Gaston).
Siegel (André-Emile-Edouard).
Sirieix (René-François).
Speleers (Jacques-François-Victor)
Stempfle (Marcel-Lucien).
Sudres (Francis-Fernand).
Talvard (Michel-Maurice).
Tessier (Jean-Pierre).
Texier (Maurice-Paul).
Trioux (Alfred).
Tripon (Jean-Raoul).
Vaculik (Guy-François).
Vandael (Guy).
Van Kote (Jacques-Elie).
Vappreau (Michel-Henri-Robert).
Vicaire (Michel-Jacques).
Vilain (Raymond-Louis-Jules).
Vittu (Pierre-Yves-André).
Vivet (Adolphe-Maurice).
Vivet (Jean-Louis).

Subdivision de Versailles.

Aubathier (Pierre-Mathieu-Guillaume).
Aubert (Roland-Edouard).
Barbier (Robert-Henri-Raymond).
Beaufils (André-Jean-Albert).
Bussières (Jacques-Louis).
Cexus (Maxime-Auguste-Gabriel)
Chavance (Hubert).
Chevrier (Pierre-Georges-Emile).
Corcessin (Georges-Achille).
Darin (Roger-Barthélemy-Joseph)
Demange (Jacques-Ange-Théophile).
Deswert (Claude-Yves-René).
Forest (Jean-Louis-André).
Fouillet (Jean-Raymond).
Gilquin (Roger-Pascal).
Gobert (Pierre-Charles-Alfred)
Goyard (Michel-Georges).
Granl (Alphonse-Louis-Joseph)
Hame (Bernard-Gilbert).
Hezard (André-Paul-Ernest-Raymond).
Jaeger (Michel-Henri).
Kolb-Therol (Pierre).
Lagedamont (Fernand).
Lenet (Robert-Pierre-Marie).
Lequin (Bernard-Pierre).
Locque (Roger-Edmond).
Lucas (Christian-Lucien).
Maillet (Pierre-Jacques).
Maire (René-Alexis).

Mantrant (Jean-Pierre).
Medal (Pierre-Désiré-Edouard).
Meneau (Robert-Georges).
Milhau (Albert-Emile-Henri).
Muller (Georges-Henri).
Moye (Raymond-René).
Pazem (Christian-Jean).
Peneaud (Jean-Auguste-Joseph).
Perret (Edmond-Jean-Antoine).
Pézard (Maurice-Jean-René).
Plée (André-Marcel).
Raguet (Maurice-Alexandre-Joseph).
Roche (Claude-Jean-François).
Rousseau (Louis-Alain-Alexandre)
Serre (Robert-Julien-Edouard).
Soudron (Jean-Henri-Louis).
Tresse (Claude-Charles-Georges).
Turquet (Henri-Guy).
Venes (André-Georges).
Verner (Gilbert-Maurice).
Vicaire (Maurice).

Subdivision d'Orléans.

Audoin (Jean-Paul).
Buchet (Jacques-Pierre).
Constansa (Joseph-Jean).
Ducloux (Georges-Auguste-Marie).
Fol (Robert-Eugène).
Frejaville (René-Jean-Julien).
Guichet (Jean-Paul-Emile).
Lanquetot (Jacques-Alfred).
Pagé (Marcel-Henri).

Subdivision de Chartres.

Barnabé (Jean-Charles).
Campigny (Robert-Adolphe-Emile)
Chéreau (Robert-Georges).
Danton (Robert-Georges).
Guirriec (Jean-Marie).
Joffre (Jean).
Lecoq (Jean-Henri).
Millous (Pierre-Paul).
Richez (Jean-Cornil).
Roy (Pierre-Antoine-Henri).
Roze des Ordons (Louis-Renaud).
Viaud (Michel-Jean-Pierre).

2e RÉGION MILITAIRE

Subdivision de Lille.

Amez (Paul-Camille-Auguste).
Beny (Jean-Paul-Antoine).
Blauwart (Amédée-René).
Bourlon (Jean-Alexandre-Jules).
Boutry (Lucien-Fernand-Joseph).
Callemeyn (Pierre-Charles).
Canivet (André-Henri-Auguste).
Cauche (Michel-Armand).
Cordioux (Albert - Auguste - Raymond).
Cornec (Félix-Edouard).
Cuisset (Michel-Emile).
Decoster (Robert-Louis).
Deman (Henri-Louis-Emile).
Denaes (Jean-Maurice-Antoine).
Dervaux (Charles-Henri-François).
Desbarbieux (Jacques-Emile).
Devos (René-Raoul-Paul).
Devred (Alexandre).
Dubreucq (Pierre-Léon-Marie).
Durieux (Francis-Henri-Marcel).
Espinouse (Jean-Baptiste-Jules).
Fourmentraux (Paul - Alphonse - Georges).
Gabet (Michel-Gaston).
Golembiowski (Claude - Adolphe-Albert-Marcel).
Granjon (Denis-François).
Ide (Albert-Ghislain).
Lacroix (Francis-Maurice).
Lepilliez (Roger-René-Hubert).
Michaux (André-Roger).
Museux (Bernard-Marie-André).
Pate (Antoine-Michel-Eugène).
Pottiez (Pierre-Alphonse-Alfred).
Révellion (Guy-Rémi).
Richet (Christian).
Rochon (Pierre).
Rogeau (Edouard-Paul-Marie).
Sans (Jules-Joseph-Edouard).
Scottez (André).
Tourneur (Auguste-Vincent).
Trancart (André-Marie-Jacques).
Vandevoir (Raymond-Joseph).
Wattelle (Pierre-Léon).
Wimez (André-Michel).

Subdivision d'Arras.

Abrassart (Pierre-Claude).
Aubin (Lucien-Maurice).
Beaussart (André-Louis-Jules).
Beauvois (Emile-Léon).
Brongniart (Alain-Charles-Paul).
Brulant (Bernard-Ernest-Victor).
Cayot (Charles-Eugène).
Cronel (Pierre-Marie-Auguste).
Domas (Michel - Raymond-Charles).
Dubos (René-Elie).
Flochel (Louis-Joseph-Albert).
Hornez (André-Albert).
Jean-Baptiste (René - Oscar - Germain).
Lamy (Jean-Pierre-Marie-Arthur-Philippe).
Lourdel (Jean-René-Gustave).
Milquet (Roger-Jean-Bart-Prosper)
Norel (René-Jules-Louis-André).
Ramon (Jean-Pierre).
Telliez (Robert-Henri-Eugène).
Terrier (Francis-André-Auguste).
Vanackère (René-Gérard).
Wartelle d'Herlincourt (Henry-Edouard-Léon-Maurice).
Wathier (Jean-Louis-Bernard).

Subdivision d'Amiens.

Billant (Charles-Gaston).
Chantriaux (Michel-Marius).
Cousin (Elie-Paul-Alexandre).
Debacq (Yves-Florent-Aristide).
Garnier (Pierre-Georges-Alfred).
Grognet (Roger).
Leroy (Noël Paul).
Louis (François-Edmond-Victor).
Marguet (Léon-Jules-Edouard).
Philippon (René-Marcel-Victor).
Plé (Roland-Jean-Gustave).
Prévoteaux (Guy-Henri-Louis).
Rey (Louis-Albert-Marie).
Theil (Raymond-Paul).
Thimonier (Jean-Emile).
Vassent (Yves-Pierre-Achille).

Subdivision de Laon.

Chobeaux (Jean).
Demart (Maurice-Gustave-Jules).
Desse (Maurice-Henri-Ernest).
Leduc (Albert-Cyrille-Henri).
Lemarteleur (Pierre-Marie-Emile).
Paris (Michel-Hubert).
Paul (Michel-Emile-Jules).
Rabouille (Michel-Pierre).
Ruffie (Paul-Sylvestre).
Ruffier (Raymond-René).
Saingery (Bernard-Eugène).

Subdivision de Rouen.

Balange (Pierre-Henri).
Bertault (Pierre-Jules).
Beucher (Roger-Germain).
Castaings (André-Guillaume).
Colombel (Roger-André-Auguste).
Depinay (Claude-Jean).
Fulbert (Guy-Edouard).
De Golmart (Roland-Jean).
Guillemain (Pierre-Jean).
Léger (Michel-Jules).
Maillard (Pierre-Jean).
Petit (Irénée-Léopold-Charles).
Raux (Emile-Georges-Jean).
Renou (Pierre-Marie-Victor).
Roche (Lucien-Jean).
Tassera (Roger-Paul).
Texedre (Jacques-Henri).
Thuillier (André - Edmond-François).
Van Marsenille (Bernard-Jean).

3e RÉGION MILITAIRE

Subdivision de Rennes.

Alexandre (Yves-Marie).
Daubrée (Pierre-Désiré-Léon).
Denniel (Guy-Julien-Marie).
Depierre (Henri-Charles-Bernard).
Emard (Michel-Yvon-Joseph).
Guihard (Léo).
Laplanche (André-Emile-Roger).
Le Danlec (Jean-François-Louis).
Le Fournis (Jean-Guy-Marie).
Le Lay (René-Bertrand).
Perrier (Jean-Marie-Henri).
Petit (Frédéric-Achille-Marie).
Thonnard (Roger-Roland-Yves).
Triverio (Henri-Joseph).

Subdivision de Nantes.

Achalle (Gaston-Eugène-Alphonse-Denis).
Barre (André-François-Charles).
Bercon (Pierre-Eugène-Julien).
Boisard (Raymond-Jean-Maurice-Edouard).
Bouveron (Roger-Jean).
Brillault (Jean-Marie-Joseph).
Caccia (Lucien-Angel).
Carabin (Léon-Pierre-Georges-Michel).
Caramanian (Bernard-Artin).
Chambragne (Michel-Augustin-Célestin).
Coindreau (Yvon-Joseph-Louis).
Daizne (Pierre-René).
Dannay (Henri-Georges).
Davedeille (André - Léon - Louis-Jean).
David (Pierre-Henri-Marie).
Delètre (André-Léon-Raymond).
Dosso (Narcisse-Augustin-Pierre).
Eon (Gabriel-Jean-Marie).
Glotin (Jules-Fernand).
Grimaud (Valère-Georges-Marcel).
Gulvarch (René).
Hariveau (Claude-Henri).
Hottua (Claude-Paul-Louis).
Laurent (Jacques-Henri-Julien).
Lebouc (Maurice-Louis-Auguste).
Lefloc'h (François-Marie).
Le Hellegouarch (Georges-Yves-Marie).
Levinais (René-Camille-Marcel).
Maisonneuve (Jean-Joseph-Pierre)
Perru (Henri-Pierre).
Picot (Serge-Jean-Louis).
Régent (Jean-Joseph).
Ribault (Jean - Auguste-Louis-Marie).
Rollet (Yvon-Gabriel).
Rossignol (Michel-René-Julien).
Silvotti (Jean-Doilic).
Tillaut (Etienne-Pierre-Marie).
Tollec (Jean-Louis-Charles).

Subdivision de Caen.

Butel (Henri-Jean-Jules).
Cheminade (Marie-Jean-Pierre).
Clermont (André-Antonin).
Duvernois (Pierre - Charles-Louis-Marie).
Fouques (Claude-Marcel-Albert).
Rostain (Albin-Paul-Charles).
Toreton (Maurice-Louis-Auguste).
Villain (Raymond-Jean-Pierre).

Subdivision de Vannes.

Carlou (Germain-Marie).
Collinet (Jacques-Gabriel).
Daniélou (Julien-François-Marie).
Gloibec (Noël-Gaston).
Guegaden (Jean-Lucien-Auguste).
Lesage (Robert-Emmanuel).
Le Tensorer (Paul-François).
Pencreach (Raymond).
Texier (Jean-Julien).

Subdivision du Mans

Belain La Motte (Paul-Mary).
Cagnault (Paul-Jean).
Crunel (Michel-Emile).
Desiles (Michel-Jules).
Journeaux (Yves).
Le Mauff (Henri-Francis-Eugène).
Mativat (Henri-Bertgand).
Mouton (Pierre-René).
Paty (Jacques-Mary).
Peersman (René-Georges).
Ravenel (Raymond-Auguste).
Ruelle (Marcel-Louis-François).

4e RÉGION MILITAIRE

Subdivision de Bordeaux.

Allos (Michel-René-Théodore).
Avezou (Pierre-Michel).
Barthe (Roland).
Boiledieu (Jean-Marcel).
Briand (Jacques-Louis-Alexandre).
Cauly (Charles-Jean-Louis).
Chavepeyre (Jean).
Ghichery (André-Alexandre).
Degeorges (Gabriel).
Dejean (Maurice-Jean-Adrien).
Dieuaide (Claude-Jacques).
Dubory (Jérôme-Tell-Charles).
Perrin (Georges-Aimé-Julien).
Perrinet (Paul-Marie).
Renou (Yvon).
Saint-Paul (André).
Stipal (Pierre-Robert-Joseph).
Touzain (Albert).

Subdivision de Limoges.

Andrivet (Georges-Albert).
Beaugerie (Marie-Martial).
Blanchet (Marcel-Louis-Auguste).
Dubois (Lucien-Jean-André).
Dubreuil (René-Philippe-Marius).
Dufour (Jean-Germain).
Fondeur (Denis).
Herpin (Jean-François).
Laval (René).
Longequeue (Albert).
Marchand (Louis).
Treuil (Pierre-Armand).
Vareille (Marcel-Joseph).

Subdivision d'Angoulême

Auberlet (Jean-Marius).
Bancon (Claude-Marcel-Jean).
Chapeau (Jacques-Michel).
Coutin (Robert-Henri).
Feuillâtre (Jacques).
Fougère (Roger-Georges).
Moreau (Jean-Georges).
Ruffieux (André-Louis).
Septfonds (Marcel-Achille-Gabriel).
Tinet (Albert).
Vigier (Jacques-Hubert).

Subdivision de Tours.

Darnault (Marc-Paul-André).
Hamon (Guy-Pierre-Auguste).
Mollon (Antoine-Henri-Félix René).
Momot (Jean-Henri-André).
Monin (Pierre-Louis).

Subdivision de Poitiers.

Fraudeau (Jean-Joseph).
Haineaux (Louis-Marie-Arthur).
Mathieu (Michel-Etienne-Jean).

5e RÉGION MILITAIRE

Etat-major de la 5e région militaire.

Rozière (Georges-Julien-Henri).

Subdivision de Toulouse.

Abalain (Jacques-France-Paul).
Alquier (André-Raoul-Georges).
Bielle (Pierre).
Calemard (Jean-Georges-Jules).
Charrière (Georges-Adolphe-Paul).
Combis (Robert-Henri).
Delmas (Francis-René).
Grand (Louis-Augustin).
Iribarnegaray (Roger-Calixte).
Lafforgue (Henri-Marie-Alexandre).
De Latour (Edmond-Adrien-Joseph).
Le Bigot (Yves).
Leroy (Jean-François-Désiré).
Michel (André-Jean-Marie).
Molinier (Charles-André).
Monteil (Robert-Léon).
Quiblier (René-Jacques).
Sanuy (Bernard-André-Jean).
Sourdes (Guy-Marcel).
Thomas (André-Raoul-Joseph).

Subdivision d'Albi.

Benazech (Paul-Eugène-Jean).
Bermond (André-Louis-Marie).
Carrière (Maurice).
Escudie (Henri-Augustin-Louis).
Fourcade (Robert-Jacques-Georges).
Grignard (André-Joseph-Jean).
Laffon (Jean-André).
Portes (Robert-Henri).
Raulin (Pierre-Edmond-Louis-Edouard).

Subdivision de Pau.

Abeille (François-Jean).
Francillon (André-Antoine-Alain).
Lonne (Joseph-Henri-Bernard).
Miglietti (Gaston).
Mounous (Joseph-Jacques).
Novion (Louis-Bernard-Joseph).
Régnier (Robert-Alexandre).
Richard (Maurice-François-Auguste).

Subdivision de Perpignan.

Ané (Jean-Joseph-Edmond).
Boyer (Louis-Raymond).
Mas (Roger-Jean-Eugène).
Noguer (Paul-Vincent-Joseph).
Selme (François-Joseph-Edgard).
Viguier (Victor-Jules).

Subdivision de Montauban.

Chalou (Lucien-Marcel).
Loubradou (Jules-Roger).

6e RÉGION MILITAIRE

Subdivision de Metz.

Chappelon (Jacques-Antoine-Etienne).
Drouin (Marc).
Duc (André-Nicolas).
Fossati (Remo-Mario).
Gilbert (Michel-Bernard-Maurice).
Mathieu (André-Bernard-Jean).
Maurin (Pierre-Emile-René).
Panse (Raoul-Pierre).
Zimmer (René-Christophe).

Subdivision de Nancy.

Aubertin (André-Lucien-Clément).
Blanchard (Louis-Jules-Hyppolite).
Bochet (Gilbert-Paul-Henri).
Burger (Jean-Emile-Alphonse).
David (Fernand-Antoine).
Delbos (Jacques).
Doire (Michel-Emile-Edmond).
Drouot (Gaston-Marie-Félix).
Ferry (Roland-Henri-Jean).
Fristo (Marcel-Eugène-Auguste).
Goux (Jacques-Marie-Georges).
Guérard (Pierre-Marie-Ernest).
Guimbert (Paul-Marie).
Heurion (Henri-Raymond).
Hoffer (Charles-Augustin-Paul).
Hurlin (Emile-Charles).
Jacamon (Marcel-Paul).
Jakubowsky (Henri-Jendrich).
Lambinet (Ernest-Pol).
Leclere (Roger-Edouard).
Leleu (Pierre-Elie-Jacques).
Levotre (James-André-Roger).
Mienville (Roger-Luc).
Paquotte (Claude-Louis).
Pouillard (Gilbert-René-Fernand).
Roth le Gentil (Maurice-Edmond-Charles-Louis).
Ruspini (Aldo).
Schwab (Robert-Théophile-Jules).
Tavernier (Georges-Louis-Pierre).
Thirion (Robert-Marcel).
Tisserant (François-Henri-Barthélémy).

Subdivision de Châlons-sur-Marne.

Combes (Michel-Pierre).
Detourbet (Michel-Marie-Martin).
Jacquemin (André-Bernard-Charles).
Leroux (Rémy-Hippolyte-Louis).
Loiseau (Jacques-Eugène).
Martigne (Avit).
Naudin (Jean-Paul).
Parez (Louis-Albert-Edmond).
Pasquier (Bernard).
Renard (Jacques-Pierre).
Renon (Jean-Georges).
Vanet (Paul-Cyrille).

Subdivision de Strasbourg.

Dollinger (Robert-Henri).
Fréchuret (Jean-François-Laurent).
Fritz (Robert-Georges).
Stoll (Henri-Antoine).
Vergneau (Jean-Abel).
Zumsteeg (Marcel).

Subdivision de la Sarre.

Durrieu (Pierre-André).
Fort (Moïse-Raoul-Abel-Eugène).

7e RÉGION MILITAIRE

Subdivision de Dijon.

Besson (François-Marie-Antonin).
Chevalier (Jacques-Armand).
Gonthier (Louis-Barthélémy-Thérèse-André).
Laupelletier (Paul-Louis-Marius).
Lumagne (Jean-Joseph).
Passemard (Jean-Ernest-Paul).
Personnier (Henri-Marie-Auguste).
Prenat (René-Alfred-Maurice).
Schweitzer (Jean-Edmond-Sébastien).
Schweitzer (Georges-Stéphane-Florent).
Vandeschricke (Jean).
Westrelin (Roland-André).

Subdivision de Nevers.

Auboire (Eugène-Blaise).
Auger (Bernard-Jean-Louis).
Bourgognon (Marc-Louis).
Cardon (Jean-Robert).
Duport (André-Yves-Norbert).
Félix (Jacques-Gustave-Auguste).
Gate (André-Gérard).
Gonier (Yvon).
Jacquesson (Pierre-Paul).
Malique (Jean-Pierre).
Paget (Bernard-Georges-Philibert).
Peton (Jean-Edouard).
Polignac (Gabriel-Louis).

Subdivision de Besançon

Barberot (Jean-Marie).
Berthod (Roland-Charles-Emile).
Jahier (Camille-Léon).
Monnier (Roger-Camille-Claude).
Stivalet (René-Ernest).
Strub (Joseph-Marie-Edouard).
Turion (Robert-Gabriel-Marie).

8e RÉGION MILITAIRE

Subdivision de Lyon

Avvinin (Pierre-Louis).
Andrieu (André-Louis).
Bault (Maurice-Louis-Jean).
Bériel (Paul-Marc).
Bernard (Paul).
Bernard (Paul-Claude-Marie).
Berthelier (Jean-Pierre-Auguste).
Boyaud (Etienne-Armand-Marie).
Braud (Edouard-Antoine).
Casile (Robert-Paul).
Cézanne (Léon-Marius).
Chaboud (Georges-Henri-Marcel-Louis).
Champvillard (Raymond-Victor).
Coste (Jean-Louis-Fernand).
Delort (Robert-Henri).
Dumas (René-Henri).
Erard (Robert-Emile-Alain-Marie).
Gaillard (Gaston-René-Marcel).
Girard (Antoine-Joseph).
Giroux (Edmond).
Marciot (Pierre-Aimé).
Masset (Maurice-Joseph-Laurent).
Petit (Adrien-Marcel).
Pichon (Rolland).
Ramel (Fernand).
Voisin (Fernand).

Subdivision de Saint-Etienne.

Baraillier (René-Jacques).
Bonardot (Henri).
Bourdelin (Charles).
Bretton (René-Jean-Marie-Georges).
Charitat (Jean).
Chauvet (Pierre).
Collange (Henry-Pierre-Régis).
Debères (Jacques-François-Julien-André).
Delepelaire (Gérard-Charles-Marie-Eugène).
Gagne (Pierre-Jean-Louis).
Glaizol (Yves-Régis).
Gonguet (Michel-Jean).
Mermet (Robert-Jean-Marius).
Pautet (Pierre-Louis-Ferdinand).
Prat (Jean-Marie-Joseph).
Roche (André-Marie-Georges).
Saby (Marcel-Alain).

Subdivision de Grenoble.

André (Henri-Marcel).
Arduin (Raoul-Auguste-François).
Barret (Jacques-Fernand-Maximin).
Bergerand (Auguste-Etienne-Léon).
Boulanger (Jacques-Robert-Emile).
Bret (Désiré-Joseph).
Chalandon (Aimé-Emile).
Chapuis (Edmond-Auguste-Marie).
Chauvet (Etienne-Marie-Auguste).
De Gailhard-Bancel (Pierre-Marie-Roch).
Garavel (Joseph-Paul).
Garavel (Louis-Albert).
Gauthier (Gaston-Marcel).
Giraudot (Georges-Louis).
Hertrich (André-François).
Martin (Albert-Marie-Paul).
Miard-Rivail (Paul-Louis-Aimé).
Rochet (Jean-Louis).
Serra-Muntaner (Michel-Pierre-François).
Serres (Jean).
Spilthooren (Pierre-Henri-Edouard).

Subdivision de Chambéry.

Bernard (Jacques-Raoul).
Blin (Pierre-Jacques).
Chardonnet (Eloi-Joseph).
Exertier (Paul-Marc).
Gallon (Georges).
Jacquelin (Alfred-Jean-François).
Jacquet (Paul-Claude-François).
Mazenot (Jacques).
Merlin (Jean-Guy).
Paysant (Jean-Elie).
Raginel (Pierre-André-Jean).
Roseren (François-Gérard-Nicolas).
Sève (Louis-Jean-Emile).

Subdivision de Clermont-Ferrand.

Barraud (Ferdinand-Gabriel-Léon).
Chaput (Guy-François-Roland).
Debusset (Guy-Jean-François-Gaëtan).
Grandpeix (Pierre-Jean).
Jouin (Raymond-Claude).
Tatin (Pierre-Maurice).

9e RÉGION MILITAIRE

Subdivision de Marseille.

Benedetto (Alexandre-Umberto-Cadorna).
Bouchacourt (Jean-Roger-Claude).
Ceres (Gilbert-Henri-Basile).
Coillot (Jacques-André).
Delmas (François-Jean).
Giraud (Jean-Marie).
Henry (Etienne-Pierre-Emile-Marie).
Henry (Jacques).
Hovaguimian (Kajack).
Hubert (Ernest-Auguste-Georges-André).
Manuel (Pierre-Marie-Alexandre).
Marzo (Marcel-Daniel).
Milon (Lucien-Alphonse-Joseph).
Poitevin (Aloys-Paul-Noël).
Semay (Paul-Henri).
De Trouillioud de Lanversin (Bruno).

Subdivision de Montpellier.

André (Max-Charles).
Boulard (Jean-Eugène-Georges).
Cazal (Marc-Marie-Ernest).
Erard (Jean-Léon-Félix).
Fervel (René-Jean).
Frances (René-Marie-Joseph).
Gerbault (Michel-Pierre).
Jocteur (Louis-Paul).
Lacroix (Paul).
Lalanne (Gaston-Albert).
Mercier (André).
Monnier (Robert-Henri-André).
Niel (Maxime-Joseph-Marius).
Pegouret (René-Auguste).
Pestour (René).
Rouan (Roger-Gabriel).
Roudil (Paul-Louis).

Subdivision de Toulon.

Bonnet (Eugène-Jean-Francis).
Cappy (Paul-Emile-Auguste).
Chauvet (Jean-Marie-Joseph).
Dauchez (Alain-Marie-Antoine-Lucien).
Fabre (Fernand-Marie-Louis).
Gery (Pierre-Marie).
Jouve (Fernand-Albert-Auguste).
Martin (Henri-Marie-Laurent).
Marty (Gabriel-Jean).
Minsat (Paul-Raymond).
Otho (Marc-Félix).
Petrucelli (Yves-Pascal-Hector).
Recopé-Tilly-Blaru (Marie-Edmond-Alain).
Seyrre (Jean-Marie-Edouard).
Vinson (André-Paul-Aimé).

Subdivision de la Corse.

Lucciardi (Jacques).

10e RÉGION MILITAIRE

E. M. A. de la division d'Alger.

Cardona (Robert-Maurice).
Chauvot (Robert-Georges).
Codoul (Emile-Jean).
Crousse (André-Raymond).
Dautrement (Jean).
Deyme (Georges-Gabriel).
Gavila (Laurent-François).
Humbert (Pierre-Félix-Edouard).
Jollet (Bernard-Louis).
Piollet (Henri-Jules-Augustin).
Puertolas (André).
Raud (Jean-Gaston-René-Pierre).
Tbika (Youda-Prosper).

E. M. A. de la division d'Oran.

Amic (Paul).
Barrat (Roger-Paul).
Blavy (Robert-Gabriel).
Guilhaudis (Robert-Adrien-Paul).
Lavarelo (Yves).
Pansard (Roger-Pierre-Abel).
Patron (Maurice).
Peltier (Jacques-Joseph).
Tanton (Bernard-Louis-René).

E. M. A. de la division de Constantine.

Aubert (Jean-Antoine).
Bidard (Guy-Maurice-Marcel).
Colonna (René-Etienne-Philippe).
Coudray (Maurice-Lucien).
Deltin (Ambroise-Amédée).
Henry (Martial-Gilbert).
Lecomte (Henri-Edouard).
Lot (Marcel-Robert).
Malea (Raymond).
Torregrosa (Alfred-Joseph).

COMMANDEMENT SUPÉRIEUR ET DIRECTION RÉGIONALE DU GÉNIE AU MAROC

Belveze (Michel-Charles).
Belvisi (René-Vincent-Henri).
Bertrand (Pierre-Yves).
De Boissy-Dubois (Pierre-Georges-Joseph-Marie-Albert).
Collot (Denis).
Cristofari (Jean-Edmond-Paul).
Journes (Roger-Paul-Jean-François).
Le Guillant (Jacques-Yan-Henri).
Lesage (Yvon-Gaston-Jules).
Levasseur (José-Marie-André-Fernand).
Mongardien (Pierre-Henri-Victor).
Mougin (Gilbert-Henri-Antoine).
Nicolo (Henri-Gabriel-Marie).
Remess (Léon).
Ruffino (Gilbert).

TUNISIE

Commandement supérieur des troupes de Tunisie.

Robichon (Clément-Pierre-Victor-Louis).

Subdivision de Tunis.

Barron (Jean-Baptiste-André-Léon).
Gay (Paul-Emile).
Isambert (Robert-Louis).
Lahoute (Elisée).
Leduc (Jean-Raymond).
Louvard (Jean-Louis).
Pontillo (André-Michel).

COMMANDEMENT SUPÉRIEUR DES FORCES TERRESTRES D'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

Bocquenet (Jean-Robert).

COMMANDEMENT SUPÉRIEUR DES TROUPES DE L'AFRIQUE ÉQUATORIALE FRANÇAISE — CAMEROUN

Berneau (Marie-Antoine-Léonce).
Bonnotte (Marcel-Pierre-Adrien).
Forget (Michel-Jacques).
Henriet (Michel-Paul).
Labbe (Jacques-André).
Tariel (Jacques-Marie-Edouard).

COMMANDEMENT SUPÉRIEUR DES FORCES TERRESTRES DE MADAGASCAR ET DÉPENDANCES

Clary (René-Henri).

COMMANDEMENT SUPÉRIEUR DES TROUPES DU GROUPE DES ANTILLES-GUYANE

Chardonnet (Georges-René).

COMMANDEMENT EN CHEF DES FORCES ARMÉES EN EXTRÊME-ORIENT

Bourgeois (Jean-Prosper).
Constantin (Georges-Jean).
Gervy (Roger).

COMMANDEMENT EN CHEF DES FORCES FRANÇAISES EN ALLEMAGNE

Hubert (Raoul-Marcel-Victor).
Olier (André-Guy).
Richard (Jean-André-Louis).

B. — **Sous-officiers.**

a) ARME

1re RÉGION MILITAIRE

Subdivision de Paris.

Abrias (Roland-Paul-Simon), recrutement de la 1re région militaire, classe 1947, mle 2185.
Catala (Robert), recrutement de la 1re région militaire, classe 1929.
Dornier (Pierre-Jean-Joseph), recrutement de la 7e région militaire, classe 1944, mle 2923.
Gasse (Jean), classe 1938.
Lapprand (Claude-Henri-Arsène), recrutement de la 1re région militaire, classe 1947, mle 5387.
Leleu (André-Rosa-Jean), recrutement de Valenciennes, classe 1940.
Mandelbaum (Serge-Emile), recrutement de la 1re région militaire, classe 1947.
Million (Maurice), recrutement de la 1re région militaire, classe 1936, mle 2097.
Pairard (Jean-André-Louis), recrutement de la Seine (2e bureau), classe 1931, mle 949.
Pinceloup (Camille-Charles-Alexandre), recrutement de la Seine (3e bureau), classe 1927, mle 5960.
Rigoulot (Claude-Marcel), recrutement de la 7e région militaire, classe 1948, mle 22928.
Sourrieu (Jean), classe 1941.
Valette (André), recrutement de Limoges, classe 1935, mle 1360.

Subdivision de Versailles.

Charnot (Yves), recrutement de Nantes, classe 1928.
Collignon (Pierre-Emilien), classe 1926.
Rabiant (Laurent), recrutement de Mâcon, classe 1926, mle 623.

Subdivision d'Orléans.

Troigros (Robert-Adrien-Arsène), recrutement de Rennes, classe 1943, mle 16679/N.

2e RÉGION MILITAIRE

Subdivision de Lille.

Bossut (Marcel-Robert), recrutement de Lille, classe 1946, mle 1349.
Denutte (Roger-Henri-Désiré), recrutement de Lille, classe 1928, mle 5722.
Desplanques (Edmond-Germain), recrutement de Valenciennes, classe 1946, mle 2035.
Dussart (Henri-Léon-Paul), recrutement de Lille, classe 1943, mle 3432.
Grave (Raymond-Victor-Mathieu), recrutement de Valenciennes, classe 1945, mle 7105.
Lemahieu (Lucien-Marie-Pascal), recrutement de Lille, classe 1927/2, mle 5205.
Lesage (Pierre-Edouard-Jules), recrutement d'Arras, classe 1931, mle 1002.
Mirochnikoff (Yvan-Jean), recrutement de Lille, classe 1946, mle 127.
Roussel (Paul), recrutement de Valenciennes, classe 1945, mle 5950.
Vanicatte (Henri-Constant), recrutement de Lille, classe 1945, mle 7105.

Subdivision d'Arras.

Collas (Jules-Eugène), recrutement de Béthune, classe 1925, mle 432.
Couvez (Germain-Marcel), recrutement de Béthune, classe 1929, mle 3389.
Denœud (Jules-Victor-Désiré-Joseph), recrutement de Béthune, classe 1932, mle 1837.

Subdivision d'Amiens.

Segard (Hubert-Wilfrid-Alcide), recrutement de Beauvais, classe 1933, mle 552.

3e RÉGION MILITAIRE

Subdivision de Rennes.

Rolland (Marcel-Jean-Emile), recrutement de Rennes, classe 1941, mle 9038-R.

Subdivision de Nantes.

Boismard (Michel-Marie-Dominique), recrutement d'Angers, classe 1943, mle 1964.
Ferrut (Marcel-Jean-Roger), recrutement de Rennes, classe 1934, mle L. M. 383.
Lignot (Jean-Louis), recrutement de Rennes, classe 1945, mle 47/228.
Massot (Jean-Augustin-Paul), recrutement de Rennes, classe 1946, mle 10132.
Seneau (Jacques-Eugène-Amédée), recrutement de Rennes, classe 1943, mle 2035/N.

Subdivision de Caen.

Bibet (Henri-Pierre-Gustave), recrutement de la 3e région militaire, classe 1945, mle 40260.

Subdivision de Vannes.

Largenton (Robert-Bernard), recrutement de Rennes, classe 1945, mle 299.

Subdivision du Mans.

Frignet (Paul-Eugène-Marie), recrutement d'Angers, classe 1943, mle 1903/N.

4e RÉGION MILITAIRE

Subdivision de Bordeaux.

Salles (Henri-Ferdinand), recrutement de Bordeaux, classe 1934/1, mle 665

Subdivision de Poitiers.

Heurtebise (Marcel), recrutement de Poitiers, classe 1935, mle 180.
Lasne (Rémy-Henri-Gaston), recrutement de Poitiers, classe 1939, mle 117.
Vidal (Géraud-Eugène-Georges), recrutement d'Orléans, classe 1943, mle 1532.

Subdivision d'Angoulême.

Martin (Adrien), recrutement de la Rochelle, classe 1927, mle 84.

5e RÉGION MILITAIRE

Subdivision de Toulouse.

Amans (Albert-Louis), recrutement de Toulouse, classe 1927, mle 1538.
Boulet (André), classe 1939.
Granat (Roger-Claude-Emile), recrutement de Toulouse, classe 1939, mle 314.

Subdivision de Pau.

Hauret (Roger-Pierre), recrutement de Pau, classe 1939, mle 1916.
Lasserre (Raymond-Louis), recrutement de Mont-de-Marsan, classe 1932, mle 50.

Subdivision d'Albi.

Ginestet (Ubain-Louis), recrutement de Toulouse, classe 1941, mle 05010 *bis*.

Subdivision de Perpignan.

Castille (Philippe-Louis), recrutement de la Seine, classe 1946, mle 51514.

6e RÉGION MILITAIRE

Subdivision de Metz.

Brendle (Jean-André-Louis), recrutement de Nancy, classe 1944, mle 3166-N.
Geisler (Christophe-Eugène), recrutement de Strasbourg, classe 1947, mle 14997.

Subdivision de Nancy.

Erbeia (Paul-Jules), recrutement d'Amiens, classe 1929, mle 2642.
D'Haussy (Jean-Jules-Célestin), recrutement de Lille, classe 1935, mle 1990.
Oberting (Charles-Félix-Théodore), recrutement de Nancy, classe 1926/1, mle 706.
Thèse (Roland-Roger-Maurice), recrutement de Valenciennes, classe 1927, mle 2496.

Subdivision de Strasbourg.

Pabst (Robert-Adrien), recrutement de Versailles, classe 1933, mle 5169.
Vazia (Camille-Auguste-François), recrutement de Perpignan, classe 1932, mle 269.
Verhaeghe (Pierre-Robert), recrutement de Dunkerque, classe 1935, mle 1053.

Subdivision de Châlons-sur-Marne.

Rengouby (Jean-Octave), recrutement de Châlons-sur-Marne, classe 1939, mle 1594.

Subdivision de la Sarre.

Havet (Emile-Henri), classe 1935.

7e RÉGION MILITAIRE

Subdivision de Dijon.

Pernet (Jean-Louis), recrutement de la 7e région militaire, classe 1943, mle 9239.

Subdivision de Besançon.

Choffel (Marius-Roger), recrutement de Chaumont, classe 1929, mle 186.
Hezard (Pierre-Armand-Eugène), recrutement de Lyon, classe 1943, mle 25996.
Mourcely (Lucien-Auguste-Georges), recrutement de Dijon, classe 1945/47, mle 9087.

8e RÉGION MILITAIRE

Subdivision de Lyon.

Brazier (Henri-Jean-Claude), recrutement de la 8e région militaire, classe 1943, mle 14643.

Subdivision de Saint-Etienne.

Cabrin (Joany), recrutement de Chambéry, classe 1934, mle 2613.
Olivier (Roger), recrutement de Marmande, classe 1926, mle 315.
Rousset (Henri), recrutement de Saint-Etienne, classe 1926, mle 619.

Subdivision de Grenoble.

Gerin (Paul-Joseph-André), recrutement de Grenoble, classe 1927, mle 1136.
Peytavi (Roger-Jacques-Martin), classe 1942.

9e RÉGION MILITAIRE

Subdivision de Marseille.

Carbonnel (Henri-Bénito), recrutement de Montpellier, classe 1927, mle 543.

Subdivision de Montpellier.

Laufier (Antoine-Marius-Albin-Fernand), recrutement de Nimes, classe 1929, mle 124.

Subdivision de Toulon.

Bellon (Georges-Clément), recrutement de Marseille, classe 1938, mle 7261.

Subdivision de la Corse.

Poli (Antoine-Marie-Emile), recrutement d'Ajaccio, classe 1944, mle 1695.

10e RÉGION MILITAIRE

Division d'Alger.

Adde (Jacques), recrutement d'Alger, classe 1942, mle 709.
Beaux (Armand-Marius), recrutement d'Alger, classe 1931, mle 1770.
Buisset (Jacques-Léon-Claude), recrutement d'Alger, classe 1934, mle 175.
Conte (Ernest-Antoine-Gabriel), recrutement d'Alger, classe 1931, mle 1860.
Cosso (Marcel-François-Victor), recrutement d'Alger, classe 1932, mle 188.
Garnier (Marcel-Louis), recrutement d'Alger, classe 1935, mle 1327.
Werstink (Stéphane), recrutement d'Alger, classe 1942, mle 2505.

Division de Constantine.

La Rosa (Philippe), recrutement de Constantine, classe 1931, mle 350.

COMMANDEMENT SUPÉRIEUR ET DIRECTION RÉGIONALE DU GÉNIE AU MAROC

Allard (Jean-Marie), classe 1941.
Balleydier (Rogé), recrutement du Maroc, classe 1943, mle 1861.
Claudel (Yves), recrutement du Maroc, classe 1943, mle 1369.
Deveaux (Cyprien), classe 1940.
Marion (Jacques), recrutement du Maroc classe 1941, mle 436.
Pruvost (Philippe), recrutement de Lille, classe 1940, mle 278.
Toussaint (Joseph), recrutement du Maroc, classe 1937, mle 12220/RI.

TUNISIE

Subdivision de Bizerte.

Anello (Vincent), recrutement de Tunis, classe 1938, mle 8/1938.

COMMANDEMENT SUPÉRIEUR DES FORCES TERRESTRES D'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

Ulrich (Frédéric), recrutement de Saverne, classe 1930, mle A 1311/30.

COMMANDEMENT SUPÉRIEUR DES FORCES TERRESTRES DE MADAGASCAR ET DÉPENDANCES

Ragout (Alfred), recrutement de la Seine, 1er bureau, classe 1929, mle 1812.

COMMANDEMENT EN CHEF DES FORCES FRANÇAISES EN ALLEMAGNE

Baechelen (Alphonse-Arthur), recrutement de Colmar, classe 1927, mle 1596.
Fischer (Charles-Joseph), recrutement de Sarrebourg, classe 1927, mle 1033.
Mager (Paul-Jean), recrutement de Sarrebourg, classe 1931, mle 151.
Souchon (Georges), recrutement de Compiègne, classe 1927, mle 112.

b) SERVICE DES BATIMENTS (GENIE)

Cadre des adjoints.

1re RÉGION MILITAIRE

Subdivision de Paris.

Birot (Jean-Edouard), classe 1930.

2e RÉGION MILITAIRE

Subdivision de Laon.

Oudart (Noël-Paul), recrutement de Valenciennes, classe 1931, mle 2193.

3e RÉGION MILITAIRE

Subdivision de Nantes.

Baudry (Louis-Marie-Charles-Théodule), recrutement de la Roche-sur-Yon, classe 1927, mle 582.

6e RÉGION MILITAIRE

Subdivision de Nancy.

Boniface (Henri-Serge), recrutement de Versailles, classe 1924, mle 5077.

7e RÉGION MILITAIRE

Subdivision de Besançon.

Tschiember (Henri), recrutement de Belfort, classe 1930, mle 657.

10e RÉGION MILITAIRE

Division d'Oran.

Brochard (Léon), division d'Oran, classe 1926, mle L.M. 313.

c) SERVICE DU MATERIEL (GENIE)

Cadre des adjoints.

1re RÉGION MILITAIRE

Subdivision de Versailles.

Dumont (Robert-Albert), recrutement de Valenciennes, classe 1933, mle 831.

6e RÉGION MILITAIRE

Subdivision de Strasbourg.

Freyburger (Justin) recrutement de Belfort, classe 1935.

8e RÉGION MILITAIRE

Subdivision de Lyon.

Lanard (Philibert-Gustave), recrutement de Lyon, classe 1924, mle 740.

Sont inscrits au tableau d'avancement pour le grade de sous-lieutenant de réserve MM. les sous-officiers de réserve ci-après désignés:

TROUPES METROPOLITAINES

SERVICE DES MATERIELS

A. — **Aspirants.**

a) CADRE DES INGENIEURS

1re RÉGION

Baumann (Jean-Paul).
Benet (Jean-André-Félix).
Bernion (Paul-Jean-Marie).
Blanchard (René-André).
Carrer (Jean).
Constantin (Philippe-François-Henri).
Dubois (Marcel).
Evrard (Marcel-Robert).
Fouilloux (André-Jules-Charles).
Francour (Pierre).
Guyot (Claude-Paul).
Hetroy (Henri-Pierre).
Laloy (Jacques-Henri).
Leclou (André-Eugène-Albert).
Legris (Pierre-Jacques).
Lemoine (Jacques-Eugène).
Masson (Jean-Claude).
Pascal (André-Pierre-Louis).
Pesty (Guy-Marcel-Georges).
Pommel (Guy-Georges).
Pousse (Maurice-Robert-Raymond).
Salnelle (Jean-François-Louis).
Sape (Jean-Albert-Jules).
Souillac (Maurice-Robert).
Souriau (Jean-Marie).
Suder (Jacques).
Thonnet (Jean-Francis).
Vacher (Jacques-Jean).
Varoqueaux (Albert-René).
Veluot (Charles-Jouanin).

2e RÉGION

Berdyes (Théodore-François).
Bergerot (Michel-Emile).
Bernard (Raymond).
Debisschop (Raphaël-Albert-Marie).
Roux (Lucien-Michel-René).
Ruellan (Jean-René-Célestin).
Ventre (Edmond-Marc).
Vienne (Albert-Anatole-Henri).

3e RÉGION

Bernet (Jean-Joseph-Robert).
Marciset (Marie-Félix-Jacques).

4e RÉGION

Nouillas (Jean-Marie).

5e RÉGION

Daulion (Louis-Yves-Paul).

6e RÉGION

Baume (Michel).
Charue (Jean-Maurice-Charles).
James (Henri-Louis-Antoine).
Vuillaume (Pierre-Félix).

7e RÉGION

Charnet (Georges-Jean).
Emont (Fernand-Lucien).
Guillaume (Gérard).
Masse (François-Raymond-Auguste).
Sachetat (Georges).

8e RÉGION

Bayet (Jacques-Léon-Louis).
Bernard (Yves-Paul-Marie).
Combarnous (Maurice-Victor-Honoré).
Deville (Marc-Roger).
Janin (André-Jean).
Massard (André-Georges).
Prat (Jean-Lucien).
Turbil (Jean-Vincent-Germain).

9e RÉGION

Igounene (Georges-Aimé-Marie).
Procissi (René).

10e RÉGION

Aiach (Raoul-Abraham).
Babiol (Louis-André).
Bernad (Marc-François).
Chaumier (Norbert).

MAROC

Denarnaud (Georges-Achille).
Fraigneau (Marc-Pierre-Frédéric).
Le Merre (François).
Picard (Edouard-Aimé).
Schar (Raymond-Armand).

TUNISIE

Luc (Gabriel-Frédéric-Marie).

AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

Perraud (Louis-Marie-Joseph).

FORCES FRANÇAISES EN ALLEMAGNE

Bouzard (Claude-Fernand).

b) CADRE DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS

1re RÉGION

Arnoux (Paul-Jean-Baptiste).
Aullen (Bernard-Pierre).
Auzanneau (Guy).
Avril (Jacques-Pierre).
Baerthel (Georges-Roger-Marie).
Basse (Claude-Jacques-Maurice).
Baton (Jean-René-Raphaël).
Borius (Claude-Charles-Hervé).
Boulloche (Claude-Pierre).
Bruandet (Pierre).
Bugeaud (Pierre-Florentin).
Chaintron (Pierre).
Chastanet (Pierre).
Chretien (Robert-Georges).
Clercin (Roland-Edouard-Raymond).
Coupeau (Michel-André-Fernand).
Cuvillier (Robert).
Damoy (Joseph-Hervé-Marie).
Delmas (Christian-Fernand-Etienne).
Fauvel (Jean-Clément-Marius).
Faye (Maurice-Eloi).
Ficheux (Henri-Emmanuel-François).
Fonteneau (Joël-Louis-Alexis).
Godard (Jean-Jacques).
Godec (Guy-Marie).

Goetschel (Jean-Claude-Daniel).
Grivet (Jacques-Robert).
Gruyer (Guy-Roland-Gabriel).
Guyot (Paul-Louis-Robert).
Haussmann (Gérard-Guy-Antonin).
Josseron (Jean).
Jouve-homme (Bernard-Raymond-Vital).
Karila (Fradji-Gaston).
Knapp (Jean-Joseph-Marie).
Labbe (Gérard-Roger).
Le Golvan (Raymond-Joseph).
Leguet (Michel-Lucien).
De Ligondes (Louis-Marie-Jean).
Machenaud (Jean-Philippe-Marie).
Maury (Jean-François).
Mezac (Jacques).
Nadaud (Roland-Marie).
Nathan (Bernard-Isidore).
Orloff (Alexandre-Georges-Lucien).
Peters (Roger-Camille-Henri).
Pinot (Emile-Jean-Robert).
Ple (Maurice-Hippolyte-Emile).
Poulain (Jacques).
Ricard (Jean-Marie-Charles).
Richardière (Christian-André-Yves).
Saiz (Elie).
Talbot (André-Charles-Eugène).
Tauger (Henri-Georges).
Tournoix (Daniel).
Vareiras (Michel-Raymond-Maurice).
Vendiu (Bernard-Jean).
Vergnolle (Jacques-Pierre).
Verin (Jean-René-François).
Wallerand (Albert-Pierre).
Weil (Raymond-Camille).
Zivy (Bertrand-Robert).

2e Région

Bocquet (Noël-Jules-Paul).
Cattiau (Jean-Claude-Omer).
Daniel (Jacques-Jean-Gaston).
Desbouvrie (Jules-Julien-Henri).
Drobecq (Edouard-Charles-Zéphir).
Guego (Pierre-Georges-Jean).
Loridan (Albert-Ernest).
Maselot (Michel-Gérard-Joël).
Matthys (André).
Ternon (Claude-Charles).

3e Région

Danvel (Jacques-Auguste-Marie).
Euzen (Corantin-André-François).
Martin (Bertrand-Léon-Marie).
Pastol (Alfred-Louis-Guillaume).
Pignard (Jean-Henri).
Rousseau (Louis-Jules).

4e Région

Chartin (Marius-Pierre-Bernard).
Frugier (François-Martial).
Gentil (Robert-Antoine-Charles).
Martin (René).
Mercier (Jacques-Louis).
Minard (Jean-Jules-Marcel).
Ronfort (Roger-Victor-Louis).

5e Région

Bastier (Joseph-André-Jean).
Cassede (Raymond-Claude-Joseph).
Guinle (Jean-Albert).
Ribes (Michel-Louis-Edouard).
Turni (Eloi-Marius-Pierre).

6e Région

Berthelot (Jean-Eugène).
Dufour (André-Marie).
Hemard (Michel).
Mange (Pierre-Louis-Marcel).
Sigal (Pierre-Marie-Sylvain).

8e Région

Cadmas (Edmond).
Garrait (Pierre-Marius-André).
Gerieux (Robert-Antoine).
Lafanechere (Robert-Ludovic).
Poignet (Charles-Louis-Michel).

9e Région

Berthezene (Jean-Joseph-Fernand).
Landes (Jacques-Camille-Marcel).

Tunisie

Reis (Roger-Joë-Henri).

Afrique occidentale française

Flor (Jacques-Yvon).
Vache (Henri-Gaston-Hippolyte).

c) CADRE DES ADJOINTS TECHNIQUES

1re Région

Auriault (Christian-Maxime).
Barrier (Maurice-Georges).
Baudran (André-Albert).
Bellafiore (André-Roger).
Belle (Roland-Jean-Pierre).
Bertrand (Gérard-Joseph-Albert).
Bienfait (François-Marcel).
Bonne (Jean-Claude-René).
Bouyer (Claude).
Brouard (Jacques-Gaston).
Chenet (Pierre-Ernest-René).
Chevallier (Bernard-Henri).
Chwat (Romain).
Claise (Jean-Michel-Félix).
Delaby (François-Maxime).
Demolière (Claude-Edouard).
Desmet (Léon-Henri-Théophile).
Dognin (Jacques-Maurice-Marie).
Dubisson (Michel-Marie-Etienne).
Favreau (André-Benjamin-Achille).
Feuvrier (Pierre-Emile-Arsène).
Fouquet (Jean-Charles-Marius).
Girola (Hérique-Pierre).
Gruenberg (Alexandre-Paul).
Hallot (Marc-Maurice-Jean).
Hamel (Claude-Robert).
Herbiet (Etienne-Auguste).
Houdebine (Guy-Emile-Pierre).
Janvier (Pierre-Albert-Louis).
Kerguelen (Robert-Bernard).
Kriebitzsch (Robert-François).
Kuffer (Roger-André).
Lanoe (Lucien-Jean-Gaston).
Laurendeau (Georges-Alfred-René).
Le Batteur (Guy-Edmond).
Leboucher (Jean-André).
Le Minez (Alain-Charles).
Maratrat (René).
Martres (René).
Monnard (Serge-Joannès-Henri).
Morel A L'Huissier (Michel-André-Edouard).
Nardoux (Raymond-Jean-Louis).
Perrin (Louis-Raymond-François).
Philippe (Louis-Robert).
Pohier (Jacques-Etienne-Robert).
Porchez (Pierre-Alexandre).
Remy (Jacques-Henri-François).
Remy (Robert-Jean).
Renard (Serge-Marcel).
Robert (André-Honoré-Henri).
Ruaud (Michel-Georges-Jean).
Sabouraud (Frédéric-Daniel).
Scellier (Henri-Georges).
Schaeffer (Roger-René).
Souy (Jacques-Louis-Henri).
Tola (Jean-Antoine-Joseph).
Veron (Pierre-Jean-François).
Villain (Charles-Gaston).
Weber (Pierre-Yves-Ernest).

2e Région

Bricau (Pierre-Henri).
Cordier (Paul).
Delahaye (Adolphe).
Duflot (Jean-Léon-Marie).
Foursin (André-Jean-Hervin).
Hannecart (Gérard-Noël-Marie).
Henry (Bernard-Arthur-Gustave).
Jette (Jean-Edouard).
Lingrand (Jean).
Mariage (Fernand).
Martin (Philippe-Eugène).
Mouchard (Charles-Jean-Louis).
Pouillet (Pierre).
Wasson (Georges-Gustave-Henri).
Wallart (Michel).
Wyniecki (Bruno).
Zoinierowski (Bernard-Noël-Louis).

3e Région

Boubée (Maurice).
Cabillic (Jacques-Yves-Marie).
Chevalier (Daniel-Eugène-Maurice).
Dodin (Jacques-Marcel).
Guillet (Henri).
Kerrand (Xavier-Marie).
Laurent (André-Georges).
Le Her (Guy-Pierre-Jules).
Pean (Jean-Henri-Pierre).
Raoul (Roger-Marie-Joseph).

4e Région

Balthazart (Pierre-André).
Bureau (François-Jacques).
Garrelongue (Jacki-Pierre).
Lomellini (Paul).
Saulnier (Raymond-Jean-Baptiste).
Scoarnec (Pierre-Guy).

5e Région

Durand (Joseph-Pierre).
Kindts (Fernand-Félix).
Lanardonne (André).
Pambrun (Jean-Marcel).
Pelissou (Elie-Henri-André).

6e Région

Allix (Emile-Pierre).
Baudelet (Lucien).
Burg (Armand-Joseph-Marie).
Catalifaud (Jacques-Désiré).
Chertier (Robert-Charles-Arthur).
Henry (Robert-Michel).
Hirtzmann (Pol-Jean).
Jacquemin (Gilbert-Auguste).
Masson (Bernard).
Menault (Maurice-Emile-François).
Thiel (Marcel-Jean-Pierre).
Vilmot (Jean-Léon-Antoine).
Voinson (Pierre).

7e Région

Berthelon (Marc-Eugène-Gustave).
Bléty (Jean-Etienne).
Bouguet (Henri-Roger).
Dailiant (Pierre-Marie-Alexandre).
Durand (Georges-Louis).
Français (André-Marcel-Jean).
Gauthier (Paul-Charles).
George (Jean-Gilbert-Francis).
Girard (Gilbert-Léonce-Pierre).
Goux (Michel-Julien-Jean).
Hardy (Raymond-Pierre).
Herdiner (Philippe-Albert-Louis).
Klintz (Jean-Joseph).
Perney (Michel-Robert-Georges).
Perrier (Emile-Pétrus-Camille).
Thébault (Jacques-Louis-Emile).
Thiébaut (Pierre-Jean).
Treiber (Paul-André).
Voisinet (Jacques-Pierre-Charles).

8e Région

Allègre (Maurice-Gaston).
Berthon (Georges-Antoine).
Bin (Jean-Lucien).
Bourdon (Claude-Louis-Jean).
Bourrat (Jean-Claude).
Buche (Jean-Marcel).
Callet (Paul-André-Jean).
Chaballer (Marius-Joseph).
Chichalon (Pierre-Raymond).
Fenet (Lucien-Marius).
Giroux (Henri).
Koval (Jean-Baptiste-Michel).
Lagier (Roger-Joseph-Louis).
Lefrançois (Pierre-Raymond-Gilbert).
Lestrade (Albert-Jean-François).
Martel (Firmin-Gaspard-Charles).
Montabert (Georges-Emile).
Passerat (Oscar-Aurélien-Jules).
Perrault (Pierre).
Pey (Bernard-Louis).
Platret (Georges-Claude-Louis).
Roche (Gilbert).
Roucarie (Philippe-François).
Royer (Paul-Calixte-Pierre).
Thévenet (Robert-François).
Vacheron (Roger-François).

9e Région

Abbatucci (Antoine-Dominique).
Andrieu (Jean-Jacques-Henri).
Benezech (Francis-Joseph-Jean).
Bergez (Henri-Raoul-François).
Bodier (Francis-Frumence-Antoine).
Chabaud (Jack-Henri).
Coissard (Marc-Louis-Antoine).
Founau (Raymond-Georges).
Gineste (Vincent-Pierre).
Jaffrennou (Bernard-Alexandre).
Lasserre (Maurice-Jean).
Liveneau (René-Marcel).
Lucas (Marcel-François).
Parguel (André-Sylvain).
Stouvenel (Gilbert-Eugène).
Tournillon (Jean-Marie-Arthur).

10e Région

Balleraud (Pierre).
Baron (André).
Bernard (Aimé-Jules).
Bezombes (Roger-Nicolas).
Chabert (Ernest-Eugène).
Humbert (Edouard-Pierre).
Huste (Christian).
Jurado (Paul-Julien).
Leromain (Julien).
Mazzoni (Robert-Benoit-Claude).
Monsenego (Daniel-Samuel).
Néant (Jean).
Ribourel (Gabriel-Jean).
Santiago (André-Julien).
Sivry (Jean-Michel).
Torres (René-Joseph).
Trestournel (Francis).

Maroc

Bartsch (Eugène).
Diligenti (Jean-Elie).
Letoublon (Jean-Marie-Albéric).
Navarro (Georges-Mathieu).
Perrault (Pierre).
Pichon (Henri-Victor-Hippolyte).
Rablet (André-Léon).
Roche (Georges-Aimé).

Tunisie

Folange de La Perrière (Emile-Paul-Marie).
Poisson (Louis).
Toumazet (Eugène-Jean).

B. — **Sous-officiers.**

a) CADRE DES INGENIEURS

7e RÉGION

Lagarde (Jean-Paul-Marie).

8e RÉGION

Daux (René-Bernard).

MAROC

Thuet (Georges-Pierre).

b) CADRE DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS

1re RÉGION

Alliot (Paul-Marie-Joseph).
Gauthier (Guy).
Giffard (Georges-François).
Mercier (Joseph-Robert-Louis).
Nouge (André-René-Edouard).
Starck (Jean-Henri-Camille).
Tajon (Charles-Joseph-Eugène).

2e RÉGION

Barrez (Charles-Henri).

3e RÉGION

Ricard (André-Pierre-Augustin).

5e RÉGION

Pegurier (Jean-Henri-Frédéric).

6e RÉGION

Lievaux (Camille-Gustave).

7e RÉGION

Grosdemouge (Georges-Louis).

9e RÉGION

Franceschetti (Marius).

MAROC

Luyat (Léon-Jules-Germain).

FORCES FRANÇAISES EN ALLEMAGNE

Dubard (André-Jean-Léon).

COMMANDEMENT EN CHEF DES FORCES TERRESTRES, NAVALES ET AÉRIENNES EN INDOCHINE

Pichot (Pierre-Hubert-Fernand).

c) CADRE DES ADJOINTS TECHNIQUES

1re RÉGION

Geneste (Guy-Etienne-Jean).
Joncret (Ferdinand-Edmond).
Lhopital-Navarre (Henri-Maurice-Gabriel).
Masselot (Robert-Auguste-Emmanuel).
Pasquet (Claude-Antoine).
Picquet (Jean-Marie-Antoine).
Rouillac (Raymond-François-Jules).
Therrey (Charles-Fernand).

2e RÉGION

Fuchs (Jean-Marie).
Toulouse (Olivier-Philippe-Pierre).

3e RÉGION

Cottin (Roger-Louis-Marie).
Léziart (Vincent-Divy-Marie).

5e RÉGION

Coetmen (Mathias-Julien).
Delfau (Jean-Joseph).
Didier (Jacques-Antoine).
Gelle (Fernand-Lucien-Joseph).
Soulan (Roger-Emile-Julien).
Vignaud (André-Jean-Augustin).

6e RÉGION

Havette (André-Robert).
Pierre (Claude).
Toussaint (Marcel-Louis-Gaston).
Wesmael (Jean-Eugène).

7e RÉGION

Barone (François).
Cuzol (Robert-Jean-Lucien).
Formose (André-Jules).

8e RÉGION

Maillard (Pol-Gabriel-Maurice).

9e RÉGION

Vignals (Claude-Marius).

10e RÉGION

Helme (Pierre).
Massenet (Georges).
Roux (Henri).

MAROC

Juton (Marcel-Félix-Marie).

TUNISIE

Perez (Jacques).
Weber (Charles).

Sont inscrits au tableau d'avancement:

INTENDANCE

Pour le grade de sous-lieutenant d'administration.

1° ASPIRANTS DE RÉSERVE

MM.

Bohin (Jacques-Emile), 1re région.
Vilchenon (André), 8e région.
Chaumeron (Roger-Maurice), 1e région.
Dallape (Alfred-Joseph), 6e région.
Bonifait (Pierre-Gonzague), 9e région.
Court-Payen (Jacques-Marie-Honoré), 9e région.
Dieterle (Roger-Pierre-Eugène), 6e région.
Burelle (Maurice), 2e région.
Gonon (Roger), 8e région.
Jary (Antoine-Joseph-Emile), 1re région.
Moinet (Henri-Paul), 4e région.
Macalcese (Hugues-Urbain-Edmond), 1re région.
Choplin (Jean-Maurice-Ernest), 4e région.
Drouaud (Georges-Armand-Pierre-Marie), 3e région.
Gillet (René-Georges), 4e région.
Lacoste (Henri), 4e région.
Doumeau (Arsène-Victor-Louis), 3e région.
Géraud-Jardel (Jean-René), 4e région.
Gabilliot (Philippe-Gabriel), 5e région.
Thévenon (Jean-Joseph), 8e région.
Gauthier (René-Casimir-François-Marie-Jean), 5e région.
Hugues (Louis-Jules-Jean-Gaston), 3e région.
Le Mesre de Pas (Edouard-Camille-Albert-Charles-Gérard), 8e région.
Morelle (Paul-Principe-Julien), 1re région.
Boyer (Henri-Gabriel-Célestin), 8e région.
Deroche (Henri-Jean-Marie), 8e région.
Ménard (Jacques), Afrique équatoriale française.
Baque de Sariac (René), 1re région.
Brémond (Adolphe-Louis), 1re région.
Brunel (Yves-Paul-Théodore), 1re région.
Ribadeau-Dumas (Roger-Louis-Marie), 1re région.
Chapert (Henri-Marie-Joseph), 3e région.
Bouzeau (René-Louis-Gabriel), 3e région.
Deleau (Hector-Roger-Charles-Victor), 4e région.
Bruneau (André-Léonce-Auguste-Alexandre), 1re région.
Bellet (Marie-Valentin-Pierre-Maurice), 1re région.
Moussard (Gabriel-Paul-Irénée), 7e région.
Bassompierre (Martin-Joseph), 6e région.
Chaussade (Pierre), 4e région.
Castille (Robert), 1re région.
Baron (Jean-Eugène-Georges), 4e région.
Carraud (Marcellin-Marie-Joseph-Théodore), 7e région.
Brunet (Marcel-Joseph-Jean), 9e région.
Maille (Pierre), 8e région.
Pailhe (Henri-Marie-Albert-Jules), 1re région.
Adler (Salomon), 7e région.
Lapierre-Armande (Robert-Raphaël), Antilles.
Fournis (Yves-Etienne-Marie), 3e région.
Guillien (Emile-Alban-Jean-Yves), 1re région.
Dagut (René-Jean-Marie-Paul), 1e région.
Grosperrin (Roger-Marcel), 1re région.
Eyrard (André-Marcel), 1re région.
Mège (Roger-Jean-Léon), 8e région.
Couissin (Jean-Louis-Alfred-Paul), 1re région.
Tchernishoff (Boris), 6e région.
Jenin (Antoine-Camille-Jean-Baptiste), 8e région.
Spielrein (Emile), 1re région.
Courtois (Jean-Louis-Aurélien), 5e région.
Dufrenne (Jean-Fernand), 2e région.
Peyer (Jean-Benoit-Charles), 8e région.
Leroy (Robert-Jean), 9e région.
Duclercq (Georges-Louis-Joseph), 2e région.
Rovel (Maurice-Jules-Jean-Baptiste), 6e région.
Bigot (Georges-Victor), 6e région.
Maria (Charles-Jérôme-Emile), 9e région.
Blanc (Edouard-Léonide), 1re région.
Arragain (Jacques-François-Joseph), 1re région.
Ackermans (Marcel-Alofs-Arthur), 1re région.
Louis (Pierre-Eugène-Julien), 8e région.
Trijeau (James), 7e région.
Galantier (André), 1re région.
Bosquet (Maurice-Emile-Donatien-Marcel), 1re région.
Pignon (Jacques-François-Raoul), 1re région.
Chipponi (Albert-Louis-Philippe), 9e région.
Oulmont (Bernard-Léon-Samuel), 9e région.
Paris (Jean-François), 1re région.
Spriet (Jean-Louis), 2e région.
Lécrivain (Robert-Charles-Alfred), 1re région.
Lamothe (Jean-Marc), 4e région.
Contamin (François-Emile-Auguste-Marie), 2e région.
Chénier (Jean-Maurice), 4e région.
Guillemoto (Joachim-Armel), 3e région.
Thèves (Jean-Camille-Louis), 1re région.
Coadic (François-Marie), 3e région.
Bisch (Alfred-Charles), 6e région.
Argenton (Roger-Robert), 3e région.
Cheminade (Pierre-Marie-André), 4e région.
Santiard (Marie-Joseph-Camille-Paul-Simon-Pierre), 7e région.
Lair (Pierre-Edouard), 1re région.
Bonnet (Pierre-Louis), 8e région.
Artignan (Jean-Théophile-Elie), 9e région.
Legouic (André-Emile-Henri-Marie), 3e région.
Orliat (Marcel-Paul-Eugène), 9e région.
Maurin (Alexandre-Jules-Jacques), 1re région.
Monnier (Jacques), 1re région.
Sauzede (Jacques-Charles), 1re région.
Orillard (Paul-Jean-Marie-Alfred), 1re région.
Audouin (Albert-Eléocle-Arthur-Ernest), 3e région.
Dutour (Henri-Franck), 1re région.
Cornuau (André-Paul), 1re région.
Arsenne (Raymond), 8e région.
Destruel (Georges-René-Raymond), 1re région.
Martin (Paul-Pierre), 1re région.
Bucas (Georges-Pierre-Marie), 1re région.
Castex (Francis-Joseph), 5e région.
Letexier (Pierre-Jean-Adolphe), 3e région.
Duriez (Georges-Fernand-Gabriel-Marie-Joseph), 2e région.
Thibaudat (Robert-Etienne), 1re région.
Caubet (André-Abel), 6e région.
Mespoulhe (André-Pierre-Louis), 5e région.
Laforest (Paul-Marie-Ernest), 8e région.

Léger (Joseph - Jean - Gilles - Edmond), 1re région.
Pia (Marcellin-Albert), 5e région.
Bonnet (Maurice-Jean), 9e région.
Dodat (Raymond-Paul-Alexis), 1re région.
Sant (Philippe-Noël-Marie-Joseph), 2e région.
Cauvin (Rosin - Florens - Aimé), 9e région.
Brisson (Henri-Léon), 1re région.
Thiers (Louis-Alexandre), 9e région.
Ferran (Maurice-Roger), 2e région.
Larmat (Jacques-Henri-Louis-Marie-Charles), 9e région.
Bastie (Jean), 5e région.
Dargier de Saint-Vaulry (Xavier-Pierre), Maroc.
Jouanneau (Stéphane-Jean), 8e région.
Vidaillet (Guy-Louis-Paul), 1re région.
Regnery (Yves-Louis-Marie), 1re région.
Coftalorda (Charles-Marius-Louis), 9e région.
Pfeux (Aristide-Jean-Aimé), 3e région.
Trocme (Serge-Paul), 1re région.
Marion (Claude - Philippe - Marie-Marcel), 1re région.
Marcon (Joseph-Eugène-Fernand), 8e région.
Wallet (Pierre-Maurice), 1re région.
Boissel (Fernand-Léon), 8e région.
Foy (André-Henri-Albert), 1re région.
François (Jacques-Marie), 2e région.
Blanc (Jean-Louis-Georges), 9e région.
Perrotin (Jean François - Léo), 4e région.
Brueziere (Maurice-Francis), 1re région.
Burg (Christian-Yves-Jean), 8e région.
Lachaise (Rémi-Jean-Marie), 4e région.
Maury (Georges - Jean - Marie), 4e région.
Philibert (Pierre-Yves-Célestin), 1re région
Duval (Lucien-Albert), 2e région.
Jonot (Jean-Louis), 8e région.
Dibie (Jean-Marcel-Francis), 1re région.
Adler (André-Henri-Léon), 1re région.
Guillard (Gaston-Roger), 4e région.
Ganzin (Robert-Jules-Elie-Eugène), 4e région.
Durand (Jacques-Léopold-Marie-Xavier-Christophe), 1re région.
Kastner (René-Lucien), 6e région.
Jarlaud (Fernand), 7e région.
Creste (Paul-Louis), 1re région.
Hirsch (Pierre-Benoit), 1re région.
Cotte (Henri-Camille-Marie), 8e région.
Fremont (Auguste-Joseph), 1re région.
Tessier (Maurice-Emile), 3e région.
Maury (André - Claude - Etienne - Adrien), 5e région.
Bonnechere (Jean-Ernest), 2e région.
Laviron (Louis-Marie), 7e région.
Trognée (André-Emile), 10e région.
Navatel (Jean-Gilbert), 9e région.
Sahut (Henri-Jean-Joseph), 9e région.
Saulnier (Bernard-Gaëtan-Emile), 1re région.
Aaron (Pierre-Alexandre), 1re région.
Enfierlin (Alphonse-Marie-Joseph), 1re région.
Dulour (Serge-Léon-Jean), 1re région.
Guesne (Maurice-Léon-Gustave), 1re région.
Theuriot (Francis-Armand), 1re région.
Valensi (Gilbert-Alfred), 1re région.
Bernard (René Lucien - Louis), 8e région.
Morer (Jean-Pierre-Marcel), 2e région.
Serres (Adrien-Lucien), 4e région.
Favier (René-Eugène), 2e région.
Augustin (Pierre-Léon), 8e région.
Badet (Raymond-Victor), Indochine.
Hermellin (Théodore - Marius - Joseph), Maroc.
Moschetti (Fernand-César), 10e région.
Landrin (Jean-Adolphe), 1re région.
Fabre (François-Etienne-Aubin), 10e région.
Vincensini (Emile-Mathieu), 1re région.
Le Guyader (Guillaume-Jean-Eugène-Marie), Maroc.
Delage (Robert-Aimé), 10e région.
Giorgetti (Georges - Antoine - Mathieu), 10e région.
Sebastiani (Albin-Albert-Etienne), 10e région.
Coupvent (Paul-Maurice), 10e région.
Fabre (Numa-Roger), 10e région.
Chauleur (Stanislas-Pierre-Silvère-Marie-Joseph), 3e région.
Doreau (Georges - Marius - Louis), 10e région.
Chabas (Albert-Antonin), 10e région.
Franques (André-Léon-Auguste), 5e région.
Brugere (Edouard), 4e région.
Desgoutte (Aimé-Emmanuel-Emile), 9e région.
Cortes (Adrien-Séraphin-Joseph), 9e région.
Perrousset (Robert-François-Philippe), 8e région.
Gaud (Pierre), 8e région.
Lefebvre (Roger-Georges-Amédée), 8e région.
Rigaudières (René - Antoine - Marie), 4e région.
Chambert (Lucien - Jean - Marie - Henri), 5e région.
Lembrez (Edouard-Calixte-Albert-Marie), 2e région.
Guesnu (André-Joanny), 1re région.
Gendreau (Claude-Jean-Eugène-Robert), 3e région.
Favre (Henri-Marcel-Maurice), 1re région.
Massaloux (Jean), 4e région.
Lafont (Robert - Auguste-César), 9e région.
Drouet de la Thibauderie (Ivan-Gabriel), 4e région.
Eisenbeth (Jacques-Pierre), 1re région.
Barrad (Jacques-Claude), 1re région.
Dalas (Jean-Charles-Max), 1re région.
Vine (Elie-Léon), 6e région.
Gérodolle (Pierre-Louis), 1re région.
Rollet (Bernard), Indochine.
Mancel (Roger-Marcel-Alphonse), 1re région.
Fournerat (Jacques-René), 1re région.
Malaplate (Jean - Marie - Julien), Allemagne.
Besse (Raphaël), 5e région.
Le Masquerier (Jean-Pierre-Emile-Léon), 3e région.
Clap (Elie-Louis), Afrique occidentale française.
Richardin (Jean-Louis), 3e région.
Strauss (Jean-Simon), 6e région.
Ilien (Yves-Marie-Désiré), Océanie.
Portal (Roland-Raoul), 9e région.
Boudeville (Robert-René-Maurice), 1re région.
Deschacht (Jean-Georges-Jules), 1re région.
Perrot (Jean-Louis-François), 1re région.
Plaisse (André), 1re région.
Martin (Louis), 1re région.
Dupret (Charles-Louis), 2e région.
Freby (Paul-Marie-Victor), 6e région.
Buridant (Jacques), 1re région.
Barbarre (Henri-Louis-Pierre), 2e région.
Delpuech (Antonin-Georges), 8e région.
Godefroy (Pierre - Paul - Lucien), Maroc.
Le Pargneux (Gérard-Yves-Louis-Marie), 3e région.
Cavy (Pierre), 8e région.
Quantin (Yves-Charles), 6e région.
Dassonville (Michel-Charles-Auguste), 2e région.
Taberlet (Jacques-Louis-Jean), 1re région.
Bailly (Claude-Louis), 1re région.
Masse (André-Jean), 2e région.
Angeloglou (Jean-Marie), 2e région.
Argentero (Roland-Joseph), 8e région.
Chiron (Bernard-Emile-Auguste-Germain), 3e région.
Philippot (Guy-Henri), Afrique occidentale française.
Nicolas (Jacques - Louis - Marius), 1re région.
Libessart (Marcel - Guislain-Gustave), 2e région.
Etalis (François), 10e région.
Evroux (Pierre-Eusèbe), 8e région.
Pierry (André-Raymond), 4e région.
Noblet (Michel-Victor-René), 7e région.
Basset (Alphonse-Etienne-Joseph), 8e région.
Mazille (Henri-Pierre-Marie), 6e région.
Montagne (Paul-Sylvain-Gabriel), 8e région.
Gueyraud (Paul-Henri-Marie-Joseph), 9e région.
Le Barillier (Claude-Raoul-Henri), 1re région.
Pradet (Charles-Marc), 4e région.
Giuliani (Robert-Léon-Auguste), 8e région.
Baylaucq (Marc-Marie-Jean), 5e région.
Cabrolier (Henri-Paul), 5e région.
Gayerie (Robert-Jean-Pierre), 4e région
Pruvots (Daniel-Louis-Pierre), 2e région.
Lefebvre (Georges-Capitte), 2e région.
Lugand (Christian-Georges), 7e région.
Debaig (Raymond-Jean-Marie), 5e région.
Vedie (Georges-Adrien-Alphonse), 1re région.
Lorin (Gérard-Jean), 1re région
Martin (Michel-Léon-Joseph-Gérard), 6e région.
Peyroche (Félix-Claudius), 8e région.
Chalvin (Jean-Marie-Charles-Robert), 8e région.
Pacou (Jacques-Edmond-Clovis), 1re région.
Woirgard (Pierre-Marie-Jean-François), 6e région.
Giboz (Michel-Raoul-Marcel), 8e région.
Howald (Maurice), 1re région.
Jourdan (Roger-Louis-Lucien), 9e région.
Gaveau (Michel-Bernard-Henri), 1re région.
Monteux (André-Antoine-Benoit), 8e région.
Jeanneteau (Serge-Lucien-André), 1re région.
Assier (Henri-Louis-Julien), 9e région.
Dubois (André-Paul-Maurice), 4e région.
Gonin-Flambois (Jean-André), 1re région.
Dehoupe (Guy-Germain-Louis), 3e région.
Corbillon (Paul-Gilbert-Arthur), 1re région.
Calvagrac (Pierre-Yves-Raymond), 1re région.
Mussly (Gilbert-Denis), 2e région
Gouesnard (Roger-François-Emmanuel), 3e région.
Pontier (Charles-Jules-Georges), 5e région.
Iehl (Michel-Eric-Xavier), 2e région.
Cantenot (Gérard-Paul-Hubert), 7e région.
Geeraert (Gabriel-Robert-Camille), 3e région.
Suderie (André-Charles-Louis), 5e région.
Desmarais (Jean-Daniel-Emile), 5e région.
Chalvignac (Pierre-Victor-François), 7e région.
Journaux (Robert-Jean-Edouard), 1re région.
Chabriet (Augustin-André), 1re région.
De Robert de Lafregeyre (Raymond-Jacques), 9e région.
Delrieu (Jacques-Jean-Robert), 5e région.
Escudero (Jacques-Joseph-Régis), 8e région.
Chiara (Henri-François), 8e région
Normand (Henri-Ernest-Erasme) 2e région.
Dransart (Michel-Auguste-François), 2e région.
Robin (Jean-Baptiste), 1re région
Berton (Georges-Albert), 8e région.
Brossard (André-Jean), 8e région.
Frechet (André-Claudius), 8e région.
Segard (Albert-Augustin), 2e région.
Courtois (Claude-Marie-Louis), 3e région.
Serre (Jean-Edouard), 4e région.
Clavery (Robert), 1re région.
Bouleau (Joseph-Marie-Pierre), 3e région.
Kaan (Gilbert-Edmond), 1re région.

Bilouze (Jean-Alphonse-Ernest), 1re région.
Marchand (Jean-Hippolyte-Clément), 2e région.
Bresson (Pierre-Henri-Camille), 7e région.
Petiton (Rémy-Albert-Raphaël), 2e région.
Clavey (Henry-Etienne), 1re région.
Anzano (René), 5e région.
Xeridat (Albert-François-Paul), 5e région.
Riey (Pierre-René-Jean), 1re région.
Lecestre (Maurice-Bernard), 1re région.
Hirigoyen (Alexandre-Léon), 5e région.
Rohou (Raymond-Louis-Léon), 4e région.
Charpenet (Louis), 9e région.
Sagarra (Joseph-Jean), 5e région
Payen (Bernard-Michel-Henri), 1re région.
Kesteloot (Roger-Georget-Pierre), 2e région.
Gautier (François-Yves-Marie), 1re région.
Lossmann (Michel-André-Augustin), 7e région.
Valette (Jean-Emilien), 6e région.
Courbo (André-Henri), 2e région.
Cointat (Lucien-Georges-Maurice), 7e région.
Lavanant (Louis-Yves-Marie), 3e région.
Schmid (Jean-Jacques-Emile), 7e région.
Meric (Victor-Jules-Pierre), 9e région.
Lancien (Jean-Louis-Marie), 3e région.
Deschemps (Bernard-Paul), 1re région.
Raoult (Roger-Alexis-Yves), 1re région.
Vanlitsenburgh (François-Louis), 2e région.
Monnerie (Georges-Simon), 4e région.
Grebouval (Jean-Georges-Napoléon), 2e région.
Tassel (Fred-Michel), 2e région.
Paris (Joseph-Pierre-Edouard), 1re région.
Meignen (Jean), 2e région.
Vinck (Jean-Paul-Georges), 4e région.
Declerck (Jacques-Jules-Cornil), 2e région.
Vendeville (Roger-Jean-Pierre), 2e région.
Fontaine (Bernard), 2e région.
Vintrou (Jean-Gabriel), 5e région.
Mazet (Jack-Noël), 9e région.
Fablet (Paul-Florent), 3e région.
Pigeon (Gérard-Alfred), 3e région.
Lapierre (Bernard-Pierre-Louis-Auguste), 1re région.
Durantet (Jacques-Louis-Jean), 6e région.
Masson (Roger-Joseph-Elie), 2e région.
Adam (Marcel-René-Julien), Maroc.
Peigne (Marcel-Joseph-Marie-Alexis), 3e région.
Perrotin (Claude-Paul-François), 1re région.
Bajat (Georges-Benoit-Louis), 6e région.
Monat (Jacques), 8e région.
Laprais (André-Félix-Claude-Marie), 7e région.
Jaouen (Gilbert-Louis-François), 1re région.
Belzon (André-Jean-Léon), 9e région
Houlle (Michel), 1re région.
Morlière (René-Paul-Louis), 2e région.
Roger (Jean-Paul-Pierre), 1re région.
Tybou (Jacques-Bernard-Marie-Eugène) 1re région.
Dagousset (Michel-Marcel), 1re région
Guigny (Marie-Joseph), 7e région.
Hible (René-André-Pierre), 4e région
Bardavid (Elie-Alexandre), Tunisie.
Danielou (François), 3e région.
Levy (Claude-Henri-Baruch), 1re région.
Le Floch (Jean-René), 3e région.
Fagot (Michel-Louis-Léon), 4e région
Crevet (François-Michel), 7e région.
Capmas (Guy-André), 4e région.
Champeau (Claude), 1re région.
Saillard (Robert-Marcel), 1re région
Cortes (Pierre-Louis-Claude), 1re région.
Nemirovsky (Clément-Pierre), 1re région.
Durand (Jacques-Arsène), 6e région.
Gautier (Bernard-René-Emilien), 1re région.
Bauer (Raymond-Eugène), 1re région
Fernandez (Nicolas), 9e région.
Laigo (Pierre-Joseph-Marie), Afrique équatoriale française.
Aureille (René-Louis-Pierre), 1re région.
Besombes (Jacques-Henri-Julien), 3e région.
Martinval (Charles-Jules-Emilien), 6e région.
Tupin (Jean-Pierre-Lucien), 2e région
Raynaud (François-Eugène), 5e région.
Vequaud (Jean-Pierre-Henri-Albert), 4e région.
Poiron (Yves-Louis-Marie-Joseph), 3e région.
Billault (Jean-Albert), 1re région.
de Bonnechose (Gérard-Maurice-Bertrand), Maroc.
Orvat (René-Jules-Auguste-Gabriel), 4e région.
Thomas (Robert-André), 6e région.
Prince (Jean-Léon-Marie-Louis), 7e région.
Duhil de Benaze (Antoine-Marie-Henri), 3e région.
Pauvert (Henri-René-Jean), 6e région
Lagrue (Michel-Jacques), 4e région.
Pichon (Jacques), 1re région.
Perrot-Minnot (Gilbert-Auguste-Arsène), 1re région.
Taveau (Robert-Paul-Louis), 6e région.
Stolpner (Elie), 4e région.
Clerget (Paul-Marie-Roger), 1re région.
Reby (Henri-Jean-Marcel), 4e région.
Boucharel (Georges-Charles), 5e région.
Galand (Gilbert-Léon-Jean), 2e région.
Masse (Albert-Corentin-Camille), 3e région.
Colle (Pierre), 6e région.
Amory (Jean-Claude-Georges-Raymond), 6e région.
Tissot (Gaston-Georges), 1re région.
Terrier (André-Laurent), 1re région.
Appert (Claude-Albert-Alphonse), 1re région.

2° AUTRES SOUS-OFFICIERS

Houles (Albert-Jean-Auguste), 5e région.
Ouchet (Emilien-Jules), 4e région.
Oleon (Marius-Vital), 8e région.
Darnanville (André-Ernest-Fernand), 2e région.
Michaud (Lucien-Victor), Maroc.
Viette (Jacques-Lucien-Alphonse-Léon), Maroc.
Lacroix (Louis-Henri), 9e région.
Millioud (Louis-Marie-Anthelme), 8e région.
Bertrand (Marcel-Georges-Myrtil), 1re région.
Montet (François-Louis), 1re région.
Molin (Pierre-Henri), 7e région.
Lamezec (Alain-René-François), 3e région.
Gros (Marius-Joseph-Gabriel), 8e région.
Vignaud (Robert-Marcel), 4e région.
Lalande (Alphonse-Marc-Marcel), 10e région.
Jardel (Maurice-Marie-Joseph), 6e région.
Lasseur (André), 1re région.
Mar (Eugène-Elie-Marie), 3e région.
Chausseblanche (Joseph-Lucien), 3e région.
Latrille (Augustin-Marie-Robert), 4e région.
Vilcot (Maurice-Armand), 4e région.
Morel (Louis-Xavier-Adolphe), 4e région.
Faivre-Rouel (René-Henri-Jean), 8e région.
Prinseau (Georges-René), 4e région.
Maurel (René), 1re région.
Flourac (Marius-François), 5e région.
Reytinas (Jean-Emile), 1re région.
Chêne (Jean-André), 5e région.
Le Jeune (Louis-Yves-François), 3e région.
Baudouin (Alfred-Eugène), 2e région.
Braconnier (Henri-Marcel), 6e région.
Duvernaux (Jules-François-Antoine), 8e région.
Senidre (Albert-Emile-Gaston), 1re région.
Cazaux (Jacques-Jean-Gabriel-Charles), 2e région.
Calendini (Antoine-Jean), 9e région.
Hostein (Jean-François), 9e région.
Barjaud (Jacques-Yves), 5e région.
Hémard (Marcel-Gaston-Paul), 7e région.
Vinckevleugel (Raymond-Edmond-Henri), 2e région.
Ciancioni (Antoine-François), Tunisie.
Legendre (Henri), 3e région.
Moutte (Louis-Auguste), 10e région.
Bonnard (Raymond-François-Georges), 7e région.
Ruelle (Lucien), 7e région.
Valentin (Jean-Alexandre-Antoine), 7e région.
Lidoine (Robert-Louis-Alexandre), 7e région.
Suet (Gabriel-Georges-Joseph), 1re région.
Dallery (Pierre-Yvon), 8e région.
Betscher (Pierre-Lucien-Marie), 6e région.
Dubois (Raoul-Lucien-Martin), 1re région.
Charvay (Robert-Marcel), 8e région.
Aubin (Michel-Lucien-Paul), Tunisie
Reilhac (Charles), 8e région.
Vercier (Charles-Louis-Paul), 9e région.
Chenard (Jean-Joseph), 3e région.
Arnould (Charles-Eugène), 6e région.
Mayet (René-Joseph), 8e région.
Duffreix (Martinel), 4e région.
Poirier (Edmond-Maurice), 8e région.
Belleaud (Maurice-Georges), 4e région.
Chauveau (Paul-Félix), 4e région.
Gautrand (Jean-Marie-René), 5e région.
Bayle (Jacques-Pierre-Noël-Marie), 4e région.
Babout (Roger-Robert), 1re région.
Sie (Antoine-Marcel), 9e région
Louman (Jean-Marcel), 5e région.
Labrousse (Jacques-Pierre), 4e région.
Riou (Jean), 3e région.
Bertin (Gérard-Pierre), 6e région.

Sont inscrits au tableau d'avancement:

TROUPES METROPOLITAINES

SERVICE VETERINAIRE

Pour le grade de vétérinaire sous-lieutenant de réserve au titre de l'année 1950.

Les vétérinaires aspirants:

Corvazier (René-Henri), 1re région.
Quentin (Jean-Lucien), 1re région.
Surquain (Rémy-Pascal), 1re région.
Cornette (Maurice-Roger), 2e région.
Gode (Léonce-Abel), 2e région.
Lefebvre (André-Gabriel), 2e région.
Mohaine (René-Edouard), 2e région.
Boivin (Pierre-Julien), 4e région
Fensterbank (René-Léon), 4 région.
Gatet (Pierre-Félix), 4e région.

Margerin du Metz (Jehan-Marie), 4e région.
Menard (Jacques-Gabriel), 4e région.
Morel (Marcel), 4e région.
Perpezat (Alain-François), 4e région.
Brunaud (Marcel-Daniel), 5e région.
Chiarelli (Dominique), 5e région.
Saurat (Pierre-André), 5e région.
Kœnig (René-Edmond), 6e région.
Roux (Michel-Marie), 6e région.
Billard (Jean-Emile), 7e région.
Cottet (Jules-Auguste), 7e région.
Falcoz (Robert-Etiennne), 7e région.
Godard (Jean-Lucien), 7e région.
Mayet (Bernard-Léon), 7e région.
Sourd (Charles-Pierre), 7e région.
Allais (Eugène-Antoine), 8e région.
Bechet (Henri-Joseph), 8e région.
Chapuis (Jean-André), 8e région.
Deaux (Charles-Gaston), 8e région.
Grenet (Joseph-Noël), 8e région.
Malfroid (François-Louis), 8e région.
Stahl (Adolphe), 8e région.
Terry (Eugène-Félix), 8e région.
Aboulker (Maurice-William), 9e région.
Cantenot (Guy-Paul), 9e région.
Taillland (Max-André), 9e région.
Miallon (Jean-Julien), 10e région.
Samso (Albert), 10e région.
Camou (René-Ernest), Maroc.
Fixari (Pierre-Nicolas), Maroc.
Gilbert (Yves-Louis), Afrique occidentale française.
Laurent (Marcel-Gabriel), Afrique occidentale française.

Les vétérinaires auxiliaires:

Daffos (Robert-Maurice), 1re région.
Escuret (Pierre-Alfred), 1re région.
Guédon (Jean-Alfred), 1re région.
Prigent (Robert), 1re région.
Quétard (René), 1re région.
Avisse (Jean-Albert), 2e région.
Bailly (Maurice-Gharles), 2e région.
Chambon (Joseph-Jean), 2e région.
Collin (André-Jean), 2e région.
Comyn (Marcel-Denis), 2e région.
Courtade (Paul-Jean), 2e région.
Crasquin (René-Gustave), 2e région.
Decamp (Albert-Cornil), 2e région.
Doinel (Michel-André), 2e région.
Fourdrin (Edmond-Henri), 2e région.
Ghisbain (Gérard-Henri), 2e région.
Jeoffroy (René-Emile), 2e région.
Laine (Etienne-Georges), 2e région.
Mariette (Henri-Jacques), 2e région.
Mathey (Maurice-Robert), 2e région.
Pierrot (François-Georges), 2e région.
Radeau (Jean-Marcel), 2e région.
Risbourg (Charles-Emile), 2e région.
Thielu (Bernard-Raoul), 2e région.
Wargniez (Marcel-Camille), 2e région.
Adda (Maurice-Joseph), 3e région.
Aimé (Henri-Pierre), 3e région.
Amar (Edouard-Emile), 3e région.
Baussais (Robert-Denis), 3e région.
Baysse (François-Pierre), 3e région.
Bellec (Robert-Amédée), 3e région.
Binet (Oscar-Georges), 3e région.
Blanchard (Albert-Edward), 3e région
Bouliou (Yves-Marie), 3e région.
Brouillet (René-Robert), 3e région.
Cadrul (Pierre-Marie), 3e région.
Caillaud (Michel-Pierre), 3e région.
Carluer (Yves-François), 3e région.
Caron (Michel-Henri), 3e région.
Cazabat (Henri-Charles), 3e région.
Charles (Daniel-Lucien), 3e région.
Couland (Jean-François), 3e région.
Couteau (Joseph-Etienne), 3e région.
Daniel (Robert), 3e région.
Delassus (Victor-Flavien), 3e région.
Demortreux (Louis-Jules), 3e région.
Derieux (Henri), 3e région.
Desson (Pierre-Robert), 3e région.
Dubuisson (Léon-Théodule), 3e région.
Dutaret (Jean), 3e région.
Faujour (René), 3e région.
Forin (Pierre), 3e région.
Gautier (Eugène-Joseph), 3e région.
Gosselin (Robert-Jean), 3e région.
Granjon (Albert-Léon), 3e région.
Haebig (Joseph-Henri), 3e région.
Halier (André-Pierre), 3e région.
Henrichot (Jules-Joseph), 3e région.
Hervouin (Georges-Léon), 3e région.
Huchet (Joseph-Georges), 3e région.
Lancien (Robert-Yves), 3e région.
Le Baron (Jean-Joseph), 3e région.
Le Digabel (Henri-Julien), 3e région.
Lefeuvre (Pierre-Marie), 3e région.
Legrand (Pierre-Léon), 3e région.
Malet (Paul-René), 3e région.
Mordelet (Armand-Joseph), 3e région.
Morel (Eugène-Louis), 3e région.
Portal (Francis-Jean), 3e région.
Robin (Jean-Lucien), 3e région.
Schmit (Emile-Maurice), 3e région.
Sosset (Albert), 3e région.
Tanguy (Louis-Charles), 3e région
Texier (Michel-Pierre), 3e région.
Tregret (Maurice-Jean), 3e région.
Trocherie (Paul-Pierre), 3e région.
Agnoux (Ernest), 4e région.
Bouju (Jean), 4e région.
Breillat (Michel-Pierre), 4e région.
Condoret (Ange-François), 4e région.
Conort (Yves-Lucien), 4e région.
Criton (Serge-Georges), 4e région.
Duvaud (Albert-Paul), 4e région.
Gasseau (Maurice-Louis), 4e région.
Gauthier (Jean-Léon), 4e région.
Guerry (Jean-Julien), 4e région.
Laborie (René-Gabriel), 4e région.
Lacour (Pierre), 4e région.
Loubersac (Maurice-Georges), 4e région.
Lusseau (Fernand-Georges), 4e région.
Meynard (Jean-Alphonse), 4e région.
Perry (Maurice-Jean), 4e région.
Pichon (Raymond-Jean), 4e région
Raby (Guy-Hubert), 4e région.
Plantureux (Jacques-René), 4e région.
Reveillas (Pierre-Jean), 4e région.
Rousselot (Jean-Jacques), 4e région.
Taillandier (Francis-Jacques), 4e région.
Aladel (Francis-Georges), 5e région.
Alquier (Jacques-Etienne), 5e région.
Barel (Roger-Augustin), 5e région.
Bouichou (Albert), 5e région.
Bouye (Jean), 5e région.
Cardoen (Albert-René), 5e région.
Devic (Marcel-Joseph), 5e région.
Duc (Elie-Antonin), 5e région.
Esperce (Henri-Marius), 5e région.
Foulquier (Henri), 5e région.
Galau (Louis-Henri), 5e région.
Galtier (Lucien-Emile), 5e région.
Juteau (Jean-René), 5e région.
Lagier (Frank-Henri), 5e région.
Petchot-Bague (Jean), 5e région.
Petronille (Jean-Paul), 5e région.
Raucoules (Pierre-Jean), 5e région.
Richelle (Pierre-Marie), 5e région.
Serée de Roch (Joseph-Louis), 5e région.
Zinai Bouazza, 5e région.
Beaumont (Jean-René), 6e région.
Bonaili (Pierre-Joseph), 6e région.
Juchs (Roger-Charles), 6e région.
Lambert (Jean-Marc), 6e région.
Noley (Bernard-Joseph), 6e région.
Baguet (Robert-Georges), 7e région.
Belieres (Jacques-Jean), 7e région.
Berthault (Paul-Claude), 7e région.
Biard (Raoul-Jean), 7e région.
Bihl (Maurice-Charles), 7e région.
Bouchard (Henri-Adrien), 7e région.
Bouthiere (Claude-Gabriel), 7e région.
Bruna-Rosso (Jean-Marcel), 7e région.
Carrat (Pierre-Louis), 7e région.
Coppin (Henri-Auguste), 7e région.
Cordeau (Pierre-Emile), 7e région.
Cordier (René-Pierre), 7e région.
Decoen (Marcel-Jean), 7e région.
Demougeot (Georges-Victor), 7e région.
Frenot (Pierre-Henri), 7e région.
Froget (Joseph-Jean), 7e région.
Fuerxer (Maurice-Maxime), 7e région.
Gallard (Pierre), 7e région.
Gay (Henri-Louis), 7e région.
Grosjean (Claude-Marcel), 7e région.
Guillet (Maurice-Pierre), 7e région.
Laffitte (Edmond-Camille), 7e région.
Lagarde (Joseph-Antoine), 7e région.
Lamarche (Pierre-Maurice), 7e région.
Lefebvre (Marcel-Henri), 7e région.
Lejeune (André-Marcel), 7e région.
Metzquer (Marie-Dominique), 7e région.
Moine (Henri-Joseph), 7e région.
Mollex (Georges-René), 7e région.
Morand (André-Lucien), 7e région.
Mouchet (Bernard-Paul), 7e région.
Neilz (Michel-Louis), 7e région.
Paulus (Pierre-Christian), 7e région.
Perrin (Daniel-François), 7e région.
Pillon (Jean-Louis), 7e région.
Proute (Jean), 7e région.
Sevoz (Roger-Maurice), 7e région.
Verdier (René-Jean), 7e région.
Vincent (Albert - Joseph), 7e région.
Aouizerate (Rahmim-Raymond), 8e région.
Barone (Louis-Robert), 8e région.
Benoit (Albert-Félix), 8e région.
Benoit (Robert - Georges), 8e région.
Berthet (Jean-Marcel), 8e région.
Berthold (Joseph-François), 8e région.
Bouvier (Henri - Maurice), 8e région.
Brachet (Georges), 8e région.
Briet (Louis-Claude), 8e région.
Cailhoux (Henri-Jean), 8e région.
Ceard (Lévy-Baptistin), 8e région.
Chappuis (Charles), 8e région.
Cheyre (Pierre-Louis), 8e région.
Claveirole (Robert), 8e région.
Clouet (Henri-Marcel), 8e région.
Curtelin (Paul-François), 8e région.
Danjean (Lucien-Jean), 8e région.
David (Adrien), 8e région.
Daviet (Jean-Marius), 8e région.
De Bardonnèche (Roger-Joseph), 8e région.
Eury (Georges - Eugène), 8e région.
Eyraud (Louis - Adolphe), 8e région.
Flamand (Jacques - Léon), 8e région.
Fontaine (François), 8e région.
François (Jean), 8e région.
Gazal (Jean), 8e région.
Gentil-Becoz (André - Etienne), 8e région.
Girard (Jean-Louis), 8e région.
Giraud (Charles - Arthur), 8e région.
Guichard (Jean-Marie), 8e région.
Guillet (Jean-Auguste), 8e région.
Jaillardon (Charles-Marie), 8e région.
Lestrade (Pierre-Léon), 8e région.
Maitre (Louis-Georges), 8e région.
Melquiond (Robert-Marcel), 8e région.
Mermin (Henri-Louis), 8e région.
Metenier (Louis - André), 8e région.
Monard (Georges - Pierre), 8e région.
Morand (Fernand - Louis), 8e région.
Noyer (Pierre-Emile), 8e région.
Porte (Edouard), 8e région.
Reboul (Georges - Gaston), 8e région.
Revel (Raymond-Antonin), 8e région.
Rheims (Albert), 8e région.
Arlabosse (Yvon-Gaston), 9e région.
Aubert (Jean-Max), 9e région.
Calleja (Marcel - Lucien), 9e région.
Canton (Jean-Georges), 9e région.
Guignard (Fernand-Marius), 9e région.
Raccurt (Pierre - Gaston), 9e région.
Reau (Gérald-Francis), 9e région.
Romani (Antoine), 9e région.
Saramito (Paul-Ginier), 9e région.
Seguier (Joseph-Paul), 9e région.
Amate (Alfred - Albert), 10e région.
Fourcade (Pierre - Jean), 10e région.

(Supplément.)

Sthengens (Paul), 10e région.
Camand (Jean-Joseph), Maroc.
Chevrier (Louis-Emile), Maroc.
Grondin (Jean-René), Maroc.
Prud'homme (Armand - Henri), Maroc.
Brenier (Maurice), Afrique occidentale française.
Chalumeau (Paul-Corneille), Afrique occidentale française.
Marty (Jean-Pierre), Afrique occidentale française.
Rivière (Raymond-Lucien), Afrique occidentale française.
Sar Samba Cor, Afrique occidentale française.
Quesnel (Jean-Jacques), Madagascar.
Blanc (Raymond-Robert), Indochine.

Sont inscrits au tableau d'avancement au titre de l'année 1950:

RÉSERVE

TROUPES COLONIALES

INFANTERIE

Pour le grade de sous-lieutenant.

MM. les aspirants:

Abbé (Lucien-Jean-Henry), subdivision de Paris.
Ahime (Henry-Charles), Madagascar.
Aigon (Gaston-Fernand-Louis), subdivision d'Albi.
Albrecht (Oswald-Georges), Afrique occidentale française.
Alcaix (Jack-Louis-Auguste), subdivision d'Amiens.
Aleonard (Pierre-Henri-Jules), subdivision du Mans.
Alexandre (Charles-Joseph-Fructueux), Afrique occidentale française.
Allard (Jules), subdivision de Poitiers.
Alleman (Yvon), subdivision de Montpellier.
Allignon (Roger-Max), subdivision de Paris.
Amouroux (Adrien), subdivision de Perpignan.
Anglade (Ferdinand-Marie), subdivision de Marseille.
Angonin (Marcel-Raoul), subdivision de Besançon.
Ankaoua (Sahul-Charles), division d'Alger.
Antoniucci (Marius), subdivision de Toulon.
Argence (Michel), subdivision de Laon.
Armand (Robert-Henri-Adrien), subdivision de Paris.
Arnaud (André-Jean-Laurent), Extrême-Orient.
Arnaud (Paul-Régis-Marie), subdivision de Saint-Etienne.
Arnould (Charles), Madagascar.
Arnould (Maurice-Louis-Marie-Jean), Afrique équatoriale française—Cameroun.
Aron (Michel-Henri-Georges), subdivision de Paris
Astraud (Edmond-Paul-Casimir), subdivision de Marseille.
Auclair (Henri-Georges), Afrique équatoriale française—Cameroun.
Azard (Maurice-Marie-Joseph-Léon), subdivision de Montpellier.
Bac (Jean-Léon-Marie), Madagascar.
Bailhet (Pierre-Etienne), subdivision de Paris.
Balot (Jacques-Emile-Julien), subdivision de Lille.
Bardet (Léon), Afrique équatoriale française—Cameroun.
Bardout (Robert-Edmond-Georges), subdivision de Paris.
Barjeron (Roger-Fernand-Gustave), subdivision de Paris.
Barois (Julien-Richard-Adam-Armand), Extrême-Orient.
Bastien (André-Albert), subdivision de Tunis.
Baud (Roger-Joseph-Charles), subdivision de Clermont-Ferrand.
Baudet (Paul-Fernand-Frédéric-Zacharie), subdivision de Montauban.
Baudhuin (Pierre-Charles-Ernest), Afrique équatoriale française—Cameroun.
Baulet (Raymond-Marc-Jean-Henri), Afrique équatoriale française—Cameroun.
Baute (Louis-Antoine-Jean), subdivision de Versailles.
Baux (Maurice-Charles), Extrême-Orient.
Baylou-Fourtane (André-Paul), subdivision de Tunis.
Beatry (Roger-Jacques-Henri), subdivision de Versailles.
Beauchene (Claude-Lucien-Félix), subdivision de Sousse.
Beaufils (Edmond-Roger), Extrême-Orient.
Beaussart (Jean-Claude-Yves-André), Afrique occidentale française.
Beaussier (Francis-René), division d'Alger.
Bec (Roger-Henri-Louis), Madagascar.
Begou (André-Jean), subdivision de Toulouse.
Beillevaire (Edouard-Auguste-Marie-Mathieu), subdivision de Nantes.
Belamendia (Lucien), subdivision de Versailles.
Bena (Paul-Georges), Afrique équatoriale française—Cameroun.
Belarde (Jean-Baptiste-Robert), Afrique équatoriale française—Cameroun.
Benoit (André-Louis), subdivision de Paris.
Berberian (Jean-Hampartzoum-Auguste), subdivision de Tunis.
Bergheaud (Edmond-Pierre-Marie), subdivision de Clermont-Ferrand.
Bergman (Eric-Oscar), subdivision de Paris.
Bernadet (Jean), subdivision de Pau.
Bertaud (Etienne-Louis-Marcel), subdivision de Marseille.
Bertaud (Michel-Paul-Raoul-Marie), Afrique équatoriale française—Cameroun.
Bertrand (Lucien), subdivision de Paris.
Beuchot (André-Paul-Roger), subdivision de Versailles.
Bienvenue (Alban-Paul-Joseph-Marie), subdivision de Rennes.
Biheux (Francis-Victor-Jean-Marie), subdivision de Rennes.
Birken (Henri-Antoine-Charles-Marie), subdivision de Lyon.
Bisquey (Jacques-André), Afrique occidentale française.
Bizet (Raymond-Emile-René), subdivision de Laon.
Bizos (Daniel-Jean-Adrien), Maroc.
Blanc (Guy-Edmond), subdivision de Saint-Etienne.
Blanchard (James), Madagascar.
Blanchy (Antoine-Charles-Joseph-Marie), subdivision de Bordeaux.
Blaud (Christian-Louis-Eugène-Jean), Afrique occidentale française.
Blondin (Jean-Alban-Hippolyte), subdivision d'Amiens.
Bochet (Bernard-Adrien-Jacques), Extrême-Orient.
Boileau (Gérard-André-Marien-Marie), subdivision d'Amiens.
Boisset (Roger-Alphonse), subdivision de Paris.
Boissiere (Claude-Louis), subdivision de Paris.
Boissiere (Jean-Paul), subdivision d'Angoulême.
Boissinot (André-Pascal), subdivision de Nantes.
Boixeda (Jean-Edouard-Jacques), subdivision de Perpignan.
Bonfait (Gabriel-Marie), subdivision de Paris.
Bonnet (Roger-Henry-Alexandre), Extrême-Orient.
Bonnet (Henri-Robert), subdivision de Versailles.
Bonnissent (Guy-Raymond-Jean), Afrique occidentale française.
Bordahon (Georges-Camille-Marius), subdivision de Grenoble.
Borde (Roger), subdivision de Paris.
Borget (Bernard-Albert-Roland), subdivision du Mans.
Bostvironnois (Louis-Antoine), subdivision de Saint-Etienne.
Boucher (Gabriel), subdivision de Vannes.
Bouessel du Bourg (Alain-André-Marie-Jean), subdivision de Rennes.
Bougault (Henri-Georges), subdivsion de Versailles.
Bourdaa (Jacques), subdivision de Bordeaux.
Bourdieu (Fernand-Justin), subdivision de Pau.
Bourloton (Henry-Marie-Georges-Ferdinand), subdivision de Nancy.
Bourquardez (Gaston-Améddée), subdivision de Versailles.
Bourreau (Henri-Georges-Louis), subdivision de Versailles.
Boulet (Jean-Max), subdivision de Bordeaux.
Bouzonnie (Pierre-Guy-Jean), subdivision de Versailles.
Boyer (Jacques-Gaston), subdivision de Tours.
Bozzi (Jean-Baptiste-Pierre-André), Madagascar.
Bret (Fernand-Joseph), Extrême-Orient.
Briand (Aimé-Louis-Jacques), subdivision de Paris.
Brisson (Jacques-Paul-François), subdivision de Nantes.
Brondeau (Paul-Auguste), subdivision de Versailles.
Brondy (René-François-Marcel-Gabriel), subdivision de Paris.
Broquereau (Michel-Marie-François-Ludovic), subdivision de Poitiers.
Brule (Pierre-Antonin), subdivision de Versailles.
Brun (Georges), subdivision de Lyon.
Brun (Pierre-Auguste-Marcel-Henri), subdivision de Gabès.
Brunet de Sairigne (Christian-Marie-Charles), subdivision de Marseille.
Bruneteau (Claude-Louis-Lucien), subdivision de Paris.
Buzzichelli (Liliano-Joseph), subdivision de Toulouse.
Cabos (Raymond-Louis), subdivision de Toulon.
Cabouat (Jean-Marcel-Emile), subdivision de Paris.
Caillard (Guy-Louis-Gustave), subdivision de Nantes.
Caillot (Jean-Etienne-Léon), subdivision de Lyon.
Calard (Marcel-Jean-Louis), Extrême-Orient.
Callot (Jean-Armand-Célestin), subdivision de Nancy.
Calvet (Marius-François-Ludovic), Afrique occidentale française.
Cambien (Jean), subdivision d'Arras.
Campion (Claude-René-Maurice), Afrique équatoriale française—Cameroun.
Cantie (Paul-Prosper-Jean), subdivision de Perpignan.
Cardin (Louis-Yves), subdivision de Marseille.
Carles (Georges-Paul-Laurent), Maroc.
Caron (Paul-Isaïe-Gustave), subdivision d'Amiens.
Carre (Paul-Louis-Moise), Afrique équatoriale française—Cameroun.
Castagnet (Christian-Jean), subdivision de Paris.
Castaing (Gaston-Marie-Joseph), subdivision de Pau.
Castelet (Paul-Léon), Afrique occidentale française.
Castelnerac (Marcel-Robert-Justin), subdivision de Toulouse.
Cassart (Louis-Adolphe-Eugène), subdivision d'Orléans.
Catherine (Gilbert-Jules-Emile), Extrême-Orient.
Cervetti (Pierre-Dominique), Afrique équatoriale française—Cameroun.
Chabrier (Maurice-Jean-Charles), subdivision de Saint-Etienne.
Chamming's (Jean-Joseph-Adrien), Madagascar.
Chanfreau (René-Henri-François), subdivision de Paris.
Charleux (Paul-François), subdivision de Paris.
Charlot (Maurice-Germain), Afrique occidentale française.
Charnay (René-Claude), Afrique équatoriale française—Cameroun.
Charpentier (René-Louis), subdivision de Paris.
Chatanay (Jacques-Noël), Afrique équatoriale française—Cameroun.
Chetaud (André-Eugène-Marius), subdivision de Pau.
Chevallier (Jacques), Antilles-Guyane.
Chevalier (Jean-Gabriel), subdivision de Saint-Etienne.
Claude (Maurice-Marie-André-Edmond), Afrique équatoriale française—Cameroun.

(*Supplément. — Fin.*)

Clausier (Jacques-Louis), subdivision de Nantes.
Clément (Gérard-Henry-Jacques), subdivision de Nancy.
Colbrant (Pierre-Charles-Henri-Jacques), subdivision de Marseille.
Colson (Gabriel), subdivision de Saint-Etienne.
Combe (Michel-Etienne-Marie-Victor), Afrique occidentale française.
Combes (Robert-Yves-Frédéric), subdivision de Montpellier.
Commeau (Alexandre-Louis), subdivision de Versailles.
Convers (Roger), subdivision de Versailles.
Coquelet (Jean-Marc-Désiré), subdivision de Paris.
Corap (Pierre-Eugène-Gabriel), subdivision de Versailles.
Corlieu (Georges-Henri), subdivision de Versailles.
Correc (André-Pierre), subdivision de Rennes.
Cortes (Robert-Henri), division d'Alger.
Costa (Jacques), Extrême-Orient.
Cottenceau (Henri-Julien-Désiré), subdivision de Nantes.
Collet (André-Paul), subdivision de Nancy.
Coucke (Roger-Emile), subdivision de Lille.
Coulange (Jacques-Roger), subdivision de Nantes.
Coupry (Pierre-Gaston), Afrique équatoriale française—Cameroun.
Courage (Maurice), Afrique équatoriale française—Cameroun.
Couston (Louis-Paul-Jean-Marie), Maroc.
Crelin (Charles-Alexandre-Benoît), subdivision de Lyon.
Dagnas (André-Pierre-Jean), subdivision d'Angoulême.
Dagneaud (Maurice-Jean), subdivision de Montpellier.
Darnault (Robert-René-Joseph), subdivision de Nevers.
D'Arras (Alain-Marie-Joseph), subdivision d'Arras.
Dalberto (Jacques-Alfred-André-Jean), Afrique équatoriale française—Cameroun.
Daugareil (François-Joseph), subdivision de Pau.
Dauge (Louis), subdivision de Paris.
Daumas (François-Félix-Eugène), subdivision de Montpellier.
David (André-Emile), subdivision de Paris.
David (Jean-Jacques-Maximin), Extrême-Orient.
Davrinche (Michel-Marie-Paul), subdivision du Mans.
Daziano (Louis-Baptiste), subdivision de Toulon.
De Biras (Paul-Albert-Jean), subdivision de Bordeaux.
De Bure (Maurice-Marie-Georges), Madagascar.
Decordey (Charles-Paul), subdivision de Lille.
De Guernon (Philippe-Marie-Joseph-Guy), subdivision de Paris.
Deixonne (Joseph), subdivision de Perpignan.
Delannoy (Louis-Arthur-Paul), subdivision d'Amiens.
De Launay (Yves-Louis-Marie-Gérard), subdivision de Paris.
Delauney (Maurice-Charles-Jules), Afrique équatoriale française—Cameroun.
Delorme (Etienne-Louis), subdivision de Toulouse.
Delval (Raymond-Charles), Madagascar.
De Maistre (Henri-Marie), subdivision de Paris.
Demangeot (Jean), état-major, 8e région militaire.
De Mesion (Yves-Marie-Joseph-Guy), subdivision de Marseille.
De Monteil (Marie-Joseph-Félix-Xavier), subdivision d'Arras.
De Monts de Savasse (Albert-Marie-Bruno), subdivision de Perpignan.
Depierre (Etienne-Jules-Georges), Antilles—Guyane.
De Ranchin (Marie-Joseph-Charles-Adrien-Jean-Philippe), subdivision de Montpellier.
Deray (Daniel-Louis-Emile), subdivision de Paris.
Derrien (André-Louis), subdivision de Vannes.
Deschamps (Maurice-Honoré-Jules), Extrême-Orient.
Desdoigts (Pierre-Denis-Louis), subdivision de Paris.
Desgouillons (Pierre-Bernard), subdivision de Versailles.
Desguin (Pierre-Max), Afrique équatoriale française—Cameroun.
Devarieux (Félix-Jean-Emmanuel), subdivision de Strasbourg.
Dezelus (Robert-Aimé), Maroc.
Dippert (Lucien-Arthur), subdivision de Strasbourg.
Doillon (Noé-Albert), Extrême-Orient.
Dreifuss (François-Marcelin), subdivision de Chartres.
Drogou (Joseph-François), subdivision de Paris.
Dubois (Gabriel-Stéphane-Yves), subdivision de Toulon.
Dubois (Jacques-Gilbert), subdivision d'Angoulême.
Dubois (Roger-Méry-Guy), subdivision d'Angoulême.
Duchesne (Louis-Joseph), subdivision de Paris.
Du Crest de Lorgerie (François-Jean-Roger), Madagascar.
Dumartin (Bernard-Joseph-Paul-Raoul), subdivision de Pau.
Dumontet (Jean-Pierre-Emmanuel-Georges-Victor-Ange), subdivision de Rennes.
Dumy (Marcel-René), subdivision de Vannes.
Dupe (Etienne-Jean-Louis), subdivision de Pau.
Dupeyron (Jean-Henri-Jérôme), division d'Alger.
Dupuy-Dourreau (Louis-Ernest-Albert), subdivision de Toulon.
Durand (Jean-Auguste-Léon), Madagascar.
Durand (Paul-Alexandre), Afrique occidentale française.
Durand (Yvon), Madagascar.
Duroux (Jean-Armand), Afrique équatoriale française—Cameroun.
Dussaut (André-Georges), Extrême-Orient.
Duthoit (Jean-Eugène), subdivision de Lille.
Dutour (Henri-Fernand-Jean-Marie), subdivision de Versailles.
Duval (Jean-Louis-Emile), Afrique équatoriale française—Cameroun.
Elix (Henri-Maurice), Extrême-Orient.
Emiry (Olivier-Jean), Extrême-Orient.
Escande (Georges-Albert), subdivision de Paris.
Esparbet (Jacques), Antilles—Guyane.
Esteve (Jean-François-Raymond-Antoine), subdivision de Marseille.
Eveno (Yves-Albert-Maxime), subdivision d'Amiens.
Exertier (Francis-Emmanuel), subdivision de Grenoble.
Expert (Gérard-Raymond), subdivision de Bordeaux.
Eyraud (Théophile-Maurice-Joseph), subdivision de Grenoble.
Fabrega (Marcel-Emile-Henri), subdivision de Versailles.
Fagnen (Pierre-Albert-Jules), subdivision de Caen.
Fanciullini (Enric-César), subdivision de Marseille.
Faraggi (Jacques-Moïse), subdivision de Bordeaux.
Farget (Antoine-Paul-Louis), subdivision de Marseille.
Fauchay (Paul-Jean-Marie-Joseph), subdivision de Pau.
Faure (Jean-Auguste-Paul), Afrique équatoriale française—Cameroun.
Faur-Perdigou (Claude-Jean), Afrique occidentale française.
Favre (Pierre-René-Louis), subdivision de Rennes.
Ferez (Pierre-Emilien), subdivision de Toulouse.
Ferrandis (Antoine), division d'Alger.
Ferre (Bernard-Raymond-Georges), subdivision de Paris.
Ferrier (Henri-René), subdivision de Marseille.
Fiegel (Jean-Eugène), Afrique occidentale française.
Fievet (Paul-François-Joseph), subdivision d'Amiens.
Filippi (Jean-Luc), subdivision de Grenoble.
Flammand (Gabriel-Georges-Aurèle), Afrique occidentale française.
Floc'h (Jean-Victor), Madagascar.
Fombeure (Pierre-Aimé-Désiré), subdivision d'Angoulême.
Fontaine (François-Joseph-Hilaire), Madagascar.
Fonteneau (Gabriel-Joseph-Jean-Elie), subdivision de Nantes.
Fortin (Eugène-Marie), subdivision de Rennes.
Foulquier (Roger-Henri-Joseph), subdivision de Versailles.
Fouques (Charles), subdivision de Caen.
Fouquet (Francis-Jean-Edouard), subdivision de Bordeaux.
Fourgeaud (Pierre-Charles-André), Afrique équatoriale française—Cameroun.
Fourmon (André-Martial-Alfred), subdivision de Marseille.
Fournel (Roger-Claude-Gabriel), Afrique occidentale française.
Frain de La Gaulayrie (Christian-Edouard-Marie-Joseph), subdivision de Paris.
Frasez (Pierre-Edmond-Léon), Afrique équatoriale française—Cameroun.
Frediani (Georges-Jean-Marc), subdivision de Paris.
Frenkel (Jean-Michel-Pierre-Marie-Max), subdivision de Paris.
Fritsch (Paul-Henri-Alexis), subdivision de Lille.
Furet (Jacques-Louis-Emile), Maroc.
Gabrillagues (Fernand-Frédéric), Extrême-Orient.
Gachet (Pierre-Jean-Gaston), subdivision de Lyon.
Gaillard (Maurice), subdivision de Lyon.
Gaillard (Maurice-Henri), subdivision de Versailles.
Galy (André-Joachim), subdivision de Paris.
Ganache (Marcel-Pierre-Alain-Joseph), subdivision de Nancy.
Gardair (Joseph-Marie-Jules), Afrique équatoriale française—Cameroun.
Gasse (Bernard-Raymond-André), subdivision du Mans.
Gastinel (Roger-Auguste), subdivision de Toulon.
Gay (Louis), subdivision de Chambéry.
Geibel (Joachim-Louis), Afrique équatoriale française—Cameroun.
Gelin (Maurice-Jean), subdivision de Paris.
Gensollen (Paul-Etienne-Mary), subdivision de Laon.
Gille (Maxime-Jean-Laurent), subdivision de Chambéry.
Gilles (Léon-Adrien), subdivision de Saint-Etienne.
Giordano (Hubert-Cologero-Bruno), subdivision de Nancy.
Gloriant (Louis-André), subdivision de Versailles.
Godail (Elie-Alphonse-Paul), subdivision de Paris.
Gonnet (Jacques-Marie-Elie), Afrique équatoriale française—Cameroun.
Goudy (Guillaume-Jules-Michel-François), subdivision de Perpignan.
Gouriet (Pierre-Yves-Henri-Raphaël), subdivision de Paris.
Goty (Gilbert-Marceau), subdivision d'Albi.
Goyeau (Sylvain-Marcel), Madagascar.
Gras (Jean-Léon-Amadour), Afrique occidentale française.
Griffet (Jacques-Jean-Marc), Afrique équatoriale française—Cameroun.
Grivaz (Raymond-Georges), subdivision de Paris.
Grolleau (Roger-Louis), subdivision de Nantes.
Gros (Raymond-Louis-Fernand), subdivision de Toulouse.
Gueguen (Emmanuel-Jean-Marie), subdivision de Vannes.
Guerin (Georges-Henri-Gabriel), subdivision de Versailles.
Guerin (Jean-Marie-Joseph-Louis), subdivision de Clermont-Ferrand.
Guicheteau (Pierre-Auguste-Xavier-Jean), subdivision de Versailles.
Guillaumont (Antoine-Jean-Baptiste), subdivision de Paris.
Guillermin (Albert-Louis-Maurice), Madagascar.
Guinet (Pierre-Henri-Désiré), subdivision d'Amiens.
Guiral (Henri-Raymond), subdivision de Poitiers.
Guy (Bernard-Paul-Maurice), subdivision de Nantes.
Gwinner (Joseph-Marcel), Afrique occidentale française.
Hamar (Patrice-Jean-Alexis), subdivision de Paris.

Hammel (Maurice-Rodolphe-Robert), Afrique occidentale française.
Hannoye (René-Roger), subdivision de Lille.
Harrois (Jules-François), Extrême-Orient.
Hattet (Pierre-Marie-René), Afrique équatoriale française—Cameroun
Heidelberger (Marcel), Afrique occidentale française.
Heme de Lacotte (Gonzague-Marie-Joseph-François), subdivision de Poitiers.
Henriot (André-Joseph-Albin), subdivision de Besançon.
Henry (Marcel-Joseph-François), Extrême-Orient.
Heraut (Jean-Emile-René), subdivision de Paris.
Hoareau (Paul-Auguste-Jean), Extrême-Orient.
Hoog (Pierre-Georges-Léon), subdivision d'Amiens.
Huber (Joseph-Guillaume), subdivision du Mans.
Huckel (Alfred), Maroc.
Hudec (Jean), subdivision de Paris.
Hugot (Georges-Casimir-Louis-Joseph), Tunisie.
Hus (Robert-Florentin-Lucien), subdivision de Poitiers.
Igier (Jean-Ferdinand-Charles), subdivision de Châlons-sur-Marne.
Johmann (François-Henri), subdivision de Paris.
Jacob (André-Jean-Joseph), subdivision de Nantes.
Jacob (Michel-Joseph-Antoine), subdivision de Lille.
Jacquet (Robert), Afrique équatoriale française—Cameroun.
Jacquier (Jean-Louis-Léon), Madagascar.
Jeannet (Gabriel-Henri), Afrique équatoriale française—Cameroun.
Joublin (Jean-Raymond), subdivision de Paris.
Joule ((Constant-Lucien-François), subdivision de Toulouse.
Jourdan (François-Jean-Louis-Yves), subdivision de Marseille.
Journeaux (Claude-Henri), Madagascar.
Jouvanceau (Jacques-Simon-Jules), Afrique occidentale française.
Jouvie (Ferdinand-Charles), subdivision de Clermont-Ferrand.
Jouys (Jacques-Raymond), subdivision de Versailles.
Juste (Marcel), subdivision d'Amiens.
Katz (Jean-Paul), Extrême-Orient.
Kelifa (Jacques-Jacob), division d'Oran.
Keller (Bernard-Joseph-Henri), Madagascar.
Kelner (Emile-Albert), subdivision de Versailles.
Keruzore (Jean-Auguste), Madagascar.
Klein (Jacques), subdivision de Metz.
Konalian (Pascal), subdivision de Bordeaux.
Lacarin (Michel-Pierre-Joseph), subdivision de Bordeaux.
Ladreit de Lacharrière (Bertrand-Marie-Gabriel), Maroc.
Ladreit de Lacharrière (Henry-Marie-Jean), Maroc.
Ladurantie (Auguste-Léon-Félicien), Afrique équatoriale française—Cameroun.
Laffineur (André-Léonard-Albert), subdivision de Lille.
Lambert (Marcel-Lucien), subdivision de Lille.
Lamena (Jean-Pierre-Jacques), Maroc.
Lamy (Robert), Afrique occidentale française.
Langlois (Lois-Fernand), Madagascar.
Lapeyre (Emile-Pierre-Paul-François), subdivision de la Corse.
Laporte (Jean-Victor-André), subdivision d'Arras.
Larrue (Gérald-Georges), Madagascar.
Laurencine (Franck-Claude), subdivision de Marseille.
Lavergne (Guy-Henri), subdivision d'Albi.
Lavergne (Adrien-Marie-Jean), subdivision de Bordeaux.
Lavigne (Maurice-Jean), Afrique occidentale française.
Layani (Pierre-Moïse), division d'Alger.
Le Bihan (Jean-Ollivier-Marie), état-major, 8e région militaire.
Le Breton (Jean-Marie-René Socrate), subdivision de Paris.
Le Brun (Corentin-Louis-Marie), subdivision de Vannes.
Le Cerf (Jehan-Joseph-Henri-Marie), subdivision de Bordeaux.
Leschanoine (Marcel-Alexandre-Paul), subdivision de Caen.
Lecigne (Marcel), subdivision d'Arras.
Lecourt (Georges-Roland), subdivision de Paris.
Le Duc (François), Afrique occidentale française.
Le Folgoc (Adrien-Pierre-Marie), subdivision de Versailles.
Le Gal (Paul-Albert), subdivision de Paris.
Le Glatin (Jean-Yves), Afrique équatoriale française—Cameroun.
Legnay (Pierre-Louis-Jules), subdivision du Mans.
Lemesle (Georges-René-Jean), subdivision de Versailles.
Lemoine (Jean-Jacques-Louis), subdivision de Paris.
Lenoir (Maurice-Charles), subdivision de Châlons-sur-Marne.
Lentillon (Georges-François), subdivision de Lyon.
Le Petitcorps (Charles), subdivision de Châlons-sur-Marne.
Le Roux (Louis-Marie), subdivision de Vannes.
Leroy (Jean-Léon), Extrême-Orient.
Letonnellier de Breteuil (Charles-Michel), Maroc.
Liabeuf (Jean-Pierre), subdivision de Marseille.
Liégeois (Joseph-Jean-Marie), subdivision de Marseille.
Lisbonne (Georges-Alfred-Léon), division d'Oran.
Lisette (Gabriel), subdivision de Paris.
Loth (Alexis-Jean-Alphonse), subdivision de Nancy.
Lotte (Richard-Georges-René), subdivision d'Angoulême.
Louis (Lucien-Jean-Georges), Madagascar.
Louvet (Jacques-Pierre-Denis), subdivision de Paris.
Lozac'hmeur (Robert), subdivision de Nantes.
Loze (André-Eugène), subdivision de Toulouse.
Magne (Pierre-Jean-André), subdivision de Paris.
Magrin (Jacques-Albert), Afrique équatoriale française-Cameroun.
Maignon (René-André-Claude), Madagascar.
Mailho (Jean-Marie-Etienne-Jacques), subdivision de Pau.
Malafosse (Roger-Jacques), Extrême-Orient.
Mandin (Léonce-Marie-Joseph), subdivision de Nantes.
Mansion (Germain-Léon-Joseph), Pacifique.
Marin (Pierre-Adrien-Joseph), subdivision de Marseille.
Marissal (Michel-Henri), subdivision de Lille.
Mascart (Jean), Maroc
Masseboeuf (Gilbert-Roland-André), subdivision de Marseille.
Massin (Pierre-Lucien-Justin), subdivision de Paris.
Mathe (Jean-Henri-Auguste), Maroc.
Mathey (André-Ernest), division d'Alger.
Matton (Fernand-André), Afrique équatoriale française, Cameroun.
Maugin (Edgard-Georges-Marie), subdivision de Paris.
Maurel (Jean-Marie-Gérard), subdivision de Chartres.
Maury (Jean-Alain-Marie-Léon), Extrême-Orient.
Mazuir (Henri-Pierre-Marie), subdivision de Lyon.
Medrano (Guy-Pierre), Extrême-Orient.
Mehl (Joseph-Alphonse), Madagascar.
Melier (Bernard-Pierre-Paul), subdivision de Nantes.
Mennevée (René-Marcel), état-major, 8e région militaire.
Meunier (Claude-Marin), subdivision de Chartres.
Miallion (Georges-Ferdinand-Louis-Léon), subdivision de Paris.
Michaut (Claude-Lucien-Albert-Cornil), Afrique équatoriale française, Cameroun.
Mielle (Jacques-Marie-Camille-Paul), subdivision de Nantes.
Migeot (Félix-Pierre-Martin-Joseph), subdivision de Versailles.
Mignon (Albert-François-Adrien-Elie), Afrique équatoriale française, Cameroun.
Milliot (Noël-Aimé-Jean), subdivision de Bordeaux.
Miot (Fernand-René-Pierre), Maroc.
Molinier (Raymond-Paul), subdivision d'Albi.
Mollard (Jean), subdivision de Lyon.
Monchal (Emile-Gaston), subdivision de Grenoble
Mondet (Louis-Martin), Afrique équatoriale française, Cameroun.
Monnanteuil (Jacques), Afrique équatoriale française, Cameroun.
Moracchini (Raymond-Pépin), Maroc.
Morawcik (Sylvain-Jean), division d'Alger
Moreau (André-Pierre-Fernand), subdivision d'Arras.
Morhan (Maurice-François-Marie), Afrique équatoriale française, Cameroun.
Morieul (Joseph-André), subdivision de Marseille.
Mottet (Oreste-Joseph-André-François), Extrême-Orient.
Moulin (Maurice-Marius-Clémenceau), subdivision de Laon.
Mreijen (Louis-Hubert-Antoine), Afrique équatoriale française, Cameroun.
Muller (Pierre-Marie-Charles), Afrique équatoriale française, Cameroun.
Nachin (René-Alfred-Louis), subdivision de Besançon.
Navarro (Paul-Georges), subdivision de Saint-Etienne.
Nectoux (Jean-Marcel), subdivision de Nancy.
Negre (Maurice-André-Marcel), subdivision d'Albi.
Nicolas (Joseph-Léon), Afrique équatoriale française, Cameroun.
Nicolas (Francis-Just-Louis-Jean), Afrique occidentale française.
Nouelle (Henri-Georges-Amédée), subdivision de Paris.
Occis (André-Emile-René), Afrique équatoriale française, Cameroun.
Oliver (Georges-Louis-Jean), division d'Alger.
Ollivier (François), subdivision de Laon.
Orsoni (André-Albert), subdivision de Marseille.
Pascal (Pierre-Louis-Albert), subdivision de Marseille.
Patsouris (Cynégiros), Madagascar.
Payet (Louis-Daniel), Madagascar.
Pehoou (Pierre-Henri), subdivision de Paris.
Pelet (Michel), subdivision de Grenoble.
Perbet (Pierre-Jean), subdivision de Toulouse.
Peridier (Maurice-Marie-Paul), subdivision de Toulouse.
Pernoud (Denis), subdivision de Chambéry.
Perrier (Paul-Francisque), division d'Alger.
Petit (Pierre-Lucien-Marcel), subdivision de Paris.
Petitjouan (Albert-Pierre-Jacques), Afrique équatoriale française, Cameroun.
Pic (Maurice-Roger), Afrique occidentale française.
Picton (Paul-André), subdivision de Paris.
Pineau (Jean-Maxime-Marcel-Clément), subdivision d'Angoulême.
Pinon (Jean-Edmond), Madagascar.
Pisier (Georges-Léon-Pierre), Pacifique.
Poinsot (Jacques-François), Afrique occidentale française.
Poitevin (Jean-Gilles), Madagascar.
Poitou (Claude), subdivision de Paris.
Poncet (Georges-Gaston), division d'Alger.
Poupon (Jean-François), subdivision de Paris.
Poussou (Fernand-Gabriel), subdivision de Montauban.
Prat (André-Edouard-Jean), subdivision de Vannes.
Prieur (André-René-François), subdivision d'Amiens.

Prigent (Louis), subdivision de Rennes.
Puell (Jean-Louis-Emmanuel), Maroc.
Py-Laucaigne (Jean-Romain-Alexandre), subdivision de Pau.
Queruel (Marcel-Louis), subdivision du Mans.
Raimond (Paul-Régis-Elie), subdivision de Nancy.
Rajola (Réne-Vinvent), Afrique équatoriale française, Cameroun.
Raynal (Jacques-Paul), subdivision de Versailles.
Reaché (Joseph-Brice-Eugène-Lucien), Antilles, Guyane.
Regnier (Hubert-Charles-Henri), subdivision de Clermont-Ferrand.
Renaudière de Vaux (Marie-Charles), Madagascar.
Renault (Jean-Louis-Emile), Extrême-Orient.
Reymond (Hubert-Adolphe-Louis-Victor), Afrique équatoriale française, Cameroun.
Rialland (Edmond-Marie-Claude-Gabriel), Extrême-Orient.
Ribes (Christian-François-Joseph), subdivision de Paris.
Rieu (Jean-Bertrand-Laurent), subdivision de Toulouse.
Rieupet (Jean-Henri-Pierre), subdivision de Bordeaux.
Riffet (Roland), division de Constantine.
Rigoreau (Gérard-Charles-Emile), subdivision de Versailles.
Rivière (André-Jean-François), subdivision de Paris.
Rix (Louis-Jean-Jacques), subdivision de Paris.
Robert (Roger-Emile-Elisée), subdivision de Marseille.
Roche (Pierre-Marcel), Madagascar.
Roche (Louis), subdivision de Poitiers.
Rochelle (Georges-Jean-Marcel), Extrême-Orient.
Roubaud (Lucien-Denis-Henri), subdivision de Marseille.
Rouget (Jean-Alexandre), Extrême-Orient.
Roux (Jean-Clément-Marie), subdivision de Paris.
Rufino (Marcel), division d'Alger.
Sacome (Guillaume-Paul), subdivision de Tours.
Sahuc (René-Jean-Dominique), subdivision de Bordeaux.
Saint-Genest (Henri-Marc), subdivision de Paris.
Salles (Jean-Louis-Jacques), Maroc.
Sanner (Georges-Déodat), Afrique équatoriale française, Cameroun.
Sarrat (Jacques-Pierre), subdivision de Toulouse.
Scotto (Raoul-Vincent-François), division d'Oran.
Sebille (Robert-Vincent-Pierre-René), subdivision de Nantes.
Sechet (Victor-Louis-Marie), subdivision de Toulon.
Sella (Giovanni), subdivision de Paris.
Servonnet (Gilbert-Maurice), subdivision de Paris.
Siegfried (Jean-Albert), Afrique équatoriale française, Cameroun.
Signoret (Adrien-Baptistin-Victor), subdivision de Toulon.
Sihle (Alfred-Célestin), Afrique occidentale française.
Simenel (Philippe-Jean), subdivision de Paris.
Sohier (Claude-Albert-François), subdivision de Paris.
Soulet (Jean-Jacques), Afrique occidentale française.
Soum (Maurice-René-Jean-Baptiste), subdivision d'Orléans.
Sparano (Jean-Louis-Philogone), subdivision de Montauban.
Talazac (Fernand-Pierre), subdivision de Toulouse.
Tardif (Pierre-Joseph), subdivision de Paris
Tassoul (Robert-Raymond-Adrien), subdivision de Paris.
Tchakalian (Jean-Maurice), subdivision de Versailles.
Teanor (Jean-Hermann-Georges), Antilles, Guyane.
Teilhard (François-Régis-Louis-Marie-Joseph), subdivision de Clermont-Ferrand.
Theye (Jean-Albert), subdivision de Toulouse.
Thibout (André-Paul), Afrique occidentale française.
Thierry (Robert-Pascal), subdivision de Paris.
Thoridnet (Jacques-Victor-Lucien), subdivision de Paris.
Thoumyre (Claude-Henri), subdivision de Rouen.
Toumelin (Claude-Gustave-Louis), Maroc.
Traverse (François-Albert), subdivision de Chartres.
Tremaud (Philippe-Louis-Gérard), Extrême-Orient.
Trendel (Raymond-Henri), Madagascar.
Treuvey (Maurice-Maxime), Afrique occidentale française.
Trime (André-Marius), Madagascar.
Trouche (Achille-Pierre Robert), subdivision de Toulouse.
Valensi (Marcel-Raymond-Rodolphe), Afrique équatoriale française, Cameroun.
Valery (Jean-Baptiste-Etienne), Extrême-Orient.
Valette (Pierre), subdivision de Paris.
Vallebelle (Marcel-Charles-André), Extrême-Orient.
Van-Poorten (Gérard-Ferdinand), Extrême-Orient.
Varnier (Claude-Joseph), subdivision de Paris.
Veillon (Jean-Marie), subdivision de Lyon.
Vercier (Michel-Jean-Louis), Afrique équatoriale française, Cameroun.
Vercoutre (Claude-Maurice), Extrême-Orient.
Verge (Pierre-Paul), subdivision de Toulouse.
Verite (Gérard), subdivision de Versailles.
Vernon (Roger-Frédéric-Pierre), subdivision de Tours.
Viau (François), subdivision de Grenoble
Vienne (Georges-Joseph), Madagascar.
Vigneau (René), subdivision de Toulouse.
Vigneron (Robert-Marcel-Fernand), Afrique équatoriale française, Cameroun.
Villort (Jacques-Camille-Eugène-Marie), subdivision de Paris.
Villeneuve (Irénée-Jean-Marcel), subdivision de Pau.
Vissac (Pierre-Paul), Afrique occidentale française.
Voyard (Roger-Henri), Afrique équatoriale française, Cameroun.
Vuillemin (Henri), subdivision de Lyon.
Watelet (Lucien-Adam-Arthur), subdivision de Laon.
Werey (Georges-Emile), subdivision de Perpignan.
Wittmer (Yves-Jean-Charles), subdivision de la Sarre.
Ziller (Robert-Georges-Jules), Extrême-Orient.

Sont inscrits au tableau d'avancement au titre de l'année 1950:

RÉSERVE

TROUPES COLONIALES

INFANTERIE

Pour le grade de sous-lieutenant.

MM. les sous-officiers:

Andreucci (Pierre-Juste), subdivision de la Corse.
Angles (Gabriel-Robert-Firmin), subdivision de Paris.
Aumont (Charles-Basile), subdivision de Paris.
Baldacci (Augustin), subdivision de la Corse.
Baldy (Louis-François-Etienne-Justin), recrutement de Saïgon.
Barbe (Jean-Georges), subdivision de Châlons-sur-Marne.
Barbier de Preville (Armand-Jean-Marie-Raymond), recrutement de Nouméa.
Bardin (Jacques-Augustin), Afrique équatoriale française.
Bartoli (Antoine-Paul), recrutement de Saïgon.
Bastien (Paul-Pierre), subdivision de Limoges.
Bellati (Jacques-Emile-Henri), subdivision de Besançon.
Bellot (Gilbert-Emile), subdivision de Nancy.
Benard (Ernest), recrutement de la Réunion.
Benard (Henri-Appolinaire), Madagascar.
Benard (Noël-Antoine-Eméritus), recrutement de la Réunion.
Benoist (Ernest-Joseph-Gustave), subdivision de Paris.
Bernard (Jean-Richard), subdivision de Pau.
Bernard (Fernand-Emile), subdivision de Grenoble.
Bernard (Jean-Victor), subdivision de Paris.
Bertin (Roland), subdivision de Paris.
Betta (François-Séraphin-Théodore), subdivision de Toulon.
Bitschene (André), recrutement de Saïgon.
Bocard (André-Edmond), subdivision de Paris.
Boissery (Henri-Paul-Lucien), recrutement de Nouméa.
Brecheteau (André-Amédée), subdivision de Nantes.
Breton (Robert-Jean), subdivision de Nantes.
Brisson (Raymond-Joseph), subdivision d'Angoulême.
Caillaud (Raymond-Cyprien-Eugène-Baptiste), subdivision de Nantes.
Carquin (Paul-René-Gaston), subdivision de Laon.
Carriquêt (Joseph), division d'Oran.
Castelnau (Pierre-Léon-Marie), subdivision de Paris.
Cau (René-Arthur), subdivision de Toulouse.
Cens (Henri-Théophile), subdivision de Laon.
Charras (Jacques-Pierre-Henri), recrutement de Saïgon.
Chastenet de Géry (Louis), subdivision de Rennes.
Clament (Julien-André), subdivision de Nevers.
Clavel (Joseph-Eugène-Toussaint), subdivision de Toulon.
Corroyer (Léon-Pierre-Henri), subdivision de Bordeaux.
Coulard (Lucien-Georges-Marius), recrutement de Saïgon.
Daly (Arnold-Georges-James-Louis), recrutement de Nouméa.
D'Arras (Bernard-Marie), subdivision de Lille.
Defretin (Jean-Maurice-Marie-Joseph), subdivision de Lille.
Delcouderc (Fernand-Maxi), Afrique équatoriale française.
Denagiscarde (Gaston), subdivision de Toulouse.
Desmullier (Jacques-Maurice), subdivision de Paris.
Doumouya (Souleymane), Afrique occidentale française.
Dranguet (Adrien-Charles-André), subdivision de Nantes.
Dubucq (Jean), subdivision de Paris.
Dufaut (Raymond-Jean-Louis), subdivision de Marseille.
Dumont (Jean-Pierre-Alexandre), subdivision de Paris.
Durand (François-Henri-Auguste), subdivision de Versailles.
Durand (Pierre-Maurice-Paul), subdivision d'Albi.
Duroyon (Jacques-Maurice), subdivision de Paris.
Eberlen (Bernard-Eugène), subdivision de Paris.
Emaille (Georges-Jules), subdivision de Lille.
Eschbach (André), subdivision de Nancy.
Estord (Serge-Georges-Roger), subdivision de Lille.
Faby (Anatole), subdivision de Marseille.
Faure (Guy-Gilbert-Eugène-Maurice), subdivision de Clermont-Ferrand.
Fehringer (Lucien), subdivision de Strasbourg.
Feind (André-Fernand), Indochine.
Feuillet (Robert-Maurice), subdivision de Tours.
Filippi (Charles), subdivision autonome d'Oujda.
Flamant (Henri-Jules), recrutement de Saïgon.
Friand (Etienne), division de Fez

Gely (Robert-François-Jean), subdivision de Paris.
Georgeon (Alfred-Auguste-Marie), division de Sasablanca.
Georget (Frank-André), division de Casablanca.
Gerard (Pierre-Henri-Albert), division de Casablanca.
Gilbert (Louis-Gaston), subdivision de Caen.
Grabowski (Edward), subdivision de Laon.
Guegan (André-Marcel-Yves), subdivision de Bordeaux.
Haisman (Camille-Eugène-Ernest), subdivision de Nancy.
Harlanerot (Pierre-Simon), subdivision de Pau.
Hores (Emile-Nicolas), subdivision de Metz.
Hovaguimian (Jean-Baptiste), subdivision de Marseille.
Hubert (Frédéric-Jean-Octave), subdivision de Paris.
Huiart (Fortuné-Rémy), subdivision de Toulouse.
Jaffrezou (Yves-Marie), subdivision de Nantes.
Jaubert (Jean-Marie-Edouard-Yves), subdivision de Paris.
Jezequel (Lucien-Alain-Marie), subdivision de Paris.
Joret (Maurice-André), division de Constantine.
Jouault (René-Louis-Marie-Patrice), subdivision de Rennes.
Juillet (René-Robert), Afrique occidentale française.
Jussaume (Octave), subdivision de Toulon.
Keraudy (Louis-Yves-Claude), recrutement de Saïgon.
Kerebel (Edmond-Marie-Yves), subdivision de Toulon.
Korovnikoff (Georges), recrutement d'Hanoï.
Lacaule (Joseph), subdivision de Pau.
Lamendin (Daniel-Henri-Paul), subdivision de Clermont-Ferrand.
Larance (Georges-Auguste-Louis), Côte française des Somalis.
Laroche (Pierre-Maxime), subdivision de Besançon.
Laurent (Antoine-Louis-Jérôme), subdivision de Paris.
Laurent (Emmanuel-Brévalaire), subdivision de Vannes.
Leautier (André-Jean-Pierre), subdivision de Toulon.
Le Bourhis (Albert-Mathurin-Louis), subdivision de Marseille.
Leclerc (Joseph-Jean-Louis-Léonce-Marie), subdivision de Paris.
Legrand (Pierre-Camille), subdivision du Mans.
Le Neveu (Jean-Marie-Joseph-Raphaël), subdivision de Rouen.
Léoni (Léon-Jules-César), division de Casablanca.
Levasseur (Louis-Pierre-Napoléon), subdivision d'Amiens.
Lévy (Jacques-Sylvain), subdivision de Paris.
Lizer (René-Albert), subdivision de Versailles.
Lucas (Marcel-François), subdivision de Versailles.
Machet de la Martinière (Joseph-Marie-Paul), Afrique occidentale française.
Madec (René), subdivision de Strasbourg.
Mahé (Yves-Marie-Joseph), subdivision de Toulon.
Mahous (Jacques-Marius), division de Casablanca.
Malbert (Gaston), recrutement d'Hanoï.
Mantoy (Georges-Joseph-Bernard), division de Fez.
Martin (Jean-Roger), Indochine.
Marly (Georges-Gaston-Roger), subdivision de Clermont-Ferrand.
Massie (Jacques-François-Victor), subdivision de Paris.
Mathis (Auguste-Nicolas), subdivision de Metz.
Mayerus (André), subdivision de Pau.
Mea (Georges-Paul), subdivision de Paris.
Meffre (Julien-Paulin), recrutement de Saïgon.
Meistermann (Georges-Allan-Louis), subdivision de Paris.
Mengin (Henry-Marie-Julien), subdivision de Caen.
Meysonnier (Pierre-Jean-Lucien), subdivision de Paris.
Moiroud (Jean-Louis), subdivision de Grenoble.
Monce (Bernard-Marie), subdivision de Paris.
Monce (Philippe-Marie), subdivision de Paris.
Moutin (Henri-Auguste), subdivision de Paris.
Nerisson (Jean-Louis-René), subdivision de Paris.
Nesme (Aimé-Georges), subdivision de Tunis.
Novion (André-Louis-Joseph), subdivision de Chartres.
Ougier (Jean-Louis-Joseph), subdivision de Grenoble.
Ozoux (Jean-Albert-Guy), Madagascar.
Pages (Jean-Camille), subdivision d'Albi.
Papelard (Jacques-Georges-Berlin), subdivision de Caen.
Paquin (Georges), recrutement de Saïgon.
Parpirolles (Lucien-Louis), subdivision de Tours.
Pascal (Roger-Alfred-Claude-Pascal), Madagascar.
Pennec (François-Aimé-Toussaint-Marie), subdivision de Caen.
Perluis (Louis-Georges), Afrique équatoriale française.
Peteuil (Pierre-Marie), subdivision de Dijon.
Petit (Jean-François-Joseph-Marie), subdivision de Nancy.
Petit (André), subdivision de Bordeaux.
Peyon (Bernard-Georges), subdivision de Nantes.
Peyrotte (Jean-Léon-Henri), subdivision de Paris.
Pezzi (Jean-Baptiste), Afrique occidentale française.
Pichon de Bury (Gabriel-Germain-Robert-Lucien), subdivision de Toulon.
Pichonneau (Jean-Paul), subdivision d'Angoulême.
Picot (Paul-Marie-Hubert), subdivision de Lyon.
Piesche (Armand-Roger-Ferdinand), subdivision de Metz.
Pochoy (René-Louis-Joseph), recrutement de Saïgon.
Poilpre (André-Ernest), subdivision du Mans.
Potin (Henri), subdivision d'Angoulême.
Relave (Joseph-Marie-Charles), subdivision de Saint-Etienne.
Renaux (Roger-Auguste), subdivision de Pau.
Robin (Gaston), Afrique occidentale française.
Roshem (Robert-Julien), recrutement de Toulon.
Roux (Edmond-Marius), subdivision de Nevers.
Salaun (Robert-Charles), subdivision de Paris.
Sauerbach (Jean-Henri-Lucien), subdivision de Paris.
Schenk (Bernard), subdivision de Strasbourg.
Seguier (Robert-Emile), subdivision de Paris.
Senghor (Hyacinthe-Edouard-Marie), subdivision de Montpellier.
Seye Diaguila, Afrique occidentale française.
Siauve (Robert-Fernand), subdivision de Lille.
Siaës (Albert-Marie), recrutement d'Hanoï.
Soult (Georges-Maurice), subdivision de Bordeaux.
Thiebaut (Pierre-Elie-Marie), subdivision de Nancy.
Thouvenin (Eugène), recrutement de Saïgon.
Tonazzi (René-Henri), recrutement de Nouméa.
Villanova (François), subdivision de la Corse.
Warenghem (Paul-Henri), subdivision de Rennes.
Zivre (Jacques-Marie-Alexis), subdivision de Paris.

Sont inscrits au tableau d'avancement au titre de l'année 1950:

RÉSERVE

TROUPES COLONIALES

ARTILLERIE

Pour le grade de sous-lieutenant.

MM. les aspirants:
Ageneau (Maxime-Théophile), subdivision de Bordeaux.
Agliany (Jean-Charles), subdivision de Toulon.
Agniel (Jean-Louis-Joseph), subdivision de Bordeaux.
Albaret (Jacques-Auguste-Jean-Marie), Afrique équatoriale française, Cameroun.
Amant (Charles-Marie-Alider-Faustin), Antilles-Guyane.
Ansart (Michel-Joseph-René), subdivision de Versailles.
Apere (Hervé-Yves-Marie), subdivision de Chartres.
Aubry (Lionel-Fernand-Louis), Afrique occidentale française.
Ballaguy (Paul-Claude-Marie), subdivision de Lyon.
Baratange (Julien-Jean), subdivision de Paris.
Barthelemy (Louis-Maurice-Marie-Julien), Afrique équatoriale française, Cameroun.
Baudasse (André-Etienne-Philomen), subdivision de Lyon.
Baudchon (Paul-Charles-Rémy), subdivision de Lille.
Beau (Jean-Claude-André), subdivision de Lyon.
Beauvalet (Michel-Henri-Angel-Eugène), subdivision de Caen.
Beck (Georges-Alfred), Extrême-Orient.
Bergues-Lagarde (Claude-Etienne), Afrique occidentale française.
Berland (Marcel-Jean), subdivision de Grenoble.
Bernal Guy-Charles-Emile), subdivision de Paris.
Bernollin (Pierre-Joseph-Bernard), subdivision de Versailles.
Bertrand (Claude-Jean-Victor), Extrême-Orient.
Besnard (Armand-Alfred-Marie), subdivision du Mans.
Bezaguet (Jean-Pierre), Tunisie.
Bichat (Michel-Léon), subdivision de Lyon.
Billaux (Paul-Lucien), Extrême-Orient.
Biot (Léon-Victor), subdivision de Lyon.
Blanc (Jean-Gabriel-Marie-Paul-Jules), subdivision de Paris.
Blin (René-Vincent-Victor), division d'Oran.
Boivineau (Ferdinand-Fernand-Eugène), subdivision de Tours.
Bonjour (Jean-Louis), Afrique occidentale française.
Bories (André-Jean), subdivision de Versailles.
Bosc (Henri-Armand), subdivision de Paris.
Bossuet (Gabriel-Alexandre), Maroc.
Boucher (André-Arthur), Allemagne.
Bourgeois (José-Auguste-Jules), Madagascar.
Bourguet (Etienne-Alphonse-Marcel), subdivision de Laon.
Boutonnet (Raymond-Auguste-Henri), Afrique occidentale française
Bouyssou (Robert-Louis-Charles), Afrique équatoriale française, Cameroun.
Boyries (Pierre), subdivision de Paris.
Bres (Jacques-Adolphe), subdivision de Marseille.
Breux (Jean-Michel-Edmond-Gustave), subdivision du Mans.
Briet (Désiré-Charles), subdivision d'Arras.
Brizzolara (Jean-Charles), subdivision de Lille.
Brunel (Robert-Fernand), subdivision de Paris.
Brusson (Jean-Antonin-Jacques), subdivision de Toulouse.
Bussy (François-Jean-Antoine), subdivision de Saint-Etienne.
Caillot (Roger-Gustave), Extrême-Orient.
Canale (Sauveur-Jules-Marie-Roger), Afrique occidentale française.
Capon (Jean-Marie-Jacques-Valentin), subdivision de Lille.
Castel (Louis-Joseph-Henri), subdivision de Versailles.
Causse (Maurice-Henri-René), Madagascar.

Chaignot (Jean-Gilles-Louis), subdivision de Clermont-Ferrand.
Chambon (Henri-Camille-Louis), subdivision de Marseille.
Charrey (Pierre-Albert), subdivision de Versailles.
Chazeau (Jean-Pierre), Afrique équatoriale française, Cameroun.
Chevalier (Michel-Marcel-Joseph), subdivision de Paris.
Chicha (Marcel), division d'Alger.
Chiron (Michel-Jean-Claude), subdivision de Nantes.
Clerc (André-Jacques), Antilles-Guyane.
Copie (Lucien-Georges), Afrique occidentale française.
Cossard (Armand-Eugène-Jean-Fernand-Henri), subdivision de Nantes.
Cougnenc (Joseph-Roch-Ernest-Paul), subdivision de Montpellier.
Coulot (Pierre-Max), subdivision de Vannes.
Courbarien (Georges-Louis-Maurice), subdivision de Chartres.
Coutin (François-Etienne), subdivision de Chambéry.
Crosmarie (Paul-Camille-Jean-Baptiste), subdivision de Paris.
Daumin (Raymond-Francis), subdivision de Bordeaux.
De Beaurepaire de Louvagny (Marie-Joseph-Ghislain-Jean), Maroc.
Debry (Jacques-Marie-Alexis), subdivision de Nancy.
De Calmes (Claude-Jules-Joseph-Marie), subdivision de Toulouse.
Decraene (Georges-Alexandre-Emile), subdivision de Paris.
Degaudin (Paul-Alexandre-Flavien), subdivision de Lille.
Deladerrière (Jean-Pierre), subdivision de Lille.
Denieul (Michel-Yves-Pierre), Antilles-Guyane.
Descamps (Olivier-Emile-Etienne), subdivision de Toulon.
Desplaces (Gérard-André), subdivision de Paris.
Devel (Daniel), subdivision de Toulon.
Didry (Jacques-Jules-Alphonse), subdivision de Paris.
Djian (Hubert), subdivision de Versailles.
Domerc (Guy-Camille-Georges), Maroc.
Dumas (Lucien-Hippolyte-Marius), Madagascar.
Du Mesgnil d'Engente (Charles-Marie-Eugène-Adelbert), Madagascar.
Duperray (Georges-Emmanuel-Marie), subdivision de Lyon.
Duponchel (Georges-Victor-Maximilien), subdivision de Lille.
Durrieu (Elie-Marc), Afrique équatoriale française, Cameroun.
Du Vivier de Fay Solignac (Christian-Philippe-René-Pierre), subdivision de Paris.
Exartier (René-Guy), Maroc.
Fabre (Jean-Paul-Louis), subdivision de Bordeaux.
Fabre (Marc-Eugène), subdivision de Paris.
Fadou (Jean), Afrique occidentale française.
Faugère-Recipon (Marie-Emile), subdivision de Paris.
Fauvelet (Jacques-Ernest-Fernand), subdivision de Grenoble.
Fauvergue (Paul-Julien), Madagascar.
Fevre (Pierre-Henri-Alfred), Afrique équatoriale française, Cameroun.
Foch (André-Paul-Marie), subdivision de Toulouse.
Fond (Paul), subdivision de Lyon.
Fontana (Edouard-Joseph-Marcel), Tunisie.
Forcade (Maxime), Madagascar.
Garnier (Robert-Victor), Afrique équatoriale française, Cameroun.
Gendreau (François-Marcellin), subdivision de Lyon.
Geoffroy (Emmanuel-Marie-Eutrope), subdivision d'Angoulême.
Germain (Jean-Alexandre), subdivision de Bordeaux.
Gindre (Léopold-Marie-Edouard), subdivision de Lyon.
Girodroux (Jean-Léon-Marie), Extrême-Orient.
Girondeau (Roger-Louis-Joseph), Afrique équatoriale française - Cameroun.
Glon, dit Villeneuve (Jacques-Paul-Marie), Pacifique.
Goudoffre (Max-Henri), Madagascar.
Grasser (René-Eugène-André), Afrique équatoriale française - Cameroun.
Griffiths (Jacques-Edmond-Thomas-Georges-Hubert), subdivision d'Arras.
Grossemy (Armand-André-Jules), Maroc.
Gugenheim (Léon-Eugène), subdivision de Nevers.
Guilhon (Jean-Charles-François), Afrique équatoriale française - Cameroun.
Guillou (François), subdivision de Nantes.
Guiol (Alphonse-Emile), Afrique occidentale française
Hardy (Jean-Dominique-Marie), Madagascar.
Hartmann (André-François), subdivision de Marseille.
Heitz (André-Léon-Jean), Madagascar.
Heude (Jacques-Victor-Samuel), Maroc.
Heusch (Franz-Henri-Gabriel), Afrique occidentale française.
Houdin (Albert-Pierre-Louis), subdivision de Chambéry.
Iltis (Louis-Antoine), Madagascar.
Jacob (Henri-Claude-Léon), subdivision de Paris.
Jamin (Pierre-Marie), Madagascar.
Jarin (Léon-Louis), subdivision de Dijon.
Jolibois (Roger-Marie-Victor-Emile), Afrique équatoriale française - Cameroun.
Julieron (Roland-Louis-René), subdivision de Lyon.
Jullien (Georges-Henri), subdivision de Marseille.
Labuthie (Fred-Modéran-Joseph), subdivision de Paris.
Lacoste (Raoul-Louis), subdivision de Pau.
Ladougne (André-Joseph-Jean-François), subdivision de Bordeaux.
Lamouille (Roland-Roger-Simon), Afrique équatoriale française - Cameroun.
Le Bris (Jean), Extrême-Orient.
Lecesve (Jean-Charles), Afrique équatoriale française - Cameroun.
Lederer (Paul-Georges), Extrême-Orient.
Lefaucheur (Claude-Albert), subdivision de Paris.
Legaignoux (Yves-Pierre-Marie-François), subdivision de Paris.
Legarçon (Jacques-Gabriel-Yves), Extrême-Orient.
Lelièvre (Didier-Claude-Bernard), subdivision de Versailles.
Lemaire (Claude-Maurice-Edmond), subdivision de Caen.
Le Monnyer (Jacques-Etienne-François), Madagascar.
Lenepveu (Marius-Gaston), Madagascar.
Leonco (Edmes-Flavius), subdivision de Paris.
Leonetout (Jean-Jacques), subdivision de Versailles.
Lepart (Maurice-Jules-Alphonse), subdivision de Versailles.
Leroy (Paul-Benoît-Joseph), Afrique occidentale française.
Lesourd (Marcel-Gabriel-Léon), subdivision de Nancy.
Leyrat (Henri-Marcel), Afrique équatoriale française - Cameroun.
Lison (Grégoire-Clément), Antilles - Guyane.
Machart (Henri-Raymond), subdivision d'Arras.
Maisonneuve (Gilles-Joseph-Marie-Noël), subdivision de Paris.
Maret (Jean-Marcel-Albert), subdivision de Versailles.
Martin (Fernand-Jean-Célestin), Maroc.
Mathieu (Henri-Joseph), Afrique équatoriale française - Cameroun.
Maugee (Marie-Louis-Maurice), Antilles - Guyane.
Meilhon (Henri-Paul-Joseph), subdivision de Perpignan.
Mena (Claude-Jean-Louis), Madagascar.
Mennessier (Paul-Charles-Jacques), Maroc.
Meunier (Claude-René), Afrique équatoriale française - Cameroun.
Mianne (Jacques-Daniel-Pierre), Pacifique.
Michel (René-Marcel), subdivision de Saint-Etienne.
Miclet (André-Marin-Eusèbe), Afrique équatoriale française, Cameroun.
Modeste (Robert-François), Afrique occidentale française.
Molines (René-Désiré-Georges), Maroc.
Monget (Jean), Afrique équatoriale française, Cameroun.
Montagnier (Jean-Léon-Maurice), subdivision de Laon.
Monteil (Roger-Jean), subdivision de Versailles.
Mouradian (Jacques), Madagascar.
Navarre (Paul-Henri-Pierre), subdivision de Limoges.
Nesterenko (Anatole), Maroc.
Neyrand (Louis-Joseph-Marie), subdivision de Lyon.
Nicault (Jean-Joseph-Evariste), Afrique équatoriale française, Cameroun.
Nicolas (André-Louis-Clément), subdivision du Mans.
Niflis (André), subdivision de Paris.
Nonorgue (René-Auguste-Mathurin), subdivision de Paris.
Perrault (Robert-Maurice), Afrique équatoriale française, Cameroun.
Polliart (Louis-André), Afrique occidentale française.
Quelard (Pierre), subdivision d'Angoulême.
Raboisson (Abel), subdivision de Bordeaux.
Raynaud (Henri-René), subdivision d'Albi.
Revest (Jean-Marie-Firmat), Madagascar.
Rieus (Pierre), subdivision d'Amiens.
Rigodiat (Ferdinand-Jean-Félix-Arsène), subdivision de Clermont-Ferrand.
Ritter (Tell-Maurice-Félix), Afrique occidentale française.
Rival (Robert), Tunisie.
Rolland (Georges-André), subdivision d'Angoulême.
Rosset (Alphonse-François-Léon), subdivision de Chambéry.
Rouet (André-Joseph-Emile), subdivision d'Orléans.
Roumegoux (Jean-Baptiste-Pierre), subdivision d'Albi.
Russac (Marc-Léon), subdivision de Bordeaux.
Salvat (Robert-Gaston-Gabriel), subdivision de Perpignan.
Saunal (Joseph-Louis-Damien), état-major, 5e région militaire.
Schlumberger (François-Pierre), subdivision de Paris.
Schmitt (Roger-René), subdivision de Besançon.
Sommerer (François), subdivision de Versailles.
Soullier (Henri-Louis-Auguste), subdivision de Saint-Etienne.
Soumaille (Roger-Antoine), Madagascar.
Souweine (Daniel), subdivision de Grenoble.
Sultan (Gustave-Roland-Isaac), division de Constantine.
Thoral (Jean), subdivision de Saint-Etienne.
Thuillier (Jean-Charles-André), subdivision de Paris.
Troncquee (Paul-Charles-Edouard-Cornil), subdivision de Lille.
Umdenstock (Pierre-Jules-Raoul), subdivision de Saint-Etienne.
Vallade (Roland-James), subdivision de Saint-Etienne.
Vendel (Jacques), subdivision de Paris.
Veyrat de Lachenal (Jean-Marius), subdivision de Chambéry.
Vimeney (Mathurin-Gaston-André), Antilles, Guyane.
Wattiez (Lucien-Jules-Edouard), subdivision d'Orléans.
Weimann (Raymond-Jacques-Henry-Gustave), subdivision d'Angoulême.
Winter (Paul-Henri-Jean), Afrique occidentale française.
Wintrebert (Michel), Extrême-Orient.
Wittwer (Jacques-Henri), subdivision de Paris.
Zecri (Pierre), division d'Alger.

Sont inscrits au tableau d'avancement au titre de l'année 1950:

RÉSERVE

TROUPES COLONIALES

ARTILLERIE

Pour le grade de sous-lieutenant.

MM. les sous-officiers:
Alech (Jean-Ferdinand), Afrique occidentale française.
Ardin (Alfred-Gaston-Jean), recrutement de Saïgon.
Bache (Bernard-Marie-François-Emile), subdivision de Nancy.
Ballois (Roger), subdivision de Marseille.
Barbier (Bernard-Joseph-Louis), subdivision de Dijon.
Bessières (Marcel-Joseph), Maroc.
Cattoir (Robert-Auguste-Henri-Cornil), Madagascar.
Chedaneau (Yves-Francis), subdivision de Caen.
Coulondre (Maurice-Jules-Victor), division d'Alger.
Debeir (René-Auguste-Georges), recrutement de Saïgon.
Debever (Raphaël-Arsène), Maroc.
Derval (Marcel-Louis-Marie), subdivision de Versailles.
Doumenq (Henri-Jean-François), Maroc.
Erpeldinger (Elie-Eugène-Pierre), subdivision de Perpignan.
Favraud (Louis-Jean), subdivision de Bordeaux.
Ferry (Marie-Henri-Gabriel-Robert), subdivision de Nancy.
Goelo (Pierre-Francis), subdivision de Vannes.
Gugenheim (Jean-Alphonse), subdivision de Nevers.
Joly (Pierre-Frédéric-Elisée), Afrique occidentale française.
Lagier (Robert-Jean-Hugues), recrutement de Saïgon.
Legallo (Albert-Simon-Auguste), recrutement de Saïgon.
Lubbe (Christian-Daniel-Henry), subdivision de Rennes.
Mathieu (Georges-Alphonse-Louis-Joseph), subdivision de Toulon.
Monhoven (Jean-Marie-François), subdivision de Paris.
Osty (Alban-Julien-Léon), subdivision de Sousse.
Ourgaud (Henri-Joseph-Georges), recrutement de Nouméa.
Pauly (Michel-Jules-Denis-Joseph-Marie), recrutement de Saïgon.
Pillet (Fernand-Marcel), subdivision de Laon.
Ringwald (Jean-Marcel-Roger), subdivision d'Angoulême
Robert (Henri-Clovis), subdivision de Montpellier.
Rousselin (Prisca-Scholastique), recrutement de Fort-de-France.
Saleix (Henri-Léon), recrutement de Saïgon.
Techer (Pierre), recrutement de la Réunion
Vittori (Louis-Noël-Natali), subdivision de Toulon.
Vuoso (Pierre), subdivision de Bizerte.
Wernert (Georges-Jacques), subdivision de Nancy.

Sont inscrits au tableau d'avancement au titre de l'année 1950:

RÉSERVE

TROUPES COLONIALES

CHANCELLERIE

Pour le grade de sous-lieutenant.

MM. les sous-officiers:
Bojon (André-Marie), Afrique occidentale française.
De Bast (Maurice-Marie-Jehan), état-major, 1re région militaire.
Denis (Roger-Marcel), état-major, Maroc.

Sont inscrits au tableau d'avancement au titre de l'année 1950:

RÉSERVE

TROUPES COLONIALES

CADRE DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS DES CORPS DE TROUPE

Pour le grade de sous-lieutenant.

M. l'aspirant Bodo (Louis-Jean-Georges), subdivision de Toulon.

MM. les sous-officiers:
Calvez (Yves), état-major, 3e région militaire.
Faustin (Ernest-Ange), état-major, 1re région militaire.
Holtz (René-Henri), subdivision de Paris.
Mathieu (Alfred-Célestin), subdivision de Tours.
Melisse (Robert-Marie-Paul), Antilles-Guyane.
Meyer (Camille-Eugène), Autriche.
Pujol (Marius-Pierre-André), état-major, 5e région militaire.
Rinaldo (Roger-Edwige-Alexandre), subdivision de Limoges.
Spach (Joseph-Henri-Emile), bureau de recrutement de Saïgon.

Sont inscrits au tableau d'avancement au titre de l'année 1950:

RÉSERVE

TROUPES COLONIALES

SERVICES DES MATERIELS ET BATIMENTS COLONIAUX

CADRES TECHNIQUES

Pour le grade de sous-lieutenant.

MM. les sous-officiers:

A. — Ouvriers d'Etat.

Campech (Alfred), 5e région militaire.
Cohen-Adad (Roger-Elie), division d'Alger.
Guerendel (Raymond-Louis), état-major, 6e région militaire.
Isautier (Paul), Madagascar.
Mouly (Raymond-Jules-Xavier), 1re région militaire.
Rossi (Xavier), Somalis.

B. — Conducteurs de travaux

Rieul (Daniel-Albert-Charles), Madagascar.

C. — Contrôleurs d'armes.

Vidal (Pierre-André), 4e région militaire.

Sont inscrits au tableau d'avancement au titre de l'année 1950:

RÉSERVE

TROUPES COLONIALES

SERVICE DE SANTE

A. — MÉDECINS

Pour le grade de médecin sous-lieutenant.

MM. les médecins auxiliaires:
Castes (Roger-Marcel), Afrique équatoriale française-Cameroun.
Dang Van Cuong, Extrême-Orient.
Garnier (Claude-Pierre), Madagascar.
Plagie (Etienne), Extrême-Orient.
Prudent (Lucien-Clément-Auguste), Madagascar.
Ziegler (Jacques-Pierre), Afrique équatoriale française-Cameroun.

B. — DENTISTES

Pour le grade de dentiste sous-lieutenant.

M. le dentiste auxiliaire Chambellant (René-Alfred), Afrique équatoriale française-Cameroun.

C. — PHARMACIENS

Pour le grade de pharmacien sous-lieutenant.

M. le pharmacien auxiliaire Joubert (Louis-Eugène), Antilles-Guyane.

D. — OFFICIERS D'ADMINISTRATION

Pour le grade de sous-lieutenant d'administration.

MM. les sous-officiers:
Bernard (Augustin-Marie), Afrique équatoriale française-Cameroun.
Kernaleguen (Jean-Louis), Madagascar.

MINISTERES DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET DU BUDGET

Décret n° 51-599 portant codification des textes législatifs concernant les pensions civiles et militaires de retraite.

Rectificatif au *Journal officiel* du 24 mai 1951:

Page 5365, 1re colonne, article 42, 5e ligne, au lieu de: « ... peut être admis à la retraite à l'expiration d'un délai... », lire: « ... peut être admis à la retraite sur sa demande ou mis à la retraite à l'expiration d'un délai ... ».

Même page, 1re colonne, article 19, 1e ligne, au lieu de: « ... qui auraient été atteints au cours d'une guerre d'infirmités... », lire: « ... qui auraient été atteints d'infirmités... ».

Traitements applicables, à compter des 1er janvier et 1er juillet 1950, aux fonctionnaires de l'école centrale des arts et manufactures.

Le ministre de l'éducation nationale, le ministre du budget, le secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, à la jeunesse et aux sports et le secrétaire d'Etat à la fonction publique et à la réforme administrative,

Vu le décret n° 48-1108 du 10 juillet 1948, modifié et complété par le décret n° 49-508 du 14 avril 1949, portant classement hiérarchique des grades et emplois des personnels civils et militaires de l'Etat relevant du régime général des retraites;

Vu le décret n° 48-1124 du 13 juillet 1948 instituant une majoration de reclassement en faveur des personnels civils et militaires de l'Etat relevant du régime général des retraites;

Vu le décret n° 49-42 du 12 janvier 1949 instituant une nouvelle majoration en faveur des personnels de l'Etat au titre de la deuxième tranche de reclassement de la fonction publique;

Vu la loi de finances du 31 janvier 1950, et notamment son article 30;

Vu le décret n° 50-288 du 10 mars 1950 instituant pour 1950 de nouvelles majorations en faveur des personnels de l'Etat au titre du reclassement de la fonction publique;

Vu le décret n° 50-1370 du 2 novembre 1950 portant règlement d'administration publique relatif au statut particulier des fonctionnaires de l'école centrale des arts et manufactures de Paris,

Arrêtent:

Art. 1er. — Les traitements résultant, pour les fonctionnaires de l'école centrale des arts et manufactures, de l'application des dispositions du décret n° 50-288 du 10 mars 1950 sont fixés ainsi qu'il suit, à compter du 1er janvier 1950 et du 1er juillet 1950:

GRADES ET EMPLOIS	CLASSES ET ECHELONS	INDICES	TRAITEMENTS de 1949.	NOUVELLES majorations de reclassement.	TRAITEMENTS annuels bruts à compter du 1er janvier 1950	TRAITEMENTS annuels bruts à compter du 1er juillet 1950
			francs.	francs.	francs	francs.
Directeur	Echelon unique	750	979.000	67.333	1.046.600	1.111.000
Sous-directeur	3e échelon	650	829.000	55.933	885.000	941.000
	2e échelon	600	763.000	47.466	810.000	858.000
	1er échelon	550	686.000	44.100	730.000	774.000
Secrétaire général	8e échelon	500	638.000	31.833	670.000	702.000
	7e échelon	475	610.000	27.166	637.000	664.000
	6e échelon	450	580.000	23.033	603.000	626.000
	5e échelon	420	552.000	15.366	567.000	583.000
	4e échelon	390	512.000	12.833	525.000	538.000
	3e échelon	360	481.000	7.633	489.000	496.000
	2e échelon	330	452.000	1.733	454.000	455.000
	1er échelon	300	422.000		422.000	422.000
Inspecteur principal des études	8e échelon	430	467.000	49.433	516.000	566.000
	7e échelon	400	441.000	41.766	483.000	525.000
	6e échelon	370	414.000	35.100	449.000	484.000
	5e échelon	340	390.000	27.666	418.000	445.000
	4e échelon	310	364.000	20.766	385.000	406.000
	3e échelon	280	335.000	15.000	350.000	365.000
	2e échelon	250	309.000	8.200	317.000	325.000
	1er échelon	225	286.000	3.033	289.000	292.000
Professeurs (1re catégorie)	3e échelon	750	979.000	67.333	1.046.000	1.111.000
	2e échelon	700	877.000	70.266	947.000	1.018.000
	1er échelon	650	807.000	63.366	870.000	934.000
Professeurs (2e catégorie)	3e échelon	650	780.000	72.266	852.000	925.000
	2e échelon	600	721.000	61.466	782.000	844.000
	1er échelon	550	654.000	54.766	709.000	761.000
Chefs de travaux	9e échelon	510	603.000	49.266	652.000	702.000
	8e échelon	480	552.000	49.366	601.000	651.000
	7e échelon	450	504.000	48.366	552.000	601.000
	6e échelon	420	466.000	44.033	510.000	554.000
	5e échelon	385	422.000	40.200	462.000	502.000
	4e échelon	350	376.000	37.466	413.000	451.000
	3e échelon	315	329.000	35.066	364.000	399.000
	2e échelon	280	287.000	31.000	318.000	349.000
	1er échelon	250	263.000	23.533	287.000	310.000
Secrétaire	11e échelon	250	298.000	11.866	310.000	322.000
	10e échelon	238	284.000	10.333	294.000	305.000
	9e échelon	226	269.000	9.200	278.000	287.000
	8e échelon	214	258.000	7.033	265.000	272.000
	7e échelon	202	241.000	5.900	250.000	256.000
	6e échelon	190	231.000	4.266	235.000	240.000
	5e échelon	178	219.000	2.266	221.000	224.000
	4e échelon	166	209.000	»	209.000	209.000
	3e échelon	154	194.000	»	194.000	194.000
	2e échelon	142	187.000	»	187.000	187.000
	1er échelon	130	183.000	»	183.000	183.000
Chef mécanicien de laboratoire	Classe exceptionnelle	290	306.000	29.800	336.000	367.000
	6e échelon	270	287.000	25.800	313.000	339.000
	5e échelon	252	268.000	22.866	291.000	314.000
	4e échelon	234	250.000	19.566	270.000	289.000
	3e échelon	216	233.000	16.333	249.000	266.000
	2e échelon	198	216.000	13.233	229.000	242.000
	1er échelon	180	199.000	9.900	209.000	219.000

GRADES ET EMPLOIS	CLASSES ET ECHELONS	INDICES	TRAITEMENTS de 1949.	NOUVELLES majorations de reclassement.	TRAITEMENTS annuels bruts à compter du 1er janvier 1950	TRAITEMENTS annuels bruts à compter du 1er juillet 1950
			francs.	francs.	francs.	francs.
Chef électricien de laboratoire...	Classe exceptionnelle.....	290	300.000	31.800	332.000	361.000
	6e échelon.....	270	280.000	28.133	308.000	336.000
	5e échelon.....	252	265.000	23.866	289.000	313.000
	4e échelon.....	234	247.000	20.566	268.000	288.000
	3e échelon.....	216	229.000	17.666	247.000	264.000
	2e échelon.....	198	212.000	14.566	227.000	241.000
	1er échelon.....	180	197.000	10.566	208.000	218.000
Aides de laboratoire spécialisés..	7e échelon.....	220	218.000	23.266	241.000	265.000
	6e échelon.....	208	206.000	21.466	227.000	251.000
	5e échelon.....	196	195.000	19.200	214.000	233.000
	4e échelon.....	184	183.000	17.333	200.000	218.000
	3e échelon.....	171	170.000	15.233	185.000	200.000
	2e échelon.....	158	158.000	12.866	171.000	184.000
	1er échelon.....	145	147.000	10.166	157.000	167.000
Ouvriers (1re catégorie).....	7e échelon.....	240	254.000	21.400	277.000	297.000
	6e échelon.....	229	242.000	19.633	262.000	281.000
	5e échelon.....	218	230.000	18.300	248.000	267.000
	4e échelon.....	206	218.000	16.500	235.000	251.000
	3e échelon.....	194	207.000	14.200	221.000	235.000
	2e échelon.....	182	195.000	12.266	207.000	220.000
	1er échelon.....	170	184.000	10.066	194.000	204.000
Ouvriers (2e catégorie).....	7e échelon.....	220	232.000	18.600	251.000	269.000
	6e échelon.....	208	221.000	16.466	237.000	254.000
	5e échelon.....	196	210.000	14.200	224.000	238.000
	4e échelon.....	184	200.000	11.666	212.000	223.000
	3e échelon.....	171	188.000	9.233	197.000	206.000
	2e échelon.....	158	176.000	6.866	183.000	190.000
	1er échelon.....	145	166.000	3.833	170.000	174.000
Inspecteurs des élèves.....	7e échelon.....	160	177.000	7.466	184.000	192.000
	6e échelon.....	154	171.000	6.666	178.000	184.000
	5e échelon.....	148	166.000	5.300	171.000	177.000
	4e échelon.....	141	161.000	3.166	164.000	168.000
	3e échelon.....	134	154.000	2.333	156.000	159.000
	2e échelon.....	127	147.000	1.266	148.000	150.000
	1er échelon.....	120	140.000	266	140.000	141.000
Garçons de bureau et concierges.	8e échelon.....	145	158.000	6.500	165.000	171.000
	7e échelon.....	140	154.000	5.300	159.000	165.000
	6e échelon.....	135	147.000	5.166	152.000	157.000
	5e échelon.....	130	143.000	4.066	147.000	151.000
	4e échelon.....	125	137.000	3.600	141.000	144.000
	3e échelon.....	120	132.000	2.933	135.000	138.000
	2e échelon.....	115	126.000	2.766	129.000	132.000
	1er échelon.....	110	121.000	2.200	123.000	125.000
Garçons de laboratoire.....	7e échelon.....	160	169.000	10.133	179.600	189.000
	6e échelon.....	154	161.000	10.000	171.000	181.000
	5e échelon.....	148	156 000	8.633	165.000	173.000
	4e échelon.....	141	148.000	7.800	156.000	164.000
	3e échelon.....	134	141.000	6.666	148.000	154.000
	2e échelon.....	127	135.000	5.266	140.000	146.000
	1er échelon.....	120	129.000	3.933	133.000	137.000
Dactylographes	8e échelon.....	170	190.000	8.066	198.000	206.000
	7e échelon.....	163	181.000	7.600	189.000	196.000
	6e échelon.....	156	174.000	6.633	181.000	187.000
	5e échelon.....	149	167.000	5.433	172.000	178.000
	4e échelon.....	143	159.000	4.633	164.000	168.000
	3e échelon.....	135	151.000	3.833	155.000	159.000
	2e échelon.....	128	141.000	3.733	145.000	148.000
	1er échelon.....	120	130.000	3.666	134.000	137.000

Art. 2. — Sous réserve des nouveaux traitements prévus à l'article 1er ci-dessus et, le cas échéant, de l'application des dispositions de l'article 3 du décret n° 50-288 du 10 mars 1950 concernant la réduction des indemnités ou suppléments de toute nature, toutes les autres dispositions des arrêtés pris en exécution des articles 1er et 2 du décret susvisé n° 48-1124 du 10 juillet 1948 demeurent applicables.

Fait à Paris, le 28 mai 1951.

Le ministre de l'éducation nationale,
PIERRE-OLIVIER LAPIE.

Le ministre du budget,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
ROBERT BLOT.

Le secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, à la jeunesse et aux sports,
ANDRÉ MORICE.

Pour le secrétaire d'Etat à la fonction publique et à la réforme administrative et par délégation:
Le directeur du cabinet,
PIERRE CHAMBON.

Remise de débet.

Par arrêté en date du 28 mai 1951, il a été fait remise, sous réserve d'un versement préalable de 61.000 F, à Mme Billotey, née Combes (Françoise-Juliette-Marie), agent principal de constatation de l'enregistrement à Courbevoie, de la somme de 128.175 F qu'elle a perçue à tort au titre de l'allocation de salaire unique.

Ouverture de crédits spéciaux sur exercice clos.

Par arrêté en date du 31 mai 1951, des crédits spéciaux ont été ouverts au budget annexe de l'imprimerie nationale, en augmentation des restes à payer de l'exercice 1948, au titre du chapitre ci-après :

Chap. 304. — Approvisionnements pour le service des ateliers et dépenses remboursables, 139.939 F.

Inspection générale des finances.

Par arrêté du 31 mai 1951, M. Dangelzer (Gérard-Carlos-Marie), inspecteur des finances de 2e classe, est placé dans la position de service détaché pour une période de trois ans maximum, à compter du 1er avril 1951, auprès de l'administration centrale des finances (direction des finances extérieures), pour être chargé d'une mission à l'étranger.

Par arrêté du 31 mai 1951, M. Wirth (Robert-Jean-Henri), inspecteur des finances de 2e classe, est placé dans la position de service détaché, pour une période allant du 15 avril 1951 au 31 mars 1952, auprès de la délégation française à la conférence internationale des matières premières à Washington.

Administration centrale des finances.

Par arrêté du 31 mai 1951, M. Ponsot (Albert-Alfred-William-Jacques), administrateur civil de 1re classe, 3e échelon, à l'administration centrale des finances, en service détaché auprès de l'office des changes, est maintenu dans cette position pour une nouvelle période maximum de cinq ans.

Le présent arrêté a son effet à compter du 1er janvier 1949.

Par arrêté du 31 mai 1951, M. Chevrier (Serge), administrateur civil de 2e classe, 2e échelon, à l'administration centrale des finances, en service détaché en vue d'exercer les fonctions de contrôleur financier près l'ambassade de France en république Argentine, est maintenu dans cette position pour une nouvelle période maximum de cinq ans.

Le présent arrêté a son effet à compter du 13 septembre 1950.

Contrôle et enquêtes économiques.

Par arrêté du 31 mai 1951, sont placés en service détaché à l'école nationale d'administration, pour une durée maximum de trois ans, à compter du 1er janvier 1951, les fonctionnaires du contrôle économique dont les noms suivent :

M. Baudequin (Henri), commissaire de 3e classe, 3e échelon.

M. Guitard (Raymond), commissaire de 3e classe, 3e échelon.

M. Masounabe-Puyanne (Noël), commissaire de 3e classe, 3e échelon.

Institut national de la statistique et des études économiques.

Par arrêté du 31 mai 1951, Mme Mussel, née Morice (Yvonne-Madeleine), dame employée à l'institut national de la statistique et des études économiques, est placée en service détaché auprès de la caisse des dépôts et consignations, en qualité de secrétaire d'administration stagiaire, pour la durée de son stage, à compter du 1er janvier 1951.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Décret du 1er juin 1951 portant recrutement du personnel de l'intendance et de l'économat.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'éducation nationale, du ministre du budget, du ministre des finances et des affaires économiques et du secrétaire d'Etat à la fonction publique et à la réforme administrative,

Vu l'article 14 de la loi du 14 septembre 1948;

Vu le décret du 19 décembre 1950 portant statut du personnel des services économiques,

Décrète :

Art. 1er. — Est autorisée l'ouverture en 1951 des concours de recrutement du personnel des services économiques (adjoints des services économiques et sous-intendants).

Le nombre de postes mis au concours sera fixé ultérieurement par un décret contresigné par le ministre de l'éducation nationale, le ministre du budget, le ministre des finances et des affaires économiques, le secrétaire d'Etat à la fonction publique et à la réforme administrative.

Art. 2. — Les dates et l'organisation de chacun des concours seront fixées par arrêté du ministre de l'éducation nationale.

Art. 3. — Le ministre de l'éducation nationale, le ministre du budget, le ministre des finances et des affaires économiques et le secrétaire d'Etat à la fonction publique et à la réforme administrative sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 1er juin 1951.

HENRI QUEUILLE.

Par le président du conseil des ministres :

Le ministre de l'éducation nationale,
PIERRE-OLIVIER LAPIE.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
MAURICE PETSCHE.

Le ministre du budget,
EDGAR FAURE.

Le secrétaire d'Etat à la fonction publique et à la réforme administrative,
PIERRE MÉTAYER.

Décret du 1er juin 1951 relatif à l'acceptation d'un legs universel consenti à la faculté de médecine et de pharmacie de l'université de Bordeaux.

Par décret en date du 1er juin 1951, le doyen de la faculté de médecine et de pharmacie de l'université de Bordeaux est autorisé à accepter, au nom de cette faculté et sous bénéfice d'inventaire, le legs universel consenti à ladite faculté par Mme veuve Crozatier, née Veyssière (Marie), afin de créer avec les arrérages du capital légué, deux prix annuels « Victor Crozatier - Marie Veyssière ».

A cet effet, les émoluments à provenir du legs seront convertis en rentes sur l'Etat français, immatriculés au nom de la faculté de médecine et de pharmacie de l'université de Bordeaux, avec mention, sur l'inscription, de la destination des arrérages.

Décret du 1er juin 1951 portant approbation de l'élection d'un membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres.

Par décret en date du 1er juin 1951, est approuvée l'élection par l'académie des inscriptions et belles-lettres de M. Paul Demiéville, à la place d'académicien ordinaire devenue vacante par suite du décès de M. Louis Halphen.

Décret du 1er juin 1951 portant approbation de l'élection d'un membre titulaire de l'académie nationale de médecine.

Par décret en date du 1er juin 1951, est approuvée l'élection par l'académie nationale de médecine de M. Halbron, à la place devenue vacante dans la 1re section (médecine et spécialités médicales) par suite du décès de M. Leroux.

Décret du 1er juin 1951 portant transformation de chaire et nomination d'un professeur d'enseignement supérieur.

Par décret en date du 1er juin 1951:

La chaire d'otorhinolaryngologie de la faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'université d'Aix-Marseille (dernier titulaire: M. Brémond, retraité) est transformée en chaire de clinique dermatosyphiligraphique.

M. Charpy, chargé du service de l'emploi d'agrégé de dermatosyphiligraphie à la faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'université d'Aix-Marseille, est nommé, à compter du 1er janvier 1951, dans la chaire de clinique dermatosyphiligraphique de cette même faculté et titularisé dans le grade de professeur.

Décret du 1er juin 1951 portant nomination d'un professeur titulaire.

Par décret en date du 1er juin 1951, M. Lacomme, agrégé libre près la faculté de médecine de l'université de Paris, est nommé, à compter du 1er janvier 1951, dans la chaire de clinique obstétricale Port-Royal de cette faculté (dernier titulaire: M. Portes, décédé) et titularisé dans le grade de professeur.

Décret portant affectation au ministère de l'éducation nationale d'une partie de la caserne Condé, à Besançon (Doubs).

Rectificatif au *Journal officiel* du 10 mai 1951, page 4871, 1re colonne:

Au lieu de:

Partie du bâtiment E, superficie de 70 m²;
Partie du bâtiment F, superficie de 20 m²;
Partie du bâtiment I, superficie de 28 m²,

Lire:

Bâtiment E, superficie de 70 m²;
Bâtiment F, superficie de 20 m²;
Bâtiment I, superficie de 28 m².

Rémunérations des séances de travaux pratiques et de cours pour la préparation des diplômes des P. C. B., M. P. C. et S. P. C. N. de la faculte des sciences de l'université de Paris.

Le ministre de l'éducation nationale et le ministre du budget,

Vu l'ordonnance du 6 janvier 1945 portant réforme des traitements des fonctionnaires de l'Etat et aménagement des pensions civiles et militaires,

Arrêtent:

Art. 1er. — A titre provisoire, lorsque des personnels n'appartenant pas à l'administration participent à des séances de travaux pratiques et de cours pour la préparation des certificats d'études supérieures des P. C. B., M. P. C. et S. P. C. N. de la faculté des sciences de l'université de Paris, ils peuvent être rémunérés par séance, aux taux et dans les conditions prévus ci-dessous:

Séance de travaux pratiques:
Assistants: 1.200 F.
Garçons de laboratoire: 240 F.

La séance comprend la durée effective de présence des étudiants (trois heures), à laquelle s'ajoute le temps nécessaire à la préparation, à la correction des exercices et au nettoyage des salles.

Séance de cours:
Assistants: 600 F.
Garçons: 120 F.

La séance comprend la durée effective du cours (une heure), à laquelle s'ajoute la préparation des expériences de cours.

Art. 2. — Le présent arrêté prendra effet à compter du 1er janvier 1951 et sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 23 mai 1951.

Le ministre de l'éducation nationale,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
MARCEL ABRAHAM.

Le ministre du budget,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
ROBERT BLOT.

Création d'une commission consultative permanente pour les études d'anesthésiologie.

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu l'arrêté du 28 février 1951 portant création de commissions consultatives permanentes pour les certificats d'études spéciales de médecine;

Vu l'avis de la section permanente du conseil de l'enseignement supérieur,

Arrête:

Art. 1er. — La commission consultative permanente pour les études d'anesthésiologie est composée ainsi qu'il suit:

M. Hermann, doyen de la faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lyon.

M. Ducuing, professeur à la faculté mixte de médecine et de pharmacie de Toulouse.

M. Masse, professeur à la faculté mixte de médecine et de pharmacie de Bordeaux.

M. Morin, professeur à la faculté mixte de médecine et de pharmacie de Marseille.

M. Moulonguet, professeur à la faculté de médecine de Paris.

M. Razemon, professeur à la faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lille.

Fait à Paris, le 23 mai 1951.

Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
MARCEL ABRAHAM.

Liste des universités dans lesquelles pourront être subies en 1951 les épreuves de langues arabe, russe et portugaise au baccalauréat de l'enseignement secondaire.

Le ministre de l'éducation nationale,
Vu le décret du 7 août 1927, article 16,

Arrête:

Article unique. — Les épreuves de langues arabe, russe et portugaise au baccalauréat de l'enseignement secondaire pourront être subies pour les sessions de 1951 dans les universités ci-après désignées:

Langue arabe: Aix-Marseille, Alger, Bordeaux, Lyon, Paris, Rennes, Toulouse.

Langue russe: Aix-Marseille, Bordeaux, Caen, Clermont, Dijon, Lille, Lyon, Nancy, Paris, Rennes, Strasbourg, Toulouse.

Langue portugaise: Aix-Marseille, Bordeaux, Montpellier, Paris, Poitiers, Rennes, Toulouse.

Fait à Paris, le 28 mai 1951.

Le ministre de l'éducation nationale.
Pour le ministre et par délégation:
Le chef de cabinet,
ALEXANDRE FONTANIER.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, JEUNESSE ET SPORTS

Création d'un certificat national d'aptitude professionnelle d'opérateur géomètre.

Par arrêté en date du 10 mai 1951, il est créé sur le plan national un C. A. P. d'opérateur géomètre.

Le texte de cet arrêté, du règlement et du programme annexés sera publié en fascicules par les soins du *Bulletin officiel* de l'éducation nationale.

Suppression de la section industrielle du cours complémentaire de garçons de Dives-sur-Mer (Calvados).

Par arrêté en date du 26 mai 1951, la section professionnelle industrielle du cours complémentaire de garçons de Dives-sur-Mer (Calvados), créée par arrêté du 10 juillet 1936, est supprimée avec effet du 1er octobre 1951.

Date des élections pour la désignation des représentants du personnel aux commissions administratives paritaires.

Le secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, à la jeunesse et aux sports,

Vu la loi du 19 octobre 1946 portant statut général des fonctionnaires;

Vu le décret du 24 juillet 1947, modifié, portant règlement d'administration pour l'application de l'article 22 de la loi précitée;

Vu le décret du 12 mars 1951 portant délégation au secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, à la jeunesse et aux sports;

Vu l'arrêté du 11 février 1948, modifié, portant institution de commissions administratives paritaires auprès de la direction de l'enseignement technique;

Sur la proposition du directeur général de l'enseignement technique,

Arrête:

Art. 1er. — La date des élections pour la désignation des représentants du personnel aux commissions administratives paritaires instituées par l'arrêté interministériel du 11 février 1948 (articles 1er et 2), modifié par les arrêtés des 19 juillet 1948 et 21 juin 1949, est fixée au mardi 6 novembre 1951.

Art. 2. — Les listes des candidats établies conformément aux dispositions de l'article 14 du décret du 24 juillet 1947, modifié par le décret du 5 novembre 1948, devront être déposées au secrétariat d'Etat à l'enseignement technique (direction de l'enseignement technique, 2e bureau), le samedi 13 octobre 1951, au plus tard.

Ces listes seront publiées au *Bulletin officiel* de l'éducation nationale.

Art. 3. — Pour l'accomplissement des opérations électorales, il est créé, par application de l'article 12 du décret du 24 juillet 1947, une section de vote dans chaque établissement public d'enseignement technique de la métropole et de la France d'outre-mer d'une part, et au siège de chaque inspection principale de l'enseignement technique d'autre part.

Par application de l'article 16 du décret susvisé, il est créé un bureau de vote spécial auprès du recteur de chaque académie, du directeur de l'enseignement dans chaque territoire de la France d'outre-mer, du directeur du service des affaires allemandes et autrichiennes et de l'inspecteur général, chef du service universitaire des relations avec l'étranger.

Art. 4. — La date des élections pour la désignation des représentants du personnel aux commissions administratives paritaires locales (académiques) prévues par les articles 3 et 4 de l'arrêté interministériel du 11 février 1948, modifié par les arrêtés du 19 juillet 1948 et du 21 juin 1949 est fixée au mardi 13 novembre 1951.

Art. 5. — Les listes de candidats devront être déposées au rectorat de chaque académie le samedi 20 octobre au plus tard.

Art. 6. — Une section de vote est créée dans chaque établissement public d'enseignement technique de la métropole et des départements d'outre-mer. Le bureau de vote central pour chaque académie est présidé par le recteur de l'académie ou, par défaut, par l'inspecteur principal de l'enseignement technique.

Art. 7. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 mai 1951.

Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le directeur du cabinet,
JEAN BOUCOIRAN.

Enseignement technique.

Par arrêté du 31 mai 1951, M. Chermeux, professeur de collège technique, 5e échelon, est maintenu en service détaché à la disposition du ministre des affaires étrangères en vue d'exercer ses fonctions au Maroc pour une période de cinq années à compter du 1er octobre 1950.

Par arrêté du 31 mai 1951, Mme Kint, professeur technique adjoint de collège technique de 7e échelon, est maintenue en service détaché auprès du ministre des affaires étrangères, en vue d'exercer ses fonctions au Maroc pour une période de cinq années, à compter du 1er octobre 1950.

Par arrêté du 31 mai 1951, M. Masson, professeur technique adjoint de collège technique, 8e échelon, est maintenu en service détaché à la disposition du ministre des affaires étrangères, en vue d'exercer ses fonctions au Maroc pour une nouvelle période de cinq années à compter du 1er octobre 1950.

Par arrêté du 31 mai 1951, Mme Couasnon (Renée), professeur technique adjoint de collège technique de 4e échelon, est placée en service détaché auprès de l'inspection principale de l'enseignement technique de l'académie de Caen pour exercer ses fonctions au centre d'apprentissage du Mans, pour une période de cinq années à compter du 1er octobre 1950.

Jeunesse et sports.

Par arrêté du 31 mai 1951, M. Chalivoy (Louis), inspecteur principal de la jeunesse et des sports de 1re classe, placé en position « hors cadres » par arrêté du 21 novembre 1946, pour une période de cinq ans à compter du 1er janvier 1946, pour exercer les fonctions de directeur du collège national des moniteurs, est maintenu en position de détachement pour une période de cinq ans à compter du 22 octobre 1946, en vue d'exercer les fonctions de directeur de l'école normale des maîtres jusqu'au 30 novembre 1950 et de directeur adjoint à l'institut national des sports (1re classe) à compter du 1er décembre 1950.

Par arrêté du 31 mai 1951, M. Scotte (Jean), inspecteur de la jeunesse et des sports de 4e classe (cadre départements), est placé, pour une période de cinq ans à compter du 21 novembre 1950, en position de détachement auprès du ministère de la France d'outre-mer, pour exercer les fonctions d'inspecteur de la jeunesse et des sports à Dakar (Afrique occidentale française).

Par arrêté du 31 mai 1951, M. Liquière (Robert), professeur d'éducation physique et sportive (C. N. I. 5e classe) est maintenu pour une période de trois ans à compter du 1er novembre 1950 dans la position de détachement auprès du ministre des affaires étrangères pour exercer ses fonctions à Saint-Sébastien en qualité de directeur de l'école française de Saint-Sébastien (Espagne).

MINISTERE DE LA MARINE MARCHANDE

Définition de la navigation côtière.

Le ministre de la marine marchande,

Vu la loi du 1er avril 1942 relative aux titres de navigation maritime;

Vu l'arrêté du 24 avril 1942, et notamment l'article 5 définissant la navigation côtière,

Arrête:

Article unique. — L'article 5 de l'arrêté du 24 avril 1942 est remplacé par la disposition suivante:

« Est réputée navigation côtière la navigation pratiquée par les navires suivants:

« *a*) Navires d'une jauge brute au plus égale à 300 tonneaux, ne s'éloignant pas de plus de 100 milles comptés soit du port d'attache, soit, si le port d'attache est situé dans un cours d'eau en amont de la limite de la mer, à partir de cette limite et ne s'écartant pas à plus de 20 milles des côtes;

« *b*) Chalands et autres engins de tout tonnage remorques en mer;

« *c*) Navires de tout tonnage ne sortant pas habituellement des ports et rades »

Fait à Paris, le 30 mai 1951.

GASTON DEFFERRE.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Décret du 1er juin 1951 portant autorisation de construction d'un épi en gabions métalliques sur la rive gauche de la Durance, dans la commune de Curbans (Basses-Alpes).

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,

Vu la demande présentée le 9 juin 1948 par Electricité de France tendant à obtenir l'autorisation de construire, sur la rive gauche de la Durance, dans la commune de Curbans (Basses-Alpes) un épi de rejet enraciné au point de jonction de l'ancienne et de la nouvelle digue de l'association syndicale des Iscles et du moulin de Curbans;

Vu les résultats de l'enquête ouverte du 15 novembre au 29 novembre 1948 dans les communes de Curbans et de la Saulce;

Vu les propositions des ingénieurs en date des 28 décembre 1949 et l'avis du directeur des domaines en date du 19 décembre 1950;

Vu l'avis du préfet des Basses-Alpes en date du 14 juin 1950 et l'avis du préfet des Hautes-Alpes en date du 24 janvier 1949;

Vu la loi du 8 avril 1898, modifiée sur le régime des eaux, et notamment son article 43;

Vu le décret du 1er octobre 1926, et notamment son article 3;

Le conseil d'Etat (section des travaux publics) entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Est autorisée la construction, par Electricité de France, sur la rive gauche de la Durance, dans la commune de Curbans, d'un épi en gabions métalliques prenant racine à la jonction de l'ancienne et de la nouvelle digue de l'association syndicale des Iscles et du Moulin de Curbans.

Cet épi comprendra deux sections:

Une première section de 31 mètres de longueur et de 4 mètres de largeur, enracinée dans la berge et faisant avec cette dernière un angle de 65°, sera inclinée vers l'aval; son élévation au-dessus du niveau du lit sera de 2,30 m au point de jonction avec la berge et de 4,70 m à l'autre extrémité de sorte que le couronnement présentera une pente de 14 mm par mètre dirigée vers le milieu du lit; elle reposera sur une semelle débordant de un mètre vers l'amont; un ergot de 4 mètres de longueur et de 2 mètres de largeur prolongera cette section du côté opposé à la berge.

Une deuxième section de 36 mètres de longueur et de 2 mètres de largeur, sensiblement parallèle à la digue de Curbans, sera enracinée à l'extrémité de la première section et dirigée vers l'aval; son élévation au-dessus du lit sera de 1,70 m à la racine et de 1 mètre à l'extrémité de sorte que le couronnement présentera une pente de 19 mm par mètre dirigée vers l'aval; elle reposera sur une semelle débordante de 0,50 m sur chaque côté et de 2 mètres à l'extrémité.

Art. 2. — Il sera perçu une redevance de 1.000 F pour l'occupation du domaine public national.

Art. 3. — Dans le délai maximum de deux mois à compter de la notification du présent décret, les ingénieurs rédigeront un procès-verbal de récolement aux frais du permissionnaire.

Art. 4. — Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

Art. 5. — Le préfet des Basses-Alpes s'il constate, après avis des ingénieurs du service des ponts et chaussées du département des Basses-Alpes, l'utilité de l'approfondissement du drain de l'association syndicale des Iscles et du Moulin de Curbans, ordonnera cet approfondissement dont la charge incombera à Electricité de France.

Art. 6. — Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 1er juin 1951.

HENRI QUEUILLE.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,

ANTOINE PINAY.

Désignation des fonctionnaires chargés du contrôle local des réseaux secondaires d'intérêt général.

Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,

Vu l'arrêté du 26 novembre 1903 portant organisation des services de contrôle des chemins de fer industriels et miniers;

Vu les arrêtés des 9 juin 1920 et 20 juin 1935 organisant le contrôle des réseaux secondaires de chemins de fer d'intérêt général;

Vu le décret du 11 décembre 1910 portant organisation du contrôle de l'Etat sur les chemins de fer et les transports sur route et par eau dans la métropole, et notamment l'article 2 du titre II précisant les conditions d'exercice du contrôle des chemins de fer secondaires d'intérêt général;

Vu le décret du 22 mars 1942 portant règlement d'administration publique sur la police, la sûreté et l'exploitation des voies ferrées d'intérêt général et d'intérêt local, notamment l'article 66 relatif au contrôle des chemins de fer secondaires d'intérêt général ainsi que chemins de fer miniers et industriels ouverts à un service public de voyageurs ou de marchandises;

Vu l'arrêté ministériel du 5 août 1948 définissant la consistance territoriale des circonscriptions des ingénieurs correspondants de la direction générale des chemins de fer et des transports;

Vu l'arrêté du 24 juin 1950 portant organisation de l'inspection générale des voies ferrées secondaires et des transports urbains;

Vu la circulaire série B n° 49 du 13 mars 1947 relative aux chemins de fer secondaires d'intérêt général,

Arrête:

Art. 1er. — Le contrôle des réseaux secondaires d'intérêt général non concédés à la Société nationale des chemins de fer français et des chemins de fer miniers et industriels ouverts à un service public de voyageurs ou de marchandises sera exercé localement par les fonctionnaires du service ordinaire des ponts et chaussées et du service des mines désignés dans les deux tableaux joints au présent arrêté.

Art. 2. — Sont abrogées, en ce qui concerne le contrôle, toutes les dispositions contraires au présent arrêté, qui entrera en vigueur à dater de sa publication.

Art. 3. — Le directeur général des chemins de fer et des transports est chargé de son exécution.

Fait à Paris, le 25 mai 1951.

Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,

Pour le ministre et par délégation:

Le directeur du cabinet,

HENRI YRISSOU.

LIGNES	I. — CONTROLE GÉNÉRAL	II. — CONTROLE LOCAL			
		Ingénieur en chef des mines chargé de l'arrondissement minéralogique de:	Correspondant de l'inspection générale des V. F. S. T. U.	Ingénieur des mines chargé du sous-arrondissement minéralogique de:	Subdivision d'ingénieur des T. P. E. (mines).
Chemins de fer miniers du Nord:					
Somain à Anzin et à la frontière belge		Lille.		Valenciennes.	
Denain forges à Lourches		Lille.		Valenciennes.	
Hazebrouck à la frontière belge			Inspecteur des transports du contrôle technique (exploitation) chargé de la région Nord.		
Chemins de fer miniers du Pas-de-Calais:					
Carvin à Libercourt		Lille.		Lille.	
Lens Saint-Elisabeth à la Bassée-Violaines		Lille.		Béthune-Est.	
Liévin à Lens		Lille.		Béthune-Est.	
Bully-Grenay à la Bassée-Violaines		Lille.		Béthune-Ouest.	
Fouquereuil à Bruay		Lille.		Béthune-Ouest.	
La Lacque à Estrée-Blanche		Lille.		Béthune-Ouest.	
Lapugnoy à Rimbert		Lille.		Béthune-Ouest.	
Chemins de fer miniers de Meurthe-et-Moselle:					
Gorcy à la frontière belge		Metz.		Nancy-Sud.	
Neuves-Maisons au canal de l'Est.		Metz.		Nancy-Sud.	
Chemin de fer minier de Roche-la-Molière à l'Aiguille du Cluzel	Inspecteur général des V. F. S. T. U.	Lyon.		Saint-Etienne-Nord.	Saint-Etienne 4e.
Chemin de fer minier de Soumont à Caen			Ingénieur des mines chargé du sous-arrondissement minéralogique de Caen.		
Chemin de fer des mines de Sorbier à Saint-Etienne Pont-de-l'Ane		Lyon.		Saint-Etienne-Nord.	Saint-Etienne 1re.

LIGNES	I. — CONTROLE GÉNÉRAL	II. — CONTROLE LOCAL				
		Ingénieur en chef chargé du service ordinaire du département.	Correspondant de l'inspection générale des V. F. S. T. U.	Ingénieur des ponts et chaussées chargé de l'arrondissement de :	Subdivision d'ingénieur des T.P.E.	Inspecteur des transports du département de :
Réseau du centre (chemins de fer économiques) :						
Chateaumeillant à Laugère.....		Cher.		Bourges-Ouest.	Saint-Amand-Est	
Sancoins à Lurcy-Lévy et la Guerche à Laugère.....		Cher.		Bourges-Ouest.	Sancoins-Est	
Lurcy-Lévy à Lapeyrouse.....		Cher.		Bourges-Ouest.	Saulzais.	
Réseau des Charentes et Deux-Sèvres :						
Saint-Jean-d'Angély à Marans.....		Charente-Maritime		La Rochelle-Nord.	La Rochelle-Nord.	Charente-Maritime
Ferrières à Epannes.....		Charente-Maritime		La Rochelle-Nord.	La Rochelle-Nord.	Charente-Maritime
Saint-Jean-d'Angély à Cognac.....		Charente-Maritime		La Rochelle-Nord.	Saintes-Nord.	Charente-Maritime
Saintes à Burie.....		Charente-Maritime		La Rochelle-Nord.	Saintes-Nord.	Charente-Maritime
Saint-Jean-d'Angély à Saint-Saviol.		Charente-Maritime		La Rochelle-Nord.	Saintes-Nord.	Deux-Sèvres.
Réseau du Vivarais et de la Lozère :						
La Voulte-sur-Rhône au Cheylard.		Ardèche.		Privas-Centre.		Ardèche.
Le Cheylard à Yssingeaux.....		Ardèche.		Privas-Centre.		Ardèche.
Yssingeaux à Lavoute-sur-Loire...		Ardèche.		Privas-Centre.		Ardèche.
Tournon au Cheylard.....		Ardèche.		Privas-Centre.		Ardèche.
Raucoules Brossettes à Dunières..		Ardèche.		Privas-Centre.		Ardèche.
Florac à Sainte-Cécile-d'Andorge..		Ardèche.		Privas-Centre.		Ardèche.
Chemins de fer de Provence :						
Digne à Nice.....			Ingénieur en chef des ponts et chaussées du Sud-Ouest des Basses-Alpes.	Digne-Est.	Annot.	Basses-Alpes.
Meyrargues à Nice :						
Section située dans le département des Bouches-du-Rhône..		Bouches-du-Rhône		Fonctionnaires chargés du service de contrôle de la coordination des transports dans le département intéressé.		
Section située dans le département du Var.....		Var.				
Section située dans le département des Alpes-Maritimes....		Alpes-Maritimes.				
Réseau de la Corse :						
Bastia à Corté.....			Ingénieur des ponts et chaussées de l'arrondissement d'Ajaccio.		Bastia-2e.	
Lignes de la Balagne et de la côte orientale.....						
Ajaccio à Corté.....			Ingénieur des ponts et chaussées de l'arrondissement d'Ajaccio.		1 fonctionnaire du bureau de l'I. O. à Ajaccio.	
Chemin de fer de la Mure.....			Ingénieur des ponts et chaussées de l'arrondissement de Grenoble-Centre.		La Mure.	
Chemin de fer de Chauny à Saint-Gobain		Aisne.		Laon.	Saint-Quentin.	
Chemin de fer d'Enghien à Montmorency			Inspecteur des transports du contrôle technique (exploitation chargée de la région Nord).			
Funiculaire de Lyon Croix-Rousse..		Rhône.		Lyon (transports).	Contrôle des V. F. I. L.	

Inspecteur général des voies ferrées secondaires et des transports urbains.

Météorologie.

Par arrêté du 31 mai 1951, M. Sanson Carelte (Antoine), ingénieur adjoint de 2e classe des travaux météorologiques, nommé élève administrateur de la statistique du ministère des finances et des affaires économiques à dater du 1er novembre 1950, est détaché de son cadre d'origine pour une durée d'un an, à compter de la date susvisée (art. 1er du décret n° 49-1239 du 13 septembre 1949).

Par arrêté du 31 mai 1951, M. Paret (Georges), ingénieur adjoint de 3e classe des travaux météorologiques, nommé ingénieur élève de la navigation aérienne à dater du 23 octobre 1950, est détaché de son cadre d'origine pour une durée de deux ans, à compter de la date susvisée (art. 1er du décret n° 49-1239 du 13 septembre 1949).

Ponts et chaussées.

Par arrêté du 31 mai 1951, M. Stein (Marc), ingénieur ordinaire de 1re classe des ponts et chaussées, est maintenu, à titre de régularisation, dans la position de service détaché auprès de la Société nationale des chemins de fer français pour la période du 1er janvier 1942 au 31 décembre 1946 inclus.

Par arrêté du 31 mai 1951, M. Karst (Jacques), ingénieur des travaux publics de l'Etat de 2e classe (ponts et chaussées), est placé, à titre de régularisation, dans la situation de service détaché auprès du ministère des affaires étrangères (commissariat général aux affaires allemandes et autrichiennes) pour la période du 1er avril 1946 au 30 septembre 1950 inclus.

Par arrêté du 31 mai 1951, M. Racine (Jean), ingénieur des travaux publics de l'Etat de 3e classe (ponts et chaussées), en service détaché auprès de la direction des travaux publics de la résidence générale de France à Tunis, est réintégré pour ordre, dans son cadre d'origine avec effet du 16 août 1946.

M. Racine (Jean) est mis, sur sa demande, à la disposition du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme pour occuper un emploi d'agent contractuel hors catégorie à la délégation départementale du Calvados de cette administration.

M. Racine sera placé dans la situation de service détaché pour une première période de cinq ans avec effet rétroactif du 16 août 1946.

Par arrêté du 31 mai 1951, les ingénieurs en chef et ingénieurs ordinaires des ponts et chaussées dont les noms suivent, en service détaché auprès de la Société nationale des chemins de fer français, sont maintenus dans la même situation pour une période de cinq années à compter des dates suivantes:

MM.
Guillebot de Nerville, I. C. hors classe à compter du 1er janvier 1948.
Girette, I. C. hors classe à compter du 1er février 1949.
Vaubourdolle, I. C. hors classe à compter du 1er juillet 1950.
Donizeau, I. C. 1re classe à compter du 1er février 1948.
Bordier, I. C. 1re classe à compter du 1er janvier 1948.
Gonon, I. C. 1re classe à compter du 1er janvier 1948.
Stein, I. O. de 1re classe à compter du 1er janvier 1947.
Legrand (Michel), I. O. de 1re classe à compter du 1er octobre 1948.
Dine, I. O. de 1re classe à compter du 1er octobre 1948.
Palin, I. O. de 1re classe à compter du 1er juillet 1948.
Alias, I. O. de 2e classe à compter du 1er juillet 1948.

Par arrêté du 31 mai 1951, M. Ferry (Gabriel), adjoint technique des ponts et chaussées de 2e classe, en service détaché auprès du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme, est maintenu dans la même situation, pour une nouvelle période de cinq ans, à compter du 1er janvier 1950, en vue d'occuper un emploi de reviseur de 1re classe, 2e échelon, au service départemental des Vosges.

Par arrêté du 31 mai 1951, Mme Campourcy (Andrée), agent de bureau des ponts et chaussées de 6e classe, détachée auprès du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme, en vue d'occuper un emploi de vérificateur comptable, 2e échelon, au service interdépartemental de Toulouse de cette administration, est maintenue dans la même situation, pour une période de cinq ans, à compter du 1er novembre 1950.

Par arrêté du 31 mai 1951, Mlle Goedorp (Marie-Louise), agent de bureau des ponts et chaussées de 1re classe, en service détaché auprès du port autonome du Havre, est maintenue dans la même situation pour la période du 1er janvier 1945 au 31 décembre 1945.

Mlle Goedorp est maintenue dans la même situation en qualité de commis principal des ponts et chaussées de 2e classe, pour la période du 1er janvier 1946 au 31 décembre 1950 (régularisation).

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Décret du 1er juin 1951 autorisant la chambre de commerce de Bordeaux à contracter un emprunt de 35 millions de francs.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'industrie et du commerce,

Vu la loi du 9 avril 1898 sur les chambres de commerce;

Vu l'acte dit décret du 10 septembre 1941 autorisant la chambre de commerce de Bordeaux à contracter un emprunt de 10 millions de francs, en vue de l'aménagement des immeubles situés à Bordeaux, 11 à 15, place de la Bourse et 1, rue Saint-Rémi;

Vu le décret du 27 octobre 1947 autorisant cette compagnie à contracter, aux mêmes fins, un nouvel emprunt de 50 millions de francs;

Vu la délibération du 30 mars 1951, par laquelle l'assemblée consulaire a sollicité l'autorisation de contracter un emprunt complémentaire de 35 millions de francs, destiné à achever la reconstruction et l'aménagement du groupe d'immeubles portant les nos 11 à 15, place de la Bourse et 1, 3 et 5, rue Saint-Rémi;

Vu l'avis du préfet de la Gironde en date du 9 avril 1951,

Décrète:

Art. 1er. — La chambre de commerce de Bordeaux est autorisée à contracter un emprunt complémentaire de 35 millions de francs, en vue du financement de la reconstruction et de l'aménagement des immeubles sis 11 à 15, place de la Bourse et 1, 3 et 5, rue Saint-Rémi, destinés à l'installation de ses services.

Cet emprunt, toujours remboursable par anticipation, pourra être réalisé et conclu, en totalité ou par fractions, soit avec publicité et concurrence, soit de gré à gré, soit par voie de souscription publique, avec faculté d'émettre des obligations au porteur ou transmissibles par endossement, soit directement auprès de la caisse des dépôts et consignations, du Crédit foncier de France ou de la caisse nationale de retraites pour la vieillesse.

L'amortissement de cet emprunt s'effectuera dans un délai maximum de trente ans.

Lorsque l'emprunt sera réalisé, soit avec publicité et concurrence, soit de gré à gré, le taux réel de l'intérêt, compte tenu du prix d'émission, ne devra, en aucun cas, être supérieur à celui qui résulte du taux d'intérêt nominal pratiqué par la caisse des dépôts et consignations au moment de la réalisation du contrat et d'une anticipation de trois mois des versements contractuels appliquée à un emprunt remboursable par semestrialités.

Lorsque l'emprunt sera réalisé par voie de souscription publique, les conditions de l'émission devront être soumises au ministre des finances.

Il sera fait face au service d'intérêt et d'amortissement dudit emprunt au moyen du produit de l'imposition additionnelle à la patente.

Art. 2. — Le ministre de l'industrie et du commerce est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 1er juin 1951.

HENRI QUEUILLE.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de l'industrie et du commerce,
JEAN-MARIE LOUVEL.

Décret du 1er juin 1951 autorisant la chambre de commerce de Chalon-sur-Saône à contracter un emprunt de 30 millions de francs.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'industrie et du commerce,

Vu la loi du 9 avril 1898 sur les chambres de commerce;

Vu la décision en date du 8 décembre 1950 par laquelle le ministre de la reconstruction et de l'urbanisme a pris en considération le projet de création d'une zone industrielle dans la région chalonnaise;

Vu la délibération en date du 13 mars 1951 par laquelle la chambre de commerce de Chalon-sur-Saône a sollicité l'autorisation de contracter un emprunt de 30 millions de francs en vue de participer à la réalisation de ce projet;

Vu l'avis de la commission nationale d'urbanisme en date du 5 avril 1951;

Vu l'avis, en date du 28 avril 1951, de la commission instituée par le décret n° 49-1239 du 28 août 1949 relatif au contrôle des opérations immobilières poursuivies par les services publics ou d'intérêt public;

Vu l'avis émis le 19 avril 1951 par la commission prévue à l'article 3 du décret du 28 février 1951 relatif au fonds national d'aménagement du territoire;

Vu la convention passée le 8 mai 1951 entre l'Etat et la chambre de commerce de Chalon-sur-Saône,

Décrète:

Art. 1er. — La chambre de commerce de Chalon-sur-Saône est autorisée à contracter un emprunt de 30 millions de francs en vue de participer à la création d'une zone industrielle dans la région chalonnaise.

Cet emprunt, toujours remboursable par anticipation, sera réalisé et conclu, en totalité ou par fractions, auprès du fonds national d'aménagement du territoire au taux d'intérêt de 2.50 p. 100.

Son amortissement s'effectuera dans un délai maximum de vingt ans.

Il sera fait face au service d'intérêt et d'amortissement au moyen du produit de vente des terrains aménagés et, subsidiairement, à l'aide du produit de l'imposition additionnelle à la patente.

Art. 2. — Le ministre de l'industrie et du commerce est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 1er juin 1951.

HENRI QUEUILLE.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de l'industrie et du commerce,
JEAN-MARIE LOUVEL.

Dérogation générale aux prescriptions de l'article 101 du règlement général sur les mines de combustibles accordée pour une durée limitée.

Le ministre de l'industrie et du commerce,

Vu le décret du 13 août 1911 portant règlement général sur l'exploitation des mines de combustibles, modifié et complété par les décrets des 27 septembre 1913, 8 septembre 1921, 1er mars 1928, 22 octobre 1929, 30 juillet et 9 août 1930, 18 avril 1931 et 22 septembre 1935, et notamment les articles 101, 104 et 230, paragraphe 5;

Vu l'arrêté du 15 juin 1946 accordant une dérogation générale de durée limitée à l'article 101 dudit règlement général;

Vu l'avis du conseil général des mines en date du 21 mai 1951,

Arrête:

Art. 1er. — La dérogation de caractère général accordée pour une durée de cinq ans par l'arrêté du 15 juin 1946 aux prescriptions de l'article 101 dudit règlement pour l'emploi de locomotives Diesel dans les travaux souterrains des mines où l'emploi des lampes de sûreté est obligatoire, aux termes de l'article 114 de ce même règlement, est prorogée sous les mêmes réserves jusqu'au 6 novembre 1951.

Art. 2 — Le directeur des mines est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 mai 1951.

Pour le ministre et par délégation:
Le directeur des mines et de la sidérurgie,
DESROUSSEAUX.

Attribution de dossiers à des commissions d'évaluation.

Rectificatif au *Journal officiel* du 19 mai 1951: page 5172, 2e colonne, 6e ligne, au lieu de: « Vu les décrets n° 48-1580 du 8 octobre 1948 et n° 49-1228 du 28 août 1949 fixant les modalités visées à l'article 8 de la loi n° 46-628 du 8 avril 1946 », lire: « Vu les décrets n° 48-1580 du 8 octobre 1948 et n° 49-1228 du 28 août 1949 fixant les modalités d'application du précédent décret aux catégories d'entreprises visées à l'article 8 de la loi n° 46-628 du 8 avril 1946 ».

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Contrôle des lois sociales.

Par arrêté du 31 mai 1951, M. Jarry (Jean-Louis), contrôleur des lois sociales en agriculture de 1re classe, est détaché, pour la période du 1er avril 1951 au 31 janvier 1955, au ministère du travail et de la sécurité sociale, en qualité d'inspecteur principal de la sécurité sociale, 2e échelon, pour être affecté à la direction départementale de la sécurité sociale de la Réunion.

Répression des fraudes.

Par arrêté du 31 mai 1951, est renouvelé pour une période de cinq ans, à compter du 1er janvier 1951, le détachement de M. Ropars (Jean), inspecteur de la répression des fraudes, auprès de l'institut national des appellations d'origine contrôlées, 138, avenue des Champs-Elysées, à Paris.

Services agricoles.

Par arrêté du 16 mai 1951, la démission de M. Colas (Pierre), ingénieur des services agricoles en disponibilité, a été acceptée à dater du 1er mars 1949.

Instruction du 10 mai 1951 modifiant l'instruction du 20 septembre 1948 relative aux conditions d'admission dans les écoles nationales vétérinaires.

Article unique. — Les articles 3, 10 et 12 de l'instruction du 20 septembre 1948, modifiée par l'instruction du 17 novembre 1950, sont modifiés ou complétés ainsi qu'il suit:

Art. 3. — Le deuxième paragraphe est remplacé par les dispositions suivantes:

« Toutefois, les Tunisiens et Marocains, ainsi que les ressortissants des Etats associés et des territoires sous mandat ont également la faculté de solliciter leur admission sans concours, au même titre que les élèves étrangers. Ils sont alors soumis à toutes les dispositions de l'article 4 ci-dessous ».

Art. 4. — *a*) Sous la rubrique: Constitution du dossier, supprimer le 2°: Certificat de moralité et les deux paragraphes concernant cette pièce;

b) Sous la même rubrique: 5° Engagement souscrit par les parents, supprimer les mots: « sur papier timbré ».

Art. 12. — Ajouter *in fine:*

« Il est rigoureusement interdit aux candidats de pénétrer dans les salles de composition porteurs de livres, de cahiers ou de notes. Seul, l'usage des tables de logarithmes et de la règle à calcul est autorisé ».

Fait à Paris, le 10 mai 1951.

Le ministre de l'agriculture,
Pour le ministre et par délégation:
Le conseiller technique,
PIERRE ESCOUBE.

Liste d'admission aux fonctions de chef de pratique d'écoles d'agriculture.

Par arrêté du 28 mai 1951, ont été déclarés admis, après concours, aux fonctions de chef de pratique d'écoles d'agriculture:

a) *Chefs de pratique agricole.*

MM. Jouanneteau, Mangeot, Candelon et Genest.

b) *Chefs de pratique horticole.*

MM. Boulere, Duval, Chambard et Gailleton.

MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Décret du 24 mai 1951 plaçant en position hors cadres un gouverneur général de la France d'outre-mer.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres, du ministre des finances et des affaires économiques et du ministre de la France d'outre-mer,

Vu l'article 30 de la Constitution de la République française;

Vu l'article 33 de la loi de finances du 30 décembre 1913;

Vu la loi du 19 octobre 1946 portant statut général des fonctionnaires, notamment en ses articles 97, 98, 99 (alinéa 3) et 102;

Vu le décret du 27 octobre 1950 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 19 octobre 1946 aux fonctionnaires de certains cadres civils exerçant normalement leur activité dans les territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer;

Vu le décret du 26 avril 1951 portant règlement d'administration publique pour la fixation du statut particulier des gouverneurs généraux et gouverneurs de la France d'outre-mer, notamment en son article 18;

Vu le décret du 30 octobre 1950 portant réorganisation de l'école nationale de la France d'outre-mer;

Sur la demande de M. Delavignette, gouverneur général de la France d'outre-mer;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Delavignette (Robert-Louis), gouverneur général de la France d'outre-mer, est, par détachement de longue durée, placé hors cadres, pour exercer les fonctions de professeur titulaire à l'école nationale de la France d'outre-mer.

Art. 2. — Les émoluments de M. Delavignette sont à la charge de cet établissement, budget de l'Etat, ministère de la France d'outre-mer (chap. 1110).

Art. 3. — Le président du conseil des ministres, le ministre des finances et des affaires économiques et le ministre de la France d'outre-mer sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 mai 1951.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
HENRI QUEUILLE.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
MAURICE PETSCHE.

Le ministre de la France d'outre-mer,
FRANÇOIS MITTERRAND.

Décret du 24 mai 1951 portant nomination d'un gouverneur général de la France d'outre-mer.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de la France d'outre-mer,

Vu l'article 30 de la Constitution de la République française;

Vu le décret n° 51-480 du 26 avril 1951 portant règlement d'administration publique pour la fixation du statut particulier des gouverneurs généraux et gouverneurs de la France d'outre-mer;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Chauvet (Paul-Louis-Gabriel), gouverneur de 1re classe, est nommé gouverneur général de la France d'outre-mer.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre de la France d'outre-mer sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 mai 1951.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
HENRI QUEUILLE.

Le ministre de la France d'outre-mer,
FRANÇOIS MITTERRAND.

Décret du 24 mai 1951 nommant le directeur des affaires politiques à l'administration centrale du ministère de la France d'outre-mer.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de la France d'outre-mer,

Vu l'article 30 de la Constitution de la République;

Vu le décret du 30 octobre 1935 ratifié par la loi du 9 juillet 1936 sur l'organisation de l'administration centrale du ministère de la France d'outre-mer et les textes modificatifs subséquents;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Chauvet (Paul-Louis-Gabriel), gouverneur général de la France d'outre-mer, est nommé directeur des affaires politiques à l'administration centrale du ministère de la France d'outre-mer, en remplacement de M. Delavignette (Robert), appelé à d'autres fonctions.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre de la France d'outre-mer sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 mai 1951.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
HENRI QUEUILLE.

Le ministre de la France d'outre-mer,
FRANÇOIS MITTERRAND.

Décret du 24 mai 1951 portant désignation du haut commissaire de la République en Afrique occidentale française par intérim.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de la France d'outre-mer,

Vu l'article 30 de la Constitution de la République française;

Vu le décret n° 51-480 du 26 avril 1951 portant règlement d'administration publique pour la fixation du statut particulier des gouverneurs généraux et gouverneurs de la France d'outre-mer;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Chauvet (Paul-Louis-Gabriel), gouverneur général de la France d'outre-mer, directeur des affaires politiques, est nommé haut commissaire de la République en Afrique occidentale française par intérim.

Art. 2. — Les pouvoirs de M. Chauvet en qualité de haut commissaire par intérim prennent effet pour compter du 25 mai 1951.

Art. 3. — Le président du conseil des ministres et le ministre de la France d'outre-mer sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 mai 1951.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
HENRI QUEUILLE.

Le ministre de la France d'outre-mer,
FRANÇOIS MITTERRAND.

Décret du 24 mai 1951 portant nomination du directeur par intérim des affaires politiques.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de la France d'outre-mer,

Vu l'article 30 de la Constitution de la République française;

Vu le décret du 30 octobre 1935, ratifié par la loi du 9 juillet 1936, sur l'organisation de l'administration centrale du ministère de la France d'outre-mer et les textes modificatifs subséquents;

Vu le décret en date du 24 mai 1951 désignant M. Chauvet, directeur des affaires politiques, en qualité de haut commissaire par intérim;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Delteil (Pierre-Jean-Marie), gouverneur de 2e classe de la France d'outre-mer, directeur adjoint à la direction des affaires politiques de l'administration centrale du ministère de la France d'outre-mer, est chargé de l'intérim de la direction des affaires politiques.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre de la France d'outre-mer sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 mai 1951.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
HENRI QUEUILLE.

Le ministre de la France d'outre-mer,
FRANÇOIS MITTERRAND.

Administration générale.

Par arrêté en date du 22 mai 1951, M. Paillas (Aimé-Ernest), ancien adjoint principal hors classe des services civils des colonies autres que l'Indochine, est réintégré dans ledit cadre, pour compter du 2 décembre 1944, et reclassé comme suit:

Adjoint principal hors classe.

Ancienneté: 2 ans 11 mois 1 jour. Rappels services militaires: néant. Ancienneté totale au 2 décembre 1944: 2 ans 11 mois 1 jour.

M. Paillas est intégré dans le cadre d'administration générale d'outre-mer et reclassé dans ce cadre au grade de:

Chef de bureau de classe exceptionnelle.

(Pour compter du 1er janvier 1946.)

Ancienneté: 3 ans. Rappels services militaires: néant. Ancienneté totale au 1er janvier 1946: 3 ans.

Par arrêté en date du 22 mai 1951, est admis sur sa demande à faire valoir ses droits à une pension de retraite pour ancienneté de services, M. Rupin (Louis-Alfred), chef de bureau de classe exceptionnelle d'administration générale d'outre-mer.

Elevage et industries animales.

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer en date du 10 mai 1951, ont été rapportées les dispositions de l'article 2 de l'arrêté susvisé du 31 août 1950 relatives à l'attribution d'un rappel pour services militaires à M. Barthe (Jacques).

A été attribué à M. Barthe (Jacques), vétérinaire inspecteur de 3e classe du service de l'élevage et des industries animales outre-mer, un rappel d'ancienneté pour services militaires de 1 an, 1 mois, 4 jours.

Météorologie.

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer, en date du 26 mai 1951, un rappel d'ancienneté de 1 an 7 mois 27 jours pour services militaires a été attribué dans son grade actuel à M. Navarro (Jean), ingénieur de 4e classe des travaux météorologiques (corps colonial).

Transmissions.

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer, en date du 26 mai 1951, la mission en France de M. Ranaivo (Flavien), contrôleur de 2e classe des transmissions coloniales, attaché au cabinet du docteur Aujoulat, secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer, a été renouvelée pour une nouvelle période de trois mois à compter du 3 mai 1951.

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer, en date du 26 mai 1951, a été acceptée pour compter de la date du présent arrêté la démission de son emploi offerte par M. Mazoyer (André), ingénieur de 4e classe des transmissions d'outre-mer.

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer, en date du 26 mai 1951, a été acceptée, pour compter de la date du présent arrêté, la démission de son emploi offerte par M. Duval (Jack), ingénieur radioélectricien de 3e classe des transmissions d'outre-mer.

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer, en date du 26 mai 1951, M. Wibert (Maurice), contrôleur principal de 1re classe après 3 ans du cadre général des transmissions coloniales a été admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite pour ancienneté, avec réduction de la condition d'âge.

Tableau d'avancement de l'année 1950 du personnel de l'agence économique de la France d'outre-mer.

Sont inscrits au tableau d'avancement pour l'année 1951:

Pour chef de section de 1re classe.

M. de Vathaire de Guerchy (Léonard), à compter du 2 juin 1951;

M. Gianviti (Charles), à compter du 15 juillet 1951, chefs de section de 2e classe.

Pour chef de section de 3e classe.

M. Lagraulet (Gabriel), à compter du 1er janvier 1951, chef de section de 4e classe.

Pour chef de section de 4e classe.

(En cas de vacance et dans l'ordre.)

1 M. Benazet (Léopold), sous-chef de section de 2e classe.

2 M. Brerault (Jean), sous-chef de section de 1re classe.

3 M. Gayrard (Raoul), sous-chef de section de 1re classe.

Pour sous-chef de section de 2e classe.

Mme Coisel (Nicole), à compter du 1er janvier 1951, sous-chef de section de 3e classe.

Pour sous-chef de section de 3e classe.

(En cas de vacance.)

M. de Calbiac (Jean), rédacteur principal de 1re classe.

PROMOTIONS

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer en date du 26 mai 1951, sont promus, à compter du 1er janvier 1951:

Chef de section de 3e classe.

M. Lagraulet (Gabriel), chef de section de 4e classe.

Chef de section de 4e classe.

M. Benazet (Léopold), sous-chef de section de 2e classe, en service détaché en Guinée française.

Sous-chef de section de 2e classe.

Mme Coisel (Nicole), sous-chef de section de 3e classe.

Sous-chef de section de 3e classe.

M. de Calbiac (Jean), rédacteur principal de 1re classe, détaché au service administratif central.

Tableau d'avancement, de l'année 1951, du personnel du cadre des vétérinaires africains.

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer en date du 26 mai 1951:

Ont été inscrits au tableau d'avancement de l'année 1951 les vétérinaires africains dont les noms suivent:

Pour la 1re classe du grade de vétérinaire africain principal.

MM. Bakou Talibouna (Niger), Gamatie Hamidou Maiga (Niger), vétérinaires africains principaux de 2e classe.

Pour la 2e classe du grade de vétérinaire africain principal.

MM. Kane Papa (Sénégal), Ouattara Batieba (Côte d'Ivoire), Sanoko Amadou (Haute-Volta), Badji Soussoko (Soudan), Sigue Noumoun, N'Diaye (Louis) (Sénégal), vétérinaires africains principaux de 3e classe

Pour la 3e classe du grade de vétérinaire africain principal.

MM. Diaroumeye (Ali) (Niger), Bacquet (Paul) (Niger), vétérinaires africains principaux de 4e classe.

Pour le grade de vétérinaire africain principal de 4e classe.

MM. Sudda Mahamane (Mauritanie), Niang Sidy (Sénégal), vétérinaires africains de 1re classe.

Pour la 1re classe du grade de vétérinaire africain.

MM. Coulibaly Fafagona (Haute-Volta), Tidori Eugène Elimane (Sénégal), Camara (Maurice) (Niger), Sidibe (Marcel) (Togo), Sakho Kekoura (Guinée), vétérinaires africains de 2e classe.

Pour la 2e classe du grade de vétérinaire africain.

MM. Niang Mamadou (Sénégal), Koke Issaka (Dakar), Diaw Abdoura Hmane (Sénégal), Sy Ibrahima (Mauritanie), Spumana Gouro (Niger), vétérinaires africains de 3e classe.

A été maintenue, en 1951, l'inscription au tableau d'avancement de l'année 1950, pour le grade de vétérinaire africain principal de 4e classe de MM. Fall Abdoulaye Malick (Niger), Kansaye Sekou (Soudan), vétérinaires africains de 1re classe.

PROMOTIONS

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer en date du 26 mai 1951, ont été promus pour compter du 1er janvier 1951, tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté, les vétérinaires africain dont les noms suivent:

A la 1re classe du grade de vétérinaire africain principal.

M. Gakou Talibouna. Rappels pour services militaires conservés: néant.

M. Gamatie Hamidou Maïga. Rappels pour services militaires conservés: néant.

A la 2e classe du grade de vétérinaire africain principal.

M. Kane Papa. Rappels pour services militaires conservés: néant.

M. Ouattara Batieba. Rappels pour services militaires conservés: néant.

M. Sanoko Amadou. Rappels pour services militaires conservés: néant.

M. Badji Soussoko. Rappels pour services militaires conservés: néant.

M. Sigue Noumoun. Rappels pour services miltaires conservés: néant.

M. N'Diaye (Louis). Rappels pour services militaires conservés: 4 mois 18 jours (pour compter du 1er juillet 1951).

A la 3e classe du grade de vétérinaire africain principal.

M. Diarouneye Ali. Rappels pour services militaires conservés: néant.

M. Bacquet (Paul). Rappels pour services militaires conservés: néant.

A la 1re classe du grade de vétérinaire africain.

M. Coulibaly Fafagoma. Rappels pour services militaires conservés: néant.

M. Tidori (Eugène-Elimane). Rappels pour services militaires conservés: 3 ans 10 mois 21 jours.

M. Camara (Maurice). Rappels pour services militaires conservés: 1 mois 22 jours.

M. Sidibe (Marcel). Rappels pour services militaires conservés: 2 ans.

M. Sak Ho Kekoura. Rappels pour services militaires conservés: 1 an.

A la 2e classe du grade de vétérinaire africain.

M. Niang Mamadou. Rappels pour services militaires conservés: 3 ans.

M. Koke Issaka. Rappels pour services militaires conservés: néant.

M. Diaw Abdourahmane. Rappels pour services militaires conservés: 2 ans 9 mois 5 jours

M. Soumana Gouro. Rappels pour services militaires conservés: néant.

Tableau d'avancement pour l'année 1951 du personnel (contremaitres, ouvriers et assimilés) de l'administration centrale du ministère de la France d'outre-mer.

Sont inscrits au tableau d'avancement pour l'année 1951:

Pour contremaître de 1er échelon.

M. Olmeta (Pierre), à compter du 4 janvier 1951, contremaître de 2e échelon.

Pour contremaître de 4e échelon, en cas de vacance.

M. Maquin (André), ouvrier professionnel de 4e échelon.

Pour ouvrier professionnel de 2e échelon.

M. Le Franc (Paul), à compter du 2 avril 1951, ouvrier professionnel de 3e échelon.

Pour ouvrier professionnel de 3e échelon.

M. Thourigny (Bernard), à compter du 20 février 1951, ouvrier professionnel de 4e échelon.

Pour lingère économe de 3e classe.

Mme Chatagnier (Félicie), à compter du 1er janvier 1951, lingère économe de 4e classe.

PROMOTIONS

Par arrêté du 9 mai 1951, sont promus:

Contremaître de 1er échelon.
(A compter du 4 janvier 1951.)

M. Olmeta (Pierre), contremaître de 2e échelon.

Contremaître de 4e échelon.
(A compter du 1er janvier 1951.)

M. Maquin (André), ouvrier professionnel de 4e échelon

Ouvrier professionnel de 2e échelon.
(A compter du 2 avril 1951.)

M. Le Franc (Paul), ouvrier professionnel de 3e échelon.

Ouvrier professionnel de 3e échelon.
(A compter du 20 février 1951.)

M Thourigny (Bernard), ouvrier professionnel de 4e échelon.

Lingère économe de 3e classe.
(A compter du 1er janvier 1951.)

Mme Chatagnier (Félicie), lingère économe de 4e classe.

Tableau d'avancement complémentaire pour l'année 1950 dans le personnel du musée de la France d'outre-mer.

Est inscrit au tableau d'avancement complémentaire pour 1950:

Pour agent de service de 4e classe du cadre complémentaire.

M. Mumpert (Alfred), à compter du 21 octobre 1950, agent de service de 5e classe.

Tableau d'avancement pour l'année 1951 du personnel du musée de la France d'outre-mer.

Sont inscrits au tableau d'avancement pour l'année 1951:

Pour agent de bureau de 3e classe du cadre complémentaire.

M. Tardif (Charles), à compter du 3 mai 1951, agent de bureau de 4e classe.

Pour agent de service de 3e classe du cadre complémentaire.

M. Boullet (Paul), à compter du 8 novembre 1951, agent de service de 4e classe.

PROMOTIONS

Par arrêté du 9 mai 1951, sont promus, dans les cadres complémentaires du musée de la France d'outre-mer:

Agent de bureau de 3e classe.
(A compter du 3 mai 1951.)

M. Tardif (Charles), agent de bureau de 4e classe.

Agent de service de 4e classe
(A compter du 21 octobre 1950.)

M. Mumpert (Alfred), agent de service de 5e classe.

Tableau d'avancement pour l'année 1951 du personnel de l'école nationale de la France d'outre-mer.

Est inscrit au tableau d'avancement pour l'année 1951:

Pour agent de service de 3e classe du cadre complémentaire de l'école nationale de la France d'outre-mer.

M. Bonvalet (Marcel), à compter du 6 septembre 1951, agent de service de 4e classe.

Tableau d'avancement principal de l'année 1951 des personnels des services de l'agriculture outre-mer.

Promotion.

Rectificatif au *Journal officiel* du 20 mai 1951.

Page 5205, 2e colonne, 12e ligne, au lieu de: « 2 ans 18 jours », lire: « 2 mois 18 jours ».

Page 5206, 1re colonne, 66e ligne, au lieu de: « Dobrowolsky », lire: « Dobrowolski ».

Liste des candidats autorisés à participer aux épreuves du concours pour le recrutement de chiffreurs stagiaires outre-mer.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 30 mai 1951, les candidats dont les noms suivent ont été autorisés à participer aux épreuves du concours pour le recrutement de chiffreurs stagiaires outre-mer qui s'ouvrira les 27 et 28 juin 1951 dans les centres suivants:

Centre de Paris.

Mlle Bourgade (Solange).
MM. Cantin (Marcel).
Carbonneaux (Jacques).
Cattenot (Maurice).
Chapelle (René).
Clermont (Jean-Louis).
Kauff (Joseph).
Mlle Leteurnier (Lucienne).
MM. Lezeta (Marcel).
Saucerotte (Jean).
Mlle Tonli (Thérèse).

Centre de Marseille.

M. Birault (Max).
Mlles Chauffour (Jacqueline).
Denizet (Andrée).
M. Faivre (François).
Mlle Topin (Denise).

Centre de Bordeaux.

MM. Duchet (Charles).
Boye (Jean).

Centre de Dakar.

Mlle Landeroin (Mauricette).

Centre de Tananarive.

Mlles Bègue (Marie-Antoinette).
Groussoles (Pierrette).

Centre de Saigon.

MM. Besançon (Jean).
Campana (Maurice).
Lautre (Louis).
Lefèvre (Maurice).
Thiebau (Jean).

Centre de Pondichéry.

MM. Ambon (Jules).
Tamby (Raymond).

Les candidats désignés ci-dessus qui n'auraient pas fourni toutes les pièces réglementaires ne sont autorisés à concourir que sous réserve de la production avant le concours des pièces faisant encore défaut à leur dossier.

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

Approbation des statuts modifiés d'une caisse de retraites.

Par arrêté du 31 mai 1951, ont été approuvés les statuts modifiés de la caisse de retraites par répartition du personnel de la Société d'Escaut et Meuse et de la Société des tubes de Bessèges, 5, rue Jacques-Bingen, à Paris, autorisée à fonctionner dans les conditions prévues aux articles 43 à 58 du décret modifié du 8 juin 1946.

Administration centrale.

Par arrêté du 31 mai 1951, M. Caille (Paul), administrateur civil de 2e classe à l'administration centrale, est détaché auprès du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme, en qualité de chef de bureau de 2e classe, pour une nouvelle période d'un an, à compter du 25 août 1950.

Directions régionales de la sécurité sociale.

Par arrêté du 31 mai 1951, l'article 1er de l'arrêté du 8 mars 1951 portant détachement de M. Goulois (Robert), est modifié ainsi qu'il suit :

« M. Goulois (Robert), vérificateur de 1re classe à la direction régionale de la sécurité sociale de Paris (indice 250), est détaché pour une période de cinq ans au maximum, à compter du 1er avril 1951, auprès de la caisse nationale militaire de sécurité sociale. »

Homologation de machines combinées à plusieurs outils pour le travail du bois et des matières similaires.

Rectificatif au *Journal officiel* du 9 mai 1951 (décision du 26 avril 1951) : page 4837, article 3, 7e ligne, au lieu de : « N° 116 - 1.408 - P 451 type D 52 », lire : « N° 116 - 1.408 - P 451 type R D 52 » ; 9e ligne, au lieu de : « N° 116 - 1.409 - P 451 type D 62 », lire : « N° 116 - 1.409 - P 451 type R D 62 ».

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Rattachement du département du Haut-Rhin à l'école de sages-femmes de Strasbourg en vue de l'organisation du concours d'entrée annuel.

Le ministre de la santé publique et de la population et le ministre de l'éducation nationale,

Vu la loi toujours applicable du 17 mai 1943, modifiée par la loi du 24 avril 1944, réglementant l'organisation des études en vue de l'obtention du diplôme d'Etat de sage-femme ; ensemble le décret n° 46-228 du 16 octobre 1946, modifié par les décrets du 14 avril 1948, du 12 mai 1949 et du 18 mai 1950, pris pour l'application de la loi précitée, et notamment les articles 4 et 5 ;

Vu les arrêtés des 18 mai et 25 août 1948, 24, 25 mars et 11 mai 1950, 12, 20 et 21 février 1951 déterminant les départements rattachés à chaque école de sages-femmes en vue de l'organisation du concours d'entrée annuel ;

Vu l'arrêté du 21 juillet 1950 portant fermeture de l'école de sages-femmes de Colmar ;

Vu les propositions des préfets du Haut-Rhin et du Bas-Rhin,

Arrêtent :

Art. 1er. — Le département du Haut-Rhin est rattaché à l'école de sages-femmes de Strasbourg (école départementale d'accouchements à l'hôpital civil) pour l'application des dispositions prévues dans les articles 4 et 5 du décret du 16 octobre 1946-14 avril 1948 réglementant l'organisation du concours annuel d'entrée aux écoles de sages-femmes.

Toutes dispositions contraires figurant dans l'arrêté du 18 mai 1948 sont abrogées.

Art. 2. — Le directeur de l'hygiène publique et des hôpitaux et le directeur général de l'enseignement supérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 26 mai 1951.

Le ministre de la santé publique et de la population,
Pour le ministre et par délégation :
Le conseiller technique,
HENRI PÉQUIGNOT.

Le ministre de l'éducation nationale,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur du cabinet,
MARCEL ABRAHAM.

Inspection de la santé.

Par arrêté du 31 mai 1951, le détachement de M. le docteur Delavelle (Louis-Marie-Charles-Félix), médecin inspecteur principal de la santé de 5e échelon, à titre de médecin chef des dispensaires antituberculeux de la Sarthe, avec effet jusqu'au 1er octobre 1950, est renouvelé, à partir de cette date, pour une période de cinq ans au maximum.

Cinquième liste d'inscription des laboratoires d'analyses médicales de l'assistance publique à Paris.

Le ministre de la santé publique et de la population,

Vu la loi du 18 mars 1946 portant statut des laboratoires d'analyses médicales ;

Vu le décret du 18 mai 1946 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 18 mars 1946 ;

Vu l'avis du conseil supérieur des laboratoires d'analyses médicales ;

Sur la proposition du directeur de l'hygiène publique et des hôpitaux,

Arrête :

Art. 1er. — Sont inscrits avec les numéros ci-dessous sur la liste des laboratoires d'analyses médicales enregistrés par le ministère de la santé publique et de la population :

CINQUIEME LISTE

CATÉGORIE B. — *Les laboratoires centraux des hôpitaux de l'assistance publique à Paris.*

4.000.B.32 Le laboratoire central de chimie-biologique de l'hôpital Broca. Directeur : M. Delsart, pharmacien.

4.000.B.33 Le laboratoire central de l'hôpital maritime de la ville de Paris à Berck (Pas-de-Calais). Directeur : M. Froyer, docteur en médecine.

4.000.B.34 Le laboratoire de la clinique Tarnier. Directeur : M. Lantuejoul, docteur en médecine.

CATÉGORIE C. — *Les laboratoires de service des hôpitaux de l'assistance publique à Paris.*

4.000. C. 5 Laboratoires de l'hôpital Laënnec :

- 4.000. C. 5 *b*) Laboratoire du service de chirurgie (directeur : M. Robert Monod, docteur en médecine).
- 4.000. C. 5 *c*) Laboratoire du service de M. Lechelle, docteur en médecine.
- 4.000. C. 5 *d*) Laboratoire du service de M. Boltansky, docteur en médecine.
- 4.000. C. 5 *e*) Laboratoire du service de M. Albeaux-Fernet, docteur en médecine.
- 4.000. C. 5 *f*) Laboratoire du service du dispensaire Léon-Bourgeois (directeur : M. Even, docteur en médecine).
- 4.000. C. 5 *g*) Laboratoire du service d'oto-rhino-laryngologie (directeur : M. Leroux, docteur en médecine).
- 4.000. C. 5 *h*) Laboratoire du service du docteur Raoul Monod

4.000.C.10 Laboratoires de l'hôpital Saint-Louis :

- 4.000.C.10 *o*) Laboratoire Pierre-Bazy (directeur : M. Richard, docteur en médecine).

4.000.C.12 Laboratoires de l'hôpital Tenon :

- 4.000.C.12 *g*) Laboratoire Couverchel (directeur : M. Lièvre, docteur en médecine).
- 4.000.C.12 *h*) Laboratoire Colin (directeur : M. Faguet, docteur en médecine).
- 4.000.C.12 *i*) Laboratoire du service d'oto-rhino-laryngologie (directeur : M. Chatellier, docteur en médecine).
- 4.000.C.12 *j*) Laboratoire du service d'ophtalmologie (directeur : M. Renard, docteur en médecine).
- 4.000.C.12 *k*) Laboratoire Dolbeau (directeur : M. Baumann, docteur en médecine).
- 4.000.C.12 *l*) Laboratoire Lelong (directeur : M. Marchal, docteur en médecine).
- 4.000.C.12 *m*) Laboratoire Ambroise-Paré (directeur : M. Patel, docteur en médecine).
- 4.000.C.12 *n*) Laboratoire de la consultation de médecine (directeur : M. Gauthier, docteur en médecine).
- 4.000.C.12 *o*) Laboratoire Montyon (directeur : M. Vignalou, docteur en médecine).

Art. 2. — L'article 1er de l'arrêté du 8 mars 1951 est modifié ainsi qu'il suit :

4.000.C.12 *e*) Le laboratoire Valleix, à l'hôpital Tenon (directeur : M. Rouques, docteur en médecine).

Art. 3. — L'article 1er de l'arrêté du 12 août 1949 est modifié ainsi qu'il suit :

4.000.B.17 Laboratoire central de l'hôpital-hospice Saint-Vincent-de-Paul (directeur : M. Desmonts, docteur en médecine).

Art. 4. — L'article 1er de l'arrêté du 8 mars 1951 est modifié ainsi qu'il suit:

4.000.B.25 Laboratoire central de l'hôpital Saint-Louis (directeur: M. Civatte, docteur en médecine).

Art. 5. — L'article 1er de l'arrêté du 19 mars 1951 est modifié ainsi qu'il suit:

4.000.B.30 Laboratoire central de chimie-biologique du service de la pharmacie de l'hôpital Saint-Louis (directeur: M. Cheramy, pharmacien).

Art. 6. — L'article 1er de l'arrêté du 19 mars 1951 est modifié ainsi qu'il suit:

4.000.C.29 *a*) Laboratoire du service maternité Adolphe-Pinard (directeur: M. Schramm, docteur en médecine).

Art. 7. — Le directeur de l'hygiène publique et des hôpitaux est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 mai 1951.

Le ministre de la santé publique et de la population,
Pour le ministre et par délégation:
Le conseiller technique,
HENRI FÉQUIGNOT.

MINISTERE DES POSTES, TELEGRAPHES ET TELEPHONES

Décret n° 51-694 du 1er juin 1951 autorisant l'ouverture d'un concours pour l'accès à l'emploi d'agent des installations du cadre métropolitain des postes, télégraphes et téléphones et portant dérogation aux conditions de recrutement à cet emploi en faveur des fonctionnaires et agents dégagés des cadres.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des finances et des affaires économiques, du ministre du budget, du ministre des postes, télégraphes et téléphones et du secrétariat d'Etat à la fonction publique et à la réforme administrative,

Vu l'article 14 de la loi n° 48-1437 du 14 septembre 1948 portant aménagement, dans le cadre du budget général, pour l'exercice 1948, des dotations de l'exercice 1947, reconduites à l'exercice 1948, au titre du budget ordinaire (services civils) et des budgets annexes (dépenses ordinaires civiles);

Vu la loi n° 47-1680 du 3 septembre 1947 relative aux conditions de dégagement des cadres des magistrats, fonctionnaires et agents civils et militaires de l'Etat, modifiée par la loi n° 48-1227 du 22 juillet 1948;

Vu le décret n° 48-1835 du 3 décembre 1948 relatif au reclassement des personnels titulaires de l'Etat dégagés des cadres par mesure de compression budgétaire;

Vu le décret n° 49-50 du 11 janvier 1949 relatif au reclassement des fonctionnaires de l'Etat dégagés des cadres en exécution de la loi n° 47-1680 du 3 septembre 1947, modifiée par la loi n° 48-1227 du 22 juillet 1948;

Vu le décret n° 49-199 du 14 février 1949 autorisant l'ouverture d'une série de concours pour l'accès aux emplois de début de l'administration des postes, télégraphes et téléphones et portant dérogation aux conditions de recrutement auxdits emplois en faveur des fonctionnaires et agents dégagés des cadres;

Vu l'article 29 de la loi n° 50-1613 du 31 décembre 1950 portant ouverture de crédits applicables aux mois de janvier et février 1951 et autorisation provisoire de percevoir les impôts pour l'exercice 1951;

Vu l'arrêté du 12 mars 1948 fixant les conditions de recrutement et d'instruction professionnelle des agents des installations,

Décrète:

Art. 1er. — Est autorisée l'ouverture, au cours du deuxième semestre 1951, d'un concours pour le recrutement de trois cent dix agents des installations du cadre métropolitain des postes, télégraphes et téléphones.

En outre, l'accès à quarante emplois d'agent des installations du cadre métropolitain des postes, télégraphes et téléphones sera ouvert aux fonctionnaires titulaires des administrations de l'Etat et aux agents titulaires des départements et communes visés par les règlements d'administration publique pris en application du deuxième alinéa de l'article 1er de la loi du 3 septembre 1947, dégagé des cadres conformément aux dispositions de ladite loi.

Les fonctionnaires et agents dégagés des cadres devront manifester leur candidature auprès du centre d'orientation et de réemploi des fonctionnaires et agents des services publics dans le délai de deux mois qui suivra la date de publication du présent décret.

Eventuellement, les places disponibles du fait de l'insuffisance du nombre des fonctionnaires et agents dégagés des cadres dont la candidature aura été retenue par la commission paritaire prévue à l'article 4 du décret n° 49-199 du 14 février 1949, seront attribuées, dans l'ordre de leur classement, aux candidats qui, ayant pris part au concours, auront rempli les conditions d'admissibilité.

Art. 2. — Par dérogation aux dispositions de l'arrêté du 12 mars 1948 fixant les conditions de recrutement des agents des installations, les fonctionnaires et agents dégagés des cadres définis à l'article précédent pourront être nommés à cet emploi s'ils remplissent les conditions indiquées ci-après:

a) Ne pas avoir dépassé l'âge de quarante ans au 1er janvier de l'année de la nomination;

b) Etre proposés par le centre d'orientation et de réemploi des fonctionnaires et agents des services publics pour leur reclassement dans l'emploi d'agent des installations;

c) Etre reconnus physiquement aptes à l'emploi par le comité médical des postes, télégraphes et téléphones;

d) Avoir satisfait, dans les conditions prescrites par l'arrêté du 12 mars 1948 susvisé, à l'épreuve écrite d'électricité et à l'épreuve pratique prévues par ce texte.

Art. 3. — Les fonctionnaires et agents dégagés des cadres, dont la candidature aura été retenue par le ministre des postes, télégraphes et téléphones après examen de leur dossier individuel et sur avis de la commission paritaire prévue à l'article 4 du décret n° 49-199 du 14 février 1949 seront nommés dans les postes vacants non recherchés par la voie du tableau des mutations.

Art. 4. — Les fonctionnaires et agents reclassés, pourvus dans les conditions précisées aux articles ci-dessus d'un emploi d'agent des installations, seront astreints aux cours d'instruction professionnelle prévus par les textes fixant les conditions de recrutement de cette catégorie de personnel.

A l'issue d'une période d'essai d'un an à compter de leur nomination, ceux qui auront satisfait aux conditions requises seront titularisés sur avis de la commission administrative paritaire compétente.

Ceux dont le service n'aura pas donné satisfaction ou qui auront échoué aux examens de fin de cours, seront remis à la disposition du centre d'orientation et de réemploi des fonctionnaires et agents des services publics.

Art. 5. — Le ministre des postes, télégraphes et téléphones est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 1er juin 1951.

HENRI QUEUILLE.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre des postes, télégraphes et téléphones,
CHARLES BRUNE.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
MAURICE-PETSCHE.

Le ministre du budget,
EDGAR FAURE.

Le secrétaire d'Etat à la fonction publique et à la réforme administrative,
PIERRE MÉTAYER.

Rémunération allouée aux personnes chargées de la gérance des établissements secondaires postaux, télégraphiques et téléphoniques et des établissements de « correspondants postaux » de la poste automobile rurale.

Le ministre des postes, télégraphes et téléphones, le ministre des finances et des affaires économiques et le ministre du budget,

Sur le rapport du secrétaire général du ministère des postes, télégraphes et téléphones,

Arrêtent:

Art. 1er. — Il est alloué aux personnes chargées de la gérance des recettes auxiliaires, des agences postales et des établissements de correspondants postaux une rémunération forfaitaire annuelle fixée ainsi qu'il suit:

Gérants des recettes auxiliaires urbaines	23.600 F.
Gérants des recettes auxiliaires rurales et des agences postales	15.750
Correspondants postaux	11.850

Art. 2. — Indépendamment de la remise sur la vente des figurines, les gérants des recettes auxiliaires et des agences postales, ainsi que les correspondants postaux, reçoivent:

1° Une rétribution calculée d'après le nombre des opérations postales effectuées et sur la base des taux indiqués ci-après:

NATURE DES OPÉRATIONS	REMISES ALLOUÉES AUX GÉRANTS des recettes auxiliaires et des agences postales et aux correspondants postaux.	
	Par opération effectuée isolément ou simultanément en nombre inférieur à 10.	Par opération lorsque le nombre des opérations effectuées simultanément est supérieur à 10.
	francs.	francs.
Réception au guichet des objets recommandés ou avec valeur déclarée, y compris les valeurs à recouvrer	3 20	1 40
Emission des mandats	3 20	2 30
Payement des mandats	2 60	1 40
Payement des rentes, des coupons de rente, des pensions, des traitements de la Légion d'honneur, de la médaille militaire et des obligations des postes, télégraphes et téléphones	(1) 2 60	»
Recouvrement par valeur ou objet contre remboursement inscrit au registre n° 1489 *ter*....	3 20	»
Opérations de la caisse nationale d'épargne, des chèques postaux et des articles d'argent, y compris le recouvrement des valeurs, pour lesquelles les gérants jouent le rôle d'intermédiaire	2 60	»
Expédition par poste des télégrammes	2 60	»

(1) Opérations spéciales aux agences postales de la région de Strasbourg du régime général ou provenant de la transformation d'établissements de receveurs distributeurs.

Dans le cas où le nombre de ces opérations n'atteint pas trois cents par mois, il est alloué aux gérants et correspondants postaux un minimum de remises mensuelles dit « minimum de garantie », fixé sur les bases suivantes:

Jusqu'à 50 opérations par mois	160 F.
De 51 à 100 opérations par mois	320
De 101 à 200 opérations par mois	640
De 201 à 300 opérations par mois	960

Au-dessous de trois cents opérations, les remises sont calculées d'après les taux unitaires indiqués ci-dessus, sans que leur montant total puisse être inférieur à 960 F par mois;

2° Les allocations spéciales suivantes:

a) Dépêches formées ou reçues par les agences postales et les correspondants postaux:

Pour chaque livraison et chaque réception de dépêches, quel que soit le nombre des dépêches dans chacune de ces opérations, par an, 800 F;

b) Relations des recettes auxiliaires avec le bureau d'attache:

Pour chaque passage quotidien du facteur apportant ou emportant une dépêche de ou pour le bureau d'attache, par an, 800 F;

c) Travaux de départ, d'arrivée et de reddition des comptes effectués par les gérants d'agences postales et les correspondants postaux:

Allocation horaire équivalente à celle perçue par les facteurs auxiliaires du service de la distribution à l'échelon de début;

d) Frais de régie:

Gérants d'agences postales, par an	2.400 F.
Correspondants postaux, par an	1.900

Art. 3. — Les remises télégraphiques et téléphoniques allouées aux receveurs distributeurs et aux gérants des bureaux secondaires sont fixées ainsi qu'il suit:

1° *Remises télégraphiques.*

NATURE DES OPÉRATIONS	BUREAUX gérés par un receveur-distributeur.	BUREAUX MUNICIPAUX gérés par une personne étrangère à l'administration, cabines téléphoniques, agences postales, recettes auxiliaires rurales, bureaux de navigation, postes militaires.	RECETTES auxiliaires urbaines.	POSTES électro-sémaphoriques.
	francs.	francs.	francs.	francs.
Par télégramme de départ, d'arrivée ou de transit (1) transmis ou reçu par téléphone	2 80	7 »	7 »	7 »
Par télégramme de départ porté par facteur (cas d'affluence exceptionnelle des télégrammes)	»	»	3 40	»
Par télégramme sémaphorique:				
a) Transmission maritime	»	»	»	21 20
b) Transmission électrique: par télégramme transmis ou reçu	»	»	»	7 »
Par message à signaler à un navire en mer ou à un aéronef ou reçu d'un navire en mer ou d'un aéronef	»	»	»	21 20
Avis de vue ou télégramme de vue (échange de signaux de reconnaissance et transmission électrique)	»	»	»	8 40

(1) On entend par télégramme de transit un télégramme qui donne lieu à une opération de réception suivie d'une opération de transmission.

2° *Remises téléphoniques.*

NATURE DES OPÉRATIONS	RECEVEURS-DISTRIBUTEURS	GÉRANTS des bureaux secondaires.
	francs.	francs.
a) Par communication locale dans les réseaux de plus de 500 abonnés	»	2 25
b) Par communication locale dans les réseaux comportant au plus 500 abonnés et par communication interurbaine de départ, d'arrivée et de transit	2 70	4 »

Art. 4. — Toutes dispositions contraires au présent arrêté sont et demeurent abrogées.

Art. 5. — Les dispositions prévues au présent arrêté porteront effet à compter du 1er janvier 1951.

Art. 6. — Le secrétaire général du ministère des postes, télégraphes et téléphones et le directeur du budget au ministère du budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 2 juin 1951.

Le ministre des postes, télégraphes et téléphones,
CHARLES BRUNE.

Pour le ministre des finances et des affaires économiques et par délégation:
Le directeur adjoint du cabinet,
YVES MALÉCOT.

Pour le ministre du budget et par délégation:
Le directeur du cabinet,
ROBERT BLOT.

Administration centrale.

Par arrêté du 29 mai 1951, a été réintégré homme d'équipe de 2e catégorie: M. Clavère, ouvrier d'équipe précédemment en position sous les drapeaux.

Services extérieurs.

Par arrêté du 29 mai 1951, a été nommé receveur hors classe à Poitiers-R. P. et titularisé dans le grade correspondant: M. Verdin, inspecteur principal à Poitiers, services postaux.

Par arrêté du 31 mai 1951, M. Roger Blonda, inspecteur instructeur à la direction régionale des services postaux de Paris, est placé, à compter du 1er janvier 1951, dans la position de service détaché pendant la durée du stage qu'il doit effectuer en qualité d'élève à l'école nationale d'administration.

Par arrêté du 31 mai 1951, MM. Azema (Robert), contrôleur, et Roux (Pierre), inspecteur adjoint, sont maintenus à la disposition du ministre de l'intérieur pour une période de cinq ans, respectivement à compter du 1er octobre 1950 en qualité d'opérateur radio contractuel, et du 1er novembre 1950 en qualité de chef de centre.

Par arrêté du 31 mai 1951, est détachée auprès du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer pour une période de cinq ans à compter du 21 mars 1951, pour servir en Afrique occidentale française dans les conditions prévues à l'article 99, paragraphe 2, de la loi n° 46-2294 du 19 octobre 1946, Mme Bichon, agent d'exploitation à Poitiers central, qui assurera à Dakar des fonctions identiques à celles qu'elle exerçait dans la métropole.

Par arrêté du 31 mai 1951, est détachée auprès du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer, pour une période maximum de cinq ans, à compter du 16 février 1951, pour servir en Afrique occidentale française dans les conditions prévues à l'article 99, paragraphe 2, de la loi n° 46-2294 du 19 octobre 1946, Mme Perche, agent d'exploitation à Marseille interurbain, qui assurera à Kayes des fonctions identiques à celles qu'elle exercait dans la métropole.

MINISTERE DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME

Remise de débet.

Par arrêté concerté du ministre des finances et des affaires économiques et du ministre de la reconstruction et de l'urbanisme en date du 8 mai 1951, il est accordé à M. Royer (Ernest), ex-démineur affecté à l'ex-représentation départementale du déminage du Finistère, remise gracieuse d'une somme de 120.152 F, montant de la dette qu'il a contractée envers l'Etat pour avoir perçu postérieurement à la date de consolidation de ses blessures, fixée par expertise judiciaire, les indemnités journalières prévues par la loi du 9 avril 1898, à la suite de l'accident du travail dont il a été victime le 17 juillet 1945.

NATURALISATIONS ET RÉINTÉGRATIONS

Décret du 24 mai 1951 portant francisation de noms et prénoms de mineurs devenus Français par déclaration.

Le président du conseil des ministres,

Vu les articles 52 et 54 du code de la nationalité française;
Vu l'article 2 de la loi n° 50-399 du 3 avril 1950;
Sur le rapport du ministre de la santé publique et de la population,

Décrète:

Art. 1er. — Sont autorisés à s'appeler légalement, à dater de la souscription de leur déclaration:

KRACIOVA (Colette):
KRAJCIOVA (Colette), née le 11 janvier 1935. — 7956 DX 50—21.

LITVINE (Michel):
LYTWYN (Michel), né le 16 janvier 1935. — 7904 DX 50—62.

PIETRANGELI (Etienne):
PIETRANGELI (Settinio), né le 12 mai 1935. — 5169 DX 50—24.

PRENICA (Marcel):
PRZENICA (Marcel), né le 6 mars 1933. — 6290 DX 50—21.

PRIBILAT (Jean):
PRZYBYLA (Jean), né le 3 décembre 1932. — 6897 DX 50—24.

REPEZY (Jean):
RZEPEZYK (Jean), né le 23 juin 1933. — 5768 DX 50—21.

MIGIEL (Stanislas):
SZMIGIEL (Stanislas), né le 1er janvier 1933. — 6112 DX 50—21.

SADOVA (René):
SADOWA (René), né le 29 mai 1934. — 6296 DX 50—21.

SAJONC (Wladyslawa-Bernadette):
ZASONSKA (Wladyslawa-Bernadette), née le 28 novembre 1942. — 5136 DX 50—24.

STANZAC (Joseph):
STANCZAK (Joseph), né le 30 mars 1937. — 7970 DX 50—21.

STANZAC (Raymond):
STANCZAK (Raymond), né le 22 décembre 1935. — 7971 DX 50—21.

STANZAC (Jean):
STANCZAK (Jean), né le 16 octobre 1934. — 7926 DX 50—21.

VOCIAC (Michel):
WOYCIAK (Michel), né le 16 décembre 1934. — 7954 DX 50—21.

Art. 2. — Le ministre de la santé publique et de la population est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 mai 1951.

HENRI QUEUILLE.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la santé publique et de la population,
PIERRE SCHNEITER.

Décret du 25 mai 1951 portant naturalisation, réintégration, mention d'enfants mineurs susceptibles de bénéficier de l'effet collectif attaché à l'acquisition par leurs parents de la nationalité française, francisation de noms, libération des liens d'allégeance et admission au statut métropolitain.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la santé publique et de la population,

Vu l'ordonnance du 19 octobre 1945 portant code de la nationalité française, ensemble les textes sur l'acquisition et la perte de la nationalité, ainsi que sur la francisation du nom des naturalisés, et l'attribution du statut métropolitain,

Décrète:

Art. 1er. — Sont naturalisés Français:

ABDALLAH BEN TAYEB, Sidi Yacoub (Maroc), 00-00-20. — 6620 × 51—25.

ACCOLLA (Albert), Tunis, 14-11-26. — 3900 × 51—96.

ACHNAMIAN DIKRAN, Ankara (Asie Mineure), 15-12-20. — 10939 × 50—75.

AGUILAR (Gilbert), Meknès (Maroc), 08-03-27. — 42208 × 45—95.

AGUT (Vincent), Tarragone (Espagne), 31-12-94 — 46199×45—31.
ALEGI (Mario), Casablanca (Maroc), 26-08-14. — 6580×51—95
ANDJEL (Nissim), Constantinople (Turquie), 00-00-03. — 15882×50—59.
ANGUS (Cecil), Leyton (Angleterre), 15-01-00. — 19135×40—69.
ARENA (Vincenzo), Meknès (Maroc), 17-10-23. — 18043×50—95.
ASENSIO, née FRESNEDA, Pozo de Los Frailes (Espagne), 19-05-04. — 43679×45—92.
ASENSIO (Antonio), Almeria (Espagne), 05-08-02. — 43679×45—92.
BARAN, née CHOJNACKA Pakoslaw (Pologne), 23-09-00. — 8138×50—80.
BARBARO (Carmel), Santa Chrsitina (Italie), 27-05-06. — 54033×45—93.
BARBARO, née GIACALONE, Tunis, 01-09-19. — 54033×45—93.
BEGOTTO (Narciso), Creazzo (Italie), 03-10-03. — 16727×50—52.
BEGOTTO, née MELISON, Creazzo (Italie), 06-12-03. — 16727×50—52.
BELZUNCE, née DEL TESTA, Bagno di Romagno (Italie), 28-11-16. — 50750×38—13.
BESSIS (David), Monastir (Tunisie), 30-09-16. — 13505×50—96.
BIANCOLIN (Dino), Zoppola (Italie), 26-09-28. — 6302×51—92.
BIANCOLIN (Agostino), Zoppola (Italie), 30-08-02. — 7732×48—92.
BIANCOLIN, née SARTOR, Fiume (Italie), 23-11-04. — 7732×48—92.
BIASINI (César), Carpaneto Pia Centino (Italie), 27-01-16. — 13919×50—31.
BISARO (Giuseppe), Spilimbergo (Italie), 22-03-06. — 7872×50—16.
BISARO, née CANCIAN, Spilimbergo (Italie), 25-02-13. — 7872×50—16.
BITOZYR (Jean), Radawa (Pologne), 01-06-06. — 34313×48—52.
BLUA (Marlina), Valdieri (Italie), 24-05-09. — 3921×47—06.
BOGACZYK (Etienne), Hebra (Allemagne), 01-05-21. — 13725×50—57.
BONFANTI (Sauveur), Zaghouan (Tunisie), 26-06-28. — 3610×51—96.
BONFANTI (Mariette), Zaghouan (Tunisie), 14-10-26. — 3609×51—96.
BOROWSKI, née KLAPISCH, Kolo (Pologne), 30-12-07. — 17479×47—44.
BOROWSKI (Wolf), Varsovie (Pologne), 16-04-04. — 17479×47—44.
BOSIO, née TOME, Sacile (Italie), 23-03-01. — 8188×35—78.
CANZIAN (Dominique), Cordignano (Italie), 26-11-92. — 19049×40—11.
CANZIAN, née LUCHETTA, Treviso (Italie), 01-09-97. — 19049×40—11.
CARASSO, née NAHMIAS, Salonique (Grèce), 00-00-92. — 16781×39—75.
CARASSO (Salomon), Salonique (Grèce), 13-03-89 — 16781×39—75.
CARDINAUX (Eugène), Mézières (Suisse), 11-02-99. — 21474×37—74.
CARDINAUX, née FORNARA, Chamoson (Suisse), 02-04-09. — 21474×37—74.
CAREDDA (Joseph), Gairo (Italie), 24-08-00. — 25013×39—69.
CAREDDA, née CANNAS, Seui (Italie), 16-09-09 — 25013×39—69.
CASELLAS (Angela), Orsavinya (Espagne), 16-10-06. — 31103×46—66.
CERISARA (Dominique), Schio (Italie), 01-07-31. — 13311×50—78.
CHIARELLO (Michel), la Manouba (Tunisie), 28-02-15. — 4941×51—96.
CIARAPICA (Gelasia), Perugia (Italie), 04-01-31. — 3353×49—06.
CIARAPICA (Clara), Perouse (Italie), 07-07-27. — 4969×51—06.
CIURA (Pierre), Torczynovice (Pologne), 02-07-11. — 16040×50—12.
CIURA, née KONIECZNA, Gajencico (Pologne), 06-10-25. — 16040×50—12.
CRESPO (Fernand), Luena (Espagne), 15-10-00. — 7150×46—24.
CZECH (Kazimierz), Przygodzice Ostrow (Pologne), 28-07-14. — 1711×46—59.
CZECH, née DERA, Kotlow (Pologne), 29-07-24. — 1711×46—59.
DANAN (Jacob), Draa (Maroc), 00-00-06. — 6278×51—92.
DE CET (Antoine), Mareno di Piave (Italie), 03-02-22. — 12683×50—13.
DEGIOANNI (Hector), Vinadio (Italie), 05-07-22. — 16928×49—06.
DEIK, née PUDLIK, Karwin (Pologne), 01-05-16. — 46889×38—62
DEIK (Stephan), Dortmund (Pologne), 11-01-12. — 46889×38—62.
DJELOYAN, née PELIBOSSIAN, Diarbekir (Asie Mineure), 25-05-07. — 19700×48—01.
DOROFIEFF (Nicolas), Novo Grigorovka (Russie), 04-04-97. — 15977×37—57.
DOROFIEFF, née TCHIGEVSKI, Podniosne (Pologne), 20-05-93. — 15977×37—57.
DRZDZYNSKI (Joseph), Dortmund (Allemagne), 15-03-05. — 16606×50—62.
DRZDZYNSKI, née STOR, Herne (Allemagne), 03-04-14. — 16606×50—62.
DRZEWIECKI (Casimir), Gnesen (Pologne), 25-02-84. — 40245×45—62.
DRZEWIECKI, née KWIATKOWSKA, Mrozowo (Pologne), 24-02-86. — 40245×45—62.
EPPER (Charles), Strasbourg (Bas-Rhin), 23-04-10. — 16790×50—67.
ESCOBAR, née CANO, Oujda (Maroc), 07-04-13. — 6508×51—95.
FANTOLI (Eugenio), Vallorbe (Suisse), 30-04-13. — 13715×50—02.
FELIPO (Pablo), Ejulve (Espagne), 02-03-01. — 13651×50—13.
FELIPO, née BLESA, Arino (Espagne), 09-05-03. — 13651×50—13.
FEMENIA (Joseph), Casablanca (Maroc), 15-12-28. — 6456×51—95.
FERNANDEZ (Manuel), Berkane (Maroc), 05-06-26. — 6384×51—95.
FRASSATI, née GIACONE (Giacobbe), Giaveno (Italie), 07-08-96. — 24838×33—69.
FRASSATI (Victor), Turin (Italie), 16-05-94. — 24838×33—69.
GALINDO (José), Aspe (Espagne), 01-08-23. — 6353×51—95.
GALINDO, née RODRIGUEZ, Khouribga (Maroc), 14-08-27. — 6353×51—95
GALLI, née ROSSI, Saint Polo Piacensino (Italie), 05-11-14. — 8404×33—98.
GALLI (Artemio), Rivergaro (Italie), 03-04-02. — 8404×33—98.
GAROFALO, née ETTARI, Tunis, 22-05-17. — 6221×51—96.
GHERARDI (Mirando), Tizzana (Italie), 10-06-03. — 16706×50—84.
GHERARDI, née DALLARA, Valmazzola (Italie), 26-12-04. — 16706×50—84.
GIANNONI, née MEROLLINI, Fossato di Vico (Italie), 24-08-89. — 11833×46—59.
GRIZIVATZ, née GRIZIVATZ, Dzevoule (Pologne), 19-01-93. — 14919×50—75.
GUIJARRO (Vicente), Villaviciosa (Espagne), 30-01-18. — 13652×50—91.
GUMBERICH (Max), Baierthal (Bavière), 18-04-88. — 38218×45—67.
HAGE ALI MOHAMED, Nabatich (Liban), 00-00-11. — 20339×50—98.
HANDELSMAN (Jozef), Varsovie (Pologne), 03-06-14. — 23168×50—75.
HAUSEN (Edouard), Vienne (Autriche), 06-10-09. — 6661×51—95.
HAUSEN, née GROSS, Rozniatow (Autriche), 02-09-15. — 6661×51—95.
HERNANDEZ, née ROLLAN, Matapozuelo (Espagne), 21-01-83. — 10477×50—24.
HERNANDEZ (Basilio), Matapozuelo (Espagne), 06-03-84. — 10477×50—24.
HIRSCH (Robert), Vienne (Autriche), 17-03-17. — 18313×50—75.
JAKUBOWSKI (André), Sasnowice (Pologne), 03-03-12. — 25401×46—03.
JESSUA (Raoul), Salonique (Grèce), 01-12-02. — 2494×51—75.
KADOCH (Henri), Fez (Maroc), 00-00-06. — 32232×38—91.
KARASSIK, née WILDAWSKY, Taganrog (Russie), 17-09-98. — 865×51—75.
KARASSIK (Georges), Kiedany (Russie), 30-05-95. — 865×51—75.
KEMIKTSIS, née SARAFAGLOU, Kenick (Asie Mineure), 05-11-05. — 14859×50—13.
KEMIKTSIS (Nicolas), Constantinople (Turquie), 22-07-06. — 14859×50—13.
KISGANIAN (Sebouh), Divrik (Turquie), 18-08-08. — 30905×44—38.
KISGANIAN, née ANDONIAN, Angora (Asie Mineure), 05-05-09. — 30905×44—38.
KLUZEK, née LEPCZYNSKI, Herten (Allemagne), 10-01-19. — 25580×38—62.
KOLODKINE (Genadi), Rostoff (Russie), 28-02-08. — 22807×43—75.
KRZYZOSIAK (Antoine), Holterhausen (Allemagne), 19-06-04. — 16070×50—62.
KRZYZOSIAK, née FRACKOWIAK, Dortmund (Allemagne), 24-05-11. — 16070×50—62.
KUBACKI (Adalbert), Mari (Allemagne), 16-03-18. — 13653×50—62
LE CLAIR (Harry), Stockport (Angleterre), 20-04-97. — 965×50 22.
LECHNER (Heinz), Asperg (Allemagne), 21-06-39. — 13153×50—89.
LEMAN (Raphaël), Tournai (Belgique), 29-06-13. — 13685×50—14.
LEROY (Marius), Binche (Belgique), 23-05-92. — 10122×50—02.
LIGUORI (Alfonso), Cetara (Italie), 23-07-04. — 13655×50—91.
LIGUORI, née GATTO, Cetara (Italie), 16-05-10 — 13655×50—91.
LINO (Nicolas), Tunis, 22-02-21. — 4468×51—96.
LIPIARSKI (Ludwik), Zalas (Pologne), 04-04-11. — 13674×50—75.
LODOSA (José), Bilbao (Espagne), 09-02-31. — 20674×50—75.
LOPEZ, née QUESSADA, Oued Imbert (Oran), 31-03-13. — 6360×51—95.
LOPEZ (José), Villanueva del Rio (Espagne), 29-03-19. — 2960×42—84.
MACCARINI (Pasquale), Alluvioni Cambio (Italie), 22-06-82. — 27293×48—82.

MACCARINI, née RE, Sale (Italie), 27-03-94. — 27293×48-82.
MAIKOWSKI (Tamara), Tunis, 07-11-28. — 5560×51—96.
MALVICINI (Guiseppe), Tortona (Italie), 14-03-03. — 8673×46—75.
MALVICINI, née MANGIAROTTI, Sale (Italie), 25-02-04. — 8673×46—75.
MARCINIAK (Jean), Sterkrade (Allemagne), 29-03-22. — 13673×50—62.
MARIN, née GOMEZ, Musquez (Espagne), 04-05-08. — 1459×49—13.
MARTINEZ (Frederico), Cuevas (Espagne), 07-05-14. — 10422×47—65.
MARTINEZ, née GARCIA, Bossost (Espagne), 28-12-17. — 10422×47—65.
MARZARI (Attilio), Piombino Dese (Italie), 10-07-21. — 13642×50—38.
MASSA, née CORRETJER, Casablanca (Maroc), 28-09-16. — 6328×51—85.
MATEO (Antonio), Santa Lucia (Espagne), 24-02-94. — 2925×51—75.
MATOUK (Antoine), Damas (Syrie), 28-02-02. — 105×49—75.
MATTERSDORF (Franz), Vienne (Autriche), 08-03-13. — 6457×51—95.
MAURER, née SPAGNA, Tanger (Maroc), 13-06-13. — 6349×51—95.
MELENDEZ (Félix), Casablanca (Maroc), 10-12-27. — 6299×51—95.
MESDJIAN (Bedros), Ak Chehir (Asie Mineure), 00-00-98. — 11533×50—13.
MESDJIAN, née APRAHAMIAN, Ak Chehir (Asie Mineure), 00-00-07. — 11533×50—13.
MONGELLI (Domenico), Molfetta (Italie), 15-01-16. — 12449×36—13.
MOURADIAN, née PALOYAN, Brousse (Asie Mineure), 16-10-17. — 15850×38—13.
MOURADIAN (Antranik), Kharpout (Asie Mineure), 25-05-07. — 15850×38—13.
OLSZYCKI (Jacob), Lodz (Pologne), 22-07-16. — 21912×49—75.
ORLANDI (Giovanni), Dalmine (Italie), 15-03-10. — 52236×38—33.
ORRIOLS (Pierre), Puigcerda (Espagne), 02-09-89. — 26825×48—66.
ORTIS (Joseph), Taza (Maroc), 15-06-27. — 6386×51—95.
OSTINO (François), Castelnuovo d'Asti (Italie), 06-02-02. — 860×40—69.
OSTINO, née POGNANT, San Siorio (Italie), 14-05-99. — 860×40—69.
OUSSAKIAN (Yervant), Aflon Kara Hissar (Asie Mineure), 15-05-14. — 18756×49—84.
OUSSAKIAN, née MESROBIAN, Salonique (Grèce), 02-12-25. — 18756×49—84.
PAGNONCELLI (Carlo), Suisio (Italie), 03-06-11. — 35848×47—32.
PAGNONCELLI, née GHISLENI, Suisio (Italie), 31-08-89. — 2090×47—32.
PARICIO (Antonio), Almunio de San Juan (Espagne), 07-11-10. — 15819×50—77.
PARRINELLO (Gaetan), Tunis, 19-04-07. — 4121×51—96.
PASINI (Ferdinando), Guiglia (Italie), 11-01-14. — 1690×50—57.
PASINI, née GRUBER, Heilisenwald (Allemagne), 02-06-20. — 1690×50—57.
PECORARO (Nicola), Rabat (Maroc), 07-08-23. — 6452×51—95.
PELLICHERO, née DE PAOLI, Farra de Feltre (Italie), 11-03-13. — 34613×48—57.
PELLIZZARI (Dario), Salgareda (Italie), 04-02-28. — 16366×50—31.
PERRONE (Cyprien), Valleratonda (Italie), 12-09-09. — 909×51—75.
PEZZO (Constantin), Bosco Chiesannova (Italie), 01-03-95. — 14897×50—05.
PEZZO, née MENINI, Grezzana (Italie), 12-02-06. — 14897×50—05.
PIGONI (Nelson), Carrara (Italie), 05-02-26. — 15049×49—13.
PIGONI, née AMBROSINI, Carrara (Italie), 03-05-27. — 15049×49—13.
PLONKA (Marcin), Matysorcka (Pologne), 14-11-07. — 13108×50—60.
PLONKA, née WILK, Cracovie (Pologne), 04-09-11. — 13108×50—60.
PODMOKLY, née BEDNARCZYK, Pcim (Pologne), 22-05-02. — 15918×50—52.
PODMOKLY (Casimir), Pcim (Pologne), 07-06-29. — 15928×50—52.
PRZYBYLSKI, née RANKOWSKI, Herne (Allemagne), 25-02-08. — 13636×50—59.
PRZYBYLSKI (Joseph), Herne (Allemagne), 01-03-03. — 13636×50—59.
PRZYBYLSKI (Stanislas), Baukau Herne (Allemagne), 03-11-01. — 13635×50—59.
PRZYBYLSKI, née RANKOWSKI, Herne (Allemagne), 10-03-10. — 13365×50—59.
PUMA (Fortune), Tunis, 14-08-28. — 3784×51—96.
PUMA (Joseph), Marsala (Italie), 08-05-02. — 20903×48—96.
PUMA, née RALLO, Tunis, 03-01-05. — 20903×48—96.
RALLO (Antonin), Tunis, 15-11-28. — 3441×51—96.
RAMBALDI, née FRABBONI, Galliera (Italie), 03-02-09. — 200569×43—06.
RESTAGNO (Matteo), Niella Tanaro (Italie), 16-10-09. — 12284×40—06.
RESTAGNO, née PORTA, Moerna (Italie), 21-08-11. — 12284×40—06.
RIZZO, née CINCOTTA, Sfax (Tunisie), 21-01-23. — 4791×51—96.
ROMANUT (Narciso), Cormons (Italie), 24-09-21. — 13602×50—32.
ROSATO (Orlando), Castel Frentano (Italie), 30-01-20. — 6131×51—95.
RUGGERI (Baptiste), Bordogna (Italie), 24-08-28. — 17278×50—84.
SAEYS (Victor), Baasrode (Belgique), 14-02-88. — 38094×36—10.
SALAS (Ramon), Casablanca (Maroc), 18-12-23. — 6132×51—95.
SALAS, née CALDERON, Algesiras (Espagne), 21-06-28. — 6132×51—95.
SALERS, née COSTA, Carrara (Italie), 11-05-18. — 13435×50—92.
SANDIKIAN (Garabed), Eski Chehir (Asie Mineure), 02-02-05. — 48784×45—13.
SANZ (Benito), Piqueras (Espagne), 26-01-04. — 26173×48—78.
SAVIOLI (Amedeo), Quistello (Italie), 04-05-89. — 24958×38—54.
SAVIOLI, née VINCENZI, Quistello (Italie), 22-08-94. — 24958×38—54.
SCHAFFER (Karl), Gurahumora (Roumanie), 25-10-95. — 4319×50—91.
SCAFFER, née SINGER, Stanislau (Pologne), 19-03-06. — 4319×50—91.
SCHRODER (Bruno), Berlinek (Pologne), 19-02-28. — 13681×50—54.
SCOLA (Elfio), San-Angelo-in-Lizzola (Italie), 10-06-20. — 16928×50—14.
SERRA, née FONTANA, Tunis, 15-03-19. — 5730×51—96.
SFEIR (Zaki), Jérusalem (Palestine), 09-05-07. — 12989×50—99.
SIMITSIDIS, née TSAVARI, Simi (Mer Egée), 08-05-10. — 13381×50—13.
SIMITSIDIS (Bazile), Constantinople (Turquie), 19-04-98. — 13381×50—13.
SIMON (Ellen), Merzig (Sarre), 16-02-30. — 4281×51—67.
SIWIAK (Joseph), Mierzewo (Pologne), 22-01-96. — 17297×50—02.
SIWIAK, née OLCZYK, Drzewce (Pologne), 23-10-13. — 17297×50—02.
SJAUS (Simon), Triban (Yougoslavie), 03-11-08. — 6455×51—95.
SOUSSAN (Schaloum), Oufrane (Maroc), 15-10-03. — 24698×38—69.
SOUSSAN, née AZOULAY, Tanger (Maroc), 22-07-04. — 24698×38—69.
STRAGA (Gio), Longarone (Italie), 14-05-99. — 13724×50—42.
STRAGA, née BRAIBOT, Mossa (Italie), 01-03-03. — 13724×50—42.
SZEWCZAK (Michel), Borbeck (Allemagne), 04-08-12. — 40601×45—71.
SZEWCZAK, née WACHOWIAK, Sobialkowo (Pologne), 16-08-18. — 40601×45—71.
SZULIWNIUK (Froim), Dubno (Pologne), 12-03-10. — 30652×48—75.
TABAH (Salomon), Andrinople (Turquie), 30-07-54. — 29742×33—72.
TABAH, née AVIGDOR, Edirne (Turquie), 29-12-11. — 29742×33—72.
TEALDI (Stefano), Cherasco (Italie), 12-11-04. — 11188×37—82.
TEALDI, née TORNAVACCA, Piozzo (Italie), 28-06-13. — 11188×37—82.
TKACZ (Nicolaj), Cetula (Pologne), 19-12-10. — 13661×50—78.
TKACZ née LOBAZ, Cetula (Pologne), 15-04-15. — 13661×50—78.
TODESCO (Angelo), Seegraben (Italie), 11-07-09. — 13662×50—38.
TOUTOUNDJIAN, née RADOYAN, Diarbekir (Asie Mineure), 18-09-00. — 1662×38—13.
TOUTOUNDJIAN (Koren), Diarbekir (Asie Mineure), 20-03-01. — 1662×38—13.
TURRA (Barthelemy), Tonadico di Primiero (Italie), 16-11-99. — 31125×48—25.
TUSZAKOWSKI (Jean), Zielona (Pologne), 10-06-21. — 13732×50—65.
VANHEESWYCK (Pierre), Corthys (Belgique), 30-09-92. — 27656×48—80.
VANHEESWYCK, née BRIFFOZ, Fresin (Belgique), 03-12-93. — 27656×48—80.
VAUSE (Maurice), Profondeville (Belgique), 08-09-01. — 1377×51—02.
VAUSE, née BASTIN, Chatelineau (Belgique), 05-11-03. — 1377×51—02.
VENEZIA (Giuseppe), Tunis, 23-02-20. — 6479×51—95.
VENEZIA, née SOFFER, Casablanca (Maroc), 15-10-20. — 6479×51—95.
VIDONI (Rosario), Segnacco (Italie), 30-10-09. — 28711×46—02.
VIDONI, née MALNAR, Selo (Yougoslavie), 12-02-13. — 28711×46—02.
WASYLYNA (Lucas), Nienowice (Pologne), 10-10-06. — 16957×50—89.
WATTIAUX (Robert), Paris, 11-05-96. — 3279×20—78.
WROTECKI, née KOPEC, Piasek Maly (Pologne), 25-06-16. — 17299×50—79.
WROTECKI (Jean), Kokanin (Pologne), 10-07-04. — 17299×50—79.
ZACZKOWSKI (Zdzislas), Szmejka (Pologne), 15-08-26. — 16960×50—62.
ZAK (Jozef), Chocznia (Pologne), 01-02-16. — 13372×50—10.
ZAK, née DZIEGIEL, Wolka Medzechowska (Pologne), 14-08-19. — 13372×50—10.
ZECCHINI (Innocenzo), Pinasca (Italie), 15-01-04. — 49169×38—13.

ZOLADZ (Joseph), Radwanice (Tchécoslovaquie), 25-01-01. — 13127 ×37—57.

ZOLADZ, née SASINSKA, Gory (Pologne), 09-12-00. — 13127×37—57.

ZUGLIAN (Jules), Cesiomaggiore (Italie), 19-06-00. — 17708×49—57.

ZUGLIAN, née CHIARI, Dudelange (Luxembourg), 29-06-03. — 17708 ×49—57.

Art. 2. — Sont réintégrés dans la nationalité française:

ANGUS, née DURAND, Feurs (Loire), 04-09-98. — 19135×40—69.

BLAS, née SOULIER, Verrières (Aveyron), 06-07-75. — 4616×09—30.

GIORGI, née SAMMARTINO, Tunis, 26-12-14. — 3378×51—96.

MATEO, née OUDOT, Saint-Mandé (Seine), 26-01-99. — 2925×51—75.

FISZBIN, née GOLDFELD, Varsovie (Pologne), 14-01-09. — 2352× 51—75.

LEROY, née HEMBERT, Calais (Pas-de-Calais), 16-02-90. — 10122× 50—02.

Art. 3. — Sont susceptibles d'être saisis par l'effet collectif attaché à l'acquisition par leurs parents de la nationalité française:

ASENSIO (François), Mostaganem (Oran), 27-05-48. — 42679×45—92.

ASENSIO (Joaquin), Mostaganem (Oran), 05-11-44. — 43679×45—92.

BEGOTTO (Erminia), Saint-Dizier (Haute-Marne), 31-10-33. — 16727 ×50—52.

BEGOTTO (Anne-Marie), Saint-Dizier (Haute-Marne), 07-01-44. — 16727×50—52.

BEGOTTO (Dario), Saint-Dizier (Haute-Marne), 31-08-37. — 16727× 50—52.

BIANCOLIN (Danilo), Maison-Carrée, 27-10-34. — 7732×48—92.

CARDINAUX (Paul), Publier (Haute-Savoie), 19-02-31. — 21474×37 —74.

CARDINAUX (Michel), Publier (Haute-Savoie), 27-07-33. — 21474× 37—74.

CARDINAUX (Pierre), Publier (Haute-Savoie), 19-09-36. — 21474× 37—74.

CARDINAUX (Robert), Publier (Haute-Savoie), 29-10-38. — 21474× 37—74.

CARDINAUX (Bernard), Publier (Haute-Savoie), 19-12-40. — 21474× 37—74.

CARDINAUX (Monique), Publier (Haute-Savoie), 25-12-44. — 21474× 37—74.

CAREDDA (Francis), Lyon (Rhône), 30-01-32. — 25013×39—69.

CAREDDA (Roger), Lyon (Rhône), 25-05-34. — 25013×39—69.

CAREDDA (Albert), Lyon (Rhône), 31-01-41. — 25013×39—69.

CIURA (Jean), Rodez (Aveyron), 22-03-30. — 16040×50—12.

CIURA (Suzanne), Campouriez (Aveyron), 02-08-48. — 16040×50—12.

CIURA (Casimir), Saint-Amans-des-Lots (Aveyron), 15-09-46. — 16040× 50—12.

CZECH (Gérard), Dunkerque (Nord), 24-02-48. — 1711×46—59.

DEIK (Annie), Avion (Pas-de-Calais), 25-02-50. — 46889×38—62.

DRZDZYNSKI (Lucette), Harnes (Pas-de-Calais), 31-12-49. — 16606× 50—62.

HAGE ALI MAHMOUD, Dakar (Sénégal), 03-03-50. — 20339×50—98.

HAGE ALI JOSEPH, Dakar (Sénégal), 18-03-47. — 20339×50—98.

HAUSEN (Ingeborg), Vienne (Autriche), 03-10-36. — 6661×51—95.

HAUSEN (Evelyne), Meknès (Maroc), 07-08-41. — 6661×51—95.

LIGUORI (Giuseppe), Cetara (Italie), 31-05-31. — 13655×50—91.

LIGUORI (Antonio), Cetara (Italie), 07-09-32. — 13655×50—91.

LIGUORI (Girette), Alger, 24-09-44. — 13655×50—91.

LIGUORI (Carmele), Alger, 11-11-46. — 13655×50—91.

MARTINEZ (Marthe), Tarbes (Hautes-Pyrénées), 24-09-44. — 10422 ×47—65.

MOURADIAN (Christiane), Marseille (Bouches-du-Rhône), 03-03-49. — 15850×38—13

PAGNONCELLI (Jean), Montréal-du-Gers, 13-10-32. — 2090×47—32.

PARICIO (José), Lumigny (Seine-et-Marne), 04-05-49. — 15819×50—77.

PASINI (Gisèle), Metz (Moselle), 11-08-50. — 1690×50—57.

PASINI (Yolande), Sainte-Marie-aux-Chênes (Moselle), 01-02-40. — 1690×50—57.

PASINI (Yvonne), Sainte-Marie-aux-Chênes (Moselle), 23-07-38. — 1690×50—57.

PIGONI (Richard), la Penne-sur-Huveaune (Bouches-du-Rhône), 19-09-46. — 15049×49—13.

PIGONI (René), la Penne-sur-Huveaune (Bouches-du-Rhône), 17-11-47. — 15049×49—13.

PIGONI (Eliane), la Penne-sur-Huveaune (Bouches-du-Rhône), 10-01-49. 15049×49—13.

PLONKA (Marcel), Compiègne (Oise), 06-05-46. — 13108×50—60.

PLONKA (Monique), Compiègne (Oise), 06-05-46. — 13108×50—60.

PLONKA (Jocelyne), Muirancourt (Oise), 11-08-48. — 13108×50—60.

PRZYBYLSKI (Bernard), Condé-sur-Escaut (Nord), 13-12-47. — 13636 ×50—59.

PRZYBYLSKI (André), Vieux-Condé (Nord), 01-01-39. — 13635×50—59.

PRZYBYLSKI (Jean), Vieux-Condé (Nord), 12-06-48. — 13635×50—59.

PUMA (Joseph), Tunis, 05-05-31. — 20903×48—96.

SIMITSIDIS (Jean), Port-de-Bouc (Bouches-du-Rhône), 06-08-40. — 13381×50—13.

SIMITSIDIS (Irène), Port-de-Bouc (Bouches-du-Rhône), 12-12-38. — 13381×50—13.

SIWIAK (Elisabeth), Urvillers (Aisne), 25-05-47. — 17297×50-02.

SIWIAK (Wladislas), Gauchy (Aisne), 08-06-31. — 17297×50—02.

SIWIAK (Guenia), Tugny-et-Pont (Aisne), 29-03-36. — 17297×50—02.

SIWIAK (Irène), Bernes (Somme), 27-02-34. — 17297×50-02.

SOUSSAN (Joseph), Lyon (Rhône), 10-05-33. — 24698×38—69.

SOUSSAN (Jacob), Saint-Fons (Rhône), 26-04-35. — 24698×38—69.

SOUSSAN (Simmy), Lyon (Rhône), 30-06-37. — 24698×38—69.

SOUSSAN (Marcelle), Lyon (Rhône), 23-02-39. — 24698×38—69.

SOUSSAN (Léon), Lyon (Rhône), 02-02-41. — 24698×38—69.

SOUSSAN (Josiane), Lyon (Rhône), 22-08-47. — 24698×38—69.

SZEWCZAK (Anne), Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire), 18-06-49. — 40001×45—71.

TABAH (Jean), le Mans (Sarthe), 20-12-45. — 29742×33—72.

TEALDI (Yvonne), Montauban (Tarn-et-Garonne), 28-10-35. — 11188 ×37—82.

WROTECKI (Joseph), Vautebis (Deux-Sèvres), 28-09-44. — 17299×50 —79.

WROTECKI (André), Vautebis (Deux-Sèvres), 10-09-44. — 17299×50 —79.

WROTECKI (Raymonde), Vautebis (Deux-Sèvres), 02-09-39. — 17299 ×50—79.

ZAK (Aline), Troyes (Aube), 22-12-46. — 13372×50—10.

ZOLADZ (Krystyna), Fenain (Nord), 07-06-32. — 13427×37—57.

ZUGLIAN (Bernard), Algrange (Moselle), 02-04-40. — 17708×49—57.

Art. 4. — Le ministre de la santé publique et de la population est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 mai 1951.

HENRI QUEUILLE.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la santé publique et de la population,

PIERRE SCHNEITER.

Décret du 1er juin 1951 portant naturalisation, réintégration, mention d'enfants mineurs susceptibles de bénéficier de l'effet collectif attaché à l'acquisition par leurs parents de la nationalité française.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la santé publique et de la population,

Vu l'ordonnance du 19 octobre 1945 portant code de la nationalité française, ensemble les textes sur l'acquisition de la nationalité,

Décrète:

Art. 1er. — Sont naturalisés Français:

AIZMANN (Chaim), Litine (Russie), 24-12-04. — 7218×48—78.

ALGIERI (Gilda), Tunis, 14-11-27. — 4412×51—96.

ARBONA (Tomas), Alcira (Espagne), 09-07-08. — 12654×50—75.

ATLAN, née TAIEB, Bizerte (Tunisie), 07-10-19. — 17766×40—96.

ATTAL, née UZAN, Monastir (Tunisie), 26-12-13. — 21971×31—96.

BAGGIO (Ernest), Fara Vicentino (Italie), 20-09-07. — 13781×50—68.

BAGGIO, née MIOTTI, Fara Vicentino (Italie), 21-11-10. — 13781×50 —68.

BARBARIANCA (Sylvestre), Mosciano Sant Angelo (Italie), 09-07-23. — 19943×50—54.

BARBERA (Charles), Casanova Lerone (Italie), 28-11-27. — 1079×50 —06.

BELLAVIGNA (Benvenuto), Cornovaglio (Italie), 21-04-03. — 3222×40 —15.

BELVISI (Ernest), Tunis, 08-10-02. — 6932×51—96.

BENI (Angelo), San Giovanni Valdamo (Italie), 06-03-01. — 29776×37 —75.

BERNSTEIN (Stefan), Boryslaw (Pologne), 10-07-00. — 17491×48—73.

BERNSTEIN, née GRUBER, Lwow (Pologne), 03-04-12. — 17491×48—73.

BERTOLIN, née MORALES, Valparaiso (Chili), 19-12-03. — 5833×50—81.

BERTOLIN (Pascual), Chiprana Saragosse (Espagne), 24-03-02. — 5833×50—81.

BUSCEMA (Giovanni), Tunis, 17-06-08. — 6728×51—95.

BUSCEMA, née GIACALONE, Casablanca (Maroc), 26-06-16. — 6728×51—95.

BUTERA (Charles), Alcamo (Italie), 25-10-76. — 6977×51—96.

BUTERA, née MIRABELLO, Ciminna (Italie), 08-01-87. — 6977×51—96.

CACCIALI (Luigi), Rocabianca (Italie), 29-06-08. — 49271×45—22.

CALAMUSA (Aida), Tunis, 01-01-26. — 3646×51—96.

CALVO (Eugène), Sahugo (Espagne), 03-09-99. — 20256×50—39.

CARRERAS (Antonio), Pinos Puente (Espagne), 02-06-12. — 396×51—89.

CASASOLA (Lorenzo), Latisana (Italie), 29-08-21. — 30210×47—82.

CATANESE, née LICARI, la Manouba (Tunis), 11-01-17. — 4916×51—96.

CATANESE (Antonino), Tunis, 18-04-12. — 4916×51—96.

CHICA, née GAMEZ, la Linea (Espagne), 23-11-15. — 6532×51—95.

CICORELLA (Adriano), Djebel Hallouf (Tunisie), 04-03-28. — 6933×51—96.

CIESLAK (François), Castrop (Allemagne), 04-03-07. — 30255×32—62.

CIESLAK, née GREDZIAK, Duisbourg Meiderich (Allemagne), 06-08-11. — 30255×32—62.

CISOWSKI (Jean), Laszki (Pologne), 26-06-21 — 9101×18—75.

CLEMENT, née SCALICI, Rabat (Maroc), 11-01-19. — 6533×51—95.

COBIANCHI (Amédée), Castel di Casio (Italie), 20-04-04. — 43742×38—06.

COHEN, née ZEITOUN, Tunis, 10-06-06. — 19508×26—96.

CORALLO (François), Johnstown Pa (U. S. A.), 17-10-17. — 21710×48—96.

CORINTIO (François), Constantinople (Turquie), 01-10-04. — 7978×40—75.

COSENTINO (Vito), Tunis, 26-01-05. — 6979×51—96.

COSENTINO, née INGHILLERI, Tunis, 30-04-09. — 6979×51—96.

DISSAEVITCH, née TARNOVSKY, Kiew (Russie), 28-09-01. — 11176×50—13.

DE MORI (Dante), Arcugnano (Italie), 24-11-27. — 23360×50—34.

DE MORI (Guerrino), Arcugnano (Italie), 19-08-89. — 12612×50—34.

DE MORI, née MEDA, Arcugnano (Italie), 28-06-99. — 12612×50—34.

DEBONO, née CUTUGNO, Tunis, 15-03-22. — 6978×51—96.

DELAIVE (René), Halma (Belgique), 22-06-01. — 14763×50—08.

DELERIA (Joseph), Tunis, 26-09-25. — 4497×51—96.

DELFORGE (Fernand), Ransart (Belgique), 19-07-03. — 27832×35—59.

DI GIROLAMO (Louis), Corato (Italie), 10-02-20. — 3203×51—75.

DOPOURIDIS (Basile), Sampsous (Grèce), 06-06-05. — 32786×47—38.

DRISS BEN SELLEM, Douar Ouled Chaouia (Maroc), 03-04-18. — 6689×51—98.

FARRUGIA (Giovanni), Hamrun (Malte), 11-11-03. — 169×39—91.

FARRUGIA, née MATERA, la Goulette (Tunisie), 13-09-06. — 169×39—91.

FERNANDEZ (Gerardo), Cianjo Sama de Langres (Espagne), 22-12-29, 13703×50—63.

FERRANDO GABACCIA (Antonio), Rocca Canavese (Italie), 18-10-91. — 35158×46—82.

FERRANDO GABACCIA, née BERGIA, Carignano (Italie), 30-10-06. — 35158×46—82.

FERRERO, née CASTELLAN, Villorba (Italie), 30-03-08. — 17207×50—06.

FIUMARA (Dominico), Rizziconi (Italie), 25-12-03. — 6356×51—95.

FIUMARA, née BLUNDO, Scicli (Italie), 21-01-11. — 6356×51—95.

FRASIE (Séraphin), Sebesul de Jos (Roumanie), 29-09-03. — 2289×49—75.

GAITAN (Manuel), Tanger (Maroc), 19-01-29. — 6355×51—95.

GALLO (Gaetan), Ravanusa (Italie), 02-01-99. — 13062×50—54.

GARCIA (Salvador), Istamboul (Turquie), 15-06-31. — 13814×50—91.

GARNES (Marian), Wittmar (Allemagne), 10-10-17. — 13702×50—62.

GHAZERIAN (Ohannes), Smyrne (Asie Mineure), 12-03-97. — 48871×45—75.

GIANNA (Raphaël), Tunis, 06-07-24. — 4417×5196.

GOLIAS, née BUSARDO, Tunis, 02-02-08. — 6417×51—95.

GORRINO (Giulio), Morbello (Italie), 21-12-80. — 20200×33—13.

GORRINO, née BERGIA, Marseille (Bouches-du-Rhône), 30-05-84. — 20200×33—13.

GOUROVITCH (Abraham), Odessa (Russie), 26-05-98. — 24101×47—75.

GOUROVITCH, née STEINMANN, Offenbach (Allemagne), 19-08-08. — 24101×47—75.

GOZLAN, née HASSID (Tunis), 16-07-03. — 26587×24—96.

GRILLI (Vindice), Bologne (Italie), 21-09-10. — 25809×47—75.

GRIOTTO (Giacomo), San Pietro Val Lemina (Italie), 12-11-93. — 13594×50—30.

GRIOTTO, née GILLI, Lyon (Rhône), 12-07-96. — 13594×50—30.

GUEZ, née NATAF (Tunis), 10-01-20. — 5119×51—96.

GUYARD, née LA ROSA, Ferryville (Tunisie), 06-12-16. — 6830×51—95.

HERBSTMAN BARUCH, Krosno (Pologne), 14-11-97. — 16010×16—88.

HERBSTMAN, née TENENBAUM, Bedzin (Pologne), 06-01-05. — 16010×46—88.

HEWKO (Nicolas), Remiszowce (Pologne), 16-05-01. — 13613×50—59.

HEWKO, née STEINWALD, Strzemieszno (Pologne), 04-06-10. — 13613×50—59.

HEYMANN, née ZARD, Sousse (Tunisie), 09-02-13. — 17890×31—96.

HORCAJADA (Francisco), Casablanca (Maroc), 12-08-29. — 6324×51—95.

IBERTI (Oreste), Vesine (Italie), 25-10-12. — 12716×36—83.

JANICKI (Lucian), Rzeczyca (Pologne), 02-12-09. — 9011×50—24.

JANICKI, née BOWDUR, Mlynizka (Pologne), 28-03-24. — 9011×50—24.

KAGHAMJAN (Simon), Maraache (Turquie), 31-01-06. — 6378×51—95.

KACZMAREK (François), Herne (Allemagne), 21-09-20. — 11830×10—62.

KALAYDJIAN (Gueghmes), Smyrne (Asie Mineure), 27-10-08. — 32227×38—75.

KARP, née GRUSZKA, Ludwigshafen (Allemagne), 17-02-22. — 13611×50—51.

KARP (Stephan), Przedanow (Pologne), 05-04-11. — 13611×50—51.

KITSCHKE (Alphonse), Langendreer (Allemagne), 26-11-10. — 34501×47—62.

KITSCHKE, née MASERAK, Herne (Allemagne), 28-08-17. — 34501×47—62.

KOTLIAROFF, née KRIWITZKY, Varsovie (Pologne), 21-11-88. — 39576×38—06.

LANTERO (Marie), Monaco, 25-04-28. — 23049×19—13.

LEVY, née SHELLY, Tozeur (Tunisie), 06-12-12. — 3167×51—96.

LIMANDRI (Jean), Camporeale (Italie), 25-04-17. — 4192×51—96.

LIMANDRI, née BATTAGLIA, Camporeale (Italie), 23-04-20. — 4192×51—96.

LINDHUBER (Rudolf), Vienne (Autriche), 23-10-09. — 4180×50—99.

LINDHUBER, née FUCHS, Vienne (Autriche), 30-08-09. — 4180×50—99.

LONDERO (Iginio), Gemona de Friuli (Italie), 10-05-12. — 34141×48—72.

LOREK (Antoine), Osiek (Pologne), 05-01-09. — 17238×50—62.

LOREK, née KOSZTUR, Bochum (Allemagne), 06-01-15. — 17238×50—62.

MAJOLI (Maurice), Miribel (Ain), 19-11-01. — 10187×22—69.

MAMOU (Isaac), Tunis, 19-08-08. — 34470×36—96.

MARCINKOWSKI (Ignace), Rombinek (Pologne), 13-01-05. — 13291×50—62.

MARCINKOWSKI, née DANIELCZAK, Brier (Allemagne), 29-04-16. — 13291×50—62.

MARCONI (Bortolo), Capo di Ponte (Italie), 11-05-24. — 16298×50—06.

MARQUEZ, née CANO, Cuevas (Espagne), 06-03-10. — 17258×50—30.

MARTINEZ (Emilio), Piquera de San Esteban (Espagne), 06-10-15. — 17229×50—62.

MARTIN (Ramon), Madrid (Espagne), 09-04-00. — 17230×50—65.

MATRANGA (Liborio), Palerme (Italie), 13-10-00. — 402193×46—96.

MEIMOUN, née ZANA, Kairouan (Tunisie), 09-07-10. — 33021×11—96.

MELCHOR (Salvador), Torres Torres (Espagne), 07-10-03. — 8803×10—34.

MEO (Onasarque), Mateur (Tunisie), 22-10-15. — 31079×15—75.

MESSINA (Natale), Tunis, 04-11-12. — 6625×51—95.

MILITOWSKI (Wladyslaw), Guzdku (Pologne), 14-06-03. — 13152×50—89.

MILITOWSKI, née JALOSZYNSKA, Tlokini (Pologne), 11-10-06. — 13152×50—89.

MIRO (Enrique), Arduis (Espagne), 11-03-05. — 12662×50—34.

MIRO, née PORTA, Estopinan (Espagne), 13-09-06. — 12662×50—34.

MOLHO (Marcel), Salonique (Grèce), 09-01-15. — 6325×51—95.

MOREAU, née KAMINSKI, Varsovie (Pologne), 12-01-22. — 19651×50—23.

MROCZEK (Boleslaus), Brambauer (Allemagne), 06-10-22. — 9311×50—59.

MUZZOLINI (Vittorio), Magnano (Italie), 02-09-13. — 19035 x 50—86.
NACCACHE, née MIMOUNI, Souk El Arba (Tunisie), 07-01-19. — 2799 x 51—96.
NANNINI (Tosca), Lucca (Italie), 19-09-28. — 22503 x 49—13.
NATAF (Robert), Tunis, 05-03-05. — 5338 x 51—96.
NICOLAOU (Diamante), Stern (Grèce), 10-06-96. — 79798 x 28—75.
PEETSON (Artur), Parnu (Esthonie), 16-07-10. — 6687 x 51—95.
PELA, née NERI, Isola del Liri (Italie), 04-12-11. — 15829 x 50—69.
PELA (Roland), Cologna (Italie), 01-08-04. — 15829 x 50—69.
PELISSERO (André), Grenoble (Isère), 29-01-04. — 310 x 26—69.
PELLICCIO, née NERVO, Marseille (Bouches-du-Rhône), 19-11-80. — 6726 x 46—13.
PETRUSCHKE, née RICHTER, Miedzyrzecze (Pologne), 11-08-01. — 1162 x 51—75.
PICCOLI (Severino), Coseano (Italie), 28-07-08. — 42056 x 45—78.
PINELLI (Francesco), Formigine (Italie), 24-06-13. — 39055 x 45—30.
PINELLI, née LIONETTI, Eleusina (Grèce), 20-02-13. — 39055 x 45—30.
PIRELLO (Filippo), Beja (Tunisie), 01-01-06. — 22751 x 50—96.
PIRELLO, née MACALUSO, Beja (Tunisie), 08-07-08. — 22751 x 50—96.
PIRELLO (Joséphine), Beja (Tunisie), 24-07-29. — 22751 x 50—96.
PIVIDORI (Domenico), Tarcento (Italie), 13-03-06. — 13513 x 50—86.
PIVIDORI, née DI GIUSTO, Tarcento (Italie), 13-06-09. — 13513 x 50—86.
PIZZO (Sauveur), Mrira (Tunisie), 17-08-11. — 4421 x 51—96.
PIZZO, née MARRONE, Tunis 06-08-09. — 4421 x 51—96.
POZNANSKI (Rywon), Ozorkow (Russie), 10-10-01. — 17607 x 46—75.
POZNANSKI, née ZYLBERING, Opoczno (Pologne), 27-09-95. — 17607 x 46—75.
RALLO (Antonio), Marsala (Italie), 09-04-02. — 4371 x 51—96.
RALLO, née RATONE, Tunis, 15-04-04. — 4371 x 51—96.
REDZISZ (Joseph), Osuwa (Pologne), 05-05-05. — 17276 x 50—27.
RESZEL (Joseph), Habinghorst (Allemagne), 08-02-06. — 22746 x 31—75.
RIMA (François), Bizerte (Tunisie), 01-04-18. — 24650 x 48—96.
RIPPOLI (Pierre), Tunis, 01-07-98. — 39794 x 35—96.
RISGALLA (Edgard), Station de Bocas (Egypte), 22-08-92. — 7351 x 39—91.
ROES, née HOUWINK, Sneek (Pays-Bas), 12-09-90. — 14010 x 50—75.
ROES (Paul), Wageningen (Pays-Bas), 02-04-87. — 14010 x 50—75.
ROZENBAUM (Juda), Varsovie (Pologne), 15-03-23. — 33952 x 48—75.
RUDNIK (Antoine), Buczkow (Pologne), 09-06-10. — 13572 x 50—10.
RUDNIK, née OSAK, Suchowola (Pologne), 23-10-09. — 13572 x 50—10.
SAADA, née ABBOU, Mateur (Tunisie), 10-10-23. — 2578 x 51—96.
SACRISTAN (François), Aranda (Espagne), 04-10-97. — 13601 x 50—32.
SACZEWSKI (André), Varsovie (Pologne), 12-04-28. — 6035 x 50—75.
SAEZ (Luis), Candele (Espagne), 26-07-93. — 42343 x 45—66.
SAEZ, née PUIG, Cuevas de Vinroma (Espagne), 27-09-02. — 42343 x 45—66.
SANLUCAS, née RIBERA, Llado (Espagne), 05-01-20. — 25600 x 30—66.
SARTELLI (Giulio), Rochetta Vara (Italie), 20-08-95. — 23812 x 48—30.
SARTELLI, née MENINI, Rochetta Vara (Italie), 25-12-96. — 28812 x 48—30.
SARTORI (Joseph), Mansue (Italie), 29-09-02. — 35925 x 46—73.
SAVIN (Silvio), Aoste (Italie), 01-05-28. — 13523 x 50—75.
SCHULZ (Chaim), Korsniec (Pologne), 05-05-07. — 21649 x 49—75.
SCHUMACHER (Hellmuth), Asperg (Allemagne), 09-03-13. — 12041 x 50—75.
SCIALOM, née HAYOUNE, au Kef (Tunisie), 25-01-18. — 9096 x 32—96.
SEFERIAN (Achod), Ordou (Asie Mineure), 18-05-11. — 15808 x 47—78.
SEFERIAN, née DJOCHKOUNIAN, Afion Kara Hinar (Turquie), 25-12-19. — 15808 x 47—78.
SETTBON, née MAAREK, Tunis, 15-02-10. — 5729 x 51—96.
SIMON (Léon), Merzig (Sarre), 11-01-03. — 3385 x 51—67.
SIMON, née MAYER, Cenz (Allemagne), 01-11-09. — 3385 x 51—67.
SOARES (Manuel), Marco de Canavezes (Portugal), 03-02-05. — 32075 x 37—03.
SOARES, née PEREIRA, Marco de Canavezes (Portugal), 25-01-13. — 32075 x 37—03.
SORATO (Francesco), Verbiana (Italie), 24-10-97. — 22373 x 40—76.
SORATO, née DELMONACO, Verbiana (Italie), 13-05-01. — 22373 x 40—76.
STARZ (Louise), Breslau (Allemagne), 11-03-21. — 3138 x 46—75.
STIGLAUER (Joseph), Munich (Allemagne), 24-01-13. — 13265 x 50—75.
STRASSBERG (Maximilien), Lwow (Pologne), 06-07-20. — 33738 x 48—75.
STROEYMEYT, née FEREAU, Morlanwelz-Mariemont Belgique), 01-02-12. — 13592 x 50—78.
STROEYMEYT (Marcel), Bruxelles (Belgique), 13-11-11. — 13592 x 50—78.
SZYMANEK, née MACKOWIAK, Disteln (Allemagne), 29-05-18. — 28302 x 48—62.
SZYMANEK (Valentin), Homberg (Allemagne), 07-03-15. — 28302 x 48—62.
SZYMKOWIAK (Stefan), Bedlewo (Pologne), 19-07-05. — 13491 x 50—59.
SZYMKOWIAK, née NOWACKI, Altenbogge (Allemagne), 26-04-11. — 13491 x 50—59.
TCHOUTAKIAN, née HAYRABETIAN, Vizir (Asie Mineure), 15-05-04. — 28072 x 31—06.
TRACZ (André), Leszczyna (Pologne), 21-10-06. — 29375 x 35—60.
TRACZ, née KUKLA, Leszczyna (Pologne), 02-06-04. — 29375 x 35—60.
TRANCHIDA (Giuseppe), Tunis, 10-06-11. — 4561 x 51—96.
TRANCHIDA, née CANINO, Tunis, 22-04-20. — 4561 x 51—96.
TSANG SEE, Koue Tse (Chine), 23-09-94. — 22204 x 49—75.
TSATSAS (Georges), au Pirée (Grèce), 00-00-12. — 6270 x 50—75.
VANPOUCKE (Maurice), Lens (Pas-de-Calais), 05-09-01. — 10543 x 23—62.
VIDAL (Ramon), La Guardia (Espagne), 24-06-88. — 24433 x 47—91.
VIDAL, née CERVOS, Noves (Espagne), 15-03-90. — 24433 x 47—91.
WYPCHLO (Antoni), Bieniadzice (Pologne), 10-04-04. — 9083 x 48—79.
WYPCHLO, née KAMINSKA, Poniatow (Pologne), 07-05-11. — 9083 x 48—79.
YERANOSSIAN (Hamparizoum), Tamyana (Turquie), 19-11-02. — 17236 x 31—74.
ZUCCHETTI (Ferdinand), Rovato (Italie), 19-03-26. — 16278 x 50—32.
ZUPAN (Joseph), Ljubliana (Yougoslavie), 23-08-23. — 16107 x 50—75.

Art. 2. — Sont réintégrés dans la nationalité française :

BELVISI, née GAUCI, la Goulette (Tunisie), 16-10-07. — 6932 x 51—96.
BRICKER (Marie), Steinbourg (Bas-Rhin), 16-09-83. — 13603 x 50—54.
BROWNE, née ROEDERER, le Havre (Seine-Inférieure), 19-06-75. — 22837 x 50—76.
MARTINY, née LAMINETTE, Grand-Failly (Meurthe-et-Moselle), 21-11-91. — 10191 x 50—54.
TORTORICI, née MASSA, Constantine, 12-01-99. — 5539 x 50—96.
VANPOUCKE, née FONTAINE, Hesdin (Pas-de-Calais), 12-08-00. — 10543 x 23—62.
MATRANGA, née CURE, Buggero (Italie), 17-08-10. — 402493 x 46—96.
MELCHOR, née AGUILAR, Escaro (Pyrénées-Orientales), 13-05-04. — 8803 x 40—34.

Art. 3. — Sont susceptibles d'être saisis par l'effet collectif attaché à l'acquisition par leurs parents de la nationalité française :

BAGGIO (Félice), Altkirch (Haut-Rhin), 30-05-39. — 13781 x 50—68.
BAGGIO (Angèle), Altkirch (Haut-Rhin), 14-09-45. — 13781 x 50—68.
BELVISI (Louis), Tunis, 30-10-31. — 6932 x 51—96.
BELVISI (Alain), Tunis, 15-06-36. — 6932 x 51—96.
BERTOLIN (Rosa), Barcelone (Espagne), 10-08-33. — 5833 x 50—81.
BERTOLIN (Josefa), Barcelone (Espagne), 16-10-36. — 5833 x 50—81.
COSENTINO (Etienne), Tunis, 09-05-34. — 6979 x 51—96.
COSENTINO (Anne-Marie), Tunis, 10-03-40. — 6979 x 51—96.
FIUMARA (Stella), Fedala (Maroc), 15-01-31. — 6356 x 51—95.
FIUMARA (Ida), Casablanca (Maroc), 27-03-46. — 6356 x 51—95.
FRASIE (Madeleine), Bucarest (Roumanie), 21-07-31. — 2289 x 49—75.
FRASIE (Jean), Bucarest (Roumanie), 27-08-38. — 2289 x 49—75.
HEWKO (Marie), Oignies (Pas-de-Calais), 09-08-35. — 13613 x 50—59.
HEWKO (Annie), Ostricourt (Nord), 18-06-44. — 13613 x 50—59.
JANTCKI (Jean-Marie), Périgueux (Dordogne), 19-01-49. — 9014 x 50—24.
KACHAMJAN (Antranig), Meknès (Maroc), 18-01-50. — 6378 x 51—95.
KITSCHKE (Marie), Lens (Pas-de-Calais), 22-03-51. — 31501 x 47—62.
LEKKE (Jean), Oignies (Pas-de-Calais), 21-08-33. — 13613 x 50—59.
LEKKE (Wanda), Oignies (Pas-de-Calais), 03-05-31. — 13613 x 50—59.
LIMANDRI (Italo), Tunis), 23-03-41. — 4492 x 51—96.
LIMANDRI (Amédée), Tunis, 10-01-44. — 4492 x 51—96.
LIMANDRI (Jeanne), Tunis, 26-10-48. — 4492 x 51—96.
LOREK (Irène), Calonne-Ricouart, (Pas-de-Calais), 09-04-33. — 17238 x 50—62.

LOREK (Raymond), Calonne-Ricouart (Pas-de-Calais), 16-12-37. — 17238 × 50—62.

LOREK (Eddy), Calonne-Ricouart (Pas-de-Calais), 13-07-45. — 17238 × 50—62.

MARCINKOWSKI (René), Calonne-Ricouart, 05-11-47. — 13291 × 50—62.

MARCINKOWSKI (Bernard), Calonne-Ricouart, 24-05-41. — 13291 × 50—62.

MATRANGA (Ida), Kalaa-Djerda (Tunisie), 23-09-30. — 402493 × 46—96.

MATRANGA (Louis), Kalaa-Djerda (Tunisie), 29-07-32. — 402493 × 46—96.

MATRANGA (Marie), Kalaa-Djerda (Tunisie), 07-12-34. — 402493 × 46—96.

MATRANGA (André), Kalaa-Djerda (Tunisie), 28-07-43. — 402493 × 46—96.

PINELLI (Emanuele), Bologna (Italie), 14-08-36. — 39055 × 45—30.

PIRELLO (Marie), Beja (Tunisie), 14-12-30. — 22751 × 50—96.

PIRELLO (Joseph), Beja (Tunisie), 05-07-32. — 22751 × 50—96.

PIRELLO (Salvatrice), Beja (Tunisie), 25-12-33. — 22751 × 50—96.

PIRELLO (Conception), Beja (Tunisie), 16-11-35. — 22751 × 50—96.

PIRELLO (Françoise), Beja (Tunisie), 30-01-40. — 22751 × 50—96.

PIVIDORI (Jackie), Rochefort (Charente-Maritime), 17-10-38. — 13513 × 50—86.

PIVIDORI (Claude), Loudun (Vienne), 11-03-45. — 13513 × 50—86.

PIZZO (Balthazar), Fouchana (Tunisie), 13-09-38. — 4121 × 51—96.

RALLO (Jean), Tunis, 15-08-32. — 4371 × 51—96.

RALLO (Catherine), Tunis, 12-09-37. — 4371 × 51—96.

RUDNIK (Jean), Troyes (Aube), 04-03-34. — 13572 × 50—10.

RUDNIK (Irène), Troyes (Aube), 07-05-38. — 13572 × 50—10.

RUDNIK (Christiane), Troyes (Aube), 12-08-49. — 13572 × 50—10.

SAEZ (François), Perpignan (Pyrénées-Orientales), 18-08-34. — 42343 45—66.

SARTELLI (Yvonne), Uzès (Gard), 12-03-40. — 28812 × 48—30.

SOARES (Manuel), Marco de Canavezes (Portugal), 25-06-32. — 32075 × 37—03.

SORATO (Battista), Verbania (Italie), 02-10-30. — 22373 × 40—76.

STROEYMEYT (Auguste), Schaerbeek (Belgique), 15-10-34. — 13592 × 50—78.

STROEYMEYT (Gaston), Schaerbeek (Belgique), 01-09-38. — 13592 × 50—78.

SZYMANEK (Sonia), Haillicourt (Pas-de-Calais), 03-06-39. — 28302 × 48—62.

SZYMANEK (Marian), Haillicourt (Pas-de-Calais), 22-02-47. — 28302 × 48—62.

SZYMKOWIAK (Irène), Douai (Nord), 11-09-30. — 13491 × 50—59.

SZYMKOWIAK (Raymond), Douai (Nord), 30-05-37. — 13491 × 50—59.

SZYMKOWIAK (Jean-Pierre), Douai (Nord), 24-03-41. — 13491 × 50—59.

TORTORICI (Joseph), Sousse (Tunisie), 22-08-38. — 5539 × 50—96.

TRACZ (Bronislaw), Sissonne (Aisne), 30-10-34. — 29375 × 35—60.

WYPCHLO (Monique), Souvigné (Deux-Sèvres), 31-07-42. — 9083 × 48—79.

WYPCHLO (Thérèse), la Mothe-Saint-Héraye (Deux-Sèvres), 13-09-36. — 9083 × 48—79.

WYPCHLO (Mieczyslaw), Staw (Pologne), 24-08-30. — 9083 × 48—79.

WYPCHLO (Antoine), Niort (Deux-Sèvres), 15-02-34. — 9043 × 48—79.

WYPCHLO (Marie), Souvigné (Deux-Sèvres), 13-09-47. — 9083 × 48—79.

YERANOSSIAN (Bernadette), Ambilly (Haute-Savoie), 02-06-35. — 17236 × 31—74.

YERANOSSIAN (Colette), Saint-Julien (Haute-Savoie), 12-08-38. — 17236 × 31—74.

YERANOSSIAN (Simon), Annemasse (Haute-Savoie), 28-09-41. — 17236 × 31—74.

Art. 4. — Le ministre de la santé publique et de la population est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 1er juin 1951.

HENRI QUEUILLE.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la santé publique et de la population,
PIERRE SCHNEITER.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Ministères des finances et des affaires économiques et du budget et ministère de l'agriculture.

Avis aux exportateurs de pommes de terre primeurs de Bretagne et de la Manche à destination de la Grande-Bretagne.

Rectificatif au *Journal officiel* du 20 mai 1951: page 5219, 2e colonne, paragraphe B, Calibrage, 5e ligne, au lieu du mot: « Mides », lire le mot: « Mids ».

Avis aux exportateurs de pommes de terre primeurs à destination de tous pays autres que la Grande-Bretagne.

Rectificatif au *Journal officiel* du 25 mai 1951: page 5456, 2e colonne, paragraphe B, Calibrage, 4e ligne, après le mot « homogènes », ajouter le mot: « portant »; 5e ligne, au lieu du mot: « Koilen », lire le mot: « Knollen ».

Ministère de la santé publique et de la population.

Avis de concours pour le recrutement d'un directeur du bureau municipal d'hygiène de Meudon (Seine-et-Oise).

Le maire de Meudon fait connaître qu'un concours sur titres est ouvert en vue du recrutement d'un directeur de bureau d'hygiène.

Les candidats devront posséder des titres d'hygiène suffisants et s'engager à ne pas exercer de médecine de clientèle.

Les dossiers et toute demande de renseignements devront parvenir au maire de Meudon avant le 30 juin 1951.

Avis de concours sur épreuves pour le recrutement d'un économe à l'hôpital-hospice de Villefranche-sur-Saône (Rhône).

Un concours pour l'emploi d'économe de l'hôpital hospice de Villefranche-sur-Saône (Rhône), sera ouvert au siège de l'établissement le mardi 10 juillet 1951.

Pourront être admis à concourir:

Les candidats du sexe masculin ou féminin titulaires du diplôme du baccalauréat de l'enseignement secondaire, du diplôme du brevet supérieur, du diplôme de sortie des écoles supérieures de commerce, du certificat de capacité en droit ou d'un diplôme équivalent.

Les chefs de bureau et rédacteurs d'établissements hospitaliers ne remplissant pas les conditions ci-dessus prévues mais comptant au moins sept ans de fonctions.

Les candidats devront être âgés, à la date du concours, de plus de vingt-cinq ans et de moins de trente ans. Cette limite d'âge est toutefois reculée d'une durée égale à celle des services antérieurs susceptibles d'être pris en compte pour la retraite ainsi que dans les conditions prévues par l'article 162 du décret du 29 juillet 1939.

Les postulants devront adresser au directeur départemental de la population du Rhône, 56, passage de l'Hôtel-Dieu, à Lyon, avant le 1er juillet 1951, un dossier comprenant:

1° Une demande mentionnant leur nom, prénoms et adresse;
2° Un extrait de naissance accompagné de toutes pièces justifiant qu'ils satisfont aux conditions d'accès à la fonction publique;
3° Un extrait du casier judiciaire ayant moins de trois mois de date;
4° Une copie certifiée conforme de leurs diplômes universitaires;
5° Un exposé de leurs titres ainsi que des services antérieurs accompagné de pièces justificatives;
6° Un certificat médical délivré par un médecin assermenté constatant qu'ils sont physiquement aptes à exercer les fonctions d'économe et notamment qu'ils ne présentent aucun signe d'affection tuberculeuse.

Tous renseignements complémentaires seront fournis aux personnes qui en feront la demande au directeur départemental de la population du Rhône.

Avis de vacance d'un poste d'inspecteur divisionnaire de la population dans le département de la Haute-Garonne.

Un poste d'inspecteur divisionnaire de la population et de l'entr'aide sociale est vacant dans le département de la Haute-Garonne.

Les inspecteurs divisionnaires du cadre, candidats à ce poste, devront adresser leur demande de mutation à la sous-direction de l'administration générale, du personnel et du budget (2e bureau), 7, rue de Tilsitt, à Paris, dans un délai de trois semaines, à compter de la présente publication

Paris. — Imprimerie des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.

Le Préfet, directeur des Journaux officiels,
PIERRE CASSAGNEAU.

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
Compte chèque postal 1.014.00, Paris
ET DANS SES SUCCURSALES DES DÉPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

TIRAGES FINANCIERS

SOCIETE CENTRALE des USINES à PAPIERS " CENPA "

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 537.500.000 F
SIÈGE SOCIAL: 6, AVENUE DE L'OPÉRA, PARIS
R. C.: Seine 287192 B.

Emprunt obligataire 4 0/0 1946.

Cinquième amortissement.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, cette société a racheté en Bourse la quantité d'obligations nécessaires à l'amortissement annuel du 15 juillet 1951.
En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort en juin 1951.

Les amortissements antérieurs ont été effectués par voie de rachats en Bourse.

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE

DIRECTION GÉNÉRALE: 1, RUE TAITBOUT, PARIS
DÉPARTEMENT DES TITRES: 68, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, PARIS

OBLIGATIONS DE 5.000 F 4 0/0 1945
DE LA
Société de gaz et d'électricité de Beauvais.

Les porteurs d'obligations 4 0/0 de 5.000 F (émission 1945) de la Société de gaz et d'électricité de Beauvais sont informés que cette dernière, usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, a procédé par voie de rachats en Bourse à son amortissement du 1er août 1951. En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Numéros des obligations restant à rembourser.

312 à 315 — 396 à 400

remboursables depuis le 1er août 1947, 5.000 F, coupon du 1er août 1948, attaché.

CENTRAL FRIGORIFIQUE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 76.500.000 F
SIÈGE SOCIAL: 17 A 25, AVENUE DEBOURG, LYON
R. C.: Lyon 10387 B.

LISTE NUMERIQUE

1° Des 106 obligations emprunt 5,75 0/0 1948 sorties au troisième tirage au sort du 11 mai 1951 et remboursables à partir du 1er juillet 1951;

2° Des obligations sorties aux tirages antérieurs et non présentées au remboursement.

NUMÉROS des titres.	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS des titres.	ANNÉES de remboursement.
3.516 à 3.551	1950	4.868 à 4.973	1951

Société Générale de Constructions Electriques et Mécaniques ALSTHOM

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.471.120.000 F
SIÈGE SOCIAL: 38, AVENUE KLÉBER, PARIS
Registre du commerce: Seine 235930 B.

Emprunt 6 1/2 0/0 1950.

Numéros des 290 obligations sorties au tirage du 21 mai 1951 formant avec les obligations rachetées en Bourse la quantité de titres à amortir le 1er juillet 1951.

4.925 à 5.156 — 5.167 à 5.224

(*Le tableau d'amortissement a été publié au* Journal officiel *du 31 août* 1950.)

Société Nationale des Chemins de Fer Français.

SECRETARIAT GENERAL
SERVICE DES TITRES: 23, RUE DE LONDRES, PARIS (9e)
Registre du commerce: Seine n° 276448 B.

S. N. C. F. 4 0/0 1947

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la Société nationale des chemins de fer français a racheté en Bourse les titres ci-après formant la totalité de l'amortissement au 1er juillet 1951, savoir:

13.928 obligations S. N. C. F. 4 0/0 1947 de 5.000 F.
785 obligations S. N. C. F. 4 0/0 1947 de 50.000 F.

Les amortissements antérieurs de cet emprunt ayant eu lieu également par voie de rachats en Bourse, il n'a pas encore été effectué de tirage au sort.

Chemins de fer des Pyrénées-Orientales 3 0/0.

Liste des 70 obligations sorties au tirage du 2 mai 1951 et remboursables à 484 F à partir du 1er juillet 1951.

121 à 130 — 281 à 290 — 801 à 810 — 1.371 à 380 — 1.561 à 570
1.621 à 630 — 1.631 à 640

Titres amortis aux tirages antérieurs et non encore remboursés.

Néant.

Voies ferrées départementales du Midi (actions).

Liste récapitulative des séries comprenant des titres sortis aux tirages antérieurs et non encore remboursés.

NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.	NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.	NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.
36.001 à 010	41	37.629 et 630	36	39.111 à 120	42
36.041 à 050	40	37.641 à 650	36	39.131 à 140	34
36.081 à 090	42	37.971 à 980	37	39.171 à 180	41
36.121 à 130	39	38.041 à 050	40	39.201 à 210	41
36.151 à 160	38	38.051 à 060	37	39.241 à 250	38
36.161 à 170	35	38.491 à 500	42	39.261 à 270	37
36.171 à 180	43	38.501 à 510	41	39.331 à 340	38
36.311 à 320	41	38.591 à 600	40	39.381 à 390	36
36.321 à 330	31	38.701 à 710	42	39.451 à 460	43
36.711 à 720	35	38.711 à 720	41	39.501 à 510	42
36.851 à 860	36	38.761 à 770	35	39.521 à 530	37
36.961 à 970	38	38.841 à 850	43	39.531 à 540	40
37.011 à 020	39	38.881 à 890	39	39.641 à 650	42
37.031 à 040	43	39.071 à 080	39	39.711 à 720	38
37.051 à 060	43	39.101 à 110	34	39.761 à 770	35

CARTONNERIES DE LA ROCHETTE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 510 MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: 31, RUE DE CONSTANTINE, PARIS

R. C.: Paris 100985.

Obligations de 5.000 F 3 3/4 0/0 1945.

Sixième amortissement.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la société a procédé à un rachat en Bourse de 223 obligations 3 3/4 0/0 1945, formant la totalité des titres dont l'amortissement est prévu au 1er juillet 1951.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

(Le tableau d'amortissement a été publié au Journal officiel *du 7 juillet 1945.)*

COMPAGNIE GENERALE DES EAUX

Obligations 4 0/0 émises le 5 juin 1912.

Liste des obligations sorties au tirage du 17 mai 1951 remboursables à 500 F, sous déduction des impôts en vigueur, à partir du 15 juin 1951.

1.306 à 310 — 1.704 à 710 — 2.301 à 310 — 4.461 à 470 — 4.641 à 650
4.921 à 930 — 6.201 à 210 — 7.611 à 616 — 8.791 à 800 — 8.871 à 880

Obligations sorties à des tirages antérieurs et non remboursées.

71 à 80 (1948) — 312 (1948) — 581 à 584 (1950) — 590 (1950) — 725 (1948) — 901 (1950) — 1.395 (1950) — 1.398 à 400 (1950) — 1.548 à 550 (1948) — 1.664 (1949) — 1.667 (1949) — 1.694 à 700 (1949) — 1.831 (1949) — 2.343 et 344 (1945) — 2.636 (1949) — 3.511 à 515 (1947) — 4.251 à 253 (1949) — 4.319 (1950) — 4.635 (1949) — 4.830 (1946) — 4.955 à 958 (1946) — 5.972 (1948) — 6.234 et 235 (1950) — 8.001 à 010 (1946) — 8.425 et 426 (1947)

SOCIETE ANONYME des PRODUITS CHIMIQUES de l'OUEST

Rectificatif au *Journal officiel* du 11 mai 1951: page 4950, 2e colonne, au lieu de: « Obligations 4 1/2 0/0 1946 », lire: « Obligations 4 1/4 0/0 1946 ».

MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Rectificatif au *Journal officiel* du 22 mai 1951: page 5279, 2e colonne, 8e ligne, au lieu de: « A. O. F. 5 1/2 0/0 1933-1935 », lire: « A. O. F. 5 0/0 1933-1935 ».

REMBOURSEMENT ANTICIPÉ DES DETTES

Compagnie du Port Commercial de Bahia-Blanca (Puerto-Belgrano)

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 10 MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: 22, RUE CAUMARTIN, PARIS

R. C.: Seine 41777.

MM. les obligataires de la compagnie sont informés que le conseil d'administration, usant de la faculté prévue au décret-loi du 30 octobre 1935, appelle au remboursement anticipé, pour le 1er juillet 1951, la totalité des obligations à revenu variable en circulation.

Le montant de la somme à recevoir pour chaque obligation à revenu variable, comprenant le capital et les intérêts des exercices 1946-47, 1947-48, 1948-49, 1949-50, 1950-51, s'élève à 650 F, soit net au nominatif 618 F, et net au porteur 608 F.

Le payement sera effectué à la Banque nationale pour le commerce et l'industrie, 16, boulevard des Italiens, à Paris, et ses succursales, sur présentation des titres qui seront estampillés et contre la remise de la feuille de coupons, coupon n° 2 attaché. MM. les obligataires conserveront le corps du titre en leur possession à toutes fins utiles.

Le conseil d'administration.

AVIS DIVERS

Compagnie des TRAMWAYS STRASBOURGEOIS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 20 MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: STRASBOURG (BAS-RHIN)

R. C.: Strasbourg 215 B.

Convocation.

MM. les actionnaires de la Compagnie des tramways strasbourgeois, société anonyme au capital de 20 millions de francs, dont le siège est à Strasbourg-Cronenbourg, 14, rue de la Gare-aux-Marchandises, sont convoqués en assemblée générale ordinaire audit siège, le samedi 23 juin 1951, à dix heures, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1° Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sur l'exercice 1950; approbation du bilan et du compte de pertes et profits de cet exercice; affectation des résultats;
2° Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867, modifié par l'article 10 de la loi du 4 mars 1943;
3° Décharge aux administrateurs;
4° Renouvellement statutaire d'une partie du conseil d'administration;
5° Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes et fixation de leur rémunération;
6° Tirage d'obligations.

Le texte imprimé des résolutions proposées est tenu à la disposition des actionnaires au siège de la société pendant les quinze jours précédant l'assemblée.

Les propriétaires d'actions au porteur doivent, pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter à cette assemblée, déposer au plus tard le 18 juin 1951, soit leurs titres, soit les récépissés constatant le dépôt de ces titres dans une banque, avec indication de la nature et des numéros des titres déposés, soit au siège social, soit dans un des établissements de banque désignés ci-dessous, où il leur sera remis une carte d'entrée indiquant le nombre d'actions et la quantité de voix à laquelle ils ont droit:

Caisse de la compagnie, 14, rue de la Gare-aux-Marchandises, à Strasbourg-Cronenbourg;
Caisse d'épargne de la ville de Strasbourg, à Strasbourg;
Société générale alsacienne de banque, à Strasbourg;
Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine, à Strasbourg;
Banque nationale pour le commerce et l'industrie, succursale à Strasbourg;
Banque Pick, Schlagdenhauffen et Cie, 10, quai Kléber, à Strasbourg.

Strasbourg, le 2 juin 1951.

Le conseil d'administration.

COMPAGNIE des CHEMINS de FER du MAROC

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 199.998.000 F

SIÈGE SOCIAL: 280, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

R. C.: Seine 18352.

Avis aux porteurs résidents français d'obligations de l'emprunt 5 0/0 1938 de Fls. P. B. 17.000.000 = Fr. S. 40.800.000 garanties par le Gouvernement français et par le gouvernement chérifien.

La Compagnie des chemins de fer du Maroc avise les porteurs d'obligations 5 0/0 1938 que le payement de leurs coupons sera effectué dans les conditions fixées par la loi du 2 février 1918.

Toutefois, les porteurs de ces titres étant assujettis à l'ordonnance du 7 octobre 1944, relative au dépôt obligatoire des valeurs étrangères ou assimilées, ne pourront, en outre, obtenir le payement du coupon n° 25 que par l'intermédiaire de l'établissement dépositaire qui devra attester que les titres correspondants sont déposés dans ses caisses.

Sous ces réserves, les coupons n° 25 pourront donc être payés à dater du 1er juin 1951, par la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, à Paris, en francs français, à la contre-valeur du franc suisse au marché libre le 1er juin 1951, et sous déduction de la taxe proportionnelle.

Le payement ainsi effectué libérera définitivement la compagnie de la dette représentée par ces coupons.

MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Avis de tirage de l'emprunt de l'Indochine 3,50 0/0 1913, à effectuer au ministère de la France d'outre-mer, 27, rue Oudinot, Paris (7e), le 16 juillet 1951, à partir de quatorze heures trente.

DEMANDES DE CHANGEMENT DE NOM

M. Jean Lo Jacono, né le 15 octobre 1921 à Paris, demeurant à Paris, 6, avenue Sully-Prudhomme, sollicite le garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Le Jacomeau.

M. Yves-Joseph-Marie Carof, né le 11 mai 1904 à Brest, demeurant à Paris (8e), rue François-Ier, n° 23, agissant tant en son nom personnel qu'en celui de son fils mineur Yannick-Pierre-Marie, né le 9 janvier 1951 à Créteil (Seine), sollicite le garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Carof de Kervesec.

DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

(Décret du 16 août 1901.)

17 février 1951. Déclaration à la préfecture de police. **L'Espérance de Montreuil-sous-Bois** transfère son siège social de la maison Dubourg, 26, rue Gallieni, Montreuil-sous-Bois, à la maison Charbonnier, 182, rue de Paris, Montreuil-sous-Bois.

6 mai 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Quentin. **Maison de la famille du Vermandois.** But: renseigner les familles de Saint-Quentin et environs sur les questions familiales et gérer tout service d'aide familiale. Siège social: 12, rue des Suzannes, Saint Quentin.

9 mai 1951. Déclaration à la préfecture de Versailles. **Association versaillaise de canasta.** But: développement et propagation du jeu de cartes la canasta et autres jeux qui pourraient être pratiqués sous la même dénomination en Seine-et-Oise; leçons de canasta; réunions mondaines et amicales; diffusion par manuels. Siège social: 92, boulevard de Belgique, le Vésinet.

15 mai 1951. Déclaration à la préfecture des Ardennes. **Fédération populaire d'action familiale ardennaise.** But: étude et défense des droits et intérêts matériels et moraux de ses membres dans tous les domaines. Siège social: 1, place Carnot, Charleville.

15 mai 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Comité français d'échanges médicaux internationaux.** But: développer et encourager le séjour de médecins et d'étudiants en médecine étrangers venant en France pour compléter leurs connaissances médicales et culturelles; coordonner sur le plan national les possibilités d'échanges médicaux pour les jeunes médecins ou les étudiants en médecine français en fin de scolarité. Siège social: 6, rue Férou, Paris.

15 mai 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Bar-sur-Aube. **Amicale des anciens élèves des écoles de Bayel.** But: organiser des distractions éducatives pour les anciens élèves des écoles. Siège social: école de garçons de Bayel.

16 mai 1951. Déclaration à la préfecture du Morbihan. **Association de Largouet,** à Elven. But: promouvoir, soutenir et favoriser toutes les œuvres d'enseignement et d'éducation populaire. Siège social: rue Quintin, à Elven.

16 mai 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Omer. **Amicale des anciennes du pensionnat Saint-Denis.** But: resserrer les liens d'amitié entre les anciennes du pensionnat et organiser des fêtes artistiques. Siège social: pensionnat Saint-Denis, 8, place Saint-Jean, Saint-Omer.

17 mai 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Libourne. **Moto-Club saint-emilionais.** But: grouper les possesseurs de motocyclettes, side-cars, cyclecars. Siège social: bar Central, rue Guadet, Saint-Emilion.

17 mai 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Dunkerque. **La Berguoise.** But: préparation militaire et éducation physique. Siège social: gendarmerie de Bergues.

18 mai 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Les Amis de Horace Thivet.** But: faire connaître les œuvres de feu Horace Thivet et poursuivre la diffusion de ses idées et de ses pensées. Siège social: 28, boulevard Saint-Marcel, Paris.

18 mai 1951. Déclaration à la préfecture de Marseille. **Cercle pongiste amical.** But: pratique du ping-pong et tous jeux et sports que lui permettront des moyens. Siège social: établissements de la Cascade, 41, route de la Libération, Plan-de-Cuques.

19 mai 1951. Déclaration à la préfecture de la Loire. **Cercle de l'amicale des sous-officiers de réserve et de la société de tir du canton de Saint-Chamond.** But: maintenir parmi ses membres le sentiment du devoir national, resserrer leurs liens d'amitié et leur procurer des moyens de réunion. Siège social: 42, rue de la République, Saint-Chamond.

19 mai 1951. Déclaration à la préfecture du Cantal. **Association cantalienne interprofessionnelle des services médicaux du travail.** But: maintien de la santé des travailleurs. Siège social: 6, rue Emile-Duclaux, Aurillac.

19 mai 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Société médicale de l'Observatoire.** But: établir de bons rapports entre les médecins du 14e arrondissement de Paris et maintenir intacte la dignité de la profession. Siège social: 219, boulevard Raspail, Paris.

21 mai 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Morlagne. **Association amicale des anciens élèves, anciennes élèves et amis des écoles publiques de la Madeleine-Bouvet.** But: maintenir et resserrer les liens d'amitié qui se sont établis sur les bancs de l'école; organiser des séances récréatives. Siège social: école publique de la Madeleine-Bouvet.

21 mai 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Rochefort-sur-Mer. **Caisse de secours aux familles des péris en mer de l'île d'Oléron.** But: aide pécuniaire et morale aux familles des inscrits maritimes et des ostréiculteurs péris en mer. Siège social: inscription maritime, le Château-d'Oléron.

21 mai 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Morlagne. **Société de chasse de la forêt de Bourth-Eure.** But: participation aux frais de location, de garde et de toutes dépenses de gestion de la chasse. Siège social: chez M. Pelleray, 9, place Boislaudry, Laigle.

22 mai 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Libourne. **Cantine scolaire autonome de Grezillac.** But: fournir le repas de midi à un prix modique aux enfants dont le domicile est éloigné de l'école. Siège social: mairie de Grezillac.

22 mai 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Romorantin. **Les Amis de la danse.** But: contribuer par moyens appropriés à l'éducation esthétique de la jeunesse et de l'enfance. Siège social: mairie de Romorantin.

22 mai 1951. Déclaration à la préfecture de police. La **Confédération générale des coopératives agricoles** transfère son siège social du 11 *bis*, rue Scribe, au 20 *bis*, rue La Fayette, Paris.

22 mai 1951. Déclaration à la préfecture de la Réunion. **Comité des fêtes de la commune du Port.** But: organiser des fêtes et réjouissances publiques et des réceptions de toutes sortes, en liaison avec la municipalité. Siège social: mairie du Port.

23 mai 1951. Déclaration à la préfecture de l'Eure. **Groupement des jardins ouvriers d'Evreux-Cambolle.** But: mettre à la disposition des sociétaires des terrains destinés à être cultivés par leurs soins; faciliter l'acquisition d'engrais, semences et plants. Siège social: hôtel de ville d'Evreux.

24 mai 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Fédération des associations des anciens combattants du corps expéditionnaire français en Italie (1943-1944).** But: grouper les anciens combattants; garder la mémoire des morts; défendre les intérêts des familles et des survivants. Siège social: 41, quai des Célestins, Paris.

24 mai 1951. Déclaration à la préfecture de police. **La Garantie complémentaire du bâtiment et des travaux publics.** But: étude de tous moyens et services susceptibles d'assurer aux employeurs et au personnel des entreprises du bâtiment et des travaux publics des avantages en matière d'assurance de toute nature et de prévoyance sociale par tous moyens appropriés et, spécialement, par souscription de contrats auprès de tous organismes habilités. Siège social: 7, rue du Regard, Paris.

25 mai 1951. Déclaration à la préfecture des Côtes-du-Nord. **Le Logis briochin.** But: construction en commun de maisons d'habitation. Siège social: café Tasset, place de la Grille, Saint-Brieuc.

26 mai 1951. Déclaration à la préfecture de la Gironde. **Romar-Sporting-Club.** But: pratiquer le football association. Siège social: 36, rue de l'Ecole-Normale, Caudéran.

26 mai 1951. Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. **Association des œuvres du diocèse de Rennes.** But: création et entretien d'écoles et établissements d'enseignement, patronages, œuvres scolaires et postscolaires. Siège social: 2, contour de la Motte, Rennes.

28 mai 1951. Déclaration à la préfecture de Lille. **Club sportif et artistique du ministère de la guerre** (section de Lille). But: diffuser parmi les personnels civils et militaires de tous les grades le goût et la pratique loyale de l'éducation physique et des sports. Siège social: 11, rue Desmazières, Lille.

29 mai 1951. Déclaration à la préfecture des Vosges. **Association Rhin et Danube** (section de Plombières-les-Bains). But: maintenir les liens de camaraderie qui ont existé entre eux et l'esprit qui les a animés; perpétuer le culte du souvenir; organiser l'entr'aide et l'assistance mutuelle au profit des membres actifs de l'association. Siège social: 1, rue Stanislas, Plombières-les-Bains.

Paris. — Imprimerie des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.